EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui: Nuageux; neige légère ou giboulées prenant fin cet après-midi.
Demain: Neige légère; doux.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

75e ANNEE — No 36 | QUEBEC, MERCREDI 8 FEVRIER 1956 | PRIX CINQ CENTS

Déficit de $21 millions en 1954-55 (Lapalme)

Hold-up et prompte arrestation rue St-Jean

Un billet est remis à la caissière de la Banque de Montréal, 28 rue St-Jean, lui réclamant tous les billets de banque qu'elle avait en mains—Celle-ci s'exécute mais lance l'alarme — Le bandit est promptement arrêté dans un taxi par le constable Gérard Dinel qui fait preuve de sang-froid.

Un bandit, simulant d'être armé, a réussi un vol de $379 à la succursale de la Banque de Montréal, au 28 de la rue St-Jean, à l'angle de la côte du Palais, un peu avant midi, aujourd'hui, mais il devait être capturé quelques moments plus tard alors même qu'il allait prendre place dans le taxi qu'il avait fait attendre à la porte de l'établissement.

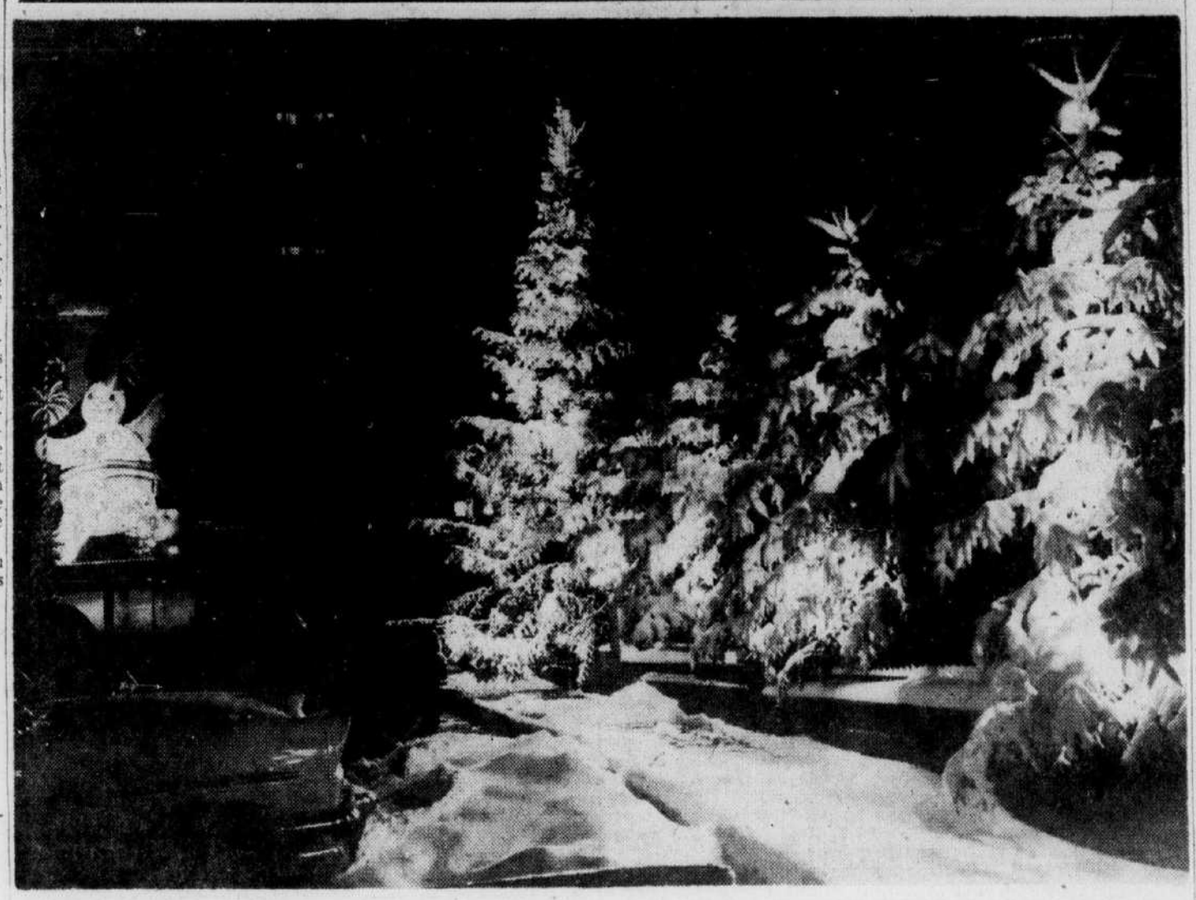
Pour accomplir son coup, l'apache a glissé à la caissière, Mlle Pauline Lefebvre, un billet sur lequel étaient écrits ces mots : "C'est un hold-up. Faites vite. Pas un mot. Je veux tous les billets de 10, 20, 50 et $100 de votre caisse. Au moindre mouvement je vais vous faire sauter la tête ... Alors allez-y. C'est un ordre."

Devant ce billet et l'allure peu rassurante de l'individu, Mlle Lefebvre lui remit l'argent qui se trouvait devant elle. L'individu avait cependant à peine tourné le dos qu'elle jeta l'alerte pour courir à l'extérieur avec le gérant, M. J.-N. Rousseau, et l'assistant-comptable, M. Vincent Ward, pour avertir l'agent Gérard Dinel qui se trouvait de faction de l'autre côté de la rue St-Jean.

"C'est un hold-up ! C'est un voleur ! Arrêtez-le", crièrent les trois employés de banque en désignant l'individu qui pénétrait prestement dans le taxi. Sans perdre un instant, l'agent Dinel sauta lui aussi dans le taxi, fouilla le prévenu pour s'assurer s'il n'était pas armé et il trouva dans son paletot les quelques centaines de dollars que le bandit venait de se faire remettre.

Cette arrestation éclair a valu au constable Gérard Dinel les

(Suite à la page 15, 1ère col.)



QUAND LA VERDURE SE PARE DE BLANCHEUR : La neige a jeté de l'éclat sur ces sapins, pour leur conférer un air nouveau qui plait à l'oeil. Le paysage ci-dessus a été croqué aux abords du Château Frontenac, alors que les Québécois regardaient tomber la neige. Le bonhomme Carnaval, qui a sa place partout à Québec en ces jours de festival pour la Vieille Capitale, fait bonne figure dans le décor. (Photo du "Soleil")

Au cours de l'exercice financier 1954-1955

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative a déclaré hier, en répondant au discours de M. Gagnon, que les députés perdent, peu à peu, leur droit de contrôle sur les subsides — La situation financière du Québec, selon M. Lapalme, est loin d'être brillante — Depuis dix ans, les dépenses ont généralement dépassé les revenus de la province — Il établit la dette globale à $638,001,691.

Par Henri Dutil

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a critiqué pendant trois heures, hier après-midi, l'administration financière du gouvernement de l'Union nationale. C'était la réponse officielle du groupe libéral au discours que prononçait, vendredi dernier, l'hon. Onésime Gagnon, c.r., c.p., ministre des Finances. C'est le dernier grand débat de la session qui commence et, comme c'est une session préélectorale, on est certain, dans les deux camps, qu'il durera au moins une semaine, sinon plus longtemps.

M. Lapalme a accusé le gouvernement de présenter ses chiffres sans suivre les règles générales d'une sage comptabilité et il a déclaré qu'à cause de cela, il est difficile aux hommes d'affaires de tirer leurs propres conclusions quant à la véritable situation financière de la province de Québec.

Pour sa part, le chef de l'opposition a déclaré que cette situation financière du Québec est loin d'être brillante. M. Lapalme a dit que des budgets ne signifient plus rien et que les députés perdent, peu à peu, leur droit de contrôle sur les subsides.

Pour prouver cet avancé, le chef de l'opposition rappelle que depuis dix ans la dépense a généralement dépassé les revenus de la province. Il note que l'exercice de 1954-55 a valu à la province un déficit de $21,302,288.51, que le gouvernement a défoncé le budget pour un montant de $35,132,084.18. En moyenne, depuis dix ans, le gouvernement a dépasse les estimés de $36 millions par année, soit une somme globale de $363,223,370.

Le chef de l'opposition a reproché au gouvernement d'avoir emprunté de l'Hydro-Québec des sommes considérables, notamment $25,000,000, le 25 mars 1955, pour effacer ses emprunts bancaires.

M. Lapalme a établi à $638,001,591.16, la dette globale de la province de Québec.

Relativement aux questions fiscales, le chef de l'opposition est revenu sur la nécessité d'une conférence des provinces pour présenter un front uni au gouvernement fédéral, et il a fait sien le mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal présenté au gouvernement d'Ottawa.

Voici le résumé du discours du chef de l'opposition:

M. GEORGES LAPALME

Le chef de l'opposition commence par décocher quelques traits à l'honorable Onésime Gagnon : "L'honorable ministre des Finances, dit-il, a prononcé, la semaine dernière, son douzième discours sur le budget et il est loisible de croire qu'il l'a fait pour la dernière fois. En effet, après avoir porté pendant douze ans le fardeau des surplus fictifs et des déficits réels, le ministre doit songer à la sérénité d'une retraite où la vie est plus douce et le passif plus léger. Cette retraite, souhaitons qu'il l'accepte de son parti plutôt que de se la faire imposer par ceux qu'il a régulièrement grevés pendant toutes ces années. Son parti la lui doit bien, d'ailleurs, car cette année encore le discours sur le budget est consacré à la glorification de ce parti qui contrôle, plutôt qu'il ne dirige, les affaires publiques de la province."

(suite à la page 7, 1ère col., sous le titre Lapalme souligne un déficit de $21,302,288)

L'hon. Power ne croit pas à l'infaillibilité du cabinet

Ottawa (PC) "Il n'y a pas si longtemps, a déclaré, hier au Sénat, l'ancien député de Québec-Sud, l'hon. C.-G. Power, les hommes luttaient encore pour anéantir à jamais la doctrine du droit divin des rois . . . et je ne puis me forcer à croire à une idée que l'usage et l'habitude érigent en doctrine — celle de l'infaillibilité du cabinet".

Une salve d'applaudissements a salué ces paroles mais déjà le sénateur enchainait: "Je me propose d'agir ici en suivant ce principe".

Non pas, a-t-il ensuite expliqué, qu'il considère du devoir du Sénat "de faire obstacle" à la volonté des Communes qui représente celle de la population. Pourtant il n'écarte pas la possibilité que "cette assemblée puisse exercer une contrainte salutaire et efficace à l'égard de ministère omnipotents".

Touchant un mot de sa propre nomination au Sénat, il a reconnu qu'il s'agissait là "d'une nomination libérale", essentiellement politique. Mais il se promet de rester quand même large d'esprit.

UNE ALLUSION A L'UNION NATIONALE

L'hon. C.-G. Power, prononçant son premier discours au Sénat, a fait allusion au gouverne-

(Suite à la page 25, 5e col.)

Le chemin de fer entre Knob Lake et la baie de l'Ungava pourrait être complété d'ici dix années

Ottawa, 8. (PC) Le Sénat a voté en principe hier le projet de loi qui accorde à la compagnie Quebec North Shore and Labrador Railway un délai additionnel de 10 ans pour compléter un tronçon de 300 milles entre Knob Lake et la baie de l'Ungava.

Le bill privé a été envoyé à un comité sénatorial après que le sénateur C.-G. Power, libéral de Québec, eut donné quelques explications.

Il a notamment rappelé que la loi relative à l'aménagement de ce chemin de fer avait été approuvée en 1947. Depuis, a-t-il dit, la compagnie a construit et exploite présentement une voie

(Suite à la page 17, 2e col.)

Le débat sur les envois d'armes se termine dans un grand tapage

La motion de censure de l'opposition contre la politique du gouvernement a été renvoyée par 147 à 79—M. Pearson affirme que les affirmations de M. Drew ne sont pas fondées sur des renseignements précis et ce dernier porte de nouvelles accusations.

Ottawa, 8 (PC) — Les Communes ont mis fin à deux jours de débat sur les exportations d'armes en renversant une motion de censure de l'opposition par un vote de 147 voix contre 79. Et l'on demeure en présence de versions contradictoires sur la nature des exportations d'armes canadiennes.

Le vote sur cette motion de censure du lieutenant-colonel Gordon Churchill, député progressiste-conservateur de Winnipeg-Sud-Centre, fut précédé de la scène la plus tumultueuse dont on ait été témoin depuis le début de la session, le 10 janvier. On frappa sur les pupitres, on lança des cris et on fit la sourde oreille aux rappels à l'ordre.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Pearson, fut le seul libéral à participer hier au débat. Il répondit à toute une série d'accusations de l'opposition. Et le chef de l'opposition conservatrice, M. George Drew, clôtura le débat en portant de nouvelles accusations contre le gouvernement.

LES DEUX VERSIONS

M. Pearson déclara en somme que le Canada "a envoyé à des pays amis, sous contrôle, de vieux surplus d'armes conventionnelles, faibles par la quantité et vraiment pas très importants en qualité".

Mais M. Drew voit les choses différemment. Pour lui, le Canada "vend des engins de mort sans restriction aucune". Les exportations d'avions et de parties d'avion, d'armes à feu et de munitions ont totalisé $84,229,000 en 1953 et $81,794,000 en 1954, sans compter les envois du gouvernement aux alliés du Canada en

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Le froid amène la famine dans des villes d'Italie; danger d'émeute; 45 morts

Rome, 8. (UP) Le gouvernement a expédié aujourd'hui d'urgence du ravitaillement pour les localités de l'Italie du sud où la famine et les émeutes menacent sept villes par suite de la pire vague de froid du siècle dans ce pays.

Le bilan connu des morts par toute l'Italie s'élève à 45 depuis le 1er février. Le spectre de la faim hante des centaines de villages des Apennins isolés par la neige qui tombe depuis huit jours.

La route, le chemin de fer et les communications téléphoniques sont coupées en des centaines d'endroits. Les automobiles, les autobus et les trains sont parfois ensevelis sous 16 pieds de neige. La police fédérale et les volontaires se multiplient pour secourir les automobilistes et les passagers des trains, livrer de la nourriture aux fermes des villages isolés, transporter les femmes enceintes et les malades aux hôpitaux.

Des travailleurs en chômage ont réclamé du pain au cours de manifestations violentes dans les villes de Lucera, Cerignola, Santa Severina, Torremaggiore, Manfredonia, Ascoli, Satriano et Andria. Dans cette dernière ville, dix manifestants ont été blessés par suite de l'écroulement d'un escalier sous eux, alors qu'ils étaient chassés par la police au moyen de gaz lacrimogènes. On ne rapporte pas de blessés dans les six autres villes.

Le gouvernement luttant contre la vague de froid que le pays supporte avec difficulté, n'étant pas équipé à cet effet, a distribué 10,000 pièces de vêtements dans les régions sinistrées. Il a accordé des fonds de secours d'urgence

(Suite à la page 15, 4e col.)

Six réactés de la R.A.F. s'écrasent l'un après l'autre

Swaffham, 8. (Reuter) Six appareils à réaction de la Royal Air Force se sont l'un après l'autre, écrasés au cours d'une envolée d'entrainement dans cette ville d'Angleterre aujourd'hui, par suite d'un manque d'essence. Quatre appareils étaient en flammes.

Tous les appareils se sont écrasés dans les champs dans un rayon de six à sept milles de Swaffham.

Tous les pilotes sont sains et saufs, à l'exception de celui qui a atterri dans un champs près de la base, a déclaré le ministère de l'Air.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	24 et 25
Bandes illustrées	26
Bridge	14
Décès	27
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	19
Mots croisés	26
Oncle Nic	26
Pascale France	14
Patrons	2 et 20
Questions et réponses	20
Rive Sud	2
Spectacles	16
Sport	21 à 23
Température	13

4 étudiants téléphonent à Boulganine

Chicago, 8 (PA) Quatre finissants d'un high school en banlieue de Chicago ont téléphoné lundi au maréchal Boulganine pour s'informer s'il ferait bientôt des nouvelles offres de paix.

L'homme qui répondit s'identifia comme Boulganine, et l'étudiant baragouina sa question dans les quelques mots de russe que lui avait enseignés son professeur d'histoire: Ferez-vous d'autres propositions de paix ?

Il y eut à l'autre bout un rire étouffé, puis la voix répondit:

"Non, non, je ne sais pas . . . Goodbye".

M. Eden réclame l'équilibre dans les échanges canado-britanniques

Ottawa (PC) - Il faudra équilibrer la balance du commerce entre le Canada et le Royaume-Uni si les échanges entre ces deux pays doivent continuer de croitre, a dit hier aux journalistes le premier ministre M. Eden.

Pour l'an dernier, la différence des échanges se soldait par 2 contre 1 en faveur du Canada.

M. Eden croit qu'un accroissement des relations commerciales entre les deux pays favorise le rapprochement sur d'autres plans.

Durant cette conférence de presse, en compagnie de son secrétaire aux Affaires étrangères, M. Selwyn Lloyd, le distingué visiteur a touché plusieurs points. Pour sa part, M. Lloyd a :

1 - Suggéré la formation d'une équipe des Nations Unies qui, sans armes, mais formée de représentants de plusieurs pays, surveillerait la trêve israélo-égyptienne.

2 - Insisté sur la nécessité qu'une telle équipe soit instituée par les Nations Unies, et qu'il n'a pas été question que le Canada se charge seul de cette mission;

3 - Assuré que l'invitation britannique à MM. Boulganine et Khrouchtchev reste valable;

4 - Assuré que ce voyage en Amérique du Nord a été infiniment satisfaisant et d'une grande valeur;

5 - Avoué que plus le bloc de l'ouest travaille de pair, meilleures sont les chances de succès de la guerre froide;

6 - Annoncé que l'Angleterre recherche actuellement l'opinion des autres pays intéressés sur la conférence que propose la Chine communiste sur la question d'Indochine, et répété que la reconnaissance de la Chine communiste a été utile, et "pas seulement à nous".

7 - Admis qu'Ottawa serait un site très plausible pour l'une ou l'autre des conférences des premiers ministres du Commonwealth.

Au sujet de la balance du commerce, M. Eden a constaté que le Canada tente de rétablir l'équilibre en envoyant [illegible] missions commerciales chargées d'étudier le produit de là-bas en regard de la demande du marché domestique.

Sur le sujet de l'équipe de trêve au Moyen-Orient, M. Eden conçoit celle-ci, non pas comme une commission chargée de déterminer la responsabilité ou le blâme après une attaque, mais bien de prévenir celle-ci et de travailler au rapprochement des deux pays.

L'avenir du Canada presque inimaginable

Affirme M. Eden avant de quitter le pays

Ottawa 8. (PC) En raison de sa croissance vigoureuse, le Canada assumera des responsabilités de plus en plus lourdes dans le domaine des affaires internationales, a déclaré hier M. Eden, le premier ministre de Grande-Bretagne, dans une conférence de presse.

Réitérant une affirmation qu'il avait lancée au Parlement le jour précédent, l'homme d'Etat s'est dit persuadé que "l'avenir du Canada est presque inimaginable".

"Je suis certain, a-t-il poursuivi, qu'au fur et à mesure de votre croissance, votre responsabilité s'alourdira dans le domaine des affaires mondiales. Je vois la chose d'un bon oeil..."

Il a rappelé le rôle qu'a joué le Canada comme membre des diverses commissions de surveillance de la trêve en Indochine. Avant la création de ces commissions, a-t-il dit, la situation indochinoise était embrouillée à un point où il ne fallait espérer de règlement que par cet unique moyen.

Passant en revue tous les pays on en découvrit peu, a poursuivi M. Eden, qui aient à ce point commandé le prestige les désignant à cette tâche.

ACCORD PARFAIT

Le premier ministre Eden retourne aujourd'hui dans son pays après des pourparlers nord-américains qui en valaient "infiniment" la peine et dont la "valeur est immense"

Le premier ministre de Grande-Bretagne a terminé ses pourparlers officiels par une conférence avec le premier ministre St-Laurent, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, et quelques hauts fonctionnaires du ministère de M. Pearson.

Les principaux sujets discutés furent la conférence des premiers

(Suite à la page 25, 5e col.)

Le cabinet rejette la requête de Coffin

Me François Gravel, avocat de Wilbert Coffin, a déclaré aujourd'hui que sa demande d'un nouveau procès a été rejetée par le Cabinet fédéral. L'avocat a ajouté qu'il en avait reçu la nouvelle à midi et qu'il avait immédiatement demandé une commutation de peine. Le condamné doit être pendu vendredi.

MARION PETRIE VOUDRAIT EPOUSER WILBERT COFFIN

Toronto, 8. (PC) Le "Telegram" dit aujourd'hui dans un article de Montréal publié sous droit d'auteur que la femme avec qui a vécu Wilbert Coffin, condamné à mort, veut l'épouser.

Dans un article signé Phyllis Griffiths, âgée de 43 ans, le "Telegram" dit que le mariage du prospecteur âgé de 42 ans est "le plus grand desir" de Marion Petrie, mère du fils de Coffin, âgé de huit ans.

Eisenhower annoncera sa décision d'ici mars

Washington, 8. (PA) Le président Eisenhower a déclaré aujourd'hui qu'il pense posséder assez de renseignements d'ici le 1er mars pour decider s'il se présentera de nouveau aux élections.

M. Eisenhower a fortement laissé entendre au cours d'une conference de presse que l'annonce de sa décision surviendra peu après cette date.



VENEZ DANSER; C'EST LE CARNAVAL : La gaieté est facile quand l'ambiance est si propice. Il s'agit simplement de se mêler à la troupe des joyeux danseurs qui ont le plancher à eux, sur la place du Carré d'Youville, en cette joyeuse période de Carnaval. Ce "violoneux", et son sourire sont toute une inspiration. Voyez les joyeux groupes qui font le pas de danse. Les organisateurs du Carnaval vous invitent à faire comme eux. (Photos du "Soleil")

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Mgr Raoul Tardif plongé dans le deuil par la mort de sa mère

Mgr Raoul Tardif, p.d., assistant-supérieur du collège de Lévis, vient d'être éprouvé par la mort de sa mère, Mme Joseph Tardif, née Emilie Proulx, décédée, hier avant-midi, à sa résidence, à l'âge de 84 ans et quatre mois. La défunte demeurait au numéro 111 de la rue Fraser, à Lévis. Elle faisait partie d'une famille qui compte un grand nombre de vocations religieuses. Mme Tardif était également la mère du R. F. Mathias, s.s.s., missionnaire à Maracaibo, Vénézuela (Amérique du Sud) et du R. F. Jules-Clément, mariste, directeur de l'Ecole Leblanc, de Sherbrooke.

Outre son époux, un employé de l'usine de filtration de la cité de Lévis à sa retraite, elle laisse aussi pour pleurer sa perte, ses filles: Mlles Noémie et Marie-Reine Tardif; de Lévis; sa belle-fille, Mme Henri Trudel, de Québec; un petit-fils, M. Clément Tardif; sa soeur, Mme Louis Bougie, de Whitelaw, Alberta; son frère, M. Philippe Proulx, de St-David, Lévis; sa tante, la R. S. Marie-de-Nathaniel, de Seattle, Washington; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Georges Tardif, de Lévis, M. et Mme Albert Tardif, de Shawinigan Falls, M. et Mme Philippe Proulx, de St-David, Lévis, Mme Arthur Gagnon, de Lauzon, M. et Mme Edouard Proulx, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Charles Cantin, MM. Philippe Vachon et Alfred Guérette, de Québec.

La défunte était la tante du R. F. Odilon, i.c., du pensionnat Ste-Anne, de Saint-Scolastique, du R. F. Gaston Cantin, s.v.p., du Patronage de la Côte d'Abraham, Québec, du R. F. Marc-Antoine, s.v.p., du Patronage Laval de Québec, du R. F. Camille-André, i.c., de Pointe-du-Lac, Saint-Maurice, du R. F. Jean-Maurice Cantin, o.m.i., de Richelieu, des RR. SS. Marie-Médiatrice, de la congrégation du Sacré-Coeur, des RR. SS. Sainte-Cécile-des-Anges, de la congrégation du Sacré-Coeur, de Val-Morin, Hélène-du-Calvaire, de la congrégation du Sacré-Coeur, de Chambly-Bassin, Marie-Luce, du couvent Bonfield, Nipissing, Ontario, Saint-Louis-d'Anjou, de Saint-François d'Assise, Québec, de Mme Jules Laveau, de MM. et Mmes Henri, Emile et Lucien Cantin, de Québec, de MM. et Mmes Odilon, Paul et Charles-Auguste Tardif, de Shawinigan Falls, de Mme Vve Eugène Dion, de M. et Mme Edgar Carrier, de Lévis, de MM. et Mmes Paul Proulx et Georges Drolet, de Montréal, de Mlles Marie-Jeanne, Yvette, Madeleine et Augustine Proulx, de MM. et Mmes Marcel Vachon, Jean-Paul Doré, Charles Fiset, Wilfrid Guérette, Gérard Demers, Philippe Camiré, Albani Gosselin, Philippe Desrochers et Paul Marquis, de M. Thomas Proulx, de MM. et Mmes Lionel, Maurice, Rosaire-Raymond, Roland, Edgar, Charles et Robert Proulx, de St-David, Lévis. Elle laisse également plusieurs cousines et cousins, dont le R. P. J.-A. Francoeur, s.v.p.

Le service sera chanté, vendredi matin, en l'église de la paroisse St-Antoine de Bienville, Lauzon. Les restes mortels seront ensuite transportés au cimetière Val-Sainte de cette paroisse. La défunte repose présentement aux salons funéraires de la maison Gilbert & Turgeon Limitée, 9, rue Commerciale, Lévis.

Mme L. Couture meurt à 72 ans

Mme Vve Léonidas Couture, née Albertine Roberge, est décédée, hier avant-midi, à Lévis à l'âge de 72 ans et 10 mois. La défunte demeurait au no 151, rue St-Georges, Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses fils: M. Herman Couture, de Lévis, M. Henri Couture, de Québec et M. Georges-Edouard Couture, de St-Rédempteur; ses filles, Mme Donat Michaud (Irène Couture), de Québec, Mme Roger Garneau (Berthe Couture), de Lévis et la R. S. Ste-Brigitte-de-Suède, de la congrégation des Soeurs de Sainte-Famille, de Montréal; ses frères: MM. Philippe et Roméo Roberge, de Lévis; ses soeurs: Mme Edouard Couet, de Montréal et Mme Henri Bégin, de Lévis; ses gendres: M. Donat Michaud, de Québec et M. Roger Garneau, de Lévis; ses belles-filles: Mme Henri Couture, de Québec et Mme Georges-Edouard Couture, de St-Rédempteur; son beau-frère: M. Henri Bégin, de Lévis; ses belles-soeurs: Mmes Philippe et Roméo Roberge, de Lévis; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service sera chanté, vendredi matin, en l'église de la paroisse de Christ-Roi, Lévis. La dépouille mortelle sera ensuite transportée au cimetière Mont-Marie de la paroisse de Notre-Dame de Lévis.

Les restes mortels de la défunte sont exposés aux salons mortuaires de la maison Gilbert & Turgeon Limitée, 58, avenue Bégin, Lévis.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur medium de publicité et la meilleure source d'information.

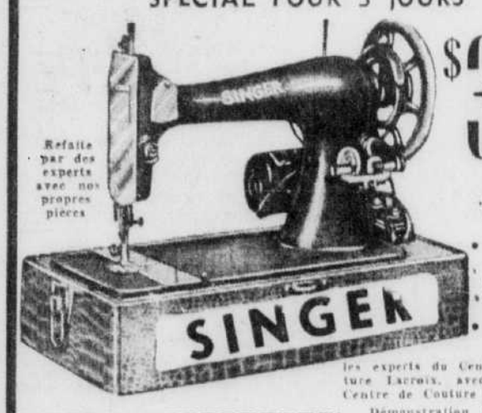
EDGAR CARRIER LTEE
EPICIER-BOUCHER
171 ST-GEORGES LEVIS Tél.: TE 7-5809

CUISINE SPREAD Kraft, 2 livres .49
SOUPE LIPTON poulet, nouilles, pqt de 3, pour .31
SOUPE TOMATES Sealark, 3 pour .25
NESTLE QUIK chocolat, 1 lb .49
OLD DUTCH, ½ prix - 2 pour .23
CAFE MAXWELL CHASE & S., la livre 1.03
JAMBON Picnic, épaule, la livre .35
BOEUF CROUPE c. complète, la livre .39
STEAK BOEUF, ronde, la livre .65
POMMES McIntosh, 10 lbs .50
LAITUE ICEBERG grosse pomme, chacune .10
JUS D'ORANGES congelé, York, 2 pour .33

ÉPICIERS UNIS HERVE BOUCHARD ÉPICIERS UNIS
Epicier-Licencié, Boucher, Peinture.
137 RUE ST-GEORGES, LEVIS — TEL.: TE 7-5884

SUCRE Lantic, 10 livres .79
SOUPE aux pois Habitant, 2 btes 28 ozs .31
THE LIPTON, boite de 60 sacs .68
POMMES McIntosh, cello 3 douz .59
PAMPLEMOUSSES Floride, 6 pour .29
BEURRE H.-B., No 1, la lb .59
BOEUF de l'Ouest, croupe complète, lb .25
A ROTIR: Surlonge désossée, la lb .59
CHOPS DE LARD, maigre, la lb .42
PATATES No 1, sac de 75 livres 1.25

Grand choix de Poissons de toutes sortes.
Les produits YORK -- Saveur et Qualité
POIRES York, choix, bte 28 ozs .27
PECHES York, choix, bte 28 ozs .35
JUS ORANGES et PAMPLEMOUSSES York, bte 48 ozs .33
JUS de pamplemousses York, bte de 48 ozs .29
Livraison gratuite à Lévis, Lauzon, St-David

SPECIAL POUR 3 JOURS


Refaite par des experts avec nos propres pièces
$30. GARANTI DE 5 ANS
• Nouvelle lampe • Moteur neuf • Cabinet neuf • Rheostat à pédale neuf • Refinie et remise à neuf par les experts du Centre de Couture Lacroix, avec pièces du Centre de Couture Lacroix.
LACROIX ELECT. FURNITURE REG'D
83 RUE ST-ROCH
Démonstration à domicile gratuite dans un rayon de 200 milles
TEL.: 3-0549 — 4-4224
SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR
J'aimerais avoir, sans obligation, une démonstration gratuite à domicile de votre machine à coudre garantie.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
GRATIS sur chaque achat, ce coupon vous donne droit soit à une paire de ciseaux ou à un banc de télévision.
Attention spéciale aux commandes de l'extérieur



Envoyez ce coupon immédiatement, vous participerez, en plus à la raffle d'une
SUPERBE BICYCLETTE
Pour garçons ou filles. Veuillez m'envoyer un assortiment de $1.50 de graines que je paierai après la vente et votre catalogue.
NOM .....
ADRESSE .....
L'UNION DES JARDINIERS ENR.
Dept H, 5 rue Victoria, Lévis, P.Q.



Prix : 40c

Votre patron, Madame

par Anne Adams

—4553—

Nous recommandons cette robe pour les toutes jeunes filles. Les soirs de danse ou les après-midi de réception verront, cette année, des toilettes féminines et jolies comme celle-ci. Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20 ; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 3⅝ verges d'un tissu de 39 pouces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Mort de Mlle Marie-L. McNeil

Mlle Marie-Louise McNeil, fille de feu Louis McNeil, employé du C.N.R. à sa retraite et de dame Imelda Larochelle, est décédée, hier avant-midi, à Québec, à l'âge de 46 ans et dix mois. La défunte demeurait au no 29-A, rue Fraser, à Lévis.

Outre son père et sa mère, elle laisse pour pleurer sa perte, ses frères: MM. Gaston, Roger, Robert et André McNeil, de Lévis; ses soeurs: Mme Gérard Poulin (Germaine McNeil) et Mme Marcel Lamontagne (Yvonne McNeil) de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Gerard Poulin et Marcel Lamontagne, Mmes Gaston, Roger et Robert McNeil, M. et Mme Valmore Côté, de Lévis; son oncle et sa tante: M. et Mme Achille Beaudoin, de Lévis, ainsi que Mme Vve Raoul Rousseau, de Montréal; et plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines dont M. le chanoine Joseph Ferland, curé de la paroisse de Saint-Roch, Québec, et le R. P. Maurice Gagnon, de Montréal.

Les funérailles auront lieu, vendredi matin, dans la paroisse de Notre-Dame de Lévis. Les restes mortels seront transportés au cimetière Mont-Marie de l'endroit. La défunte est exposée aux salons funéraires de la maison Gilbert & Turgeon Limitée, 58 avenue Bégin, Lévis.

La liberté politique des syndicats ouvriers

Washington (UP) Le sénateur Carl-T. Curtis, R., Néb., a présenté un projet de loi visant à empêcher les unions ouvrières de fournir des fonds aux partis politiques. Il dit que cela protégera la "liberté politique" des membres des syndicats.

Le projet a été épaulé par le sénateur Barry Goldwater, R., Ariz., président du comité de la campagne républicaine au Sénat, et critique acharné des initiatives politiques de la part des unions ouvrières.

Le sénateur Curtis a expliqué que son projet de loi avait pour objet de préserver la "liberté politique pour les ouvriers des Etats-Unis" et les protéger contre la pratique de "forcément leur faire souscrire de l'argent pour fins politiques".

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 123 rue St-Georges, Lévis. Terminus 7-6086.
ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis TE 7-4863
39A Ave Bégin, Lévis
Tél.: TE 7-8330
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus 7-1801
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936.

La dualité du Bien et du Mal chez Baudelaire

"Cette dualité du Bien et du Mal dans la création, cette lutte constante entre les deux empires, c'est là non seulement le fond de la poésie baudelairienne, mais tout Baudelaire lui-même; inquiet et débauché, mais en même temps, assoiffé d'amour chaste, d'amour immaculé, avide de paroles berceuses, de caresses maternelles", c'est en ces termes que s'est exprimé M. Charles Miville-Deschênes, journaliste, en s'adressant à un groupe imposant d'employés civils, au cours d'une conférence qu'il prononça, hier soir, au Club des Employés civils.

M. Deschênes a fait connaître Baudelaire comme critique d'art, comme traducteur d'Edgar Poe et de Thomas de Quincey. Il fut aussi critique littéraire de grande envergure. On aurait tort de croire qu'il n'a écrit que les "Fleurs du Mal". A ce propos, le conférencier note que ce volume est la confession lyrique de la vie de Baudelaire.

M. Miville-Deschênes a été présenté par Me Jacques Casgrain, Conseiller technique du ministère du Travail provincial, et remercié par M. Lionel Fontaine, directeur du personnel au même ministère.

M. Gilles Gingras, baryton et Mlle Aline Gingras, accompagnatrice, s'occupèrent avec succès de la partie musicale du programme. M. Gingras est un jeune artiste de talent; il possède une voix chaude et un talent certain qui lui permirent d'offrir aux auditeurs une excellente interprétation de quatre pièces classiques de son répertoire.

On remarquait parmi les personnalités présentes: M. Henri Hunter, président de l'Assemblée des employés civils; M. Marcel Brault, chef adjoint de la construction des écoles au Département de l'Instruction publique; M. Jean-Paul Cantin, directeur au ministère du Travail; M. Alain Barrette, fils de l'hon. Antonio Barrette; M. Marcel Roy, publiciste; M. L.-J. Pigeon, secrétaire de l'hon. Antonio Barrette; M. Wilfrid Beaulac, directeur du Service d'inspection du travail; M. Albert Sylvain, directeur du personnel; M. J.-L. Lefebvre, directeur du service forestier à la Commission du salaire minimum; M. Maurice Brunet; M. Gérard Grondin, comptable en chef au ministère du Travail.


UNE BELLE FAMILLE DE MONTMAGNY : La famille de M. et Mme NAPOLEON MESSERVIER, de Montmagny, compte onze enfants. Sur la 1ère rangée, de gauche à droite, GEORGETTE, M. NAPOLEON MESSERVIER, Mme MESSERVIER, JULES-AIME. Sur la 2e rangée, de gauche à droite, ROGER, MARIE-PAULE, YVETTE (Mme Armand Gaudreau), LUCIE (Mme Noel Lemieux), GABRIELLE (Mme Robert David), MADELEINE, MONIQUE, ROLAND et LEO.
(Montmagny — DNC)

Aramburu lance une campagne antisabotage; plusieurs arrestations

Buenos Aires (Spéciale) Le gouvernement révolutionnaire de l'Argentine vient de lancer sa seconde capagne antisabotage et qu'il a fait emprisonner des centaines de personnes "subversives" dont la liste va d'un prêtre péroniste à un lot de pêcheurs négligents.

Les arrestations en masse ont englobé les partisans du dictateur Juan Peron déposé, des amis antipéronistes du successeur de l'homme fort, renversé à son tour, l'ex-président Eduardo Lombardi, le père Luis Badanelli, 20 laïcs catholiques, accusés d'avoir distribué de la propagande péroniste, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes accusées d'avoir commis de "grossières irrégularités". Les observateurs croient que 4,000 personnes — y compris au moins 15 généraux comploteurs — ont été ainsi arrêtés dans la première campagne commencée à la mi-décembre.

Ces arrestations en masse ont commencé avec l'inauguration du régime du nouveau président Aramburu.

Nouveau poste à M. Philippe Cantave

Ottawa, 8. (DNC) On nous apprend de Port-au-Prince, Haïti, que le président de la république d'Haïti, Son Exc. M. Paul-S. Magloire, a désigné M. Philippe Cantave, ancien consul général d'Haïti au Canada, pour représenter son pays au comité inter-américain d'action culturelle dont le siège est à Mexico.

M. Cantave a été quelque dix ans consul général de son pays au Canada et a largement contribué à faire connaître Haïti aux Canadiens. Il a fait de nombreuses conférences sur son pays, il a noué de multiples relations dans tous les milieux et a créé un courant durable d'amitié entre Haïti et le Canada, dans les milieux de langue française en particulier.

Avant d'entrer dans la carrière diplomatique, M. Cantave a fait des études aux universités de Montréal et Laval, ainsi qu'à la Sorbonne. Il doit regagner son nouveau poste à Mexico le 16 février.

Un porte-parole du gouvernement haïtien a déclaré que, "sur une liste de trois personnalités haïtiennes, le conseil de l'organisation des Etats américains, conformément à l'article 76 de la charte de Bogota, a élu à l'unanimité des voix, à sa séance du 18 janvier dernier, M. Philippe Cantave comme représentant d'Haïti".

M. Cantave a reçu des félicitations du ministre des Affaires étrangères d'Haïti.

Vol avec violence dans la métropole

Montréal (PC) Un inconnu s'est attaqué hier à une employée de la compagnie Marina Ice Cream, Mme Christina Dubé, pour s'emparer de sa bourse, et des $2,000 qu'elle contenait, en papier-monnaie ainsi qu'en chèques endossés. L'incident s'est produit à l'angle des rues Goulet et Ontario.

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE
Un Condiment Sain Savoureux Naturel
Distributeur: J.-Alfred Ouimet, 84 est, rue St-Paul, Montréal

Débarrassez-Vous DE LA TOUX OPINIATRE
. . . et vite grâce au médicament qui n'est pas un sirop et qui combat la toux.
BUCKLEY'S MIXTURE
le remède contre la toux le rhume, l'asthme et la bronchite qui se vend le plus au Canada.
N-13



Un gars qui prospectait près de la baie d'Hudson
Gardait sa bonne humeur grâce au bon thé Lipton.
"Peu m'importe," dit-il, "que l'uranium soit rare,
Ou qu'un loup ait volé ma boîte de cigares!
Grâce au bon thé Lipton, je suis toujours souriant,
Car il est savoureux et ultra-vivifiant!"

Dressez l'oreille! Des plats au fromage!

En voici le secret:
Ajoutez une cuillerée à thé de moutarde en poudre à votre recette favorite de macaroni au fromage pour ajouter à sa saveur
MOUTARDE EN POUDRE "Colman's"
Colman's Mustard
Commandez par écrit votre exemplaire de la nouvelle édition du livre de recettes "ART CULINAIRE" pour 10c
Reckitt & Colman (Canada) Limited, Dept CK1, 1000 Amherst, Montréal

Roman feuilleton du "Soleil"

LA FIN D'UN CAUCHEMAR

Par Faith Baldwin

(Tous droits réservés par Faith Baldwin Cuthrell)

No 26

L'idée lui vint que peut-être Marc Morand aimerait à vendre. Peut-être a-t-il changé d'idée, se dit-il. En tous cas, il en parlerait à Charles, puis à Henri, puis peut-être ferait-il une offre.

Il le fit. Charles lui répondit d'un air pensif que tôt ou tard, Marc vendrait cette propriété. "Il ne semble pas songer à revenir ici pour rester," dit-il. Quand à Henri, il abonda dans le même sens, ajoutant qu'il allait écrire à Morand. "Il ne faut pas se montrer trop anxieux, fit-il, je vais le sonder pour connaître ses intentions."

Emilie prenait son temps pour écrire, pensait David. Mars disparut dans une tempête de neige et une autre tempête souligna l'arrivée d'avril. Il n'avait pas encore eu de nouvelles de sa femme quand les gageures se firent au sujet de la date de la débâcle.

Emilie avait été transférée en Italie. On avait fait suivre la lettre de David, qui était arrivée en Grèce trop tard. Elle lui répondit:

"Je ne reviens pas à la maison tout de suite. Quand j'ai entrepris cette tâche, j'ai promis de rester six mois. Avant cette échéance, on m'a demandé de prolonger mon engagement. Récemment on m'a offert un emploi permanent avec salaire. Ce travail entraîne une certaine responsabilité tout en laissant une bonne marge de liberté. Il faudrait voyager beaucoup pour fins d'inspection, d'organisation et de réorganisation.

J'ai demandé qu'on me laisse un peu de temps pour réfléchir, avant de donner ma décision. Je dois donner cette décision vers le début de l'automne. Mais je vais revenir à la maison avant cela, soit pour de bon, soit pour une période de répit avant d'accepter l'offre qui m'a été faite.

"Tu n'as pas de plans. Il me faut un plan tracé d'avance, David. Et puis, tu as raison. Notre situation ne peut se régler par lettre. J'y pense beaucoup et tâche de voir les choses aussi clairement que possible. C'était Claude qui t'attachait à moi. Je suis dure en m'exprimant ainsi, je le sais. Mais il n'en était pas ainsi pour moi. Pour moi, tu étais mon mari aussi bien que le père de Claude; nous étions unis par un lien particulier, indépendant de celui qui nous unissait à notre enfant. Je pouvais te voir séparément de lui. Et pourtant, quand il nous a quittés, tu m'as quittée, presqu'en même temps, dans l'espace de quelques semaines. Quelle sorte de vie pourrions-nous mener ensemble désormais? Tu dis que ton expérience n'a pas réussi. S'il en est ainsi, notre vie à deux serait une vie de tolérance et de routine. Ce n'est pas suffisant. Avant notre mariage, je me souviens que tu m'avais demandé ce que je ferais si tu venais à tomber en amour avec une autre personne dans la suite. J'avais des idées bien arrêtées et je ne les cachais pas. Mais tu n'es pas tombé en amour avec une autre personne; je l'aurais su et je suis sûre que tu me l'aurais dit. Je crois que j'aurais pu m'y faire, assurée que j'étais que tu m'aimais; d'ailleurs il y avait Claude. J'ai toujours remarqué que tu étais un peu susceptible, mais cela ne m'a jamais chagrinée. Je pensais que tu m'aimais. Pendant un bon moment tu ne t'es pas montré épris de moi, mais je pense que cela arrive à la plupart des couples et pourtant, ils continuent de s'aimer. J'ai continué de t'aimer, moi. Je n'ai jamais aimé personne d'autre, ne fût-ce que dans un moment de folie. Et si tu m'avais aimée, j'aurais pu t'aider. Avant de partir, j'ai demandé à Pierre en quoi je t'avais déplu. Il m'a dit que je ne t'avais pas déplu. Je lui ai demandé ce qui me manquait, et après un moment de réflexion, il me répondit que c'était les faiblesses et l'humour. Je ne comprends pas, si cela est vrai, qu'est-ce que cela a à faire entre toi et moi. Je ne me suis jamais prise pour une personne spécialement forte ni manquant d'humour. Nous passions de si joyeux moments ensemble, entre nous, et avec Claude..."

Il s'arrêta de lire. Il ne voyait plus les mots. Après un moment, il continua sa lecture:

"Il me semble que notre mariage était meilleur que la moyenne, mais il a perdu le meilleur de lui-même quand Claude est mort. Je veux dire en ce qui te concerne. Pour moi, j'ai pensé, même au premier abord, que nous serions plus près l'un de l'autre que jamais. Au lieu de cela, nous nous sommes éloignés au delà de tout ce qu'on aurait pu imaginer.

"Je peux faire beaucoup ici et suis chanceuse de m'y trouver au printemps. Ce n'est pas que j'aie beaucoup de temps pour penser aux saisons. David nous sommes maintenant séparés depuis des mois. Cette séparation pourrait être légalisée, si tu le veux. Quant à moi, je ne pourrais pas reprendre là où nous avons laissé. Si nous sommes pour vivre ensemble de nouveau, il faut que ce soit sur une nouvelle base. Ce ne peut être sur l'ancienne. N'essaie pas de répondre à cette lettre. Je t'avertirai de la date de mon retour et je remettrai ma décision jusqu'à ce que nous ayons causé ensemble. Je veux espérer que nous pourrons en sortir; je prie pour cela chaque jour. Mais je ne sais pas, vraiment je ne sais pas."

Il mit la lettre de côté. Il la relirait de temps en temps, afin de bien peser chaque phrase l'une après l'autre. En un sens limité, elle lui offrait sa liberté dès à présent. Mais que ferait-il de cette liberté, s'il acceptait? Il ne le savait pas.

Pour le moment, il continua à vivre ses deux vies, pas toujours harmonieusement intégrées: celle du corps et celle de l'esprit. Et de temps en temps, il essayait de ressaisir un souvenir vague et fuyant, moins substantiel que ce qui reste d'un rêve. Au plus fort de la tempête, quand il fut rendu aux limites de l'endurance, avait-il vraiment entendu la voix de Claude? Occasionnellement, entre un somme et une promenade, il pouvait presque saisir ce souvenir et le faire revivre. Pas complètement, cependant. Cette apparition de Claude avait probablement été un jeu de l'imagination dû à l'état d'exaltation dans lequel il se trouvait au moment de la tempête. S'il pouvait se persuader qu'au moment où il s'était trouvé en face de la mort, Claude s'était laissé voir et s'était fait entendre, toute sa vision du monde en serait de nouveau bouleversée. Sa position serait alors celle de sa mère, celle de Roger New-

(à suivre)

Un chemin de fer reliera Matane et Ste-Anne-des-Monts





REUNION DE L'A. M. C. : Le Comité exécutif de l'Association des Manufacturiers canadiens (division de Québec) tenait hier midi, au Manoir St-Castin, son assemblée régulière à l'issue d'un déjeuner qui groupait, outre les membres de la section régionale, plusieurs délégués de l'extérieur. Parmi les membres presents on remarquait : sur la photo supérieure, de gauche à droite, MM. A.-F. MERCIER, gérant général du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", membre de l'exécutif national; J.-M. BOULARD, président de la division de Québec, qui présidait ces assises; PAUL CHAMPOUX, président de la section de Québec; S. H. le maire de Lévis, M. ADELARD BEGIN, membre du comité exécutif de la section régionale; photo du bas, MM. H. GIBAUT, président de la maison John Ritchie Co., représentant de la section régionale au comité exécutif national; H. SPARKS, président de la section de Montréal; ROY CRABTREE, vice-président de la section de Montréal; le brigadier T. M. ATKINSON, vice-président de la section de Québec. N'apparaissent pas sur ces photos M. D. G. A. NESS, président de la section de St-Jean; M. E. W. GILBEY, président de la section de Sherbrooke, et M. J.-P. DEROME, président du comité des relations extérieures de la section de Québec. Les visiteurs étrangers avaient été accueillis la veille à la "gare du carnaval" par le Bonhomme Carnaval qui leur a accordé sa gente hospitalité. (Photo du "Soleil")

Le ministre fédéral des Transports en fait la promesse voilée à des délégués de la Gaspésie — Un mémoire de la Chambre de Commerce de Gaspé-Nord — Développement retardé par le manque de communications.

Ottawa, 8. (Par Gérard Morin) Un chemin de fer reliera Matane et Ste-Anne-des-Monts dans un avenir rapproché, en attendant qu'un autre tronçon relie Ste-Anne à Murdockville, centre minier qui se développe rapidement. Le premier tronçon coûtera environ neuf millions.

C'est du moins l'attitude optimiste que prenaient hier soir les délégués de la Gaspésie venus à Ottawa rencontrer le ministre des Transports, M. George Marler, et autres représentants du cabinet comme de la députation du Québec.

C'est à peu près une promesse voilée que M. Marler a faite à la Chambre de Commerce de Gaspé-Nord, dont le siège est situé à Ste-Anne-des-Monts.

La Chambre a présenté un mémoire très au point sur le projet, et le ministre des Transports a semblé ajouter de bonnes raisons à celles qui étaient formulées dans cet exposé, tout en disant qu'il restait des objections à cette réalisation : soit principalement la concurrence déjà installée du transport par eau et par camion. Tous les transports ne peuvent vivre et prospérer simultanément, peut-être, dit le ministre. C'est ce qu'il faudra étudier.

M. Marler, s'exprimant dans un français extrêmement correct, et en tout point élégant, a écouté tout le monde parler en français avant lui. La délégation l'a félicité de son bilinguisme peu commun chez les hommes d'Etat de langue anglaise.

C'est le député de Gaspé, M. Léopold Langlois, adjoint parlementaire de M. Marler, qui a présenté la délégation et prononcé lui-même un exposé historique du projet, avant la présentation du mémoire de la Chambre. M. Langlois a été l'un des meilleurs promoteurs du projet depuis 10 ans.

MM. Hugues Lapointe, ministre du district de Québec et Jean Lesage, autre membre du cabinet pour le district, d'autant plus qu'il est député du Bas du Fleuve, assistaient à la reunion. En plus de M. Langlois, chez les députés, on remarquait la présence de MM. Bona Arsenault de Bonaventure; Gérard Légaré, de Rimouski; Léandre Thibault, de Matane et Lomer Brisson, de Saguenay.

Il ressort du mémoire que la

(Suite à la page 11 3e col.)

M. Howe fournit des renseignements aux Communes

Ottawa, 8. (PC) — Dans le cadre de la Loi sur la régie des exportations et des importations de matières stratégiques, le gouvernement a autorisé en 1955 la délivrance de 9,962 permis.

En réponse à une question écrite qui lui avait été adressée, le ministre du Commerce, M. Howe, a précisé que 10,262 demandes avaient été reçues, dont certaines en 1954. En tout, 624 ont été refusées, contremandées ou retirées.

Cette loi s'applique aux marchandises qui apparaissent sur une liste de 281 produits ainsi qu'aux marchandises destinées aux pays communistes.

La réponse à la question souligne qu'aucun nouveau produit n'a été ajouté à la liste des produits dont l'exportation est régie. Tous ces produits, à l'exception de 18, peuvent être exportés aux Etats-Unis sans permis en vertu d'un accord intervenu entre les deux pays.

La loi régit les exportations destinées à tous les pays du bloc communiste, à l'Indochine et à deux ports du continent chinois: Hong-Kong et Macao, un comptoir portauguais.

L'hon. sén. Vaillancourt contre l'abus du crédit

Ottawa, 8. (Par Gérard Morin) L'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, de Lévis, s'est élevé hier avec énergie contre la tendance que les gens ont prise de s'endetter pour acheter à crédit en payant un intérêt exorbitant. Ces pratiques créent l'inflation. M. Vaillancourt, qui est à la tête des caisse populaires Desjardins du Québec, possède une expérience de 50 ans dans le domaine du crédit. Il s'alarme que les gens achètent trop facilement des choses qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir si tôt. M. Vallancourt a aussi défendu la politique de maintien des prix du beurre en faveur des cultivateurs.

PAS DE L'AVARICE

La pratique del'épargne n'est pas, dit M. Vaillancourt, comme certaines gens s'imaginent, de l'avarice, de la thesaurisation, bien au contraire, c'est, en plus de tous ses autres bienfaits, le prévoyance pour l'avenir. L'épargne favorise même l'expansion économique; en voici la preuve :

"Les ventes à tempérament, affirme le sénateur de Lévis, s'effectuent à des taux d'intérêt très élevés, et les gens qui y ont recours sont généralement ceux qui sont le moins en mesure de s'en servir. Exemple : quelqu'un a besoin de $500 pour acheter telle marchandise; on lui prête à un taux d'intérêt de 2 pour cent par mois, soit 24 pour cent par année.

L'emprunteur doit remettre $26.46 par mois, et au bout de 24 mois il a remboursé $635.04, dont $135.04 en intérêts. Si le même individu procédait par l'épargne, en déposant à une caisse populaire $5.00 par semaine, soit $21.30 par mois, au bout de 24 mois, en retirant un intérêt sur ses dépôts de 2½% capitalisé tous les six mois, il aurait $532. Supposons que ce même individu veuille acheter la même marchandise d'une valeur de $500, s'il a l'argent pour payer comptant il aura peut-être la chance de bénéficier d'une réduction de 10 pour cent; il bénéficierait d'une réduction de $50 qui, ajoutée à $32 qu'il aura retiré en intérêts, lui permet d'économiser $82 et d'acheter autre chose; ce qu'il serait incapable de faire en empruntant $500. La pratique de l'épargne a pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat.

POUVOIR D'ACHAT

"Dira-t-on encore que l'épargne restreint l'activité économique ? L'épargne augmente cette activité,

(Suite à la page 25, 4e col.)

Leçon de courtoisie servie à des députés en mal de promenade

Ottawa, 8. (PC) — La Chambre a été rappelée à l'ordre hier par l'Orateur René Beaudoin, qui a demandé un retour à plus de décorum.

L'incident s'est produit alors que le député de Toronto-Greenwood, M. MacDonnell, s'était levé pour ouvrir le débat.

M. MacDonnell venait de prendre la parole quand, se levant comme à l'accoutumée, nombre de députés quittèrent la chambre sans trop de discussion, causant

(Suite à la page 8, 8e col.)

Les groupements invités à être de la parade

Les citoyens de Québec organisés en groupements qui voudront être dans la Parade du Carnaval d'Hiver de Québec qui défilera en haute-ville le soir du Mardi-Gras, auront le privilège de le faire de même que les personnes qui auraient des chars allégoriques à présenter.

C'est ce qui a été décidé lors d'une récente réunion du comité des parades que présidait M. Arthur Bédard. Cette décision fait suite à de nombreuses demandes de la part de groupements voulant participer activement en travesti à la parade et d'autres qui ont offert des chars allégoriques, mais trop tard pour la première parade.

Une seule condition d'admission s'impose, c'est que ces groupement ou personnes s'adressent au plus tard jeudi soir, à M. Laval Godbout, membre du comité de la parade, qu'on peut rejoindre en signalant 5-5141.

Le défilé de la parade de la haute ville a été définitivement établi. Le rassemblement des participants et des chars allégoriques se fera sur la place Dufferin devant le Parlement. La parade descendra la côte d'Youville pour aller contourner le palais de glace du Bonhomme Carnaval et tourner à la rue St-Jean en direction de la Porte St-Jean.

Le défilé comprend ensuite les artères suivantes : Côte de la Fa-

(Suite à la page 11, 5e col.)

L'incendie tragique de Cap-Rouge aurait été allumé par l'explosion d'un poêle à l'huile; enquête

L'explosion d'un poêle à l'huile dans la cuisine du logement de Mme Lucien Hamelin serait vraisemblablement la cause de l'incendie dramatique au cours duquel ses deux fils Claude et Jean-Marc Hamelin, âgés de 11 et 9 ans, ont péri lundi soir dernier à Cap-Rouge.

Les deux garçons ont été surpris dans leur sommeil alors qu'ils se trouvaient dans une chambre à l'arrière du logis de la famille, au rez-de-chaussée d'une maison de deux étages dans la côte de Cap-Rouge.

Le plus âgé, Claude, s'est apparemment levé et a cherché à fuir. Son corps a été localisé dans un coin de la chambre. Son frère, Jean-Marc, a été trouvé, dans la position du sommeil, dans son lit. Les corps des deux enfants sont carbonisés.

Mme Hamelin, née Thérèse Martin, 38 ans, et ses trois enfants, Michel, 6 ans, Thérèse, 2 ans, et Colette, dix mois, sont dans un état assez sérieux, à l'hôpital St-Sacrement. L'état de Mme Hamelin et de son fils, Michel, est plus grave. C'est ce que les autorités de l'institution révélaient ce matin. Mme Hamelin n'a été informée qu'hier soir du

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Locaux d'une oeuvre d'assistance aux malades inaugurés à Québec

Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant préside à la bénédiction — Les motifs qui ont inspiré la formation de "L'oeuvre d'assistance aux malades à domicile inc. — Le Dr Armand Rioux, président du nouvel organisme.

S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, a présidé hier soir à la bénédiction et à l'inauguration officielle des locaux de "l'Oeuvre d'Assistance aux Malades à Domicile Inc." au numéro 190 de l'avenue Parent. Le distingué prélat a vu dans l'oeuvre que poursuit ce nouveau mouvement d'assistance sociale des affinités avec celle de l'Eglise. "Je crois que dans l'oeuvre de l'Eglise qui est de sauver les âmes" dit-il, "il y a des moments où elle doit se pencher sur les corps comme l'a fait Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même durant sa vie terrestre. Les oeuvres de miséricorde corporelle sont d'ailleurs un moyen efficace de toucher l'âme et de la tourner vers Dieu".

Le Dr Armand Rioux, gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens, a accueilli S. Exc. Mgr l'Auxiliaire, en sa qualité de président du bureau de direction de "l'Oeuvre d'Assistance aux Malades à Domicile Inc." Plusieurs membres de la profession médicale, des officiers du Conseil Central des Oeuvres et des oeuvres affiliés assistaient à la cérémonie. Le Dr Rioux a vu dans leur présence un encouragement et la promesse d'une collaboration bienfaisante.

Au début de ses remarques, le Dr Rioux a voulu préciser les motifs qui ont inspiré l'établissement de cette nouvelle oeuvre. "L'expérience professionnelle de chacun de nous", dit-il, "permet d'affirmer qu'il existe dans notre milieu une catégorie de malades ne requérant pas l'hospitalisation, mais qui ont quand même besoin de soins particuliers qu'ils sont incapables de payer. C'est à ce besoin que veut répondre notre oeuvre. Cette réalisation, était devenue nécessaire, surtout depuis la décision prise, il y a deux ans, par la Metropolitan Life de discontinuer son service d'infirmières visiteuses. Un comité provisoire fut d'abord établi par le Conseil Central des Oeuvres, afin d'étudier ce probleme et aujourd'hui, c'est ce même organisme qui subventionne notre service."

Mlle Annette Dion, la directrice de l'Oeuvre, a exprimé son assurance que ce mouvement d'assistance rendra des services précieux. Depuis le début de nos activités, dit-elle, nous avons pu constater que l'oeuvre d'assistance aux malades à domicile répond à un besoin réel. Aussi compte-t-elle sur la collaboration nécessaire surtout celle des médecins, pour jouer son rôle le plus efficacement possible. Pour notre part, conclut-elle, nous apporterons tout le dévouement possible.

(Suite à la page 25, 3e col.)

Bills étudiés à la Chambre Haute

Le Conseil législatif s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Baribeau, pour prendre en considération certains projets de loi qui lui venaient de l'Assemblée législative; votés en deuxième lecture, ils ont été transmis aux comités de la Chambre haute.

Le seul projet de loi du gouvernement qui figurait à l'ordre du jour, celui qui concerne l'Anglo Canadian Pulp & Paper, a été laissé en plan jusqu'à la séance de cet après-midi. La raison de ce retard est que le chef de l'Opposition, M. Hector LaFerté, était absent, retenu chez lui par une forte grippe.

Après la séance plénière, les conseillers législatifs se sont réunis en comité pour l'examen de plusieurs bills privés.

Le maire Drapeau rêve d'un Opéra à Montréal

(Par Jacques Monnier)

La possibilité de voir le Canada français et Montréal dotés d'un Opéra a été évoquée hier soir à la séance du Comité des bills privés de l'Assemblée législative qui étudiait le projet de loi de la métropole. C'est le maire Jean Drapeau qui s'est chargé de cette évocation comme il était question du Conseil des Arts.

Les législateurs, siégeant sous la présidence de M. Germain Caron, député de Maskinonge, ont approuvé le projet de constituer ce Conseil des Arts de Montreal. Toutefois il faudra que les deux tiers des membres présents à une séance du conseil municipal de la métropole se déclarent en faveur de la réalisation du plan. Le nouvel organisme aura à administrer une caisse dans laquelle sera versée 1% du produit de la taxe sur les ventes, perçue à Montréal et dans les municipalités qui, situées dans un rayon de vingt-cinq milles, accepteront d'accorder leur participation; on estime que la somme ainsi recueillie annuellement sera de $150,000 ou $200,000. On espère aussi qu'il y aura des dons et des legs.

La mission du Conseil des Arts sera d'aider les artistes, les associations culturelles, les institutions travaillant pour promouvoir la cause des beaux-arts. Ce sera le meilleur moyen d'encourager les talents que l'on essaie de développer au Québec, notamment par l'octroi de bourses, a remarqué M. Drapeau. Une salle de concert ne suffit pas; il faut que les artistes puissent compter sur l'assistance d'un organisme à la situation financière stable, à l'abri des pressions politiques et des aléas électoraux. Le Conseil sera utile non seulement aux artistes, mais à toutes les professions qui, vivent, de près ou de loin, de l'Art.

(Suite à la page 25, 3e col.)

Au Comité administratif, hier

Les échevins réclament des travaux de chômage

Décisions et problèmes à l'étude

(Par Georges Bhérer)

Tous les échevins ont été unanimes à réclamer hier du travail en faveur des nombreux chômeurs de la ville de Québec. Les travaux diminuent de jour en jour et la ville elle-même est rendue à congédier nombre d'ouvriers. Les échevins Conseiller, Beaupré, Blais, Lafleur et Hamel ont demandé avec instance au maire que l'on commence des travaux autorisés par le référendum d'août dernier, même si ces travaux, en hiver, devaient coûter un peu plus cher. M. Conseiller fait remarquer que l'on payera pareil d'un autre côté, si ces gens sont forcés de tomber sur l'Assistance Publique ! Le maire affirme que la cité a fait son gros possible et que les travaux ont été étirés, mais là, c'est la fin, d'ici du moins au prochain budget.

PROLONGEMENT DE L'AVE STE-GENEVIEVE

A la demande de l'échevin David Burns, du quartier Champlain, la Cité de Québec passera une résolution priant le gouvernement fédéral de prolonger l'avenue Ste-Geneviève vers les Champs de Batailles, sur le terrain qui appartient à la Couronne. L'échevin Paul Mecteau a appuyé la demande de son collègue. La résolution de même que les plans seront envoyés incessamment à Me Frank Power, député fédéral de Québec-Sud.

VIDANGES ABANDONNES SUR LA RUE ST-PAUL

Certain porche de la rue St-Paul, non loin de la rue Sous-le-Cap, est souvent dans un état pitoyable par suite de la présence de vidanges qui ne sont presque jamais ramassés. L'échevin Paul Mecteau a déclaré hier au comité administratif qu'il a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet. Auprès des vidangeurs, l'échevin Mecteau a appris qu'ils n'avaient pas d'affaires là. Alors, se demande l'échevin, pourquoi garderait-on des inspecteurs de vidanges qui ne feraient pas leur de-

(Suite à la page 8, 3e col.)

Deux jours pour participer à notre concours

Les lecteurs qui participent au concours questionnaire du Soleil et de l'Evénement-Journal n'ont plus que deux jours pour faire parvenir leurs réponses s'ils désirent qu'elles soient arrivées à nos bureaux pour le tirage, samedi.

Ce concours qui a débuté samedi dernier, est simple et agréable. Il permet à des lecteurs de remporter des prix attrayants en argent. Chaque semaine, la somme de cinquante dollars est divisée en parts égales entre des concurrents ayant soumis la réponse exacte à notre question. On trouvera dans ce journal le coupon à utiliser pour prendre part au concours, ainsi que la question de la semaine et les conditions.

Tous peuvent prendre part à ce concours intitulé "Quel est mon nom?", et profiter ainsi de la chance de remporter des prix en argent. Parmi les réponses reçues, cinq sont tirées au hasard. Au nombre de ces cinq, les réponses exactes valent aux personnes qui les ont envoyées de ce diviser entre elles la somme de cinquante dollars. Si une seule réponse est exacte, la concurrente reçoit donc la somme au complet.

Désastreux incendie à Gentilly

Gentilly, (PNC) — Un incendie a rasé complètement hier matin une maison de deux étages et une boulangerie, propriété de M. Jean Turenne, du village de Gentilly. Une défectuosité dans un poêle à l'huile serait la cause du feu. Les pompiers volontaires de Gentilly aidés de ceux de St-Grégoire de Nicolet ont réussi à protéger les bâtiments voisins et les maisons environnantes. Quelques meubles de la résidence et une partie des provisions de farine à la boulangerie ont été sauvés.



Mgr GARANT A L'OEUVRE D'ASSISTANCE AUX MALADES A DOMICILE INC. : S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, a présidé hier soir à la bénédiction et à l'inauguration officielle des locaux de "L'Oeuvre d'Assistance aux Malades à Domicile Inc.", au numéro 190 de l'avenue Parent. La photo ci-dessus évoque cette cérémonie. On remarque, de gauche à droite, Garde ANNETTE DION, directrice de l'oeuvre; Garde HORTENSE TURCOTTE, conseillère; Mme BEAUMIER-PAQUET, conseillère; S. Exc. Mgr CHARLES-OMER GARANT; le Dr ARMAND RIOUX, gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens, président du bureau de direction de l'oeuvre; M. l'abbé ALPHONSE GIROUX, délégué de l'Ordinaire au Conseil central des Oeuvres, et M. l'abbé JEAN-MARIE BROCHU, secrétaire de S. Exc. Mgr Garant. (Photo du "Soleil")

Plus de 25,000 clients satisfaits
RÉPARATIONS TV
INSTALLATION D'ANTENNES
SERVICE JOUR ET NUIT
Pour appel de service.... $4.00
Incluant ajustement complet et précis exécuté par des techniciens qualifiés.
TELEVISION
CFCM-TV, Canal 4, Québec
MERCREDI
2h.10 LONG METRAGE ANGLAIS "Accused"
4h.00 A LA BONNE FRANQUETTE
4h.45 RENDEZ-VOUS CHEZ PAULE
5h.00 WILD BILL HICKOK
5h.30 L'ILE AUX TRESORS
6h.00 HORIZONS
6h.15 MELI-MELO
7h.00 PARLONS SPORTS
7h.07 NOUVELLES LOCALES
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 MAGAZINE VAILLANCOURT
7h.45 PAQUET PRESENTE
8h.00 PAYS ET MERVEILLES
8h.30 LA FAMILLE PLOUFFE
9h.00 LA LUTTE
10h.00 C'EST LA VIE
10h.30 CHINA SMITH
11h.00 NOUVELLES ANGLAISES
11h.15 RENDEZ-VOUS DES SPORTS
11h.45 DERNIERES NOUVELLES & SPORTS
11h.55 SIR ANTHONY EDEN
Horaire sujet à changements
GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES PIECES
BELL RADIO & TV SERVICE (QUEBEC) LTD.
TEL. : 3-7363

QUEBEC TV SERVICE ENR.
Appel de service $3.50
Tel.: 4-4335

BAL
Pour votre prochain bal apprenez la valse, le tango, etc . . . $3.00 la leçon, le cours complet, $12.00. Aussi la claquette (Tap-Dance $2.00. Le ballet, etc . . . INSTITUT CHOREGRAPHIQUE VALENTINO 253 rue St-Jean — Tel.: 3-2400 ou 3-9895.

SPECIAUX de la semaine
T. V. Westinghouse Console 21 pouces $199.00
Poêles Westinghouse $189.00
Réfrigérateurs automatiques Westinghouse $229.00
F & L Electrique & TV INC.
1279, 4ème Avenue
Tél.: 3-4823

ECOLE DE TELEVISION
APPRENEZ LA REPARATION de radios et télévisions à 123 côte d'Abraham — Tel.: 4-6793
Nouveau cours en février. 65% pratique.
ECOLE QUEBEC TV SCHOOL
Directeur, 15 ans d'expérience électronic.

Kerhulu
LUNCH D'AFFAIRES
$1.25 et $1.50
de midi à 2 heures, tous les jours, excepté le dimanche.
Traiteur depuis près d'un demi-siècle

DEUX SECRETAIRES DEMANDEES
par une industrie très prospère de Québec. Les candidates doivent être parfaitement bilingue et posséder une 11e année ou l'équivalent. Semaine de 5 jours. Bon salaire avec bénéfices d'assurance-maladie, fonds de pension, etc.
PEINTURE SICO LIMITEE
120 boulevard Ste-Anne

Attention
Filles et Garçons
A partir du 12 FÉVRIER
LE SUPPLÉMENT DU "SOLEIL"
vous présentera
UN INTERESSANT CONCOURS DE
"JEUX DE MOTS"
Cinq livres captivants seront offerts en prix chaque semaine.
surveillez bien le SUPPLEMENT de dimanche prochain

"Fais ce que dois"

LE SOLEIL

Organe libéral

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, mercredi 8 février 1956

Les gouvernements doivent comprimer leurs budgets afin de réduire les impôts

On se demande parfois où va se nicher la logique. Ainsi lorsque le gouvernement refuse d'apporter des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu quant à la déduction des frais médicaux, sous prétexte que cela représenterait une perte annuelle de 50 millions de dollars de revenus et un travail de vérification trop long et trop compliqué, fait-il preuve de logique en se déclarant prêt à s'embarquer dans un plan d'assurance-santé qui entraînera pour lui une dépense annuelle de 180 millions de dollars et un montant égal pour les provinces ?

C'est exactement l'attitude actuelle du gouvernement fédéral. La Chambre des Communes a, en effet, rejeté la semaine dernière la motion du député Knowles réclamant des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu pour faire "rayer la restriction de trois pour cent des dispositions de l'article qui prévoit la déduction des frais médicaux." Il prêtera probablement aussi la sourde oreille aux demandes de la Chambre de Commerce du Canada qui, dans le mémoire qu'elle lui présentait dernièrement, demandant que la déduction des frais médicaux soit faite non pas sur le revenu du contribuable, mais sur son revenu imposable, ce qui représenterait un léger soulagement pour le payeur de taxes.

Si le gouvernement est vraiment désireux d'aider les petits salariés et les salariés moyens à traverser plus facilement l'épreuve de la maladie, il devrait tant que la situation financière du pays ne permet pas de mesures plus généreuses (comme c'est le cas actuellement) recourir à tous les moyens qui assureraient un soulagement sans provoquer des dépenses trop considérables.

Plutôt que de s'aventurer dans un domaine aussi coûteux que l'assurance-santé, il devrait faire preuve de plus de générosité au sujet des frais médicaux en enlevant la restriction de trois pour cent dont nous parlons plus haut et en permettant que les frais médicaux soient déduits non pas du revenu net, mais du revenu imposable.

Il devrait même aller plus loin et permettre de déduire de son revenu (comme cela se fait pour le fonds de pension) les sommes payées par le contribuable à l'entreprise privée pour l'assurance-maladie, qui deviendrait de plus en plus populaire et ne tarderait pas à assurer une protection efficace à la majorité de la population.

Une bonne partie du problème se trouverait ainsi réglé sans exposer la population à payer des impôts additionnels pour une nouvelle mesure sociale qui constituera d'année en année une charge de plus en plus lourde que celle-ci n'est pas en état d'absorber parce qu'elle est déjà surtaxée, à tous les stages de gouvernement.

En dépit de l'augmentation constante de notre revenu national, depuis la fin de la guerre, le niveau des taxes par les Canadiens à tous les gouvernements était plus élevé en 1954 qu'il ne l'était en 1944, au moment où les dépenses de guerre étaient les plus élevées. Les taxes représentaient en effet 31.1 pour cent du revenu national contre 30.1 pour cent en 1944.

C'est donc dire que nous n'avons jamais payé autant de taxes. Le point de saturation étant atteint, les gouvernements n'ont pas le droit de s'exposer à le dépasser en adoptant de nouvelles mesures qui entraîneront une augmentation des dépenses. Leur devoir à l'heure actuelle est de pratiquer la plus stricte économie dans tous les domaines, (ils y sont invités par les économistes, les financiers, les principales organisations nationales et provinciales) afin de réduire leurs budgets et de diminuer les impôts. Sinon on arrêtera le développement du Canada en décourageant le contribuable, l'homme d'affaire et l'industriel.

Les évaluations des propriétés

Les municipalités qui grandissent et se modernisent adoptent des plans d'urbanisme qui président à leur développement rationnel; elles ont recours également à des systèmes d'évaluation scientifiquement éprouvés qui donnent aux propriétés foncières leur réelle valeur imposables, et elles en retirent, par la force des choses, un revenu approprié qui suffit encore à peine à leurs frais d'administration et aux dépenses sans cesse accrues des services publics et des améliorations locales. Les experts ont établi une échelle d'évaluation foncière qui tend presque à la perfection, en ce sens qu'elle fixe par des données techniques, des tableaux comparatifs et des règles uniformes la valeur de la propriété au niveau de 85 à 95 pour cent de son prix véritable.

C'est grâce a ce procédé que la ville de Sainte-Foy a élevé son rôle d'évaluation immobilière au chiffre surprenant de $70 millions, alors qu'il n'atteignait guère que $12 millions dans le passé. Les contribuables l'ont appris lors de la récente séance du conseil qui a reçu l'imposant document des trois experts évaluateurs qui ont apprécié à fond la valeur des propriétés qui forment l'ensemble de la municipalité. Plusieurs ont pâli d'inquiétude devant ce savant assemblage de chiffres et de tableaux qui vient tripler l'évaluation immobilière de leur territoire; mais ils peuvent se rassurer, car le taux de la taxe foncière sera réduit proportionnellement à 60 ou 70 cents par $100, à la place du taux actuel de $1.10 par $100 d'évaluation.

Cette réforme de l'évaluation foncière s'opère sans heurt ni difficulté, tout comme elle s'est produite à Sillery et comme elle est en voie de le faire à Québec et à Montréal, à Sherbrooke et aux Trois-Rivières. Elle introduit ainsi un régime salutaire dans l'économie de la municipalité puisqu'elle repose sur une base solide et équitable qui rend pleine justice à tous les contribuables. Elle permet de contracter, par exemple, des prêts hypothécaires plus en harmonie avec la valeur véritable de la propriété, et elle accorde à la municipalité elle-même un pouvoir d'emprunt plus élevé, sans affecter le moindrement son crédit et sans nuire aux intérêts des citoyens eux-mêmes.

Et ceci, en autant que le fardeau des taxes ne sera pas par ce moyen augmenté, chacun se rappelant la leçon déjà vieille de deux mille ans du fêtu de paille sur le dos du chameau.

Le nouveau rôle d'évaluation de Sainte-Foy montre la marche progressive de cette municipalité qui s'est transformée d'une façon remarquable depuis une dizaine d'années. Cette ville de banlieue compte 2092 propriétés résidentielles, 2088 terrains non construits, 59 édifices commerciaux et 8 établissements industriels. Les propriétés imposables ont désormais une valeur de $32,770,000, au lieu de $14,680,000, tandis que les propriétés non imposables représentent une valeur de $38,007,000, en regard de $6,000,000 jusqu'ici. Il s'agit, dans ce dernier cas, des immeubles de la Cité Universitaire qui est voie de se déployer sur l'un des plus beaux plateaux de la ville de Sainte-Foy.

Un hommage au Primat du Canada

La "Semaine religieuse" de Montréal rend hommage, dans son numéro du 31 janvier, au primat du Canada, Son Exc. Mgr Maurice Roy, à qui le Saint-Père vient de conférer le titre de primat du Canada. "Les catholiques, écrit notamment M. le chanoine Raoul Drouin, se réjouissent de cet honneur qui met notre pays sur un même pied d'égalité que les grands pays du monde. Ils se réjouissent également de ce que le Siège métropolitain de Québec ait été décoré d'un titre qui consacre "ses glorieux états de service" dans l'établissement et le rayonnement du christianisme, sur cette terre canadienne : c'est de Québec que le flambeau de la foi est parti pour s'allumer sur tous les points de l'Amérique du Nord."

Au sujet de Mgr Roy, la "Semaine religieuse" souligne que "la variété des services qu'il a rendus à l'Eglise et son ascension rapide jusqu'au plus haut degré des rangs de la hiérarchie canadienne disent avec éloquence tous les mérites qui lui ont valu le regard du Saint-Siège." Aux postes que Mgr Roy occupe et dont on a fait mention lors de sa nomination comme primat, M. le chanoine Drouin ajoute celui de grand aumônier de la Fédération des scouts catholiques du Québec

Les emprunts de la Grande-Bretagne

L'Angleterre a pleinement fait honneur au cinquième versement annuel sur sa dette du Canada et aux Etats-Unis, dû le 31 décembre. Le versement de 176 millions de dollars, le 31 décembre, avait trait au règlement intervenu en 1945-1946 avec le Canada et les Etats-Unis au sujet de toutes les obligations financières pendantes de la guerre et de l'après-guerre immédiat. Ce règlement, conclu avec les deux pays, prévoyait le versement de 50 paiements annuels, à commencer en décembre 1951, avec intérêt de 2 p. 100 par année.

L'accord conclu avec les Etats-Unis prévoit le désistement quant à l'intérêt en une année quelconque où seraient satisfaites certaines conditions compliquées relatives à l'état de la balance des paiements de l'Angleterre. Un désistement semblable peut se produire à propos du prêt canadien, les années où il y a lieu aux Etats-Unis. Depuis 1951, les versements ont eu lieu au complet à la date prévue. En décembre, l'Angleterre a également versé 4 millions de dollars en intérêts de certains emprunts reçus de l'UEP et un paiement trimestriel de 7 millions et demi sur le prêt canadien sans intérêt de 1942.

L'Europe grelotte cet hiver !



L'âge de l'atome

L'énergie solaire à notre service

Un article de l'expert **Gerald WENDT**, du service scientifique de l'UNESCO.

Parlant en novembre dernier devant le Colloque mondial sur l'Energie solaire reuni à Phoenix, Arizona, avec la collaboration du Comité consultatif de la recherche sur les zones arides, le professeur Farrington Daniels, de l'Université de Wisconsin, déclarait que "l'exploitation de l'énergie solaire convient aux regions rurales plutôt qu'aux villes".

Alors que l'énergie atomique est produite par des centrales qui coûtent des milliards, l'exploitation de l'énergie solaire n'exige qu'un équipement relativement simple et économique, elle ne comporte aucun danger pour la santé et ne produit pas de déchets embarrassants. Et puis le soleil brille partout et pour tout le monde. Pour toutes ces raisons, et aussi parce que les regions non industrialisees ont un plus grand besoin d'energie, il faut prévoir le developpement de l'energie solaire dans les regions rurales, parallelement à l'installation dans les villes de grandes centrales atomiques destinées à la production d'electricite.

De même qu'à Geneve la conference atomique du mois d'août 1955 s'est efforcée de mettre l'atome au service de la paix, le colloque de Phoenix a voulu mettre le soleil au service de l'homme. La conférence de Geneve avait montré l'immense besoin de nouvelles sources d'énergie dans les pays insuffisamment developpes dont la population ne dispose que d'un dixième ou même d'un centième de l'energie qu'utilisent les nations industrielles. Mais le revenu national des différents Etats etant directement proportionne à la somme d'energie dont ils disposent, les pays qui ont le plus grand besoin d'energie sont precisement ceux qui ne peuvent pas consacrer les capitaux necessaires à l'amenagement de centrales atomiques. L'energie solaire peut seule resoudre ce probleme. Aussi le professeur Daniels avait-il parfaitement raison d'insister sur la necessite de construire de petits generateurs à energie solaire qui ne coûteraient pas plus qu'un animal de trait, dont la longevité serait au moins aussi grande et qui pourraient fournir chaque jour une somme de travail quatre ou cinq fois supérieur à celle d'un boeuf ou d'un cheval.

A la Nouvelle-Delhi, où il se trouvait en 1954 à l'occasion de la conference de l'Unesco sur l'energie solaire, le professeur Daniels avait pu observer le travail d'une paire de boeufs conduits par deux hommes et tirant de l'eau destinee à l'irrigation des champs; il avait calcule qu'à eux deux les boeufs fournissaient une somme de travail équivalente à un tier de cheval-vapeur. Or le savant avait estime que "l'installation d'un collecteur de chaleur solaire alimentant un moteur rudimentaire d'un rendement ne depassant pas un pour cent assurerait le fonctionnement d'une pompe à eau d'un cheval-vapeur". Et il ajoutait : "Un pour cent d'efficacite, ce n'est pas exiger beaucoup d'un moteur, et pourtant il produirait trois fois plus qu'une paire de boeufs. En outre, alors que les boeufs devorent une partie considerable de la recolte obtenue grâce à l'irrigation, le moteur, lui, est d'une sobriete remarquable. En admettant que les moteurs à l'energie solaire ne puissent pas concurrencer le charbon, l'essence ou l'electricite là ou on les trouve en abondance, je suis persuade qu'ils pourront remplacer avantageusement la main-d'oeuvre et la traction animale dans les regions ou les combustibles atteignent des prix inabordables'

Le colloque mondial de Phoenix a reuni quelque mille savants et ingenieurs de 32 pays. Pendant cinq jours ils ont etudié tous les usages possibles de l'energie solaire. Ils ont decide d'organiser une association internationale permanente pour l'utilisation de de l'energie solaire et ont envisage la creation d'un periodique international consacre aux progrès de la science et des techniques solaires.

GASPILLAGE UNIVERSEL

Les rayons du soleil produisent gratuitement d'immenses quantités d'energie. Prenons l'exemple des Etats-Unis, qui utilisent une somme d'energie superieure à celle de n'importe quel autre pays. En moyenne l'Americain utilise chaque jour l'equivalent de 186 kilowatts-heures, grâce au charbon, à l'essence et au gaz. Mais on calcule que la somme d'energie solaire deversee sur le territoire des Etats-Unis correspond à 313,000 kilowatts-heure par personne et par jour. La seule exploitation de 0.1 pour cent de cette énergie permettrait donc d'obtenir le double de l'energie actuellement utilisée. Dans les régions tropicales ou arides, ou la chaleur solaire est plus grande et ou les combustibles sont plus couteux, le potentiel d'energie solaire est plusieurs milliers de fois plus grand que l'energie à base de combustibles que l'on y depenses aujourd'hui.

Même dans les regions tempérées un toit d'une surface de cent metres carrés reçoit une tres grande quantite de chaleur solaire. Si l'on calcule que chaque centimetre carre recueille une calorie par minute, le total de chaleur reçue quotidiennement par ce toit atteint 460,000 kilocalories, soit 556 kilowatts-heure d'electricite. Ceci correspond à la chaleur produite par la combustion de 70 kilos de charbon ou de 53 litres d'essence, et equivaut à l'energie contenue dans la nourriture quotidienne necessaire à 150 hommes. Si l'on utilisait cette energie avec seulement cinq pour cent de rendement, elle représenterait la somme de travail fournie par sept ou huit hommes et depasserait largement celle d'un boeuf ou d'un cheval. Or, sous les tropiques la chaleur solaire est au moins deux fois plus intense. Cette energie non utilisee represente donc à l'echelle de la planete un gaspillage incalculable.

TROIS METHODES D'EXPLOITATION

Le Dr J.E. Hobson, directeur de l'Institut de Recherches de Stanford, aux Etats-Unis, a decrit les trois methodes d'exploitation de l'energie solaire. La premiere consiste à transformer directement les rayons solaires en chaleur. Il existe pour cela trois procedés. Dans le premier on utilise des plaques de verres montées sur une sorte de boite aux parois interieures noires qui joue le rôle d'accumulateur de soleil. On obtient ainsi une chaleur moyenne suffisante aux besoins du chauffage central et au fonctionnement de petites pompes et appareils de distillation. Dans le deuxieme procede on emploie des mirours pour concentrer en un point la lumiere solaire frappant une surface plus etendue; on obtient de la sorte des temperatures allant jusqu'à 1.000 degrés C. pouvant assurer le fonctionnement de generateurs à vapeur, de fourneaux à basse temperature et de cuisinieres. Dans le troisieme systeme — employé pour la recherche — on se sert de miroirs paraboliques de grandes dimensions afin de concentrer la chaleur dans un recipient qui peut être porté à la temperature de 3,500 degrés C. Ces trois procedés sont employés couramment et donnent de bons résultats.

La deuxieme methode ne prevoit pas l'utilisation de la chaleur; elle consiste à transformer la lumiere solaire directement en electricite. Malgré l'usage necessaire d'une cellule photo-electrique ultra-sensible et relativement couteuse, cette methode déjà employée avec un rendement de 11 pour cent autorise les plus grands espoirs, encore qu'elle n'ait pas depassé le stade experimental.

La troisieme methode permet de transformer directement l'energie solaire en energie chimique au moyen de reactions chimiques stimulées par la lumiere. C'est cette methode qui assure la croissance des plantes. Dans plus de 25 pays des chercheurs s'efforcent actuellement de comprendre et de reproduire ce processus naturel qui est la base même de l'agriculture et de la production des denrées alimentaires. Par ailleurs on est parvenu à decom-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Problèmes d'Histoire

A quand remonte la fondation de Huntingdon ?

Cette paroisse existe depuis cent quatre ans. Elle fut desservie par voie de mission de 1852 à 1862, date de la nomination du premier curé en titre, lequel fit l'ouverture des registres d'etat civil. L'érection canonique fut accordée en 1863 et l'érection civile se fit l'année suivante. Le territoire de cette localité qui appartient au comté de Huntingdon et au diocèse de Valleyfield, comprend une partie des cantons de Godmanchester et de Hinchibrooke. La municipalité du canton de Godmanchester reçut son incorporation le 1er juillet 1845. Quant à la ville de Huntingdon, elle obtint sa charte de ville le 17 mars 1921. Le nom de Huntingdon remonte à 1792, alors que la province fut divisée en 22 comtés désignés sous des noms anglais, à l'exception de six. La paroisse catholique porte le nom de Saint-Joseph.

Problème d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions, nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

Un art moderne

Comment la publicité s'est introduite dans nos moeurs

Un article de **Bernard CHAMPIGNEULE**, du Service d'Information français.

Nous aurions bien tort de mépriser ce phénomène récent qui est l'intrusion de la publicité dans nos moeurs. Si les lettres de noblesse sont anciennes (on en revient toujours à l'enseigne de Gersaint, le chef-d'oeuvre de Watteau) c'est depuis peu qu'elle a pris connaissance de sa force, cherché et trouvé ses formules particulières et pris ses modes d'expression originaux.

Ne discutons pas ici ses effets de dispersion, d'obsession, de violence qui, sur le plan psychologique, sont parfois redoutables. C'est son esthétique qui nous occupe. La première manifestation présentée au Musée des Arts décoratifs de Paris par l'Alliance Graphique Internationale sous le titre : Art et publicité dans le monde, nous invite à faire le bilan de l'art publicitaire sous sa forme la plus actuelle.

Par définition, cet art publicitaire est fait pour atteindre la foule et la conquérir. Et c'est en cela qu'une telle exposition est si intéressante à confronter avec cette forme d'art contemporain qui se manifeste aujourd'hui avec de plus en plus d'harmétisme, de subjectivisme, et pour tout dire, d'inintelligibilité pour le grand public. Tandis que le tableau se dérobe à la représentation réaliste et ne cherche plus à exprimer que les idées ou la petite sensation personnelle de son auteur, l'affiche doit, à l'opposé, frapper le public et lui dire en un raccourci suggestif, rapidement perçu ce qu'elle veut exprimer. Il lui faut constamment renouveler ses formules, sortir de la banalité, chanter haut et clair pour rapidement s'imposer. Ceci ne signifie d'ailleurs d'aucune façon que l'art publicitaire d'aujourd'hui répudie les moyens d'expression de l'art moderne. Bien au contraire, pour être vivant, il doit les adapter à son usage. Et sa divulgation est devenue telle qu'il ne se contente pas de suivre : il lui arrive de l'imposer.

Dix nations ont envoyé le meilleur de leur production. C'est un éblouissant feu d'artifice où jaillissent les trouvailles charmantes, les inventions vigoureuses, l'esprit, l'humour, le pathétique. Il y a des règles du jeu pour attirer l'attention de ce spectateur blasé qu'est l'homme de la rue dont l'attention est aujourd'hui captée à chaque pas. Mais dans le cadre de ce formulaire, une grande place est laissée à l'imagination de l'artiste. Il n'est que de confronter les oeuvres groupées de chaque pays pour reconnaître, parfois en sous-jacence, un style national à travers quelques signes de caractère universel. S'il y a un art international c'est beaucoup plus dans la peinture contemporaine qu'il apparait, émanant de chapelles bien closes, docile aux mêmes mots d'ordre, que de ces oeuvres-là qui doivent s'accorder à des esprits publics différents.

C'est ainsi que nous voyons chez les Anglais une tendance à la caricature attendrie, chez les Italiens un souci de procéder par constructions plastiques très nettes, tandis que chez les Japonais règne une certaine douceur qui nous apporte les réminiscences des anciennes estampes.

Un fait à noter : lorsque la peinture contemporaine se complait si volontiers dans la mélancolie et dans la laideur triste, l'art publicitaire aime la joie, celle du sujet, celle des couleurs. L'exposition est éclatante d'allégresse et de fraicheur.

La part de la France y est importante. Aussi bien, ce sont des Français qui ont imposé une nouvelle conception de l'affiche. On n'a pas oublié cet ancêtre de la publicité moderne que fut Capiello qui apporta dès la période 1905-1910 une véritable révolution en procédant non plus par description mais par une sorte de symbole vivement colôré et ardemment expressif. Cassandre, qui fit la seconde révolution publicitaire et Paul Colin, et Carlu sont encore là pour nous prouver qu'ils ont fécondé de leur talent l'affiche contemporaine.

L'art graphique français qui se manifeste surtout dans les prospectus, les dépliants, les étiquettes, etc . . . possède une élégance d'esprit classique qui lui appartient en propre. Picart-le-Doux, Lancaster, Jacno, Villemot, entre autres, présentent des exemples très convaincants de ce que peut faire l'invention de l'esprit lorsqu'il est guidé par un métier assuré et un goût inné.

Nous assistons par ailleurs, et sans presque nous en rendre compte, à un développement des nouveaux procédés techniques, notamment pour ce qui concerne la reproduction photo-mécanique, qui permet de donner à cet art de divulgation qu'est la publicité une autorité qu'elle n'avait jamais connue et qui ouvre de nouvelles perspectives aux articles.

BERNARD CHAMPIGNEULE

A travers la presse

Le droit de grève

Les employés des services publics, comme ceux des chemins de fer par exemple, ne peuvent quitter leur travail sans nuire à leurs concitoyens et paralyser toute l'économie du pays. Leur geste compromet l'activité du pays, et LE DROIT commente la chose en ces termes:

"La question des grèves dans les entreprises d'utilité publique est revenue sur le tapis . . . Le premier ministre Saint-Laurent a carrément fait connaître son opposition à toute grève qui risquerait de paralyser le système de transport ferroviaire au Canada. Le chef du gouvernement a surtout invoqué des raisons d'ordre économique. Elles gardent toute leur valeur et s'ajoutent à celles, d'ordre moral, que M. Saint-Laurent n'a pas eu le loisir d'exposer au complet. Dans une grève de cheminots (sussent-ils itinérants ou sédentaires), il n'y a pas que deux parties en cause: les employés et les employeurs. Il y a aussi ces tiers que l'on appelle les Canadiens. Et ce sont précisément ces tiers qui seraient le plus durement touchés, si durement d'ailleurs que leur vie sociale et économique pourrait en être désorganisée. Lorsque les ouvriers d'une manufacture de chaussures font la grève, ils exercent contre leur patron une pression dont celui-ci est le seul à porter le poids. Ils ne condamnent pas une nation à marcher nu-pieds. En paralysant le transport ferroviaire au Canada, les cheminots frapperaient d'abord les citoyens, non pas dans un secteur limité et secondaire de leur vie, mais dans toutes les parties du pays et dans un domaine de la plus haute importance. Une grève du rail ferait du Canada un pays anémique, exsangue, incapable de se livrer à une grande partie de ses fonctions essentielles. Le bien commun exige donc que les ouvriers lui subordonnent leur bien individuel et leur droit particulier."

Ils doivent soumettre leurs griefs à l'arbitrage et ensuite se conformer à la décision des arbitres qui seront d'une particulière compétence pour exercer avec équité et justice le grave devoir qui leur incombe.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Paris. — Presque tous les membres du conseil du comté de Londres sont à Paris pour prendre part aux fetes que la municipalité de Paris a organisées en leur honneur.

Londres. — Des informations de source diplomatique venant de Pekin et publiées à Londres, indiquent que la situation en Chine devient de plus en plus grave.

Il y a vingt-cinq ans

Budapest. — Les tribunaux de Budapest et de Szeged ont condamné 30 communistes à cinq ans de prison pour avoir mené dans les grandes villes du pays une propagande visant à enrôler les travailleurs dans des organisations communistes.

Québec — Les marguilliers de la paroisse de Saint-Coeur de Marie viennent de decider d'affecter une somme de $13,600 à la decoration interieure de leur magnifique eglise.

Gazette rimée

Le crédit

D'année en année on se dit
qu'on essayera d'être sage
et d'un trop facile crédit
on ne fera qu'un sage usage.

Mais dès que revient l'occasion
de ventes après l'inventaire,
on succombe à la tentation
d'un procédé publicitaire.

Et c'est ainsi, bon an mal an,
que pour payer cette créance
on écorche un petit bilan
sans honorer chaque échéance.

A ce jeu très vite on vieillit
et l'on devient jeune pépère
qui rêve encor hors de son lit
qu'un beau jour il sera prospère.

Le rimailleur

L'énergie solaire à notre service

(Suite de la page 4)

poser l'eau afin d'en utiliser l'hydrogène comme combustible. Cependant l'expérience la plus intéressante au point de vue pratique est sans conteste la culture de certaines algues qui ont la vertu de convertir les rayons solaires en nourriture, avec une efficacité jamais atteinte par les procédés agricoles normaux.

La France était représentée au colloque de Phoenix par le Dr Félix Trombe, directeur du laboratoire d'énergie solaire de Mont-Louis, dans les Pyrénées, où fonctionnent quatre fours solaires qui atteignent des températures de l'ordre de 3,500 degrés C., et où l'on obtient des substances chimiques telles que l'oxyde de zirconium pur.

Déja la conférence sur l'énergie nucléaire de la Nouvelle-Delhi, en 1954, avait entendu un rapport du professeur V.-A. Baum, de l'Institut de l'Energie Krjijanovsky, de Moscou, concernant une chaudière solaire qui fonctionne depuis huit ans à Tashkent, dans l'Ouzbekistan. L'Institut se propose maintenant de construire une nouvelle chaudière placée sur une tour de 40 mètres de hauteur avec une surface de chauffage de 120 mètres carrés qui recevra les rayons solaires reflétés par 20,000 mètres carrés de miroirs mobiles, dont l'inclinaison suivra automatiquement la marche du soleil. Cette centrale, la plus importante que l'on ait conçue jusqu'à présent, produira 13 tonnes de vapeur à l'heure à une température de 335 degrés C. et à une pression de 16 atmosphères. On calcule qu'elle pourra fournir 1,000 kilowatts d'électricité et 19 tonnes de glace par heure; son installation et son fonctionnement seront moins coûteux que le seul transport de combustible sur de longues distances.

INNOVATION ISRAELIENNE

Le Dr Tabor, du Laboratoire national de Physique d'Israël, présenta au Colloque de Phoenix une sorte de "piège à chaleur solaire" d'une conception extrêmement ingénieuse. L'habituelle plaque de verre à travers laquelle les rayons solaires pénètrent dans la boîte est plane et argentée à l'intérieur mais, cannelée à l'extérieur, elle forme une série de lentilles cylindriques s'emboîtant les unes dans les autres. A travers cette surface les rayons solaires entrent en fines lignes parallèles qui sont admises dans la boîte par d'étroits interstices pratiqués sur la surface argentée. Cette sorte de miroir intérieur qui empêche la lumière et la chaleur de s'échapper permet de conserver 90 pour cent des rayons solaires que l'on utilise à la production de vapeur à basse pression, ce qui jusqu'alors n'était possible qu'en concentrant la lumière sur de grandes surfaces au moyen de miroirs.

Ainsi le colloque mondial de Phoenix a révélé des expériences spectaculaires dans le domaine de l'utilisation de la lumière solaire. Il a permis en outre d'attirer l'attention sur le grand nombre de travaux entrepris avec succès dans divers pays en vue de mettre au service de l'homme de nouvelles sources d'énergie. En définitive on peut affirmer que les procédés les plus intéressants ne sont pas ceux qui pourraient concurrencer les grandes centrales électriques mais bien ceux qui permettent de donner à des pays dépourvus des combustibles classiques, une nouvelle source d'énergie à la portée de chaque foyer et de chaque exploitation agricole.

(Unesco)

Institutrices méritantes

Thetford. —Mlles Armande Vallée, titulaire de la 4e année au Couvent St-Alphonse, Flore Grégoire, titulaire de 2e année à l'école St-Georges, viennent de recevoir par l'intermédiaire de M. Raymond Tousignant, inspecteur d'écoles du district, une prime de $20 pour succès obtenu dans l'enseignement.

ST-PHILIPPE-DE-NERI

La R. Sr Marie de Gonzague, des RR. SS. du St-Coeur de Marie de notre couvent, laquelle vient d'obtenir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Amédée Duval, une gratification de $20 pour succès dans l'enseignement pour 54-55.

Elu marguillier

M. Conrad Levasseur a été élu marguillier à St-Eleuthère en remplacement de M. Joseph Tardif sortant de charge.

DES NOUVELLES sur L'ASTHME et la BRONCHITE qui réjouissent des Milliers

Des milliers d'asthmatiques ont été libérés de la crainte du manque d'air, étouffements, quintes de toux, attaques d'Asthme Bronchique et Bronchite qui sapent l'énergie et le sommeil, par MENDACO, qui aide à détacher les mucosités épaisses. Il en résulte une respiration plus facile, un sommeil plus profond. L'usage de près d'un milliard de comprimés MENDACO depuis 25 ans prouve qu'ils sont sûrs, réussissent. Obtenez MENDACO chez les pharmaciens. La condition de remboursement vous protège.

(Ann.)

MAURICE Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

VENTE de février pour le foyer

Achat spécial à un prix imbattable!

TAPIS BROADLOOM en COTON PELUCHE



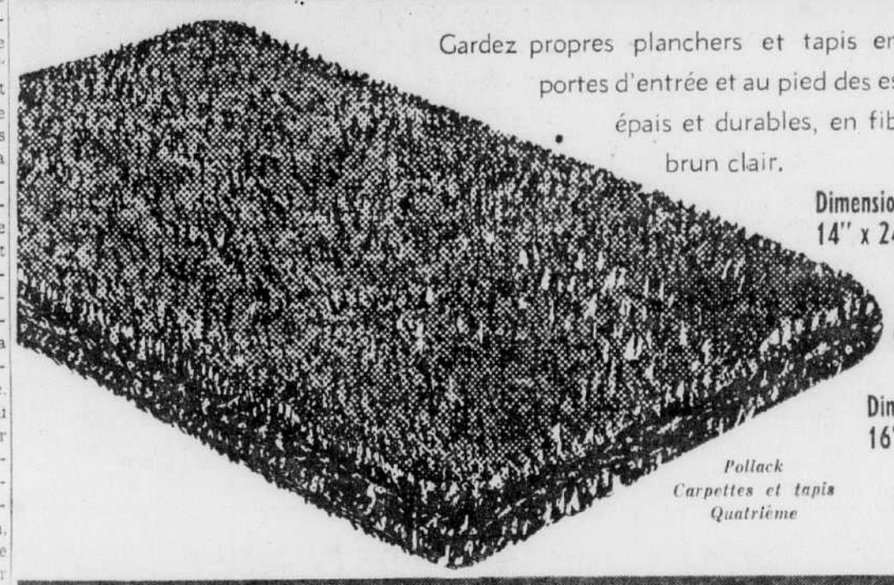
Prix spécial la vge carrée **4.99**

de 6 plis largeur 9 pieds

- **Décorez votre appartement** avec ces magnifiques tapis de coton épais vendus à la verge. Ils feront un long usage.
- **Tapis traités au latex sur l'envers.** Ce procédé leur donne plus de stabilité, de solidité et les empêche de déraper.
- **Couleurs attrayantes,** dans les tons à la mode: cannelle, beige, brun cacao, vert chasseur, gris, bleu, or, rose cendré.

Pollack — Carpettes et tapis — Quatrième

Paillassons de coco à bas prix de vente



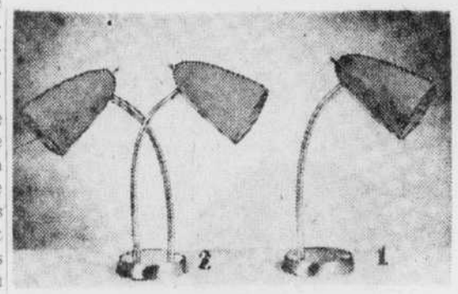
Gardez propres planchers et tapis en plaçant devant les portes d'entrée et au pied des escaliers ces paillassons épais et durables, en fibre de coco, de teinte brun clair.

Dimensions 14" x 24" **.99**

Dimensions 16" x 27" **1.19**

Pollack Carpettes et tapis Quatrième

Grande vente de lampes — au quatrième



1 — Val. rég. $7.98

5.99

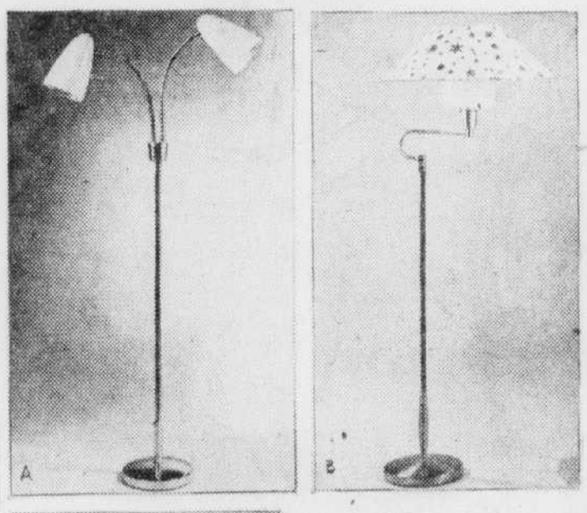
Pour la table ou le bureau, lampe en cuivre satiné, avec un pied en col-de-cygne flexible de 15". Abat-jour conique en fibre de verre.

2 — Val. rég. $12.95

9.99

Lampe double sur un seul socle. Très pratique pour éclairer 2 personnes à la fois. Les cols-de-cygne de 15" sont orientables. Abat-jour en fibre de verre.

Rose, jaune, rouge, chartreuse, beige.



Groupe de cinq lampes sur pieds

Valant rég. $18.95

13.99

Vos yeux ne seront plus fatigués si vous écrivez, lisez ou travaillez à la lumière de ces lampes conçues pour votre confort.

A—Lampe avec pied en cuivre satiné, de 60 pouces de haut. Deux cols de cygne flexibles et orientables de 15". Abat-jour coniques en fibre de verre. Rose, beige, jaune, rouge, chartreuse. 13.99

B - Lampe avec base en cuivre satiné. Le pied a 60" de haut. Une tige entièrement pivotante permet de déplacer la lumière. Abat-jour réflecteur de 24", en fibre de verre. Rose, turquoise, noir. 13.99

C - Lampe avec base en cuivre satiné de 11" de diamètre. Le pied de 62" est combiné cuivre et couleur. Bel abat-jour réflecteur de 24". Rose, turquoise, noir. 13.99

D - Lampe en cuivre, métal et bois peints, de 62". Abat-jour double, fantaisie, en fibre de verre laité au centre. Rose, noir, turquoise. 13.99

E - Lampe de 62" en cuivre et fer façonné et peint, avec un ornement en fil de cuivre dans le haut. Double abat-jour en fibre de verre, coupe de verre laité pour l'ampoule. Noir et blanc. 13.99

Pollack — Luminaires — Quatrième

Trois vedettes extra-spéciales

Draperies en barkcloth imprimé

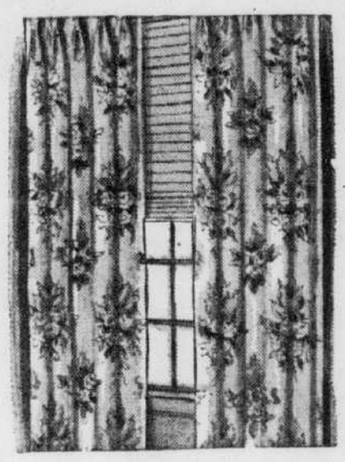
Valeur rég. $12.95 la paire

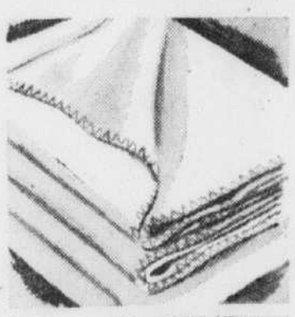
Pour la chambre, le boudoir, la salle-à-diner, belles draperies en barkcloth de bonne qualité, aux imprimés variés et décoratifs. Une véritable aubaine ! 42 x 96

9.99

Couleurs et motifs floraux assortis

Pollack — Draperies — Quatrième





Couvertures en flanellette

Valeur régulière $2.78

Pour lit double 70 x 80

chacune 1.99

Couvertures de belle qualité, malgré de légères imperfections. Elles sont en flanellette blanche duveteuse, genre édredon, avec bordure piquée. Ne manquez pas cette occasion !



Couvertures en flanellette

Valeur régulière $3.49

Pour lit double 70 x 90

chacune 2.79

Bonnes couvertures en flanellette épaisse, blanches avec de jolies rayures bleues, roses et jaunes. Bordure piquée. Légères imperfections.

Pollack — Garnitures de maison — Quatrième

Deux grands spéciaux pratiques

Housses Jumbo pour vêtements

Val. rég. $2.98

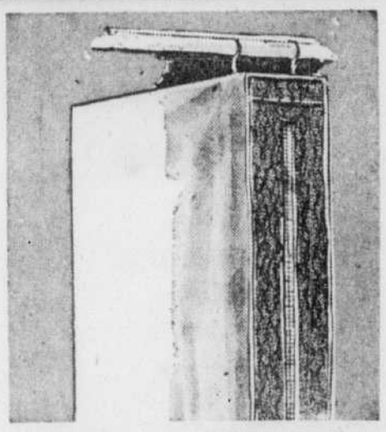
Hauteur 54" — Fermoir 36"

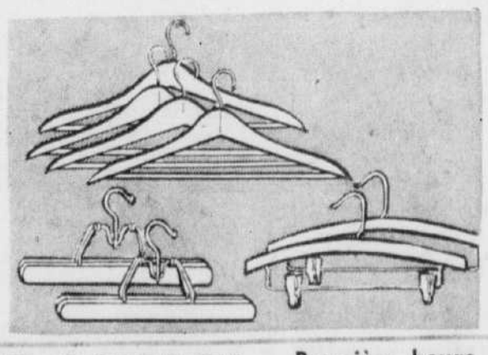
1.99

Grandes housses indispensables pour ranger les vêtements. Devant en plastique piqué avec long fermoir, côtés en plastique opaque. Cadre avec 2 crochets.

Vert, bleu, vin

Pollack — Rez-de-chaussée





Ensembles de 8 supports

Au complet

Ces supports sont en solide bois franc et comprennent: 4 supports à vêtements avec barre, 2 supports à jupes avec pinces, 2 supports à pantalons.

1.59

Pollack — Rez-de-chaussée

NOUVEAU TARIF DU TERRAIN DE STATIONNEMENT POLLACK : Première heure..... 15c
Chaque heure supplémentaire 10c

Echos mondains

Le monde officiel

Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'honorable Gaspard Fauteux, escorté de son aide de camp, le major Jean-Paul Martin, rehaussera de sa présence le bal historique organisé à l'occasion du carnaval, par les clubs sociaux de notre ville, la Chambre de Commerce, le Jeune Commerce et le Junior Board of Trade. Cette magnifique manifestation mondaine aura lieu le vendredi soir dix février, au Château Frontenac.

Son Excellence le haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande à Ottawa et madame Hislop font présentement une visite officielle dans la vieille capitale; ils sont inscrits au Château Frontenac.

Son Excellence le haut-commissaire du Royaume-Uni à Ottawa Sir Archibald Nye a reçu à déjeuner, hier, à Earnscliffe, en l'honneur du très honorable premier ministre de Grande-Bretagne et du très honorable Selwyn Lloyd, secrétaire des Affaires Etrangères du Royaume-Uni.

L'honorable L.-B. Pearson a reçu à déjeuner lundi au Café du Parlement à Ottawa, en l'honneur du très honorable premier ministre de la Grande-Bretagne, Sir Anthony Eden.

L'honorable sénatrice Cairine Wilson, d'Ottawa, est de passage dans la métropole.

RECEPTIONS

Mademoiselle Andrée Gosselin a reçu à l'heure du thé chez Kerhulu, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Renée Lacroix, qui partira prochainement pour l'Europe.

Mademoiselle Paule Massé donnera une réception de cinq à sept cet après-midi, à la résidence de ses parents M. Arthur Massé, M.P., et madame Massé, chemin Sainte-Foy.

MARIAGE

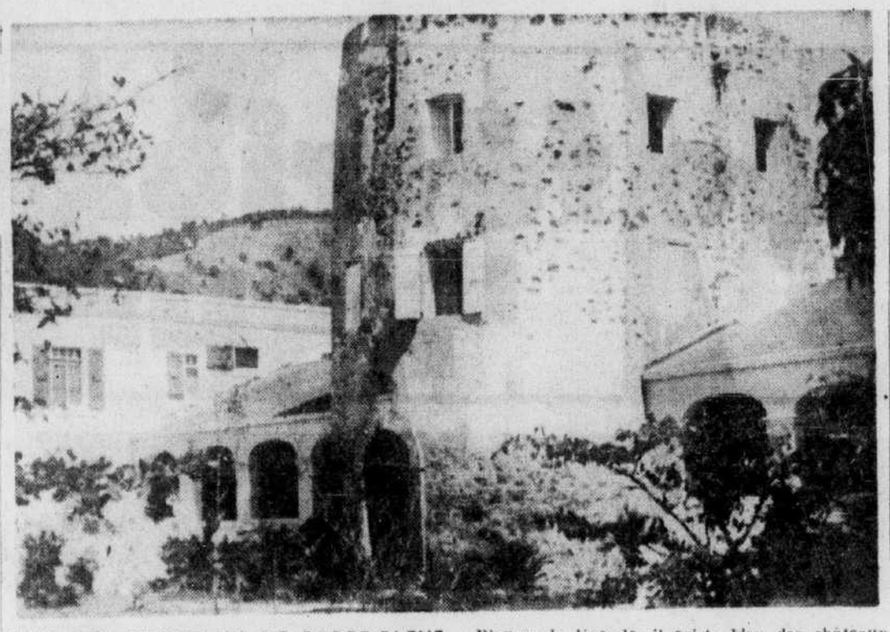
Dernièrement, dans l'intimité, à la chapelle de l'église Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, avait lieu le mariage de Me Marie-Thérèse Marcil, L.L.L., fille du notaire et de madame J.-E. Marcil, décédés, avec le docteur Louis-Marie Bourgoin, M.A.Ph., D., fils de M. et de madame Octave Bourgoin, de Mont-Joli. M. Roland Marcil, B. Ph., L. Ph., accompagnait sa soeur et M. Bourgoin était le témoin de son fils. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par M. Edouard Wooley et M. Paul Doyon touchait l'orgue. Après une réception chez M. et madame Roland Marcil, avenue Duquette, M. et Mme Bourgoin partirent pour New-York.

BIENFAISANCE

Madame Paul Lagueux, de Sillery, recevra son cercle de tricot cet après-midi à sa résidence, avenue des Gouverneurs, en faveur de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Des milliers de photographies d'événements locaux, régionaux et internationaux sont publiées chaque année dans Le Soleil.



L'UN DES CHATEAUX DE BARBE-BLEUE : D'après la légende, il existe bien des châteaux où le sinistre Barbe-Bleue aurait exercé son métier de tueur de femmes. Lorsque les voyageurs de la Liaison française ont visité Charlotte Amalie, la capitale de St-Thomas, l'une des îles de la Vierge, ils ont pu voir de près la tour où l'histoire veut que le célèbre meurtrier ait habité quelque temps. Tout près de cette tour s'élève aujourd'hui une magnifique hôtellerie qui fait face à la mer bleue des Antilles. (Photo courtoisie de Bob Mathews)

A 84 ans, M. J. Bernard est un solide bûcheron

(Suite de la dernière page)

nard avoue que la spécialité du temps se résumait au "gros lard salé" et aux fèves. Et il prend aujourd'hui sa revanche: on ne lui fait plus avaler une seule fève, fut-ce-t-elle assaisonnée du meilleur lard.

Le soir, on se couchait tôt dans les chantiers. Mais les hommes prenaient le temps de chanter La Canadienne avant de prendre leur repos. On se racontait les meilleurs incidents de la journée et, l'imagination aidant, on exagérait à plaisir les exploits.

C'est peut-être de ce temps-là que M. Bernard a conservé une habileté particulière à déjouer ses adversaires au "jeu de dames".

DES OURS AU COLLET

La période dominicale laissait un peu de loisirs à ces hommes qui trimaient dur toute la journée. L'un des passe-temps favoris consistait à tendre des pièges et capturer de petits animaux.

M. Bernard se souviendra toujours de la fois qu'il captura trois martres sur le même fil de fer. Une autre fois encore, les hommes firent la chasse à l'ours avec de longues perches dont ils talonnaient l'animal. Ces derniers étaient friands des déchets de table et rôdaient souvent autour des camps.

M. Bernard rappelle qu'il a déjà pris un ourson à un collet qu'il destinait sans doute à toute autre bête. De la pêche, il hausse les épaules. Non, jamais le doré n'a voulu dorer son hameçon. Et puis un bûcheron habitué à faire voler en éclats l'aubier du bois le plus dur n'a pas la patience facile au bout de la ligne dormante.

DES CONCOURS DE COUPE

Il y a cinquante ans, la corde de bois se vendait $2.50 sciée par billots de quatre pieds, "pleumés" et livrés à la rivière. Aujourd'hui, on paie $8 pour les billots laissés au bord de la route.

Pourtant, ces maigres revenus ne restreignaient pas l'ardeur des bûcherons. Entre eux s'établissaient des concours à qui couperait la plus forte quantité de bois et le soir venu, on était curieux de regarder le tableau d'affichage où figuraient les performances des copains.

M. Bernard connaît bien les forêts du Québec. De Mont-Louis en Gaspésie à la rivière Betsiamites, du fin fond de la Mauricie aux boisés de Restigouche, il a tout parcouru, ne demeurant parfois que six semaines au même endroit.

Il rappelle qu'il a dû parfois accomplir des marches de 50 à 60 milles pour se rendre à son lieu de travail. Les randonnées en raquettes n'étaient pas rares et non pas faites uniquement pour le sport.

Malgré cette vie rude, M. Bernard ne regrette rien. S'il avait sa vie à refaire, croit-il, il la recommencerait sans doute de la même manière. Il remercie la Providence de lui avoir procuré une santé excellente et ne croit pas trop aux vertus de la vie facile.

Aujourd'hui, l'heure du repos a sonné. Mais il se réserve encore quelques coups d'hache à donner. Histoire d'habitude, semble-t-il.

Avec la Liaison française

St-Thomas: île de la Vierge

La dernière escale inscrite sur l'itinéraire de la Liaison française, St-Thomas, une des trois îles de la Vierge dont les rives sont baignées à la fois par les eaux vertes de la mer des Caraïbes et par les vagues bleues de l'Atlantique, devait fournir aux voyageurs une dernière raison d'être éblouis. C'est que St-Thomas, qui avec St-Jean et Ste-Croix, constitue la plus large des îles d'un groupe de quarante, est située dans un décor incomparable de nature, un décor qui suinte la sérénité et la joie de vivre et fait oublier que pendant plus de quatre siècles, soit du moment de leur découverte par Christophe Colomb jusqu'à celui de leur cession définitive aux Américains par le Danemark, en 1917, les îles de la Vierge ont connu l'histoire la plus tourmentée qui soit, tenaillée tour à tour par l'appétit de conquête des Espagnols, des Français, des Hollandais et des Anglais.

Au matin du 23 janvier, les voyageurs québécois et montréalais ont donc mis pied à terre sur les rives de St-Thomas dont ils devaient quelques instants plus tard et pendant une bonne journée, découvrir la féerie de sa beauté naturelle, plus envoûtante encore que celle de ses endroits historiques, de ses vieux quartiers, de son petit village de Français et de cette hôtellerie unique au monde érigée, au coût de trois millions, au sommet de l'une de ses collines, face aux coloris fascinants de la mer.

A Charlotte Amalie, la capitale, gracieuse comme son nom, de St-Thomas, les visiteurs ont poursuivi pendant trois heures une pittoresque randonnée qui les a conduits jusqu'au Château de Barbe-bleue, qu'agite encore le souvenir du célèbre tueur de femmes et aux côtés duquel s'élève aujourd'hui un hôtel ultra-moderne. Puis ils ont observé en passant le banc historique construit à l'endroit même où l'audacieux aventurier, Sir Francis Drake, pillard de l'Amérique espagnole, épiait ses éventuelles victimes. Tout le long du parcours, ils se sont arrêtés à diverses reprises pour admirer insatiablement le panorama de rêve de l'île de St-Thomas avec son collier de petites montagnes d'origine volcanique et ses deux bracelets d'émeraude que lui composent les mers qui la baignent.

Il y eut aussi une halte intéressante à l'église catholique de Mafolie où le curé a souhaité la bienvenue aux visiteurs. Mais c'est surtout dans le petit village des Français que nous devions recevoir l'accueil le plus chaleureux qui soit : allocutions par le pasteur de la modeste paroisse, un rédemptoriste américain, par le consul des Etats-Unis à St-Thomas, et par une charmante Française, Mme Daniel, vice-consul de son pays aux Iles de la Vierge. Il y eut, il va de soi, les remerciements d'usage par le secrétaire du Conseil de Vie française, Mgr P.-E. Gosselin, par le vice-président du même groupe, Mtre Yves Bernier, de Lévis, et enfin un mot de synthèse par Son Excellence Mgr Robichaud.

Malgré la chaleur de sentiments des uns et des autres, les voyageuses ont hâte de s'évader du programme officiel pour connaître dans toute sa plénitude la frénésie du magasinage, dans cette île américaine où parfums et liqueurs surtout, en plus des bijoux, des toiles, des cachemires et du reste, cessent d'être du luxe puisqu'ils sont soustraits à la ruineuse règle des taxes d'accise. Le quartier commercial est aussi des plus pittoresques qui soient avec la série de ses boutiques multiples, dont plusieurs se devinent de chaque côté d'étroites rues tapissées de fleurs et pavées de grosses pierres usées, avec ses patios qui rappellent ceux du quartier français de la Nouvelle-Orléans, avec ses vieilles indigènes qui portent sur leurs têtes les fleurs en pots qu'elles offrent en vente.

Pas de soleil accablant à St-Thomas, mais le soleil normal de chez nous et toujours tempéré par la brise qui monte de l'océan tout proche. Vraiment, c'est une halte délicieuse que cette dernière effectuée par les voyageurs de la Liaison française avant de se mettre définitivement en route pour le retour chez eux. C'est, en effet, à six heures, que le SS. Patricia lève l'ancre pour une dernière fois en direction de New-York, son port d'attache. Il fait un crépuscule splendide, tout comme l'a été le reste de la journée. La mer, la belle mer bleue des Caraïbes, sourit mystérieusement pour cacher sans doute ses prochaines malices. Dans quelques heures ce sera l'Atlantique qui viendra à nouveau remplir d'appréhension le coeur des voyageurs qui n'ont pas le pied marin. Aussi personne ne fredonne sur les ponts bien garnis le vieux refrain connu : "Partons, la mer est belle". Seuls les musiciens font entendre les accents de "Allons, l'ancre est levée", et c'est le blanc drapeau, avec sa croix bleue, le drapeau emblématique de la Suède que le mât du SS. Patricia laisse flotter au gré capricieux de la brise.

Activités féminines

Au Couvent de Lévis

Les membres du Conseil de l'Amicale Marguerite d'Youville du Couvent de Lévis, donneront leur partie de cartes annuelle, jeudi le 16 février, 1956, à 7½ hres p.m. au Couvent. Toutes les amicalistes et les anciennes élèves sont cordialement invitées.

Elus directeurs de la Ligue de St-Fidèle

Récemment, la Ligue des citoyens de la paroisse de St-Fidèle s'est réunie pour élire un nouveau bureau de direction. M. Odilas Arseneau a été élu président; M. Lionel Prégeant, vice-président; L.-A. Racine, secrétaire-trésorier; MM. Louis-Philippe Poudrier, Joseph Jacob, Armand Bédard, Napoléon Langlois, Lucien Laberge, H. Demers, ont été élus directeurs.

Tous les élus ont promis de se mettre résolument à la tâche pour défendre les intérêts de la ligue.

Soirée Lacordaire tenue à Beauport

Beauport, (DNC) Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Beauport ont élu les directeurs de l'exécutif de leur mouvement respectif pour la présente année.

Cercle Lacordaire : Président, M. Paul Bélanger; vice-président, M. Hector Couturier; secrétaire, M. Marcel Racine. Directeurs : MM. Emmanuel et Alexandre Giroux.

Cercle Sainte-Jeanne d'Arc : Présidente, Mme Paul Bélanger; vice-présidente, Mme Alexandre Giroux; secrétaire, Mme Marcel Racine. Directrices : Mme Emmanuel Giroux, Mme Gilbert Drouin, Mlle F. Clouston.

La réunion annuelle se tenait dimanche, le 5 février, au Centre des Loisirs, sous la présidence d'honneur de Mgr le curé J.-E. Lemieux, P.D.

Des diplômes d'honneur ont été remis, le même soir, à quatre récipiendaires qui comptent quinze années dans le cercle : MM. les abbés Dominique Roy et G.-H. Marois, MM. Louis-Ph. Tremblay et Marcel Racine.

M. Aurélien Hébert fut admis le même jour membre. C'est la seule initiation de la soirée. M. Paul-Emile Bélanger recevait la décoration d'un an.

Mgr le curé et M. l'abbé Louis Marois, aumônier diocésain, adressèrent la parole.

M. l'abbé Dominique Roy, aumônier local, dit le mot de la fin. Des films furent présentés : "L'homme aux oiseaux" et "Terre-Neuve".

Le président, M. Paul Bélanger, agissait comme maître de cérémonie. Une réception termina la soirée. Parmi les invités on remarquait plusieurs représentants des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc des municipalités environnantes et de Québec, notamment M. Lucien Lortie, section de St-Roch; M. Marcel Lapointe, vice-président du comité diocésain, et M. Eugène Parent.

Seul le journal peut vous apporter l'histoire complète aussitôt que votre curiosité est éveillée, rapidement sans retard.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Spécial pour les Mains Gercées !

DEUX FOIS autant de NOXZEMA POUR VOTRE ARGENT



Les mains rudes et sèches deviennent plus douces et plus jolies dès que vous appliquez Noxzema. Cette crème aide la cicatrisation et embellit.



Mains et visage irrités. Les enfants qui jouent dans la neige et au vent, ont besoin de Noxzema pour aider à cicatriser la peau gercée et irritée.



Lèvres gercées. Papa appréciera le soulagement que donne la crème Noxzema médicamentée aux lèvres sèches et gercées — et à la peau irritée par le vent.

Pot géant de 10 oz. seulement $1.25 — Offre pour une période limitée — Fabriquée au Canada



Brûlures par le vent. Partout au Canada, les gens comptent sur Noxzema. Cette crème est médicamentée pour soulager la peau irritée par le froid et le vent. Elle conserve la peau douce, lisse et confortable. Non-graisseuse, elle ne tache pas !

Offre pour un temps limité

Faites vos provisions. Obtenez le pot géant de Noxzema pour $1.25 seulement, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques et de cosmétiques.

Demain après-midi de 4h. à 6h.30 — à la porte ST-JEAN

THÉ-SPECTACLE

(SPECTACLE à 5h.30) avec L'IDOLE DE LA TELEVISION ★ FLORIAN



ZaBach

LA REINE DU CARNAVAL

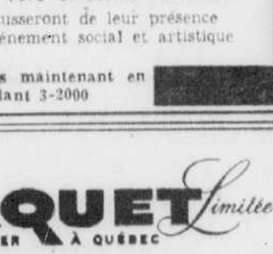
Gisèle 1ère et ses 6 Princesses rehausseront de leur présence cet événement social et artistique

Réservez dès maintenant en signalant 3-2000

La Compagnie PAQUET Limitée — PREMIER À QUÉBEC

NOUVEAU ! Dorothy Gray

CRÈME HORMONALE POUR LES MAINS



OFFRE INTRODUCTOIRE SPÉCIALE

JARRE DE 4 ON. RÉG. $2.50

$1.50 temps limité seulement

Des mains ridées révèlent les années. Pour que les *vôtres* soient jeunes, douces et souples, utilisez la Crème hormonale pour les mains. De riches émollients, débordants d'hormones, lubrifient — *protègent* des gerçures et de la sécheresse. Cette crème disparaît *complètement*, ne dépose ni matière grasse ni collante. Exquise à utiliser — rend sur-le-champ les mains *plus* blanches, *plus* douces!

Cosmétiques — Rez-de-chaussée

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Reitman's CRÉE LA MANCHETTE DE LA MODE — 77 MAGASINS POUR SERVIR LES CANADIENNES

enfin c'est le printemps...



A. Fin broadcloth irrétrécissable, entièrement lavable. Collet baleiné flexible. Blanc, turquoise, noir, rose. Tailles 12 à 18.

B. Notre blouse deux-dans-un entièrement lavable. Veste cachemire de coton en turquoise, corail, maïs, enthracite, combinée avec acétate et coton blanc-sur-blanc. Collet baleiné. Tailles 12 - 18

C. Fin broadcloth irrétrécissable entièrement lavable. Garnie boutons. Blanc, turquoise, rose, orchidée. Tailles 12-18.

D. Acétate et coton d'un modèle ciselé en blanc, rose, bleu. Lavable et durable. Tailles 12 à 20.

Ayez l'air printanier . . . Voyez la collection complète de blouses d'influence italienne de Reitman . . . Coupe impeccable et tissus printaniers . . . à prix minimes !

2.88

Reitman's

HEURES D'OUVERTURE

9 am à 5.45 pm. Ouvert vendredi jusqu'à 9.30 pm

Ouvert toute la journée samedi

513 St-Joseph est — Téléphone 3-2653 — 242 St-Jean — Téléphone 2-8847

M. Lapalme souligne un déficit de $21,302,288

(Suite de la 1ère page)

M. Lapalme ajoute que c'est sans doute à cause de ces préoccupations financières du ministre que celui-ci ne rend pas compte, dans son discours, de son administration financière de 1954-55.

"Le ministre, dit le chef de l'opposition, n'a pas daigné donner une seule explication sur l'usage que son gouvernement avait fait des deniers publics au cours de cet exercice, il n'a pas tenté d'expliquer ses écarts budgétaires, et il est resté silencieux en face du déficit de $21 millions de dollars enregistré au cours de ce même exercice financier."

M. Lapalme constate que lors de la publication des résultats de l'exercice 1954-55 dans la Gazette officielle de Québec, le 27 août 1955, le ministre a gardé un silence prudent, croyant que la seule publication de ces chiffres allait suffisamment éclairer l'opinion publique.

Le chef de l'opposition annonce ensuite qu'il procédera comme ceci dans l'examen des finances du gouvernement :

1o—l'exercice financier terminé le 31 mars 1955;

2o—l'exercice financier commencé le 1er avril 1955 qui se terminera le 31 mars de cette année;

3o—prévisions budgétaires pour l'exercice financier qui commencera le 1er avril de cette année et se terminera le 31 mars 1957.

EXERCICE FINANCIER 1954-55

M. Lapalme rappelle en premier lieu les prévisions du ministre des Finances pour 1954-55 : les revenus devaient être de $322,955,400 et les dépenses totales de $321,246,660, laissant un surplus de $1,708,740.

Cette somme de $321,246,660 au chapitre des dépenses fut autorisée par les députés. Au point de vue pratique, que valait cette autorisation ? demande M. Lapalme. Pour répondre à cette question, il suffit de rappeler les résultats définitifs de cette même année 1954-55.

M. Lapalme cite les chiffres définitifs du gouvernement : revenus ordinaires, $335,076,455; dépenses, $356,378,744.18, soit un déficit de $21,302,288.51. C'est $80,000,000 dépensés au delà du budget voté.

Le chef de l'opposition déclare qu'en ouvrant les comptes publics on s'aperçoit que pour la dixième fois en dix ans le ministre des Finances a été incapable de faire concorder ses prévisions budgétaires avec la réalité.

LA REALITE

M. Lapalme dit que les comptes publics révèlent que les revenus ordinaires pour 1954-55 se sont élevés en réalité à $335,076,455, soit $12,121,055.67 de plus que les prévisions du ministre. Ce qui est plus grave, c'est que le gouvernement avoue avoir dépensé $356,378,744.18 alors que les députés ne l'avaient autorisé à dépenser que $321,246,660. Le gouvernement a donc dépensé $35,132,084.18 de plus, sans autorisation. Il ressort donc que le surplus global de $1,708,740 prévu par le ministre a été englouti sous l'avalanche des dépenses du gouvernement, ce qui a entraîné pour 1954-55 un nouveau déficit de $21,302,288.51.

M. Lapalme ajoute que le ministre peut être excusable, jusqu'à un certain point, de se tromper dans ses prévisions sur la rentrée des fonds, mais il l'est moins quand il s'agit des dépenses. Les revenus peuvent être accrus par le produit de quelques grosses successions, mais le gouvernement est le maître des dépenses. Si elles dépassent les prévisions, c'est qu'il l'a voulu et autorisé.

"Ces écarts, dit le chef de l'opposition, sont la règle depuis 1944. Chaque année, avec une constance remarquable, comme disait M. Marler, le ministre a toujours annoncé un équilibre budgétaire annuel, mais, avec une constance non moins remarquable, la réalité a toujours dépassé la fiction, en l'occurence les prévisions du ministre. Il est inadmissible qu'un gouvernement se permette des écarts de $30 à $35 millions de dollars au delà des autorisations législatives. Cela devient purement et simplement de l'illégalité et du mépris pour le parlementarisme".

REVENUS PLUS CONSIDERABLES

M. Lapalme rappelle qu'en plus des revenus ordinaires les départements reçoivent des sommes importantes qu'ils dépensent sans les verser au fonds consolidé du revenu. Pour 1954-55, ces revenus additionnels ont atteint $45,419,300.48 : contributions du fédéral, $22,663,000 : contributions des municipalités et corporations scolaires, $11,000,000; contributions de sources privées, patients, indigents, $6,000,000. Il faut donc ajouter de $45,419,300.67 aux revenus ordinaires de $335,076,455.67, ce qui porte à $380,495,756.15 la somme globale que le gouvernement a reçue en 1954-55. Les départements ont directement dépensé ces $45 millions, ce qui signifie qu'il faut l'ajouter à la dépense globale de $356,378,744.81, portant le total à $401,798,044.66. Or l'Assemblée Législative n'avait autorisé que $321 millions, d'où un écart de $80 millions de dollars. C'est une manoeuvre irrégulière, et en soustrayant la dépense de $401,798,044.66 des revenus $380,495,756.15 on arrive à un déficit de $21,302,288.51. C'est donc un demi milliard que la province dépense chaque année et c'est sur le contribuable que repose cette dépense formidable. Et il y a lieu de croire que le montant total de la dépense dépasse cette somme parce que les dépenses en immobilisations s'établiront à $64,596,000.

M. Lapalme accuse à ce sujet le gouvernement de n'avoir rapporté que $57,937,154.78 pour ses dépenses en immobilisations alors que le total, calculé par les employés du ministère des Finances atteignait $64,596,000. Etait-ce pour rapporter un déficit de $21 millions au lieu de $27 millions.

LES ECARTS BUDGETAIRES

M. Lapalme dit, à ce sujet, que ces écarts sont trop considérables pour qu'on les passe sous silence. Le gouvernement affiche de plus en plus son mépris absolu des droits du Parlement. Pendant que l'on se plaît à invoquer le souvenir des luttes soutenues par nos ancêtres pour obtenir le contrôle des subsides, le gouvernement s'emploie à battre dangereusement en brèche ce même droit du Parlement. "C'est un phénomène plutôt étrange de voir comment les pseudo-défenseur de l'autonomie violent outrageusement, dans leur propre sphère, le droit le plus élémentaire des députés de contrôler les subsides.

Résumant sa pensée, le chef de l'opposition rappelle qu'en dix ans le gouvernement actuel a dépensé, en excédent des budgets votés, une somme de $363,223,370. "Dans tous les milieux sérieux, dit le chef de l'opposition, on s'inquiète à juste titre de cette attitude illégale du gouvernement. Le ministre et la députation ont totalement perdu le contrôle du budget et de la dépense.

ECARTS DANS LES REVENUS

M. Lapalme cite les chiffres prévus chaque année par le ministre des Finances pour les revenus de la province. De 1945 à 1955, en dix ans, ces prévisions ont été dépassées de $255,532,199. C'est le grand écart, tout comme pour les dépenses.

A l'appui, M. Lapalme cite les chiffres des surplus annoncés par le ministre des Finances et invariablement transformés en déficits. De 1948 à 1954, le ministre des Finances a prévu des surplus de $5,571,139 mais les comptes publics ont démontré qu'il s'agissait plutôt d'un déficit global de $112,043,217.98. En dix ans, du 1er avril 1945 au 31 mars 1955, le gouvernement actuel a dépensé illégalement, en dehors des budgets votés, la somme énorme de $363,223,370., soit une moyenne de $36,000,000 par année. Et pendant ces dix ans, le peuple du Québec payait au gouvernement des taxes au total de 2 milliards et demi. Malgré cela, le gouvernement n'a réalisé que six légers surplus au total de $22,462,431 contre quatre déficits de $112,043,217.

LES BONS DU TRESOR

M. Lapalme déclare que le gouvernement s'emploie à jeter un voile sur la façon dont il s'y prend pour faire ses opérations financières. Le chef de l'opposition dit que l'an dernier, à la fin de l'année fiscale, le ministre des Finances s'est vanté de terminer ses opérations sans bons du trésor qui sont des emprunts temporaires aux banques. Or, quelques semaines auparavant, le ministre avait révélé que le gouvernement devait $60,500,000 aux banques.

"Depuis cette époque, dit-il, les comptes publics nous ont appris que le gouvernement avait contracté au cours de l'année des emprunts temporaires pour une somme de $118,500,000 dont $106,500,000 aux banques et $12,000,000 à l'Hydro-Québec. C'est plus que le double de l'année précédente et les contribuables ont dû payer $690,780.26 en intérêts sur ces emprunts temporaires.

FINANCE A MEME L'HYDRO

Le 10 janvier 1956, ajoute M. Lapalme, le gouvernement me répondait qu'au 15 mars 1955, quinze jours avant la fermeture des livres, il devait aux banques, en bons du trésor, $43,000,000. Seize jours plus tard ce montant avait été remboursé. De quelle façon ?

Les comptes publics révèlent une partie de l'histoire. Six jours avant la fermeture des livres, le gouvernement a pris dans la caisse de l'Hydro-Québec une somme de $25,000,000. La balance de $18,000,000 a été prise à même les revenus anticipés encaissés au cours du mois de mars, licences d'automobiles, impôt sur le revenu, etc. C'est comme si un ministre prenait dans la caisse de l'un de ses collègues ce qu'il lui faut pour balancer ses livres.

Le chef de l'opposition dit que cette opération n'est qu'une partie du tableau. L'Hydro-Québec, n'ayant pas alors d'argent disponible, avait emprunté, le 1er mars 1955, avec la garantie du gouvernement, une somme de $40,000,000 à 3½%, pour 20 ans. "A l'instant où l'Hydro-Québec entra en possession de cette somme de $40 millions, le gouvernement s'empara de $25,000,000 pour combler ses découverts aux banques. Pour rembourser l'Hydro, le gouvernement flottait, en avril, un emprunt de $23,250,000 pour six ans. Le 3 juin il empruntait une autre somme de $37,750,000 pour 18 ans. Ces deux emprunts, au total de $61 millions, ont coûté aux citoyens $1,081,000, puisque la province n'a retiré que $59,918,200 dont $25 millions fut versé à l'Hydro et le résidu au paiement de cinq autres emprunts échus du 15 juin au 15 septembre.

M. Lapalme dit que l'Hydro sert souvent de bouée de sauvetage au gouvernement, cependant que sa dette obligatoire passait de $92 millions en 1944 à $379 millions au 31 décembre 1955. Pendant le même temps, ses frais d'opération montaient de $11,808,905 en 1944 à $42,353,561 en 1954.

Le chef de l'opposition nie ensuite une déclaration du premier ministre, le 22 avril 1955, relativement à l'emprunt de $23,250,000 à 2½%. M. Duplessis disait alors que cette opération financière apportait une économie de $1,136,000. Mais en tenant compte de l'intérêt à 3¼ sur trois emprunts rachetés avant échéance et de l'intérêt sur les trois autres emprunts, on arrive à une économie totale de $740,500 dont il faut déduire la somme de $492,900 reçue en moins. C'est donc une économie de $247,600 au lieu du $1,136,000 annoncé par M. Duplessis. C'est une légère différence de $888,400 qui prouve qu'on ne peut pas accepter les chiffres du gouvernement sans les scruter à fond. M. Lapalme ajoute qu'il importe de démasquer cette fausse propagande qui ne correspond pas aux faits.

Le chef de l'opposition croit que le gouvernement devrait employer les fonds de l'Hydro-Québec à alléger le fardeau des contribuables de Montréal au lieu de les faire servir à combler les déficits de son administration. C'est ce qui explique l'augmentation des taux de l'électricité dans la métropole.

ESPECES EN CAISSE ET BANQUE

M. Lapalme dit que si le gouvernement n'avait pas encaissé par anticipation $25,287,415. au lieu d'une encaisse de $13,152,588. il aurait été obligé d'annoncer un découvert de $12,000,000. et s'il n'avait pas pris $25 millions dans la caisse de l'Hydro-Québec son découvert aurait été de $37,134,826.92. Puis le chef de l'opposition parle des comptes à percevoir et à payer. A la fin de l'exercice financier, le gouvernement devait $20,356,837.24, ce qui démontre, dit-il, une mauvaise administration et une mauvaise situation financière.

LES TAXES, SOURCE DE REVENUS

M. Lapalme affirme que les contribuables sont pressurés plus que jamais par les taxes. L'accroissement des revenus provient de l'impôt provincial sur le revenu, d'une augmentation de $3 millions dans la taxe sur la gazoline, d'une augmentation de $2,355,526, dans la taxe de vente, d'une augmentation de $4 millions dans la taxe sur les successions, d'une hausse de $2,145,717 dans les revenus des licences des automobiles, etc. Le revenu du fonds d'éducation a atteint $28,729,266.

Le chef de l'opposition note qu'il y a augmentation des revenus des taxes qui pesent directement sur le peuple. Par contre, il y a diminution de $420,070.10 dans la taxe sur le capital des corporations et diminution de $351,444.34 dans la taxe sur les profits des corporations. Ce sont là, dit-il, deux diminutions surprenantes. A quoi sont elles dues ? Ou bien les bureaux-chefs des compagnies s'en vont dans d'autres provinces ou le gouvernement a accordé des diminutions de taxes aux compagnies, au détriment du petit contribuable qui voit sans cesse augmenter son fardeau. Ces diminutions indiquent que le climat économique de la province est en voie de se détériorer.

LE MINISTERE DES MINES

M. Lapalme étudie ensuite la situation des ressources naturelles. Il déclare qu'elle n'est pas brillante, notamment au ministère des Mines où les revenus ont di-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

DES MICROBES AUX REINS

peuvent vous tenir en alerte!

Etes-vous ennuyé et inquiet par de trop fréquentes mictions durant le jour et la nuit? Ce symptôme aussi bien que le brûlement du passage, le mal de dos, des urines brouillées, que pression sur la vessie et des douleurs rhumatismales peuvent être causées, par des irritations des reins ou de la vessie. Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX agit ordinairement immédiatement et vous aide de trois façons. 1—Aide la nature à se débarrasser de certains microbes non spécifiques dans les conditions acides. 2—Soulage les douleurs rhumatismales, les sensations de piquement causées par les refroidissements. 3—En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, aide à réduire les fréquentes mictions durant le jour ou la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis.

(Ann.)

Nez Bouché? Gorge Enrouée?



Pastilles contre la toux **AU MENTHOL SMITH BROTHERS**



La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

ELLE SE TERMINE SAMEDI
notre VENTE de
COMPLETS sur MESURES
2e PANTALON GRATUIT



AUCUNE COMMANDE POSTALE S.V.P.
Rez-de-chaussée

39.75
VESTON et 2 PANTALONS

Messieurs, cette vente se termine samedi. Hâtez-vous, profitez de cette superbe aubaine ! Paquet vous offre toujours les meilleurs valeurs avec garantie de satisfaction. Nous avons le complet qui vous siéra à merveille. Tous nos tissus sont des nouveautés.

aussi 50% sur un lot de COMPLETS
Echantillons de première qualité. Coupe impeccable.

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Madame L.-J.-A. Amyot est de retour d'un bref séjour à Montréal, au Ritz Carlton.

Le docteur et madame R.-J. Cournoyer, de Spencer, Mass., actuellement à Québec, sont inscrits au Château Frontenac.

Mademoiselle Jeannette Brouillet, de Montréal de passage à Québec en fin de semaine, était inscrite à l'hôtel Clarendon.

Madame Henri Marchand fait présentement un séjour dans la métropole chez sa soeur, madame E.-P. Marchand.

M. et madame J. Martin sont partis récemment pour un voyage de trois mois outre-mer, au cours duquel ils visiteront l'Angleterre et autres pays d'Europe.

Madame Cyrille Rousseau, de Sainte-Foy, partira ces jours-ci pour la Floride, Cuba et le Mexique, où elle séjournera pendant quelques semaines.

Mademoiselle Jeanne Daigle, de Saint-Hyacinthe, était de passage dans la vieille capitale en fin de semaine.

M. et madame Barthélémy Rodrigue, de Québec, partiront samedi le onze février pour un voyage de quelques semaines, au cours duquel ils visiteront la Floride, Cuba et le Mexique.

Madame Georges Perron, de Garthby, a passé quelques jours en ville, l'invitée de mademoiselle Eugénie Dionne.

M. et madame Arthur Sissons sont retournés à Shawinigan Falls, après avoir passé quelques jours à Québec.

Mesdemoiselles Pierrette et Suzanne Bureau ont quitté Québec ces jours derniers, en route pour Miami, Floride, où elles rejoindront leur soeur, mademoiselle Thérèse Bureau.

M. Emile Girard, de Winnipeg, passe quelques semaines dans la vieille capitale.

Madame Donat Tardif et mademoiselle Anita Tardif, de Lévis, partiront, samedi prochain, pour un voyage de quelques semaines en Floride, Cuba et au Mexique.

M. et madame Gérard Thibodeau de St-Georges de Beauce, ont fait un bref séjour à Sherbrooke avant de partir pour la Floride, Cuba et la Jamaïque.

Holt Renfrew nous révèle la nouvelle élégance printanière



Le Printemps a fait son entrée officielle, hier, au Palais Montcalm, d'une façon majestueuse. Le Chapitre Courcelette de l'I.O.D.E. auxiliaire du Royal 22e régiment avait organisé, en collaboration avec Holt-Renfrew, une très belle revue de modes printanières. Sa Majesté le Printemps était accompagnée de tout un cortège de riches fourrures et manteaux, de costumes et de robes éblouissantes.

Chaque année, l'élégante se demande ce que Dame Mode lui apportera de nouveau. Car il va de soi que les tendances changent et que les couturiers se font un malin plaisir d'offrire à leur belle clientèle des modèles inédits réalisés dans des tissus nouveaux et variés.

Holt-Renfrew a donc inclus dans son défilé de riches manteaux, d'élegants costumes, des robes pimpantes et des fourrures d'un lustre extraordinaire. Le tout couronne de jolis chapeaux signés Andrée Haute Mode.

Visiblement, le vaste univers de la mode subit, cette année, une très forte influence qui lui vient des pays d'Orient. Celle-ci se fait particulièrement sentir dans la façon de tailler les cols ou de couper la jupe sur les côtés. Mais il n'y a pas que ces pays qui laissent leurs traces. L'Italie, la France avec leurs noms célèbres nous impressionnent. Et comment aussi ne pas être frappé par ce burnous saharien que l'un des mannequins a porté avec autant d'aisance qu'une habituée du désert...

Les manteaux de tweed et de cashmere seront à l'honneur tantôt avec de petits cols de fourrures tantôt ornés de fantaisie sur le col ou d'une lavallière. Leurs lignes sont à peu près classiques et ne sortent pas tellement des normes habituels.

Quant aux costumes Holt-Renfrew les présente dans plusieurs tons et dans de nombreux modèles. Mais il nous a semblé — la même chose d'ailleurs pour la robe — que les jupes ont une très forte tendance vers l'étroitesse et la simplicité. Mais, pour faciliter la marche et assurer le confort, on les pourvoit toujours, dans ces cas, de petaits plis couchés ou pressés. L'effet n'y perd rien au contraire et la grâce non plus.

Que de jolies robes nous sont apparues et que de tons chatoyants! C'est à ce demander quel est le plus joli, du vert réséda ou du bleu acier. Avec le gris, le brun et ses dérivés nous avons vraiment une gamme impressionnante qui sait mettre en valeur la silhouette féminine. Le bleu marin conserve encore cette année sa royauté jamais renversé et il s'éclaire de collets blancs ou de boutons fantaisie placés souvent à la taille:

Les détails, ces petits riens sans lesquels souvent une toilette ne serait pas complète, ont reçu le sceau des couturiers qui prônent boucles, boutons, écharpes, petites mantes comme compagnons des ensembles printaniers.

Même si le printemps apporte journées plus clémentes, la fourrure n'abdique pas ses droits et une cape de vison naturel ou saphir sera toujours la plus belle parure pour une fille d'Eve. Quant au manteau de vison ou de loutre ils sont toujours à la hauteur du plus exigeant du goût féminin.

Les chapeaux d'Andrée Haute Mode ont été dignes de l'admiration qu'ils ont suscitée. Pill-box, tambourins, pagodes (la mode orientale encore), bérêts, plateaux aux dimensions respectables sont offerts en paille, en tricot ou en dentelle. Leurs couleurs et leurs motifs dénotent beaucoup de goût et complètement toutes les ensembles d'une façon on ne peut plus harmonieuse.

Le ténor québécois bien connu Pierre Boutet était l'artiste invité. Il interpréta avec beaucoup de brio quelques pièces de son répertoire. Il fut accompagné des musiciens de la fanfare du Royal 22e régiment sous la direction du capt Edwin Bélanger.

A l'issue de cette représentation de modes qui se termina sur le cortège nuptiale, mariée toute rose et demoiselle d'honneur toute blanche, dernier caprice de la mode, il y eut un tirage qui fut présidé par Mme Armand Ross, présidente du Chapitre Courcelette. Une cape de vison sauvage, don de la maison Holt Renfrew fut gagné par Mme Marcel Villeneuve et un joli "bibi" printanier offert par André Haute Mode fut remis à Mme R. Lafortune.

Madame Françoise LaRochelle-Roy a fait les commentaires de cette magnifique revue de modes qui fut une belle manifestation du goût et de l'élégance. Printemps, fleurs et jolies femmes sont vraiment synonymes...

M. Duval

L'incendie tragique de Cap-Rouge aurait été allumé par l'explosion d'un poêle à l'huile; enquête

(Suite de la page 3)

sort qu'ont connu ses deux fils aînés et toute visite lui est interdite.

L'enquête du coroner sur cette tragédie a été ouverte, hier après-midi, à la morgue Sylvio Marceau, à Québec, sous la présidence du Dr J.-E. Raymond, coroner du comté de Québec, aux fins d'identification seulement. Elle fut ensuite ajournée "sine die" pour permettre au détective J.-Ernest Pelletier de poursuivre ses recherches et d'interroge Mme Hamelin lorsqu'elle sera assez bien pour être entendue. Une des soeurs de Mme Hamelin, Mme Roger Bernier, de la rue Ste-Thérèse, à Québec, était présente à l'enquête.

Les témoignages entendus à l'enquête, hier après-midi, ont été ceux du Dr Georges Foy, qui a constaté la mort des deux victimes sur les dalles mêmes de la morgue et de M. Léo Beaulieu, chez qui Mme Hamelin et ses trois enfants ont été transportés au début de l'incendie. La maison de M. Beaulieu est voisine de celle qu'habitait la famille Hamelin.

M. Léo Beaulieu a identifié les corps de Claude et Jean-Marc Hamelin en disant qu'il connaissait bien les deux jeunes frères et il a rappelé que ces derniers lui apportaient souvent "Le Soleil" alors qu'ils aidaient aux jeunes Dumas à faire leur livraison. M. Beaulieu a aussi mentionné qu'il venait à peine de se coucher lorsqu'il entendit frapper à la porte et aperçut Mlle Colette Lafrance qui transportait un enfant affreusement brûlé dans ses bras. Quelques instants plus tard, Mlle Lafrance revint avec Mme Hamelin et les deux xautres enfants. Comme les lignes téléphoniques étaient rompues, M. Beaulieu se rendit lui-même à la résidence du Dr J.-M. Bélanger, à Ste-Foy, et amena le médecin auprès des victimes. Dès son arrivée, le Dr Bélanger ordonna le transport de Mme Hamelin et des trois enfants à l'hpital St-Sacrement.

Les jurés à l'enquête du coroner sont MM. Samuel Giroux, David Maheux, Jules Laferrière, Robert Crépin, Alfred Laferrière et Gabriel Garneau.

La canalisation serait grandement profitable à la ville de Québec

(Suite de la dernière page)

bec et Montréal et à proximité des marchés d'Europe. A tout événement, ce sera sûrement dans la vallée du St-Laurent et les deux grandes villes en tireront sûrement profit.

Un autre facteur qui entre en ligne de compte, c'est celui de nos forêts. Ces dernières sont une des plus grandes ressources du monde, particulièrement dans la province de Québec où l'on produit plus de la moitié du papier à journal. Cette grande et indispensable industrie de la forêt est considérée comme l'une des plus importantes entreprises industrielles du monde. Le conférencier est confiant que l'industrie du bois ira sans cesse grandissante et les régions de Québec et de Montréal en bénéficieront. Il ne faudrait pas oublier non plus que l'industrie forestière suscitera de nouvelles découvertes qui augmenteront la demande du bois de par le monde, surtout là où le standard de vie s'améliore davantage.

Le troisième facteur qui assurera la prospérité à la région et à la province de Québec, avec la canalisation du St-Laurent, c'est celui de nos immenses pouvoirs hydrauliques. Le charbon, l'huile, le gaz naturel et le pouvoir électrique sont le "Big Four" dans l'économie moderne de l'énergie. Les trois premiers sont pourtant des ressources qui peuvent s'épuiser. Tel n'est pas le cas des pouvoirs hydrauliques, qui permettent même de produire à meilleur marché dans bien des domaines. M. Mooney passe rapidement sur le rôle joué à date dans notre province, par cette énergie infatigable des pouvoirs d'eau qui ont permis les réalisations de l'Aluminum Co à Arvida, pour ne mentionner qu'une de nos importantes industries favorisées par ce facteur d'importance. Et ces forces hydrauliques sont loin d'être utilisées à leur pleine capacité. C'est ce qui fait dire à des experts que la vallée du St-Laurent, grâce à ces pouvoirs d'eau, peut sûrement et facilement devenir l'une des plus grandes régions industrielles du monde entier. Et la canalisation du St-Laurent contribuera à réaliser ce voeu.

MADAME

Poils superflus enlevés pour toujours par ELECTROLYSE, qui est la dissolution chimique, causée par un courant électrique une fois la papille (racine) détruite le poil ne peut jamais repousser, et il ne reste aucune marque. L'ELECTROLYSE est approuvé par la profession médicale. (Garantis par écrit.) Pour plus d'informations. Venez, écrivez ou téléphonez.

M. PAUL DUVAL

BUREAU
197 St-Jean, ch. 13 Tél.: 5-6244

Prenez avantage des

PLANS BUDGÉTAIRES BIRKS

16 de la Fabrique — Place de l'Hôtel de Ville

COMPTES COURANTS MENSUELS
OU
10% COMPTANT ET BALANCE
EN 10 VERSEMENTS MENSUELS



UN NOUVEAU DÉSODORISANT ANTISEPTIQUE

qui supprime la transpiration pour une durée de 1 à 3 jours

Des expériences cliniques ont démontré que le nouvel ARRID à base de "Perstop" est 1½ fois plus efficace que les autres désodorisants de marque connue. Grâce à ses propriétés antiseptiques, ARRID élimine transpiration et odeurs.

1. Il supprime radicalement la transpiration et les odeurs.
2. Il n'irrite pas une peau normale.
3. Il protège les vêtements contre les taches et odeurs.
4. Il ne laisse aucune trace. Il ne seche pas.
5. Il est facile à employer (on le frotte simplement sur la peau).

Arrid est le désodorisant le plus utilisé au Canada

ARRID 53¢

NE PRENEZ PAS DE RISQUES! SOYEZ SÛRE DE VOUS AVEC ARRID!

Au Comité administratif, hier

Les échevins réclament des travaux de chômage

(Suite de la page 3)

voir? Qu'on instruise la police d'avoir à nettoyer ce coin disgracieux de mon quartier, dit-il. L'ingénieur en chef de la cité étudiera la demande de M. Mecteau.

PROTECTION POUR LES ECOLIERS

L'échevin Joseph Conseiller a prié le comité administratif de donner les instructions au département de police pour que les jeunes enfants aient un peu plus de protection, à l'heure d'entrée en classe, à tous les endroits où ces écoliers ont à traverser des artères remplies de véhicules et surtout de camions et d'autobus. Des parents sont forcés d'aller reconduire leurs enfants, tant il y a du danger. M. Conseiller suggère que le constable affecté à la circulation se rende directement aux intersections plutôt que de se rapporter d'abord à son poste. La circulation est particulièrement intense, à 8 heures 30, heure d'ouverture des classes. Plusieurs échevins ont appuyé M. Conseiller notamment MM. Blais, Morency et Boissinot.

AU GARAGE MUNICIPAL

M. Frédéric Lemelin, surintendant au garage municipal, a fait savoir au comité administratif que le garage municipal garde en magasin des pièces de rechange dont le montant se fixe à $143,908.73. Ce renseignement avait été demandé par l'échevin Paul Mecteau, de Champlain.

TROTTOIR A RETRECIR

L'échevin Paul Mecteau a suggéré hier que la ville enlève une lisière de deux pieds au trottoir de la rue Dalhousie, à proximité des établissements de Emont et Côté, de façon à faciliter la circulation dans cette partie de la basse-ville où les terrains de stationnement se font encore rares. Le trottoir appartient à la Cité.

PLUS DE PRETS POUR LES OUVRIERS DE QUEBEC ?

Deux échevins du quartier St-Sauveur ont protesté hier après-midi au comité administratif contre le fait que la Société Centrale d'hypothèque refuse de consentir certains prêts à des citoyens qui veulent se bâtir. Suivant la déclaration de l'échevin Damase Blais, un Québécois qui veut se bâtir dans la rue Dieppe se serait fait répondre que la Société Centrale d'Hypothèque ne prête pas dans les quartier du bas de la ville. L'échevin Joseph Conseiller a plaidé également en faveur des ouvriers qui désirent se construire et il a fait remarquer que l'on ne devrait pas faire de distinction entre classes ou quartiers, surtout si les garanties voulues sont démontrées. Le maire a promis de s'occuper de cette question soulevée par les échevins de St-Sauveur.

PAS DE MACHEFER, S.V.P. !

Depuis une couple d'années, à l'occasion précisement du carnaval, l'échevin David Burns avait obtenu du département municipal de la voirie que le chemin des Plaines soit entretenu pour les carrioles, de l'avenue George V à la Croix du Sacrifice. Cependant non seulement il n'y a pas eu encore beaucoup de neige, mais le département est allé jusqu'à mettre du mâchefer, ce qui aide encore moins aux carrioles de glisser plus facilement! On a promis hier à M. Burns qu'il n'y aurait plus de mâchefer étendu sur cette route des Champs de Batailles!

LES "LIONS" EN PLACE

La reine Victoria entrera en possession des deux "lions" de ciment disparus depuis une dizaine d'années et remisés au dépôt municipal de la voirie de St-Jean-Baptiste. On sait qu'il y a quelques semaines, l'échevin Emilien Boissinot avait découvert que le monument de la reine Victoria, dans le parc du même nom, était dépouillé de deux lions qui en assuraient son ornementation. Ces lions, brisés par les enfants qui assistaient aux parties de baseball dans le parc, seront réparés et seront remis en place le plus tôt possible, dit l'ingénieur Ludger Gagnon.

PAS DE FONDS DISPONIBLES

Le prolongement projeté de la rue Montmartre, de la rue Courcelles à la rue St-Vallier, coûterait quelque $50,250. Cependant, les échevins du quartier St-Sauveur ont appris du trésorier Fontaine qu'il n'y avait pas de fonds disponibles pour le réaliser. Il faudra donc attendre au prochain budget.

UNE REQUETE

La Cité présentera une requête au juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon Alfred Sévigny, pour faire nommer M. Marcel Poulin, du service de la Perception, commissaire de la Cour Supérieure. Cette requête a été adressée par le Contentieux municipal à la demande même du chef du service de la perception, M. Casault Turcotte.

PAS DE STATIONNEMENT

Le comité d'autobus a refusé pour une deuxième fois la proposition d'un citoyen de la rue Ste-Famille de réduire la superficie du Parc Montmorency, afin de permettre le stationnement de plus de véhicules sur la rue des Remparts.

Les protestations des compagnies de Transport Boischatel, de Transport Gauthier Ltée, de la Compagnie d'Autobus de Charlesbourg, de même que celles de nombreux citoyens, habitués de ces transports en commun au sujet des arrêts limités des services interurbains ont eu l'effet de décider le comité d'autobus de proposer que le nombre de ces arrêts soit de cinq au lieu de trois, comme aujourd'hui.

A cette fin, le comité d'autobus suggère que l'article 109 du règlement 721 soit amendé de manière à permettre un maximum de cinq arrêts dans les limites de la Cité. La même demande avait d'ailleurs été formulée au conseil de ville par la ligue de citoyens de Ste-Claire d'Assise et par la Chambre de Commerce de Charlesbourg.

Les autorités municipales devront de plus rencontrer les dirigeants du Quebec Railway pour connaitre leur opinion sur la question.

DANS LE VOILIER

La Cité de Québec publiera une page dans Le Voilier 1956 de l'Académie de Québec. Le montant de $75 sera pris à même les fonds du budget 1956-57.

UN TRAVERSIER

Le gérant général de la Traverse de Lévis, M. Ernest Armstrong, vient d'informer officiellement la Cité de Québec qu'elle mettra avec plaisir un traversier d'hiver à la disposition des officiels, des organisateurs du carnaval et du public, dimanche prochain, à l'occasion de la course en canots. Le départ se fera à 3 heures 15 précises.

RUE A OUVRIR

Les embouteillages à proximité du cimetière St-Charles ne se produiront plus lorsque la rue Général Tremblay aura été débouchée, disait hier l'échevin Gaston Filbotte à son collègue, M. Jules Morency, qui proposait l'achat d'une lisière de terrain le long du cimetière St-Charles, de façon à élargir la rue St-Vallier.

En effet, M. Morency s'est plaint que récemment encore un embouteillage se soit produit entre les rues Marie de l'Incarnation et Lesage, précisément aux heures où les cortèges funèbres s'acheminent vers le cimetière St-Charles. Le constable en devoir pour la circulation sur cette artère devrait arriver un peu plus tôt, poursuit M. Morency.

L'échevin Gaston Filbotte répond immédiatement que le problème trouvera sa solution lorsque la rue Général Tremblay aura été ouverte à la circulation. M. Filbotte reçoit l'appui de son collègue, M. Damase Blais, qui rappelle que seul le manque d'argent retarde l'élargissement de la rue St-Vallier, de la rue Marie de l'Incarnation aux limites de la cité. Le chef Roger Lemire ajoute qu'habituellement un homme se tient de faction aux heures d'affluence des enterrements, mais à certains moments, dit-il, ça peut déborder, sans qu'il y ait faute du constable.

LE MAIRE FELICITE

L'échevin A.-H. Légaré s'est fait l'interprète de ses collègues hier après-midi au comité administratif pour féliciter le maire de sa généreuse participation personnelle au succès du Carnaval, par la construction du beau monument qui s'élève en face de l'entrée principale de sa résidence, rue St-Luc. Ce geste, dit M. Légaré, est la résultante des paroles de notre premier magistrat qui invitait tous ses concitoyens à manifester leur esprit de bon citoyen à l'occasion du Carnaval. M. Légaré souligne que c'est le maire lui-même et non la Ville, qui a défrayé les dépenses de ce monument.

Le maire Wilfrid Hamel a remercié M. Légaré pour son appréciation à l'endroit du maire, mais ces compliments, d'ajouter le maire, devraient s'adresser à ceux qui ont dépensé beaucoup plus pour répondre à l'appel de tous les organisateurs du carnaval, pour élever de magnifiques monuments et marquer leurs esprit du carnaval. Des félicitations doivent être en effet adressées à tous ceux qui, malgré le peu de neige que nous avons eu jusqu'à date, n'ont pas craint de faire leur grand possible pour souligner la période du Carnaval d'hiver 1956.

RENCONTRE PROJETEE

Le trésorier municipal, M. C.-R. Fontaine, rencontrera le président et le secrétaire de l'Association des Propriétaires de Québec, pour discuter des demandes formulées récemment par l'Association. On sait en effet que les Proprios voudraient que la ville publie tous les mois un rapport des dépenses et des recettes, d emême qu'un bilan de la dette. M. Fontaine donnera des explications à MM. F.-G. Rouleau, président et R. Morin, secrétaire. Quant à la suggestion de l'Association que la cité s'oppose à toute autre demande d'augmentation de salaires des fonctionnaires municipaux, cette question a été envoyée au comité des conventions collectives. Les échevins Joseph Matte et P. Mecteau ont parlé sur ces deux demandes des Proprios.

LE BILL DE LA NEIGE

L'étude du bill de la Chambre de Commerce relativement à la répartition du taux de l'enlèvement de la neige a été remise à mercredi prochain, au comité des bills privés du Conseil Législatif. Le maire et les échevins assisteront en groupe aux délibérations, de même que les représentants de nombreux corps publics de la Cité.

ADHESION A L'ETUDE

Le comité administratif a remis à l'étude du prochain budget l'invitation faite à la cité d'adhérer au conseil canadien du bien-être social d'Ottawa. Trente-cinq municipalités ont déjà fait connaitre leur adhésion. L'échevin Henri Beaupré a loué le travail accompli par ce Conseil du bien-être dont le rôle est de faire enquête sur certaines situations d'intérêt national. M. Joseph Matte est d'avis qu'il y aura souvent dédoublement, car les demandes sont formulées le plus souvent par des corps déjà organisés. Il en coûterait, suivant Me Henri Beaupré, de $200 à $300 à la cità pour faire partie de ce Conseil.



Agitation, chatouillements dans le nez et démangeaison anale cuisante sont souvent des signes de Vers Blancs . . . les parasites exécrables qui, disent les experts médicaux, infestent une personne sur trois de celles qu'ils examinent. Des familles entières peuvent en être victimes sans le savoir.

Pour se débarrasser des Vers Blancs, il faut non seulement les attaquer, mais les tuer dans le gros intestin, où ils vivent et se multiplient. C'est précisément ce que font les comprimés *Jayne's P-W* . . . et voici comment:

Premièrement—un enrobage scientifique permet aux comprimés de passer dans l'intestin avant de se dissoudre. *Ensuite*—l'ingrédient médicinal *Jayne's*, moderne et approuvé, accomplit son action—*tue* les Vers Blancs rapidement et facilement.

Ne courez aucun risque avec cette infestation dangereuse et très contagieuse. Achetez du *véritable Vermifuge Jayne's P-W* . . . petits comprimés faciles à prendre . . . *formats spéciaux* pour enfants et pour adultes. Perfectionné par Dr. D. Jayne & Son, spécialistes renommés depuis 100 ans en ce qui concerne les remèdes pour les vers.

JAYNE'S P-W POUR LES VERS BLANCS

Leçon de courtoisie servie à des députés en mal de promenade

(Suite de la page 3)

entre eux et s'interpellant à voix basse.

Celui qui parlait se tut, attendant que règne l'ordre.

C'est alors que le Président prit la parole, demandant un peu d'ordre et de décorum aux députés, pour qui l'ouverture quotidienne des débats semble marquer le signal de la promenade.

Il est bien évident, a dit M. Beaudoin, que le député ne reprendra pas la parole tant que l'ordre ne sera pas rétabli. Si tous les députés qui ouvrent ainsi la journée agissaient de même, l'ordre se rétablirait peut-être plus rapidement.

Le Soleil pénètre chaque jour dans plus de 110,000 foyers de Québec et de la région; il constitue pour le marchand un service de liaison commerciale qu'aucun autre médium ne peut égaler.

Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

NOUVEAU!
Dorothy Gray

CRÈME HORMONALE POUR LES MAINS



OFFRE SPECIALE DE PRESENTATION

JARRE DE 4 ON. RÉG. $2.50

$1.50 temps limité seulement

Des mains ridées révèlent les années. Pour que les *vôtres* soient jeunes, douces et souples, utilisez la Crème hormonale pour les mains. De riches émollients, débordants d'hormones, lubrifient—*protègent* des gerçures et de la sécheresse. Cette crème disparait *complètement*, ne dépose ni matière grasse ni collante. Exquise à utiliser—rend sur-le-champ les mains *plus* blanches, *plus* douces!

Pollack — Rayon des Cosmétiques — Rez-de-chaussée

Mozart
226-228 ST-JOSEPH EST

DEBARRAS

DE TOUTES NOS MARCHANDISES D'HIVER, LA PLUPART EN BAS DES PRIX COUTANTS

Aucune commande postale ou téléphonique. Aucun échange, toute vente finale. Venez en foule demain matin à 9 hrs.

200 PAIRES DE BAS
EN MECHE DE NYLON
POUR DAMES
Bas sans couture, 400 aiguilles, première qualité. 8½ à 11.
Val. rég. $1.25
.79

100 FOULARDS
POUR DAMES
Foulards carrés ou de forme oblongue. Choix de couleurs et motifs.
Val. jus. $3.95
.99

100 PAIRES DE GANTS
EN CHAMOISETTE
POUR DAMES
Gants bruns seulement. Belle qualité, bas prix sensationnel!
Val. rég. $1.50
.25

30 BONNETS
DE LAINE
POUR DAMES
Couleurs et motifs variés.
Val. jus. $3.95
$1.99

100 JUPES
DE COTON
POUR DAMES
Coton imprimé, qualité lavable. Choix de couleurs.
Val. jus. $3.95
$1.49

50 GILETS
"PULL-OVER" OU "CARDIGAN"
POUR DAMES
Couleurs et grandeurs désassorties.
Val. jus. $7.95
$1.99

50 JUPES
EN GABARDINE
POUR DAMES
Couleurs et grandeurs désassorties. Styles droits.
Val. jus. $6.95
$2.99

35 PAIRES DE "SLACKS"
POUR DAMES
Couleurs et grandeurs désassorties. Bas prix sans précédent.
Val. rég. $8.95
$2.99



60 COSTUMES DE SKI
EN GABARDINE DOUBLEE
POUR DAMES
Costumes de première qualité. 3 morceaux : pantalon, veste et calotte.
Val. jus. $25.
$12.99
Aucun dépôt $1. par semaine



30 MANTEAUX
SIMILI-FOURRURE
POUR DAMES
Manteaux imitant la réelle fourrure. "Borgana" et "Borg - Fabric". Mélange d'Orlon et Dynel. Choix de teintes.
Val. $79.50 à $99.50
1/2 PRIX
Aucun dépôt $1. par semaine



40 MANTEAUX
100% LAINE
POUR DAMES
Tous des récents modèles. Textures et teintes variées. Plusieurs styles de collets à choisir. Aubaine incomparable.
Val. $39.50 à $59.50
$15.
Aucun dépôt $1. par semaine



200 ROBES ASSORTIES
POUR DAMES
Merveilleux lot de robes pour toutes occasions. Tissus luxueux et styles récents. Ne manquez pas une telle réduction.
Val. $19.95 à $24.95
$8.95
Aucun dépôt $1. par semaine

25 HABITS DE NEIGE
POUR ENFANTS
DE 1x à 3x.
Habits de neige en gabardine solide. Couleurs variées.
Val. jus. $14.95
$4.99

78 ROBES
en coton pour fillettes de 2 à 6x.
50 JUPES
pour fillettes de 2 à 6x.
Val. $1.95 et $2.95
.99

22 GILETS
pour fillettes de 7 à 16 ans
30 BLOUSES
pour fillettes de 7 à 16 ans
Val. jus. $5.00
.99

200 paires de BAS GOLF
pour garçons de tout âge. Couleurs : gris ou brun.
Val. rég. $1.00
.49

70 paires de SOULIERS
POUR GARÇONS
Trépointes Goodyear. Couleurs : brun ou noir. Pointures : 1 à 5½.
Val. rég. $3.95
$1.79

MARQUISETTE
DE SOIE, 42"
Couleurs: blanc, jaune, écru, vert, rose, bleu.
Val. rég. .69
.39 LA VERGE

SERVIETTES D'INVITES
15" x 29"
Ratine à fond drab, rayures rouges.
Val. rég. .75
.29

COTON JAUNE
36" de largeur
Coton fort, résistera à de fréquentes lessives.
Val. .59 la verge
.24 LA VERGE



50 BLOUSES
POUR DAMES
Jolies blouses en coton, nylon opaque, "Dacron", etc... Légèrement défraîchies. Aubaine inespérée.
Val. jusq. $7.95
$1.99



120 paires de SOULIERS
POUR DAMES
Balance de notre stock régulier. Modèles sandales ou escarpins, talons hauts ou cubains. Fabrication experte, choix de couleurs et pointures.
Val. jus. $7.95
EN VENTE POUR:
$2.

88 paires de SOULIERS
POUR DAMES
Magnifiques souliers en cuir ou suède. Modèles récents, sandales ou escarpins, talons hauts ou cubains. Première qualité, couleurs variées.
Val. jus. $10.95
EN VENTE POUR:
$4.



25 COMPLETS
1 et 2 PANTALONS
POUR GARÇONNETS
GRANDEURS: 24 à 27
Confection de tweed ou gabardine. Bas prix jamais vu !
Val. $19.95
$7.99

M. Lapalme souligne un déficit de $21,302,288

(Suite de la page 7)

minué de $739,917 en 1954-55, dans l'année où la province commençait à expédier son minerai de fer à l'étranger.

A ce sujet, M. Lapalme cite l'"Actualité économique" qui dit, dans le numéro de juillet-septembre 1955, "qu'on peut se demander si la mise en valeur des richesses naturelles entreprise la plupart du temps par des compagnies étrangères, ne profite pas plus à elles qu'aux habitants de la province". "Les taxes prennent de plus en plus d'importance, commente le chef de l'opposition, et les revenus de nos richesses naturelles comptent de moins en moins dans l'administration financière de la province".

DEPENSES SANS DETAILS

M. Lapalme note qu'une somme de $46,063,421 ne comporte aucun détail dans le budget de cette année. La majorité de cette somme est pour des octrois et des subventions, à la discrétion du gouvernement. C'est 51.1% du budget qui sont ainsi distribues au bon vouloir de l'administration.

Le chef de l'opposition passe aux dépenses administratives qui augmentent tout le temps. L'économie est un mot inconnu et au seul item des dépenses de voyage on trouve une dépense de $9½ millions de dollars. C'est $500,000 de plus que l'an dernier. Les frais de bureau, publicité, clavigraphes etc, se sont élevés à $5,809,020. A l'item des achats et contrats sans soumissions, le montant atteint $87,420,684.25. Il y a un montant de $157,638 pour des réceptions et des banquets. Il y a donc un gaspillage énorme des deniers publics. Les dépenses de la dette publique augmentent également. Le service de cette dette a passé de $24,-396,671, en 1952-53, à $27,167,992.80 en 1954-55.

LA DETTE PUBLIQUE

L'an dernier, M. Lapalme avait affirmé que la dette publique était en réalité de $585,941,004.11, alors qu'elle n'était que de $418,132,000 le 31 mars 1944. C'était alors une augmentation de $167,809,004.11 en dix ans. Ces chiffres n'ont pas été contredits. En considérant l'état du passif de la province, au 31 mars 1955, on trouve que la dette provinciale s'établit à $408,-549,993.35. Il faut ajouter à cette somme le passif direct, le passif indirect, les engagements du gouvernement envers les corporations scolaires, et d'autres engagements qui portent la dette totale à $638,011,591.15.

Dans le cours de 1954-55, le gouvernement a augmenté la dette nette de $9,893,454.81 et la dette totale de $52,070,587.05. En résumé, dit le le chef de l'opposition, le gouvernement qui a perçu des revenus de $2,578,507,618, en dix ans a augmenté la dette de $219,-879,591 et enregistré quatre déficits au total de $112,043,218.70.

SURPLUS ET IMMOBILISATIONS

"Le ministre des Finances, dit M. Lapalme, se vante de surplus au total de $357,652,880.48 en dix ans. Depuis quelques années, le ministre ne parle pas de "surplus" mais d'excédents de revenus sur les dépenses ordinaires". Ces prétendus surplus ont été obtenus en immobilisant, au besoin, certaines dépenses dont la tangibilité reste douteuse, au point que l'auditeur de la province a été obligé, cette année, dans le seul ministère de la Voirie, d'enlever $5,940,076.90 charges au compte capital. A la page 14 de son rapport, l'auditeur a été obligé, avec l'assentiment du ministre des Finances, de rayer des livres des immobilisations au total de $130,707,330.13 qui n'avaient aucune valeur.

LES GOUVERNEMENTS INFERIEURS

M. Lapalme examine ensuite quelles ont été les répercussions des écarts de l'administration provinciale sur les gouvernements inférieurs, municipaux et scolaires. La situation financière de ces derniers est inextricable et ils n'ont qu'une seule source additionnelle de revenus, la taxe de vente de 2 et de 1 pour cent. Il est vrai que le gouvernement a pris à sa charge pour $80 millions de dettes scolaires en 1946, mais il a perçu tout près de $200 millions au compte du fonds de l'éducation et il n'a déboursé que $51,005,581.11 et il ne reste à payer que $39,338,-700. Le gouvernement s'est tout simplement approprié $148,685,079 qui aurait dû aller aux commissions scolaires mais qui a servi à payer les dépenses courantes de l'administration.

En somme, dit le chef de l'opposition, le gouvernement se conduit, à l'égard des corporations et des commissions scolaires comme il reproche au fédéral de se conduire à l'égard des provinces.

M. Lapalme rappelle que le provincial encaisse seul les revenus des automobiles et de l'essence, des millions payés par les municipalités pour l'assistance publique et les unités sanitaires, des millions provenant des contributions fédérales, etc. Bien plus, la province force ces municipalités à lui payer $10,173,730 par année. Si le gouvernement exemptait les municipalités de participer aux dépenses de la santé publique, il leur épargnerait $10,000,000. Québec paie $1,-000,000 et la ville de Montréal $6,-000,000 par année pour l'assistance publique. Le résultat, c'est que les corporations scolaires, libérées en 1946, sont, dix ans plus tard, grevées de nouveau de $192,077,200, et qu'elles ont, comme la province, augmenté considérablement leurs dettes obligataires.

L'ENTREPRISE LIBRE

La mauvaise administration financière de la province a aussi, ajoute M. Lapalme, des répercussions sur l'entreprise privée, en l'occurrence les industries. Le grand nombre de taxes vexatoires contribue à l'exode du capital et des industries. Les industries nouvelles qui viennent, malgré tout, s'établir chez nous, sont celles qui ont besoin de notre électricité. En fait, la province de Québec a perdu la place qu'elle occupait quant à la production per capita. C'est un signe alarmant, et M. Lapalme cite les noms de 121 compagnies qui ont quitté Québec pour d'autres provinces.

Le chef libéral note que cette année, pour la première fois, le ministre des Finances reconnait la formidable expansion économique de tout le Canada et il n'accorde pas à la province de Québec le monopole de cette expansion. Tout au contraire, on sent chez le ministre l'intention bien arrêtée d'accrocher la prospérité du Québec à la prospérité canadienne. Mais en regard de la prospérité générale, Québec reste incapable de garder le rang qu'il occupait dans le domaine industriel, au point que sur 76 industries américaines établies au Canada en 1954, 75 sont allées dans Ontario. Sur 174 industries anglaises, en 1954-55, 120 sont allées dans Ontario et 28 dans Québec ; des industries canadiennes fondées en 1955, sur 96 ,70 sont dans Ontario et seulement cinq dans Québec.

"Il y a donc lieu de s'inquiéter, dit M. Lapalme, de ce recul économique qui se manifeste dans Québec. "Il ajoute que la raison de ce recul est la taxe vexatoire et tracassière dans Québec. C'est l'opinion qu'exprimait le journal "Financial Post".

M. Lapalme affirme que les résultats de cette fuite des industries sont désastreux pour la province : les revenus de la taxe sur les corporations diminuent, l'embauchage diminue et le chômage se fait plus sentir dans le Québec qu'ailleurs. Ce n'est certes pas un signe de prospérité économique, comme le chantent les membres du gouvernement. Et sur un total de 923 faillites au Canada, au cours du premier semestre de 195', la province de Québec en compte à elle seule 661. "Il est plus que temps, dit le chef de l'opposition, que le gouvernement repense toute sa politique fiscale et économique.

LES RESSOURCES NATURELLES

"Quand j'invite le gouvernement à repenser sa politique économique, dit M. Lapalme, je pense surtout à l'exploitation de nos ressources naturelles, car l'administration provinciale a des répercussions directes sur ce sujet. Les comptes publics prouvent que les revenus des ressources naturelles ont diminué de 11.2% en 1945 à 8.55% en 1954-55. Or, en 1944, on n'exploitait pas le fer de l'Ungava, ni le cuivre de la Gaspésie, ni les mines de plomb et de zinc du nord-ouest québécois, et la coupe du bois n'était pas aussi considérable qu'aujourd'hui. Malgré tout cela, la province avait un plus fort revenu de ses richesses naturelles. C'est qu'on a sacrifié d'immenses ressources sans se préoccuper des intérêts immédiats du citoyen québécois. Ce qui explique la diminution du revenu des Mines et du revenu des Terres et Forêts.

"Le remède à tout ce mal, dit le chef de l'opposition, c'est de transformer sur place nos richesses naturelles. C'est un non-sens économique, pour un pays civilisé, d'exporter ses richesses naturelles à l'état brut. L'unanimité se fait de plus en plus grande sur ce point. M. Lapalme souhaite que toutes nos richesses naturelles tombent sous la juridiction d'un seul ministre, d'un ministre des Ressources naturelles.

L'AGRICULTURE

"En suivant, dit le chef de l'opposition, l'action gouvernementale sur les divers gouvernements de la province et sur le climat économique et industriel, il ne faut pas perdre de vue que d'autres secteurs sont influencés à la fois par l'action du gouvernement et par la situation économique et industrielle".

Il ajoute que l'agriculture peut être coincée entre ces deux forces et subir directement les contrecoups directs d'une mauvaise politique. M. Lapalme rappelle que le gouvernement a dépensé depuis 1936 plus de trois milliards de dollars. Ces milliards ont-ils contribué à améliorer le sort des masses, en particulier des cultivateurs ? Non, le nombre des fermes en culture diminue et les revenus des cultivateurs suivent une courbe descendante, au point qu'ils sont en train de perdre le marché agricole québécois lui-même. Les agronomes et des membres éminents de l'Union catholique des cultivateurs ont jeté le cri d'alarme. Le président de la Corporation des agronomes déclarait "qu'il faut reprendre notre marché agricole" et M. G. Veilleux, de l'UCC, affirmait que les cultivateurs n'ont plus assez de revenus pour vivre et faire instruire leurs familles. Les résultats économiques d'une pareille situation sont effarants, ajoutait M. Veilleux. Le président de la Banque Provinciale du Canada, M. Edouard Labelle, disait également qu'à moins que quelque chose ne soit fait pour diminuer l'écart entre les prix des produits agricoles et des produits industriels une classe importante, celle des cultivateurs, sera condamnée à voir baisser son niveau de vie.

M. Lapalme rappelle, à ce sujet, une déclaration du sous-ministre de l'Agriculture, M. René Trépanier, qui déclarait, dans une conférence agricole, que le revenu du cultivateur québécois avait diminué de 4.5%, dans le premier semestre de 1955, par rapport à l'année précédente. Les prix ont diminué dans tous les secteurs agricoles et la situation de l'agriculteur québécois est loin d'être enviable.

"Il faut donc également, note le chef de l'opposition, repenser la politique agricole du gouvernement. Il faut organiser la classification, assurer des facilités d'entreposage et aider à la vente de nos produits agricoles non seulement dans le reste du Canada mais aussi à l'étranger".

A ce propos, M. Lapalme demande de nouveau la nomination d'agents commerciaux de la province en France, en Angleterre et en Amérique latine. Il faudrait un agent de la province dans la Nouvelle-Angleterre, à Boston par exemple.

M. Lapalme parle brièvement de la colonisation qui donne naissance à l'agriculture proprement dite. Il rappelle que malgré que le gouvernement ait dépensé $100 millions de dollars du 1er avril 1945 au 31 mars 1955, la colonisation est en regression chez nous. En 1944-45, le nombre de colons à qui on payait des primes était de 11,026; il n'était que de 8,574 en 1953-54.

EXERCICE 1955-56

Relativement à l'année financière en cours, le chef de l'opposition rappelle les prévisions du ministre des Finances : dépenses ordinaires, $281,105,660; dépenses en immobilisations, $50,096,000. Total des dépenses prévues, $331,-201,660. La Chambre a accordé son autorisation à cette dépense, mais voici que le gouvernement a dépassé ce budget d'une somme de $58,191,340, portant le total des dépenses à $389,393,000. Le gouvernement s'est donc donné à lui-même l'autorisation de dépenser $58,191,340 de plus que l'autorisation législative. On a donc droit de dire que les députés perdent chaque année leur droit de contrôle sur les subsides.

Le ministre prévoyait des revenus de $331,857,200.11. Il percevra $57,610,800 de plus, soit environ $389,468,000. En tenant compte de quelques successions riches qui ont apporté $26,000,000 de plus, le ministre s'est tout de même trompé de $31,610,800.

LE SURPLUS DE 83 MILLIONS

M. Lapalme déclare que le ministre des Finances a exagéré en annonçant un surplus probable de $83 millions. Le total des revenus étant de $389,468,000 et celui des dépenses de $389,393,000, il reste un surplus de $75,000. C'est tout ce qui reste au gouvernement et non pas $83 millions.

"Pour montrer la fausseté de ce surplus fictif, dit le chef de l'opposition, il suffit de rappeler que le peuple ne s'en apercevra nullement. Si un surplus aussi phénoménal existait, le gouvernement se hâterait de diminuer ses taxes en faisant disparaitre, par exemple, la taxe de vente sur l'huile à chauffage, les médicaments, la nourriture, etc. Ne réduirait-il pas le prix des licences d'automobile et des permis de conduire ?"

M. Lapalme ajoute que le gouvernement, pour se faire des surplus fictifs, se fait des immobilisations.

PREVISIONS POUR 1956-57

Le ministre des Finances demande au Parlement de lui voter $374,101,427 et il prévoit des revenus de $374,268,500., laissant un petit surplus de $165,000.

"Quand on connait, dit M. Lapalme, le peu de respect du gouvernement pour les autorisations de la Chambre, on se demande jusqu'à quel point ce nouveau budget sera dépassé. Le gouvernement, comme d'habitude, va dépenser comme il l'entendra et il accumulera des immobilisations, surtout durant l'année des élections générales. On peut s'attendre à n'importe quoi.

M. Lapalme exprime le souhait que la province de Québec ne soit pas une exception dans l'expansion continue du pays, dans tous les domaines.

Au sujet des relations fédérales-provinciales, M. Lapalme a fait la déclaration suivante :

LES RELATIONS FEDERALES PROVINCIALES

Cette année, le ministre des finances, porte-parole du gouvernement en cette matière, regarde avec un optimisme inaccoutumé le problème des relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Il exprime un nouveau point de vue en laissant entendre que le jour se lève.—"Et voilà, dit-il, que l'horizon semble s'éclaircir". A ceci, nous disons : "Tant mieux!" Et puis, le ministre ajoute: "La nouvelle formule n'est certes pas une solution idéale, loin de là, mais elle offre au moins des suggestions moins rigides qui seront étudiées sans préjugés, dans un esprit ouvert et désireux de permettre à notre province de jouer son rôle véritable, de permettre au pays tout entier de remplir sa mission dans le monde."

Cette solution idéale et rêvée le gouvernement de la province de Québec ne l'offre pas lui non plus, mais comme le climat semble actuellement favorable et qu'il serait malheureux de revenir à la guerre froide, je me garderai bien de troubler la paix qui doit précéder les rencontres intergouvernementales.

Devant les nouvelles propositions dont le mérite est au moins de faire croire que "l'horizon semble s'éclaircir", je ne crois pas qu'il faille garder une position purement statique.

Les renseignements que nous avons sur l'attitude des gouvernements provinciaux sont bien minces, mais il apparait quand même assez clairement qu'il y a un flottement assez prononcé et qu'il n'y a pas encore d'action concertée ou synchronisée en vue d'une politique provinciale sur le plan canadien.

Au risque de me répéter, je reviens encore sur ce que je crois être une nécessité pour les provinces de se réunir en une conférence interprovinciale afin d'étudier toutes ensemble la formule nouvelle du gouvernement fédéral.

La chose me parait de plus en plus nécessaire parce que la nouvelle formule ne rencontre plus cette opposition systématique qui fermait les portes à toute négociation.

Dans le moment, les provinces ont devant elles une formule dont on a dit qu'elle ressemble aux propositions que la Chambre de Commerce de Montréal avait suggérées avant 1950. Cette remarque a été faite dans des publications différentes, dont l'une rappelle que la formule de la Chambre de Commerce, reprise dernièrement devant la Commission Tremblay, est même supérieure à la formule nouvelle du gouvernement fédéral.

Il est assez curieux de constater qu'après toutes ces années pendant lesquelles le problème fiscal n'a pu être réglé, une formule est demeurée inutilisée jusqu'à maintenant. Je me réjouis d'autant plus de voir qu'on s'y rapproche maintenant que, dès 1952, interrogé sur ce point et de la manière suivante: "Acceptez-vous les propositions formulées par la Chambre de Commerce de Montréal comme base de discussion avec les autorités centrales? "je répondais en invoquant déjà la nécessité d'une conférence interprovinciale pour ajouter ensuite: "Au cours d'une telle conférence, je déposerais sur la table le mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal, en indiquant l'importance de l'organisme qui l'a préparé et en demandant que ce mémoire serve de point de départ dans la discussion entre les provinces. Il en serait de même dans les négociations engagées avec les autorités centrales."

En référant à cette déclaration, ce n'est pas une justification que je cherche à mettre en lumière. C'est, tout simplement, que je veux démontrer la nécessité qu'il y a pour notre province, comme pour toutes les autres, de présenter un point de vue bien déterminé et bien précis aux autorités fédérales, plutôt que de rester dans l'expectative.

Il serait prématuré, avec les moyens restreints mis à ma disposition, de traduire les montants de péréquation impliqués dans la nouvelle formule fédérale. Pour montrer la difficulté d'une telle opération, rappelons que dans les journaux du 4 février courant on voyait que "les experts financiers de toutes les provinces canadiennes ont entrepris à Ottawa l'étude détaillée des propositions d'ententes financières avec le gouvernement fédéral". Qu'en résultera-t-il ? Nous l'ignorons. Mais il nous semble que l'attitude et les propositions ci-dessus mentionnées devraient être pour la province de Québec au moins deux des solutions qu'elles pourraient offrir. Je sait qu'il est bien de courir après des solutions idéales, mais il est certainement nécessaire de rechercher des solutions réalisables

CONCLUSIONS

"Ce qu'il y a de moins net dans cet état financier, c'est la façon de présenter des chiffres sans suivre les règles ordinaires d'une sage comptabilité. Il en résulte une confusion dans l'esprit des hommes d'affaires qui cherchent à tirer leurs propres conclusions quant à la véritable situation financière de la province de Québec."

Ces commentaires faits à l'occasion du discours sur le budget de cette année décrivent bien la situation d'une manière générale. Mais, pour compléter cette description, il faut ajouter les considérations suivantes :

1o—Les budgets ne signifient plus rien et les députés perdent peu à peu leur droit de contrôle sur les subsides;

2o—Aucune règle fixe n'existe dans l'administration des finances provinciales, là où la discrétion, le favoritisme et le bon vouloir du gouvernement président à la distribution de 51% du budget en octrois discrétionnaires;

3o—Aucun esprit d'économie ne met un frein à la dépense des deniers publics;

4o—Depuis dix ans, la dépense a généralement dépassé les revenus de la province;

5o—Dans le même laps de temps, les contribuables n'ont profité d'aucun dégrèvement;

Partant de ces questions de principe, résumons quelques-uns des faits saillants qui se dégagent en regard de l'exercice 1954-55 :

1o—Le ministre des Finances n'a pas dit un mot au sujet de cet exercice;

2o—L'exercice se termine par un déficit de $21,302,288.51;

3o—Le gouvernement a défoncé le budget pour un montant de $35,132,084.18;

4o—Les revenus, compte tenu des recettes additionnelles encaissées par les divers ministères, ont atteint $380,495,756.15, et les dépenses se sont élevées à $401,-796,044.66;

5o—A la fin du dernier exercice, le gouvernement avait dépensé depuis dix ans en excédent des budgets annuels votés par l'Assemblée législative $363,223,370.00, soit en moyenne $36 millions par année;

6o—Au cours des dix dernieres

(Suite à la page 12, 1ère col.)

La Constipation Ordinaire

Peut-être ne vous attaquez vous pas à la cause de votre constipation. Le délicieux All-Bran Kellogg a aidé des millions de gens à remédier à une cause courante de constipation: le manque de volume dans l'alimentation. Les laxatifs qui ne présentent pas ce volume ne peuvent pas s'attaquer à la cause de cet état. L'All-Bran, fait de grains de blé entier, fournit tout le volume nécessaire chaque jour à la régularité. Kellogg est la marque originale de céréale de son prête à manger. Vous obtiendrez une agréable régularité naturelle en 10 jours; sinon retournez la boîte, et l'on vous remboursera le double du prix d'achat.

Le préféré de millions de personnes

Kellogg's ALL-BRAN THE NATURAL LAXATIVE FOOD

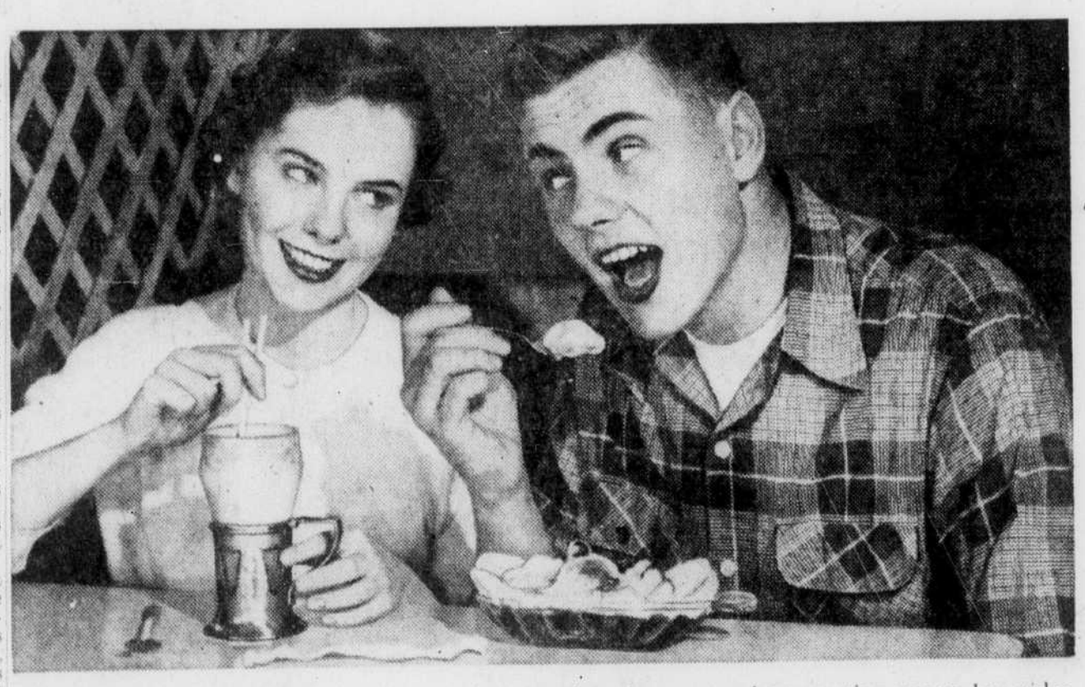
Si vous ne pouvez pas vous brosser les dents après chaque repas

Un seul brossage avec la CRÈME DENTIFRICE COLGATE

✓ Enraye l'haleine désagréable *instantanément!*

✓ Combat la carie *toute la journée!*

✓ Conserve les dents éclatantes de *propreté!*



parce que

- Colgate est la seule crème dentifrice au monde contenant du Gardol* — l'ingrédient anti-carie qui combat la carie toute la journée!

C'est pourquoi la nouvelle Colgate avec Gardol non seulement nettoie parfaitement les dents, non seulement fait briller merveilleusement les dents, non seulement rafraichit efficacement l'haleine mais, combat la carie dentaire pendant 12 heures ou plus.

Un brossage avec Colgate le matin—et un brossage le soir, assurent la protection contre les acides, agents de carie, toute la journée et toute la nuit—parce que chaque fois que vous l'employez, Gardol forme une pellicule invisible, autour de la dent, résistant durant toute la journée au rinçage et à l'usure.

GRANDE ÉCONOMIE!

ÉCONOMISEZ 17c

2 TUBES DE 33c Seulement 49c

VALEUR 66c

QUANTITÉS LIMITÉES, HÂTEZ-VOUS!



Rappelez-vous que le format de famille de la Crème dentifrice Colgate vous offre plus pour votre argent que les autres dentifrices.

COLGATE PURIFIE L'HALEINE TOUT EN PROTÉGEANT LES DENTS

Le parti Poujade menace de se livrer à un marathon oratoire

Paris, 8. (UP) Le parti d'extrême-droite de M. Pierre Poujade a menacé aujourd'hui de paralyser l'Assemblée nationale par un marathon oratoire visant à faire obstruction et permetre à 13 députés poujadistes de prendre leur place, malgré la contestation qui les frappe.

Les insultes échangées hier soir durant trois heures par les poujadistes, les socialistes et les communistes ont chauffé à blanc l'atmosphère de l'hémicycle du Palais-Bourbon. Des cris de "fascistes" dominaient la pagaille.

Le fossé traditionnel entre la gauche et la droite s'est élargi, lorsque le député Clair Baryelon du département des Bouches-du-Rhône a été expulsé par un vote de 259 contre 194. Le siège a été attribué à un socialiste, M. Max Juvénal. L'Assemblée a découvert que ce poujadiste avait été élu sur une liste d'apparentement défendue par la loi de 1951. Les poujadistes ont voulu réagir et chaque fois qu'un membre de ce parti se levait les communistes frappaient sur leurs pupitres et couvraient la voix de l'orateur.

Le débat sur les envois d'armes se termine dans un grand tapage

(Suite de la 1ère page)

vertu de l'aide mutuelle.

Un créditiste, M. W.-D. Wylie, de Médicine Hat, vota du côté du gouvernement. Tous les députés de l'opposition et les trois indépendants du Québec votèrent contre le gouvernement. M. Ross Thatcher, indépendant de Moose-Jaw-Lake-Centre, était en Chambre mais ne vota pas.

Dans un discours rempli de sarcasme, M. Pearson prétendit que les critiques des conservateurs étaient échafaudées sur des déclarations inexactes et des preuves pas très solides vraiment. L'opposition semble vouloir accuser le gouvernement de fomenter l'agitation dans le monde.

POLITIQUE DE PAIX

Mais le gouvernement, affirme M. Pearson, continuera sa politique qui n'est point de fomenter l'agression et les conflits mais bien d'aider, de la façon dont elle est contrôlée, "à préserver la paix en enlevant à un agresseur la tentation d'attaquer un pays non armé".

Le colonel Churchill avait dit que le Canada envoya, au cours des dernières années, $800,000 de munitions à l'Amérique Centrale et à l'Amérique du Sud. Il avait ajouté que ces munitions étaient responsables du coup communiste au Guatémala et avaient peut-être contribué au renversement du gouvernement cubain ces dernières années.

M. Pearson releva cette déclaration en disant qu'il s'est agi de carabines .22, de fusils de chasse, de revolver et de munitions appropriées. Tout cela, devant servir au sport, échappait au contrôle des permis d'exportation. Les quantités étaient très faibles et il est ridicule de prétendre que cela ait pu aider l'agression.

REPLIQUE DE DREW

M. Drew qualifia le discours de M. Pearson de "remarques méprisantes" et lui reprocha de traiter la question à la légère.

Si M. Pearson juge que ces exportations d'armes ne sont pas importantes, dit-il, pourquoi le gouvernement a-t-il pris soin de ne pas en expédier de semblables à certains pays ?

Quand M. Drew cita ses chiffres sur les exportations d'armes en 1953-54, M. Pearson lança qu'il s'agissait d'aide mutuelle.

Mais M. Drew prétendit que non. Et il cita une annonce d'un armurier de Montréal offrant tout ce que peut désirer le sportif, y compris des carabines Lee-Enfield .303, des revolvers Smith Wesson et Colt, sans droit d'exportation.

Sont-ce là les armes de sport dont veut parler M. Pearson ?

Au cours du débat, on parla à peine de l'Egypte et d'Israël, bien que la controverse au sujet des armes fut amorcée par l'annonce d'exportations d'armes à ces deux pays — pour $2,068,000 à Israël et $771,000 à l'Egypte au cours des deux dernières années. La vente de 15 avions d'entrainement Harvard à l'Egypte fut principalement critiquée.

UN BARIL DE DYNAMITE

S'élevant également contre la politique du gouvernement en matière d'envois d'armements à l'étranger, Mme Ellen Fairclough, député conservateur de Hamilton-Ouest, a déclaré que l'Administration fait peu de cas d'un problème dont l'enjeu véritable est la vie de nos jeunes gens.

"Nous sommes assis sur un baril de dynamite cependant que les ministres lancent des allumettes enflammées dans un bel esprit d'abandon".

Soirée récréative à l'Hôpital Laval

Les malades de l'Hôpital Laval ont assisté la semaine dernière à une soirée récréative donnée par un groupe d'étudiantes gardes-malades de l'Hôpital St-Sacrement. Ce groupe était sous la direction de la Révérende Mère St-Louis-Marie, directrice de l'école des infirmières.

M. Edgar Audet, président du Comité des Loisirs, souhaite la bienvenue aux artistes. Mlle Thérèse Cantin, en fit la présentation. Les pièces suivantes furent exécutées: "La Cantate de la Chorale" de Bach au piano; récitation: "La Légende des Hirondelles" de Groulx; au violon, des pièces de Kreisler: "The Old Refrain", ainsi que plusieurs autres numéros. Le numéro principal fut le 3e acte de "Les Femmes Savantes" de Molière. La mise en scène était de M. Henri Veuilleux. Une chorale de 35 chanteuses termina la soirée. Mlle Gertrude St-Pierre remercia chaleureusement les artistes et leur directrice.

Hommage de Laval à M. G.-C. Piché

Le cords professoral universitaire assistera samedi aux obsèques de M. Gustave-Clodimir Piché en la cathédrale de Québec. Professeur émérite de la faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, M. Piché était aussi un ancien directeur de l'Ecole d'Arpentage et de Génie oFrestier. Sa mort, survenue hier, a suscité de très vifs regrets à Laval. MM. les professeurs recevront leur toge au vestiaire, près du salon de l'Université, et se rendront de là en groupe à la cathédrale, à 8 heures 45.

Un chemin de fer reliera Matane et Ste-Anne-des-Monts

(Suite de la page 3)

Gaspésie se développe à un rythme remarquable, qui n'est retardé que par le manque de communications convenables. On affirme encore une fois que le chemin de fer doit précéder, le progrès au lieu d'attendre que ce progrès se fasse trop lentement sans communications adéquates.

Plusieurs délégués qui ont dit quelques mots, à la suite des députés de la région, ont souligné qu'il n'était pas essentiel qu'un chemin de fer, un service public, soit payant, ou rentable, dès le début. Les gouvernements se doivent d'investir pour l'avenir, pour le développement du pays.

LES DELEGUES

M. Louis Landry dirigeait la délégation à titre de président de la Chambre de Commerce de Gaspé-Nord. Il était assisté de MM. le Dr J.-Emile Rioux, ex-président fondateur de la Chambre; M. l'abbé Charles Allard, curé du Cap-Chat; Roland et Gérard Gagnon, directeurs de la Chambre; Elzéar Côté, maire, et directeur de la Chambre de Rimouski; Georges Fournier, pro-maire de Ste-Anne; André Lepage, président de la Commission scolaire du même endroit; Lucien Couturier et M. A. Couturier ,de Marsoui; J.-M. St-Laurent, de Tourelle Lumber; Alderic Archambault, de Metal Corporation; Alcide Pérusse, gérant de Banque; Lionel Péloquin, Lucien Bélanger, Roch Lalande et les femmes de quelques délégués.

M. MARLER

Le ministre des Transports dit que bien des facteurs nouveaux militent en faveur d'un chemin de fer que le gouvernement trouvait bien coûteux, il y a quelques années quand le projet a été d'abord annoncé, vers 1949. On dirait que le ministre souligne à plaisir qu'à ce moment-là il n'était pas possible d'accorder à Gaspé-Nord son chemin de fer. Parmi les facteurs nouveaux à étudier, c'est d'abord que la région est maintenant électrifiée par la Rive Nord, grâce aux travaux sur la Bersimis.

BERSIMIS

Puis la production minière est maintenant une réalité impressionnante. Gaspe Copper est en production. Partout, les industries se multiplient en Gaspésie. Et puis il faut mentionner la possibilité de transporter du minerai du Nouveau-Brunswick à Murdockville, par Mont-Joli.

A deux ou trois reprises, le ministre a répété qu'il allait demander aux experts du National Canadien d'étudier le problème minutieusement et avec la plus grande sympathie.

M. Marler veut que l'on considère non seulement le trafic actuel, mais aussi les perspectives de transport dans la région.

Le ministre ajoute cependant qu'un facteur important de la décision sera celui de la concurrence du transport routier et maritime, concurrence au transport possible par rail, dans la même région.

Le ministre rappelle que dans le cas de la voie ferrée Beattyville-Chibougamau-St-Félicien, le gouvernement fédéral a accordé un subside de $25,000. par mille, pour aider à la réalisation du projet et au développement de ces régions nordiques du Québec. On accorde la même chose en Colombie-Britannique pour un petit chemin de fer en construction.

En somme, M. Marler a rappelé que les conditions ont bien changé, depuis que le projet s'agite, dans Gaspé-Nord, et ce changement est pour le mieux. A part peut-être le problème de la concurrence du transport, problème qu'il faudra étudier de près avant de pouvoir accorder la construction nouvelle.

Le chemin de fer de Matane à Ste-Anne-des-Monts, environ 50 milles de longueur, coûterait environ neuf millions, suivant M. Léopold Langlois. Le tronçon suivant, pour atteindre Murdockville serait un peu plus coûteux, en raison des accidents de terrain, sur une distance environ égale à celle du premier tronçon projeté.

Parlant après M. Marler, M. Lesage a souligné lui aussi l'importance économique d'un projet comme celui-là, mais il a assuré que comme M. Lapointe, il donnerait son appui le plus sympathique au projet. M. Lapointe avait dû quitter la salle pour assister à une importante réunion du comité parlementaire, avant que ne parle M. Marler. Les députés de la région, MM. Légaré, Thibault, Arsenault et Brisson, ont tous appuyé le projet.

Le développement de la Gaspésie et de tout le Bas du Fleuve est solidaire, ont dit les députés, dont surtout M. Légaré. Même le Saguenay possède une économie qui se rattache de près au développement du Bas du Fleuve, de la Gaspésie. M. Léopold Langlois, comme expert de la question, a fait un exposé plus long du sujet.

Des sous-commissions règlent des problèmes à la General Motors

Toronto(8. (PC) Les négociateurs attendent patiemment qu'on les appelle en séance générale, alors que des sous-commissions poursuivent leurs efforts pour régler individuellement quelques problèmes, dans le différend entre la société General Motors et ses employés en Ontario. Les principaux négociateurs de la société et de l'union ont ajourné leurs entretiens après 90 minutes hier, et ont désigné deux comités pour étudier les problèmes des pensions et d'un fonds spécial d'égalité des salaires à l'usine de St. Catharines. Un troisième comité devait se réunir aujourd'hui pour étudier le problème de l'intégrité des salaires à l'usine de Toronto.

La hausse des billets d'autobus à Montréal

Montréal, 8. (PC) Un appel contre la hausse des billets de tramway et d'autobus qui a été mise se en vigueur le 3 décembre dernier, par la Commission du Transport de Montréal, serait entendu par la Commission des services publics de Québec, es 28 et 29 février ainsi que le 1er mars, a-t-on appris aujourd'hui.

Le recteur de Laval à l'hôtel de ville

Mgr Alphonse-Marie Parent, P. A., recteur de l'université Laval et M. l'abbé Odilon Gosselin, de la procure du Séminaire de Québec, ont rencontré ce matin S. H. le maire Wilfrid Hamel au sujet de la cession gratuite par le Séminaire, de terrains dans la paroisse de St-Pie X. Il s'agit de délimiter l'assiette des rues à ouvrir dans le quadrilatère, où s'élèveront l'église, le presbytère et la future école de la nouvelle paroisse.

Ottawa devra assurer la construction de ses établissements en Allemagne

Ottawa, 8. (PC) Il se peut que le gouvernement canadien soit appelé à dépenser des millions de dollars qu'il ne comptait pas débourser pour assurer la construction de ses établissements militaires en Allemagne occidentale.

Dans une déclaration rendue publique hier, le ministère de la Défense laisse entendre que le gouvernement de la république fédérale de Bonn n'a apparemment pas tenu une promesse par laquelle les autorités allemandes s'engageaient à négocier le coût du maintien des troupes alliées sur leur territoire.

Le ministère précise que l'Allemagne avait signifié son intention de discuter les frais après un an comme membre de l'OTAN.

Mais, le gouvernement de Bonn a fait savoir au début de la semaine qu'il refusera de débourser davantage après le mois de mai pour assurer le stationnement des troupes dans ce pays.

Ce que Peron a coûté à l'Argentine

Il s'intitulait "l'homme d'une cause, celle du peuple, de ceux qui travaillent". Et pourtant, il remplissait ses poches de leur argent péniblement gagné, dilapidait des sommes fabuleuses du Trésor, étouffait toutes libertés politiques et engendrait une armée de fonctionnaires parasites et de chefs syndicaux corrompus.

SÉLECTION de février vous révèle la vérité sur l'imposture la plus monstrueuse de l'histoire sud-américaine et sur ce dictateur insatiable qui poussa l'égarement jusqu'à se diviniser publiquement.

Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui; plus de 30 articles d'intérêt durable.

Mémoire courte

Une jeune fille accusée de flanerie passera un an en prison pour avoir oublié le conseil que lui donnait il y a huit jours le juge Rodophe Deblois de ne pas revenir de sitôt en Cour Municipale. En effet, le 1er février, la prévenue plaidait coupable à la même offense, mais bénéficiait d'une sentence suspendue. La jeune fille a quitté le foyer paternel samedi et n'est pas retournée chez elle depuis. Ce matin elle comparaissait de nouveau pour flânerie après avoir été trouvée dans le grill d'un hôtel de la rue St-Joseph. Le juge Deblois l'a condamnée à deux autres mois de prison, précisant que la sentence suspendue de la semaine dernière serait exécutoire.

Quatre autres prévenus accusés d'ivresse ont été libérés. Un automobiliste, âgé de 19 ans, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit l'automobile de son père sans avoir de permis de conduire. Il a été condamné à $10 d'amende et aux frais par le juge Rodolphe Deblois.

Les groupements invités à être de la parade

(Suite de la page 3)

brique, rue Buade, rue du Fort, rue St-Louis, Grande-Allée, Avenue des Erables, rue St-Cyrille et démembrement à Belvédère.

La parade s'ébranlera exactement à 7 heures 30, soit une demi-heure plut tôt que celle de samedi soir dernier.

La longueur du parcours est de 2.9 milles et l'on compte que la tête de la parade arrivera à la rue Belvédère vers 9 heures. Il n'y eut pas de retard samedi dernier et c'est l'intention du chef-adjoint Gérard Girard, en charge de la circulation et membre du comité de la parade, de faire tout pour éviter les arrêts et embouteillages.

M. Bédard demande aux résidents des rues où passera la parade de faire autant d'illumination que possible en laissant allumées les lumières des fenêtres donnant sur la rue et même en utilisant des réflecteurs qu'ils ne devraient pas craindre de diriger sur les chars allégoriques et les participants.

Les membres du comité voudraient également que la foule chante plus que la dernière fois. A cette fin, il y aura des animateurs placés à différents endroits sur le parcours et ces bouts-entrain feront chanter la foule.

On s'attend également qu'il y ait de nombreuses personnes en travesti dans les rues et que plusieurs décideront en dernière minute de vouloir suivre la parade. Il sera possible pour ces personnes qui ne se seront pas enregistrées chez M Godbout, d'ici jeudi soir, de prendre une part à la parade en suivant à la suite du carrosse de la reine. Un service d'ordre a été prévu à cet effet.

En somme, la parade défilera quelques heures avant la fin du Carnaval d'Hiver de Québec et le début du carême et l'on veut que tout le monde, québécois et visiteurs, profite de ces dernières heures pour s'amuser fermement et dans l'ordre.

VISITE DES MONUMENTS

La visite officielle des monuments de neige et de glace aura lieu le 13 février prochain à partir de 3 h. de l'après-midi. Les juges du concours, MM. Gérard Morisset, conservateur du Musée Provincial, Robert Plante, commissaire à l'industrie du ministère du Commerce et de l'Industrie et M. Edouard Fiset, urbaniste-conseil de la Cité de Québec, participeront à cette visite qui s'effectuera sous la présidence de S. M. Gisèle 1ère, accompagnée de ses princesses. Le défilé du concours sera précédé d'une escorte de la police municipale et le départ s'effectuera à 3 h. de l'Office Municipal du Tourisme.

Besoin d'argent maintenant?



$256.99

Ce montant impair est un de nos nombreux prêts remboursables en chiffres ronds. La somme ci-dessus est remboursable en 15 mois à raison de $20.00 par mois. Beaucoup de gens préfèrent liquider leur emprunt de cette façon.

Dans bien des cas, les taux d'intérêt de Niagara sont plus bas qu'ailleurs.

PRÊTS NIAGARA
Succursales d'un océan à l'autre

336 DU ROI EST, chambre 402
Carré JACQUES-CARTIER, Québec
Téléphone : 2-8283
SUCCURSALES :
Chicoutimi: 200 Edifice Murdock,
23 rue Racine Est; Rimouski :
157 rue St-Germain,
Edifice Central ;
RIVIERE-DU-LOUP :
336 rue Lafontaine

55-11F

L'ampoule de votre vivoir bientôt peut s'éteindre. Ayez des LACO sous la main pour n'avoir pas à geindre.



LAMPES LACO
FLUORESCENTES
INCANDESCENTES

QUAND VOUS AVEZ TROP MANGÉ PRENEZ DU Lait de Magnésie PHILLIPS'



POUR REMETTRE L'ESTOMAC DÉRANGÉ SOULAGER LA CONSTIPATION

Quand vous avez trop mangé, les constatations médicales prouvent qu'aucun antiacide ordinaire n'apporte un soulagement aussi complet que le Lait de Magnésie! Le Lait de Magnésie fait plus pour vous parce qu'il est plus qu'un antiacide . . . c'est aussi un laxatif. Non seulement il soulage l'hyperacidité, mais aussi la constipation qui l'accompagne fréquemment. Oui, le Lait de Magnésie Phillips' est le meilleur antiacide-laxatif que vous puissiez acheter.

Ajoutez un goût fin aux Crêpes...

MacDonald's
LE SIROP MODERNE



Servez vos Crêpes recouvertes du délicieux Sirop MacDonald et le Jour des Crêpes sera un vrai succès! Le MacDonald, le sirop moderne à la saveur du bon vieux temps, donne un goût fin qui fera les délices de toute la famille.

Le Sirop MacDonald rehaussera aussi vos céréales, pamplemousses, rôties, la crème glacée et toutes vos recettes préférées. Achetez-en une carafe aujourd'hui même . . . recherchez l'étiquette de plaid rouge à votre épicerie favorite!

MacDonald's
LE SIROP MODERNE

Un produit de UNITED MAPLE PRODUCTS LIMITED, Granby, Québec
Producteurs du Grove Brand Maple Syrup

Tout Autour de Bébé



Suggestions Colligées par Mme Jean Gaboury (Mère de 5 enfants)

La Saint-Valentin! Bébé est encore bien petit pour recevoir une carte, mais vous pouvez lui offrir mieux que cela en mettant toute la tendresse de votre coeur dans chaque soin que vous lui prodiguez. Même les tout petits sentent quand ils sont aimés et s'épanouissent dans la chaleur de l'amour.

* * *

Pour le berceau. Attachez au pied du berceau de bébé, une écharpe aux couleurs vives ou un large ruban écarlate. Vous serez surprise de voir combien cela plaira à votre chéri.

* * *

Régal nourrissant pour votre trésor. Les Patates Douces Gerber—spécialement choisies pour leur valeur en Vitamine A . . . spécialement préparées pour une saveur douce et tentante. En Purée d'une consistance parfaitement lisse ou en dés juste de la bonne grosseur pour Enfants. Exquises . . . un exemple typique de la qualité propre à chacun des Aliments Gerber pour Bébés.

* * *



Idée lumineuse: Couvrez de peinture lumineuse les commutateurs de votre chambre, du couloir et de la cuisine. Bien des tâtonnements vous seront évités la nuit!

* * *

Sans tache. Les taches d'huile disparaîtront mieux si vous les frottez avec de la poudre pour bébé avant de les savonner.

* * *

Dès que les menus de bébé se complètent, il devient important de varier. Bien facile, si vous employez les Aliments Gerber en Purée. Plus de 31 variétés comprenant fruits, légumes, viandes, dîners-légumes et viande, et desserts. Tous préparés avec des ingrédients de choix—soigneusement traités pour en conserver la saveur et la couleur naturelles, et la teneur élevée en éléments nutritifs. Gerber-Ogilvie Baby Foods Ltd., Niagara Falls, Canada.



Les fièvres et petits rhumes de bébé ne me tracassent plus

Quand un léger enchifrènement ou un nez qui coule annonce un rhume — donnez immédiatement des Tablettes Baby's Own. Les Tablettes Baby's Own, au goût sucré, apaisent doucement mais promptement pour débarrasser les intestins de bébé des déchets qui le rendent fiévreux et agité — et aident ainsi la Nature à enrayer les rhumes. Des millions de mamans les emploient aussi au moment de la dentition pour soulager fébrilité, gas, manque d'appétit, dérangements d'estomac, etc. dus à l'irrégularité. Achetez des Tablettes Baby's Own chez votre pharmacien aujourd'hui. Cliniquement approuvées pour leur efficacité et leur sécurité.

BABY'S OWN TABLETS

M. Lapalme souligne un déficit de $21,302,288

(Suite de la page 10)

années, le gouvernement a enregistré un déficit total de $89,-580,786.00;

7o—Le gouvernement a contracté des emprunts temporaires des banques et de l'Hydro-Québec pour un montant de $118,500,000.00;

8o—Le 25 mars 1955, six jours avant la fin de l'année fiscale, le gouvernement a pris dans la caisse de l'Hydro-Québec un autre montant de $25 millions;

9o—Le gouvernement a ensuite emprunté $61 millions dont il n'a reçu que $59,918,200.00, enregistrant une perte de $1,081,800.00;

10o—Le 31 mars 1955, il restait encore des comptes à payer au montant de $20,356,837.24;

11o—Le revenu de la taxe sur les profits des corporations a rapporté $351,444.34 de moins qu'en 1953-54;

12o—Le revenu de la taxe sur le capital des corporations a rapporté $420,070.10 de moins qu'en 1953-54;

13o—Les revenus du ministère des mines ont diminué de $739,-917.45;

14o—Les comptes publics ne donnent pas de détails pour un montant total de $46,063,421.76;

15o—Les dépenses pour les achats et les contrats sans soumission se sont élevés à $87,420,-684.25;

16o—Le gouvernement a dépensé en frais de banquets et de réceptions au-delà de $182,770.64;

17o—La dépense de la dette a subi une augmentation de $1,178,-557.04;

18o—La dette totale de la province s'élevait, au 31 mars 1955, à $638,011,591.16, soit une augmentation de $52,070,587.05, exclusion faite des emprunts garantis par la province;

19o—Le revenu du fonds d'éducation s'est élevé à $199,690,661.03;

20o—Au 31 mars 1955, le gouvernement n'avait déboursé que $51,-005,581.11 pour le rachat des anciennes dettes scolaires et il lui restait encore à payer d'ici 1977 $39,338,700.00;

21o—Depuis 1946, le total des nouveaux emprunts obligataires contractés par les corporations scolaires s'élevait, au 31 décembre dernier, à $192,077,200.00;

22o—Le passif des corporations municipales qui était de $466,765,-275.00 en 1945 atteignait $808,-636,000.00 en 1953;

23o—Malgré leur situation financière précaire, le gouvernement a obligé les municipalités à lui verser, en 1954-55, des contributions pour un montant de $10,-173,730.49;

24o—D'après l'Annuaire du Canada 1954, la province de Québec n'occupait que la 4e place au Canada quant à la valeur nette de la production per capita;

25o—D'après la Gazette officielle du Canada, 118 compagnies ou maisons d'affaires ont déménagé leur bureau-chef en dehors de la province de Québec depuis 1952.

26—Sur un total de 104 industries américaines qui se sont établies au Canada en 1953, 21 seulement sont venues dans Québec, contre 81 dans l'Ontario, et 2 se sont établies dans les autres provinces ;

27—En 1954, 75 industries américaines se sont établies en Ontario, une dans une autre province, et aucune dans Québec ;

28—Sur 174 industries ou maisons d'affaires britanniques établies au Canada, au cours des années 1954-55, 120 sont allées en Ontario, 28 dans Québec et 26 dans les autres provinces ;

29—Sur les 96 nouvelles industries canadiennes organisées en 1955, 70 se sont installées en Ontario, et seulement 5 dans Québec ;

30—Le pourcentage de son revenu que la province a retiré de l'exploitation des ressources naturelles est tombé à 8.55% ;

31—En 1945, le pourcentage de son revenu que la province retirait des taxes et des impôts était de 67.62%. Pour le dernier exercice il atteint 80.85% ;

32—En dix ans, à venir à l'année 1951, le nombre des fermes québécoises a diminué de 20,333 et la superficie en culture a diminué de 347,162 acres ;

33—En dix ans, le nombre des colons exploitant des lots de colonisation a diminué de 2,452.

EXERCICE 1955-56

1—Le gouvernement a dépensé en excédent du budget $58,191,-340.00 ;

2—Les revenus s'élèveront à $57 millions de plus que prévu ;

3—Le gouvernement a sorti du budget des dépenses en immobilisations pour un montant de $83 millions ;

4—Le surplus sera de $75,000.00;

5o—Si le gouvernement n'avait pas encaissé à la dernière heure un montant imprévu de $26 millions en revenus additionnels sur les successions, il aurait enregistré pour l'exercice en cours un déficit de $25,925,000.00.

EXERCICE 1956-57

1—Le gouvernement prévoit un surplus de $165,000.00 ; mais l'expérience du passé nous apprend qu'il est inutile de compter sur les prévisions ministérielles en ce qui concerne les revenus et les dépenses.

Voilà, monsieur l'Orateur, quelques-uns des faits saillants que nous révèle l'étude de l'administration financière de la province. Cette étude démontre qu'un changement s'impose, non seulement dans les modalités de l'administration, mais dans l'administration elle-même.

Remarquez bien que ce qui est en cause ce n'est pas seulement l'administration financière, mais toute la politique gouvernementale. Cette politique, il faut la repenser entièrement. L'octroi discrétionnaire doit être remplacé partout où il est possible par l'octroi statutaire. L'exploitation de nos ressources naturelles, l'organisation de l'agriculture, les problèmes multiples de la santé et de l'hospitalisation, celui de la taxation et surtout du dégrèvement, sont autant de choses qu'il faut remettre sur le métier, sans compter que le climat industriel et économique de notre province est en train de se détériorer, pendant que nous perdons ce que nous avons acquis et que nous laissons s'implanter ailleurs ce qui devrait venir ici.

Cette politique, le gouvernement actuel nous a donné des preuves qu'il est incapable de la formuler et de l'exécuter ; il appartiendra à d'autres d'en faire une réalité quotidienne.

Le débat a été ajourné par M. Alfred Dubé, député de Rimouski.

Ce qu'on devrait savoir avant de prendre un laxatif

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté

Seulement 15¢ et 35¢



VOTRE DERNIÈRE CHANCE

d'économiser par cette

VENTE "Introduction" 1/2 PRIX



OFFERTE SEULEMENT DANS QUÉBEC, MONTMAGNY & LÉVIS JUSQU'AU 18 FEVRIER

Faites de délicieuses tartes pour la *moitié* du prix ordinaire. Choix de 6 variétés:

CERISES, BLEUETS, RAISINS, FRAMBOISES, ANANAS, DATES

FRUITS À TARTES

E.D.SMITH'S

Un citoyen blâmé d'avoir pris sur lui de libérer sa maison des cordes à linge du voisin

(Suite de la dernière page)

rant 40 jours et demi par l'absence des cordes à linge.

Mitron explique que les deux cordes à linge étaient tendues entre sa maison et celle de Bourdon le jour où il acheta sa propriété. L'acte de vente contenait la stipulation suivante: "Tel que le tout se trouve actuellement avec servitudes actives et passives".

—Il n'avait aucune raison de mettre fin au statu quo existant depuis neuf ans. Il a fait cela par pure malice, allègue le demandeur.

—Le contrat de vente ne couvre pas les cordes à linge, répond le défendeur. Si je n'ai pas mis fin plus tôt à cet état de chose c'est par tolérance. La cour doit demeurer libre et sans encombre. Les cordes ennuyaient mes locataires.

Mais voilà que dans son témoignage, Bourdon révèle que les locataires qui auraient à se plaindre sont ceux qui occupent la propriété située sur la rue du Matelot. Cette maison, il l'a vendue à sa fille au début de 1955. Il n'a donc plus d'intérêt dans l'affaire.

A ce stage du procès, le tribunal décrète qu'il y a lieu de revenir aux deux principales questions de droit à décider dans ce litige qui aurait pu être facilement réglé à l'amiable, comme affaire de bon voisinage, si seulement le défendeur s'était montré d'aussi bon compte que le demandeur, tant avant qu'au cours du procès.

1—Le défendeur a-t-il agi légalement en enlevant les cordes à linge comme il l'a fait?

2—Le demandeur a-t-il le droit ou non au statu quo existant lors de la vente?

—Admettre l'affirmative à la première question équivaudrait à mettre de côté un principe qui est à la base même de notre droit et qui veut que l'on ne puisse se faire justice soi-même. Ses droits, on ne peut les faire valoir que par les voies et moyens prévus par la loi. En l'occurence le défendeur ne pouvait, sans être légalement autorisé, enlever ou faire enlever les cordes à linge. Le fait de son épouse le lie, par ailleurs, comme si c'était le sien. C'est à n'en pas douter à son instigation que celle-ci a agi. Ils se sont arrogés un droit ou un pouvoir qu'ils n'avaient pas et posé un acte illégal qui ne peut être que réprouvé par le Tribunal. Et ces remarques éliminent toute réponse à la deuxième question.

Le magistrat évalue cependant à $20 les ennuis donnés aux usagers des cordes à linge. Il ordonne au défendeur de payer cette somme au demandeur en y ajoutant les intérêts et dépens.

Un souper canadien à Loretteville

Le souper canadien organisé annuellement par la Société St-Jean-Baptiste, de Loretteville aura lieu demain soir à 7 heures, au Centre paroissial. Comme cet événement est toujours au premier rang des activités de cette société, le souper organisé cette année réunira les notables de la paroisse qui auront le plaisir d'entendre comme conférencier M. l'abbé Ambroise Lafortune, mieux connu sous le nom de Père Ambroise. Une partie récréative est également prévue au programme de cette soirée à laquelle tout le monde est invité.



FIGURE CARNAVALESQUE : Ce bonhomme de glace fantastique a été bien réalisé par M. Charlie Roy au 425, Père Lacombe. (Photo Le Soleil)

Triduum à l'Ecole Supérieure St-Malo

Les 17, 18 et 19 février prochains sera célébré à l'Ecole Supérieure St-Malo de notre ville, 260 rue Aqueduc, un triduum solennel en l'honneur du Bienheureux Marcellin Champagnat, fondateur de la Congrégation des Frères Maristes, béatifié par Sa Sainteté le Pape Pie XII le 29 mai dernier. Voici succintement élaboré, le programme de ces trois jours.

17, journée des Etudiants, à 8 heures 30, à l'église paroissiale, messe solennelle et panégirique du Bienheureux par M. le Curé M. l'abbé Charles East. Le centre d'intérêt de la journée portera sur le Bienheureux Champagnat; sa vie et son oeuvre.

18, Hommage communautaire à la Vierge Marie; "Ressource ordinaire de l'Institut".

19, Journée réservée au public et aux anciens de St-Malo. Une replique du tableau "Gloire du Bernin" de Rome, sera installé dans le sanctuaire de l'église de St-Malo, grâce à la bienveillance de M. le Curé. A toutes les messes, un Mariste; le Rév. Père L. Bourdeau, prononcera le sermon de circonstance. Un appel très chaleureux est fait à tous les anciens d'assister à la grand'messe à 10 heures, le soir à 7 heures 30, clôture du Triduum dans la salle du Collège à 260 rue Aqueduc.



"Emilie passe tout son temps à essayer de suivre les DURAND, et moi je passe le mien à tenter de la suivre !"

Cercles pédagogiques à Restigouche

Saint-Hyacinthe. (Spéciale)—La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec tiendra son prochain congrès annuel à Rimouski les 9 et 10 juin.

Comment faire diminuer sans onguents, canules ou suppositoires vos hémorroïdes enflées, douloureuses

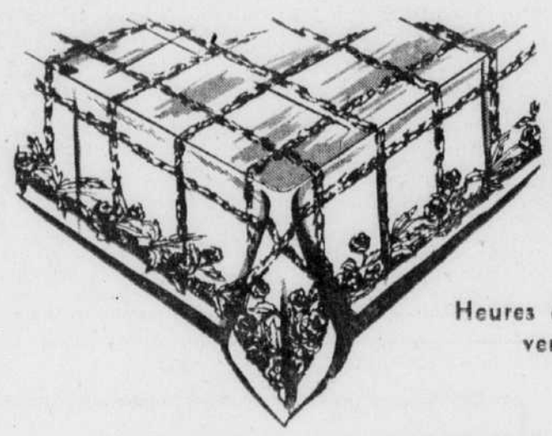
Voici une bonne méthode propre et facile de faire diminuer ou réduire, sans l'inconvénient d'onguents, canules ou suppositoires, les hémorroïdes enflées, douloureuses.

Le secret consiste tout bonnement à prendre une petite Tablette Hem-Roid, avec de l'eau, deux ou trois fois par jour. L'efficace action INTERNE de ce remède doux mais gentiment peraistant corrige la constipation, aide à ramollir et expulser sans violence les déchets intestinaux durcis, soulage démangeaison, sensibilité et douleur, contribue à faire diminuer les hémorroïdes qui finissent par disparaître. Hem-Roid est tellement facile à employer, si agréable et satisfaisant pour donner des résultats immédiats que des centaines ont écrit pour remercier d'avoir mis à leur disposition cet excellent remède.

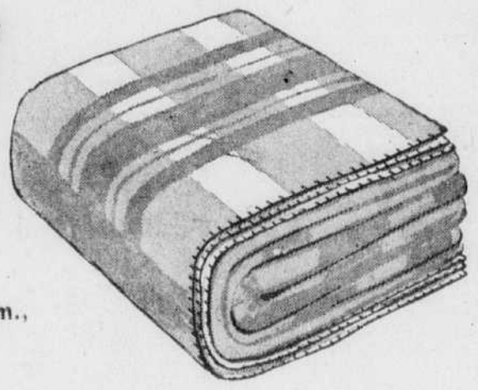
Pourquoi souffrir inutilement lorsque Hem-Roid vous en offre autant? Procurez-vous-en dès aujourd'hui. Voyez par vous-même comme il est bon, propre et facile à employer, comme il agit de façon agréable et efficace, et quel surplus de confort vous attend. Ne coûte que quelques sous par jour si vous l'aimez. Autrement RIEN A PAYER, car votre argent vous sera remboursé avec plaisir si vous n'en êtes pas 100% content. Dans n'importe quelle pharmacie demandez le Traitement Hem-Roid Interne pour Hémorroïdes. (ANN.)

Nos aubaines pour jeudi

Venez dès demain matin pour bénéficier du premier choix.



Le Syndicat de Québec Ltée



Heures d'affaires: 9.15 a.m. à 5.30 p.m., vendredi 9.15 a.m. à 9.30 p.m.

JOLIES NAPPES

En COTON de belle qualité. Dimensions: 50" x 50". Motif fleuri bleu, vert ou beige sur fond blanc. Une véritable occasion ! Val.: 1.98

1.49

COMMANDEZ PAR LA POSTE

SYNDICAT, 5e ETAGE

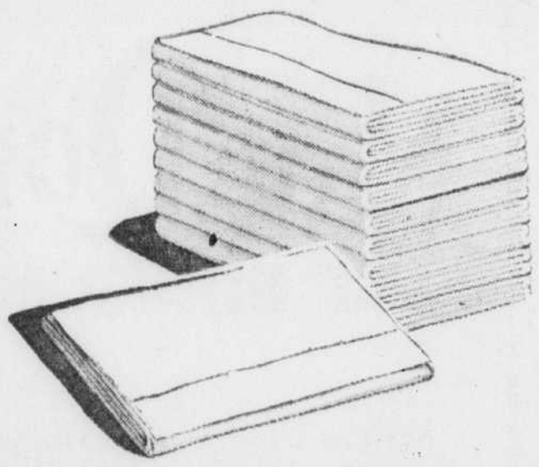
COUVERTURES en FINETTE

Dimensions: 70 x 80" pour lit double. Fameuse marque WHIPPET de Tex-Made. Epaisse finette quadrillée rose et bleu sur fond blanc. Prix incroyablement bas. Ord. 4.95 la paire. Spécial: chacune.

1.98

COMMANDEZ PAR LA POSTE

SYNDICAT, 5e ETAGE



1000 longueurs de DRAP

En COTON JAUNE de très belle qualité, qui blanchira rapidement. Profitez de cette offre et confectionnez vos draps à prix économiques. Ils dureront longtemps et vous auront coûté si peu ! Pour usage à la maison, etc . . .

Lit simple ou trois-quarts. 76" x 99". Val.: 3.00 ... **2.17**

Lit double 82" x 99". Val.: 3.25 .... **2.47**

COMMANDEZ PAR LA POSTE

SYNDICAT, 5e ETAGE

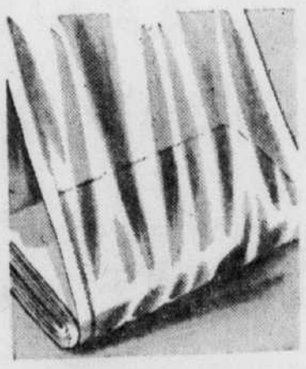


1000 vges de CRETONNE

LARGEUR 48"

Voyez au plus tôt cette magnifique cretonne offerte en pleines pièces, dans une variété de tissus de qualité pesante, tels que Barkcloth, Pebble, Banjo cloth ! Splendides imprimés à motifs de fleurs, dessins d'inspiration moderne ! Cette cretonne est parfaitement LAVABLE ! Tons de vert, rose, beige, gris, ou blanc. Pour vos draperies, couvre-lits ou vos housses. Val.: 1.49 à 2.98 vge. La verge **1.49**

SYNDICAT, 5e ETAGE



20,000 vges de MARQUISETTE de SOIE

LARG.: 44"

Grâce à un achat spécial, nous pouvons vous offrir à prix exceptionnel cette marquisette diaphane comme le cristal dans un choix de 12 teintes à la mode: coquille d'oeuf, champagne, bleu, rose, vert, jaune, gris, lime, corail, turquoise, saumon ou blanc. 44/30 fils au p. car. Val.: .79 vge. **.43** vge

COMMANDEZ PAR LA POSTE

SYNDICAT, 5e ETAGE

LE SYNDICAT DE QUEBEC LTEE

— Veuillez m'expédier de suite :

Quant.	Coul.	Dim.	Description	Prix

C. O. D. COMPTANT TOTAL

NOM .....

Adresse .....

TAXE PROV.: 2%

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

75e ANNEE — No 36 | QUEBEC, MERCREDI 8 FEVRIER 1956 | ★★ | PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur de l'Eglise. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Apolline, vierge et martyre, à Alexandrie.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 01; coucher: 4 h 58; longueur du jour: 9 h. 57.

La marée — Haute marée: 4 h. 18 et 4 h. 35; basse marée: 11 h. 05.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 8 (PC) Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada à 11:30 a.m., aujourd'hui, valables jusqu'à minuit demain soir:

Sommaire: Une masse d'air très doux venant du sud-ouest a couvert presque tout le Québec et l'Ontario en matinée. On rapporte de légères chutes de neige dans le nord et l'est du Québec.

Une faible perturbation autour de la baie James maintiendra le ciel généralement couvert dans toutes les régions aujourd'hui et demain et produira de légères chutes de neige en se déplaçant vers le sud-est. La température se maintiendra douce, avec faible refroidissement à la fin de la journée de demain.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Nuageux, avec périodes ensoleillées aujourd'hui et demain. Légères chutes de neige en soirée. Doux, avec vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, 26 et 32; à Ottawa, 26 et 32; à Ste-Agathe, 20 et 28.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Nuageux, aujourd'hui et demain; neige légère ou giboulées prenant fin cet après-midi. Neige légère durant la nuit. Doux. Minimum cette nuit et maximum demain à Québec, 24 et 32; à Sherbrooke, 25 et 32.

Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: Surtout nuageux avec neige légère aujourd'hui et demain. Doux, vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à La Tuque, 15 et 26; à Chicoutimi, 18 et 26.

Région de la Baie Comeau: Nuageux, avec neige légère aujourd'hui. Surtout nuageux avec neige légère demain. Doux, vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Rivière-du-Loup, 20 et 26.

Une offre au Népal

Nouvelle-Delhi, 8 PA) - La radio du gouvernement indien a déclaré hier soir que la Chine a offert so naide technique et financière pour le développement du Népal. Le Népal est un royaume dans les Hymalayas qui sert d'Etat tampon entre l'Inde et le Tibet.

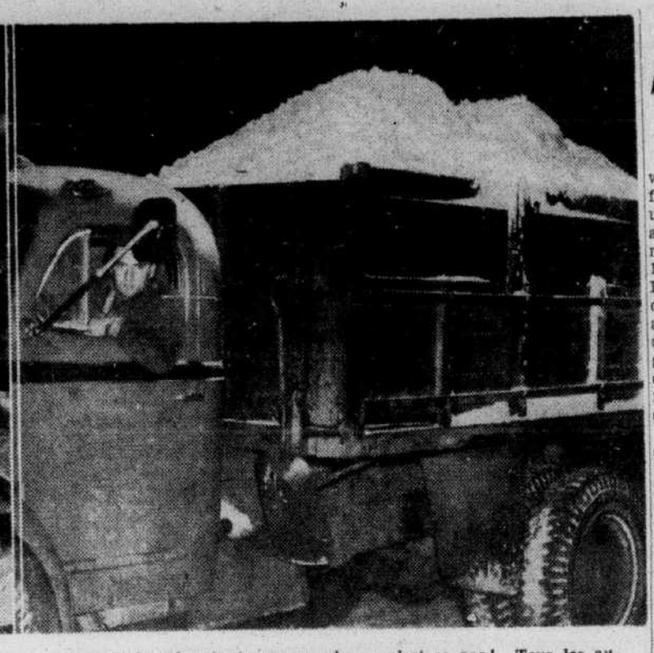
Dévorées par les loups

Istamboul Reuter) - Cinq personnes ont été dévorées par les loups et d'autres sont mortes de froid, hier, dans une tempête près de Chatlaca en Turquie.

RESTAURANT
LES ARDENNES
22 COUILLARD — QUEBEC
TEL.: 4-8380
Est à votre disposition pour toutes receptions, banquets, mariages, communions, réunions commerciales Dans nos salles ou à domicile en vous assurant un "service toujours impeccable".







VIVE LA NEIGE QUI DONNE DU TRAVAIL: Québec, qui avait si peu vu de neige depuis le débuts de l'hiver, que pelleteurs et charroyeurs, comptant sur les bordées pour gagner leur pain quotidien, s'en croisaient les bras lamentablement, en a eu tout juste assez au cours de la journée d'hier, pour faire sourire quelques travailleurs. Voyez vous-mêmes! Ils n'ont pas l'air mécontents, ces messieurs, n'est-ce pas! Tous les automobilistes qui sont restés en panne dans les côtes enneigées leur pardonneront volontiers ces sourires. (Photos du "Soleil")

Mgr Roy fêté par ses anciens condisciples

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, fut l'objet d'une fête intime hier soir au Cercle universitaire de la part de ses anciens condisciples du Petit Séminaire, les Rhétoriciens de 1920-1921. L'élévation récente de S. Exc. Mgr l'Archevêque à la dignité de Primat de l'Eglise du Canada avait inspiré cette manifestation d'hommage à l'adresse du distingué prélat. M. Paul DesRochers, courtier, présidait à cette fête de famille en sa qualité de président de la promotion.

Mgr Ernest Lemieux, P.D., curé de Beauport, s'est fait l'interprète du groupe auprès de S. Exc. Mgr Roy. Mgr Lemieux a d'abord rendu hommage aux singuliers mérites du récipiendaire. Il a ensuite souligner que l'élévation de S. Exc. Mgr l'Archevêque à la dignité primatiale consacrait un titre qui fut depuis longtemps attribué à l'Eglise de Québec, l'Eglise-mère d'Amérique, berceau d'où rayonna la foi sur le continent.

Dans sa réponse, S. Exc. Mgr Roy attribua aux mérites de ses prédécesseurs et à leurs splendides réalisations le crédit de ce témoignage de la part de Sa Sainteté le Pape. C'est un très grand honneur qui doit susciter la gratitude à l'endroit de Sa Sainteté le Pape, dit-il, à la veille du 300e anniversaire de l'arrivée du vénérable Mgr François de Montmorency Laval à Québec.

Les confrères de S. Exc. Mgr Roy lui présentèrent aussi un souvenir à l'occasion de cette fête. Le distingué prélat apprécia avec gratitude le témoignage qu'avaient voulu lui offrir ses anciens condisciples.

Chauffeur appréhendé après avoir blessé M. L. Gervais, à Giffard

Comparaissant devant M. le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, Maurice Héon, 33 ans, briqueteur, demeurant au 142 de la rue St-Olivier, a été impliqué, ce matin, dans un accident de la circulation survenu hier soir, vers 10 heures, sur le boulevard Ste-Anne; M. Laurent Gervais, de Giffard, a été grièvement blessé dans cet accident.

Héon est accusé d'avoir, par négligence coupable, causé des lésions corporelles à M. Gervais alors qu'il était au volant de sa voiture. Il a nié sa culpabilité et choisi de subir une enquête préliminaire: celle-ci a été fixée au 22 février. Par ailleurs, Héon a avoué avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Pour cette infraction, le magistrat lui a ordonné de payer $100 d'amende et les frais. Il devra s'abstenir de conduire une automobile durant six mois. Sa liberté provisoire sera garantie par un cautionnement de $1,000 sur propriété ou par $500 en argent.

On a fait remarquer au juge que le prévenu a déjà à son crédit une condamnation pour homicide involontaire.

M. Laurent Gervais, e.c., domicilié au 119, boulevard Ste-Anne, à Giffard, a été gravement blessé alors qu'il était à proximité de son domicile. M. Gervais a été heurté violemment et projeté à distance. Un peu plus tard, les agents provinciaux Homerston et Poirier arrêtaient Héon.

M. Gervais marchait seul sur l'accottement du boulevard Ste-Anne et il se dirigeait vers son domicile lorsqu'il fut heurté par en arrière par une automobile qui aurait continué sa route sans arrêter.

Appelés en toute hâte sur les lieux de l'accident les agents Homerston et Poirier retracèrent le conducteur un peu plus tard dans Giffard. L'homme, soupçonné être en état d'ébriété, fut aussitôt conduit au quartier général de la police.

M. Gervais a été blessé à la tête et il souffre de blessures à un bras. On redoute aussi des blessures internes. Les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils l'ont transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus pendant que des citoyens charitables, qui s'étaient portés au secours du blessé, allaient prévenir Mme Gervais.

Les nationalistes de l'Algérie désespère

Alger, 8 (UP) — Un chef musulman éminent a déclaré aujourd'hui que les nationalistes algériens modérés ont perdu confiance en l'habileté de la France pour régler l'avenir de l'Algérie et que le premier ministre Guy Mollet doit maintenant négocier avec les chefs rebelles eux-mêmes.

La déclaration provient de Ben Salem, membre des législateurs algériens qui constituent le "comité des 61". Haussant les épaules, en signe de désespoir, il dit que son groupe avait décidé de ne rien tenter, lorsque l'émeute soulevée par les Français a forcé M. Guy Mollet à accepter la démission du ministre, le général Georges Catroux

Il signifie que les Algériens modérés rechercheront maintenant l'indépendance et ne prendront plus position pour un "new deal" dans une Algérie partie de la France métropolitaine. Or, M. Mollet s'est posé fermement en adversaire de l'indépendance algérienne.

M. Mollet a entamé aujourd'hui sa deuxième journée de conférence avec les chefs algériens dans sa recherche d'une solution à l'insurrection anti-française qui dure depuis 15 mois. Il doit rencontrer 17 groupes séparément aujourd'hui à la Place d'été où il est resté à l'intérieur de son hôtel depuis les troubles de lundi.

M. Molet a assuré hier les anciens combattants qui dirigent les monifestations anti-gouvernementales que la France était en Algérie pour y rester. Mais il s'est dit d'avis que l'avenir doit être établi "sur la justice, l'égalité et l'amitié".

Le problème presque insoluble

(Suite à la page 15, 5e col.)

Vol de $3,700 sur la Côte Nord

Le capitaine J.-Alphonse Matte, de la Sûreté provinciale, a été informé hier après-midi, qu'au cours de la nuit de lundi à mardi, à Pentecôte, sur la Côte nord, des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux de la Cie International Paper et ont emporté le coffre-fort contenant une somme de $3,700. Le coffre-fort éventré était trouvé quelques heures plus tard dans un sentier à environ 8 milles de Pentecôte. Le sergent Bleaney, de Sept-Iles, fait enquête.

La FAT-COI se crée une riche caisse électorale

Miami Beach, Floride, 8 (PA) Les dirigeants des FAT-COI se proposent de remplir la plus grosse cassette de guerre politique jamais vue dans l'histoire du syndicalisme, et d'en utiliser ensuite le contenu au cours de la prochaine campagne présidentielle aux Etats-Unis.

M. James-L. McDevitt, co-directeur, avec M. Jack Kroll, du comité d'éducation politique que les centrales syndicales amalgamées ont mis sur pied, a proposé un budget sans précédent pour cette année.

L'objectif des dépenses à faire pour fins politiques reste secret; mais M. McDevitt, a laissé entendre qu'il est plus élevé — peut-être de bien près du double — que le sommet d'environ $850,000 contribué par la FAT et le COI séparément, lors des élections de 1954 au Congrès.

Les FAT-COI se proposent de prélever l'argent par voie de contributions volontaires des membres syndiqués. Il n'y a pas alors de restrictions légales sur la façon dont les sommes sont prélevées ou dépensées.

La tendance des relations entre patrons et employés

Me Jean-H. Gagné, de l'étude légale Laplante, Gagné, Chalifour et Trottier, présentait hier soir un intéressant exposé sur les tendances actuelles dans les relations patronales - ouvrières, devant les membres du club Vente-Publicité, au cours de leur réunion Chez Marino.

Présenté par M. André Fortier, gérant de la société des eaux gazeuses Elzéar Fortier, le distingué conferencier signalait en particulier le fait que "les conventions collectives de travail deviennent de plus en plus compliquées à administrer. Jusqu'à ces dernières années, une fois la convention signée, et les clauses concernant le taux de salaire et la durée de travail, acceptées, les parties se reposaient sur leurs lauriers jusqu'à la prochaine négociation". Me Gagné explique le nouvel état de choses, en ces termes: "Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les cas de congédiements, de mise-à-pied, de suspension, donnent lieu à de fréquents litiges. Et que dire des clauses portant sur le temps supplémentaire, les heures de travail, les classifications des employés, l'établissement des taux, l'analyse et l'évaluation des tâches, etc. Difficultés d'interprétation, difficultés d'application, source de continuels conflits. Pendant la durée du contrat, le cycle des négociations, de la conciliation et de l'arbitrage recommence". A ce moment de son exposé, le conférencier insiste sur un point du plus haut intérêt pour les patrons et les ouvriers, en déclarant que: "Les parties à la convention collective réalisent de plus en plus la nécessité et l'importance de bien rédiger les clauses d'une convention collective".

Si les clauses à caractère économique sont une source de préoccupations importante pour le capital et pour le travail, Me Gagné s'est attaché à faire voir tous les rouages de la procédure de règlement des griefs, il signala la nécessité de considerer la durée des conventions collectives dans le ca-

(Suite à la page 25, 5e col.)

Abolition possible de la propriété individuelle des journaux en Egypte

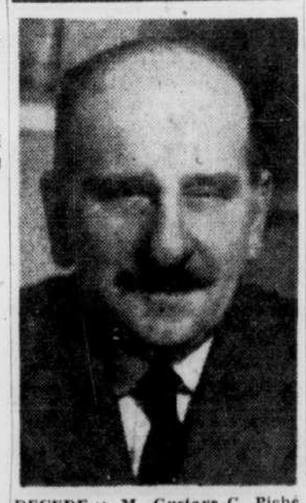
Le Caire, 8 (PA) Un porte-parole officiel de l'Egypte annonce aujourd'hui que le gouvernement songe à abolir la propriété individuelle des journaux, afin de s'assurer que "la presse reflète bien la pensée du peuple." Il ajoute toutefois qu'aucune mesure bien définie n'a encore été adoptée.

Le traitement des psychopathes sexuels convaincus d'un délit soulève des opinions diverses

Montréal, 8. (PC) Il n'y a au pénitencier de St-Vincent-de-Paul que trois des 7,400 prisonniers à purger des sentences indéfinies comme psychopathes sexuels criminels, a appris hier une Commission royale d'enquête.

Ce renseignement a été fourni au moment où psychiatres, clergé, ouvriers sociaux et officiels de prisons affirmaient que des changements au régime actuel sont nécessaires pour guérir les psychopathes et protéger la société.

Les témoins ont expliqué à la Commission que la majorité des personnes commettant un délit sexuel — plus de 300 plaintes ont été reçues ici l'an dernier — sont soumises à la loi générale. Les unes ont reçu de légères condamnations et bientôt furent élargies. D'autres, bien que ce fût une première offense et qu'elles étaient susceptibles de se réformer, ont reçu des condamnations "brutales", parce que leur crime était jugé particulièrement repugnant.



DECEDE: M. Gustave-C. Piché, O.B.E., est décédé hier à Trois-Rivières. Ancien chef du service forestier de la province, il était depuis 1936, ingénieur-conseil de la James McLaren and Co. Ltd, de Buckingham, Qué. Ses restes mortels sont exposés à 87 rue St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi en la Basilique de Québec.

"RIEN D'UTILE"

Le colonel Georges Lebel, geôlier du pénitencier St-Vincent-de-Paul, a dit à la Commission qu'aucun des internés pour délit sexuel "ne reçoit de traitement de quelque utilité".

Seulement trois des internés commis à ses soins pour une période indéterminée le sont comme psychopathe sexuels criminels "et je ne vois pas quel bien ça peut leur faire", dit-il.

COLLABORATION

Le Dr Alastair MacLeod, psychiatre présentant un mémoire au nom de la John Howard Society a dit:

"Le gouvernement fédéral devrait établir un ou plusieurs hôpitaux ou cliniques, se rattachant à un ou plusieurs pénitenciers, ou les psychopathes sexuels criminels iraient purger leur peine, ce qui permettrait de leur donner en même temps les traitements requis.

Un pasteur de Rosemont, le rév. Williams, suggère l'adjonction d'appui moral et spirituel au traitement psychologique. Il est d'a-

(Suite à la page 17, 3e col.)

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Chien d'Or 10 du Fort Québec — Téléphone: 3-9619

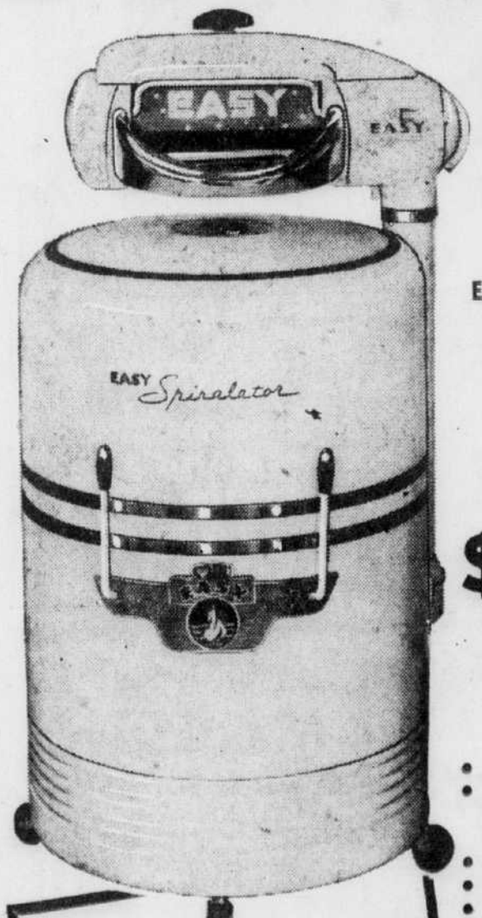
N'oubliez pas...



La **Saint-Valentin**, c'est la fête de la fidélité sous toutes ses formes... N'oubliez pas!

LE SOLEIL L'EVENEMENT JOURNAL

ÉCHANGE EASY



"Spiralator"

Easy modèle 90P, tel qu'illustré.

ÉCHANGE $50.00

$174.50 Seulement

- MOUVEMENT SPIRALATOR EXCLUSIF
- PROUVEE PAR EPREUVE D'AVOIR L'ACTION DE LAVAGE LA MEILLEURE ET LA PLUS RAPIDE AU MONDE
- NOUVELLE CUVE GEANTE
- EMAIL-PORCELAINE AU TITANE
- NOUVELLE ESSOREUSE SURE-AMATIQUE
- POMPE AUTOMATIQUE DE 90 SECONDES
- CONTROLES GROUPES
- MECANISME DE PRECISION EASY

GARANTIE DE 5 ANS
TERMES FACILES
Commandes Postales remplies sur le champ

TERMES aussi bas que $2.00 par semaine

C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS
200 Est rue St-Joseph, Québec. Tél.: 5-8167

VENTE BONHOMME CARNAVAL SE CONTINUE



NOS FAMEUSES PANTOUFLES POUR DAMES EN SATIN OU BROCART
VALEUR $4.00
REDUIT POUR 1.99 LA PAIRE

Pointures 3 A 9 avec ½
COULEURS
BLANC, NOIR, ROSE, ROUGE, BLEU PALE, BLEU ROYAL, ROUGE VIN.

POUR NOS CLIENTS DE L'EXTERIEUR Nous portons toujours une attention spéciale aux commandes par la poste. Inclure bon de poste plus .25 et 2% de taxe. Adresse postale: C. P. 3154 St-Roch, Québec.

260, St-Joseph-E.
896, St-Joseph-E.
568, 3ième AVENUE
179, St-Vallier-O.

GAGNON & FRÈRE ENR.
LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES À QUÉBEC

Le Courrier de Pascale France

D. — Mon futur voudrait porter pour notre mariage en mai un veston blanc avec des pantalons noirs. Pouvez-vous me dire si c'est le temps entre le 19 et le 26 mai? T.L.

R. — L'ensemble que se propose d'endosser votre futur ne convient ni en mai ni en juillet, car c'est essentiellement un vêtement du soir et qui est généralement de mise à la campagne les soirs de dîner ou de danse, ou encore sur les bateaux de croisière. A part cela, ils peuvent être portés par les chefs d'orchestres, les maîtres d'hôtel, les musiciens, les animateurs de programme, mais sûrement pas par les mariés, le matin de leur noce.

MARIE. — Je suis malheureusement un peu en retard pour répondre à vos demandes et je présume que la réception que vous vous proposiez de donner est maintenant chose du passé. De toute façon, je vous fournis ici une recette de cocktail dont vous n'avez qu'à multiplier les quantités en tenant compte du nombre de vos invités : Coctail Martini : (pour faire 2 cocktails de 3 onces chacun) 3 onces de Dry Gin; 3 gouttes d'amers Angostura (en vente dans les pharmacies); 1 1-2 once de vermouth français ou de vermouth italien au goût. Bien brasser avec glace concassée; couler dans les verres à coquetel et servir avec une olive ou petit oignon monté sur un cure-dents.

D.—Pouvez-vous m'indiquer un moyen pour faire maigrir mes jambes qui sont trop grosses? —TROP GRASSE

R.—Pour espérer maigrir des jambes, il faudrait au moins maigrir d'un peu partout, car il est toujours assez difficile de réduire les proportions de tel point défini de l'organisme. Toutefois, voici quelques conseils qui sont suggérés à celles qui veulent affiner un peu leurs jambes : Si vous faisiez 10 minutes de course à pied par jour, vos jambes seraient méconnaissables en 6 mois. Si vous le pouvez, faites aussi de la bicyclette et du tennis. L'exercice suivant est aussi recommandé: levez-vous et baissez-vous sur la pointe des pieds en gardant la taille absolument droite et les bras croisés, à la hauteur des épaules. Montez aussi des escaliers.

D.—Pourriez-vous me dire où je devrais m'adresser pour faire évaluer une pièce de vingt sous en date de 1896 et portant l'effigie de la reine Victoria?—UNE AMIE DU COURRIER

R.—Je doute que votre vieille pièce de monnaie ait une réelle valeur pour les collectionneurs. Rien ne vous défend cependant de la soumettre à M. Papillon, qui est attaché au Musée des Arts de l'Université Laval, et qui est compétent dans l'art d'évaluer les vieux sous.

BIEN EN PEINE.—Si vous parlez du menton et la lèvre supérieure, vous feriez bien d'essayer la cire épilatoire ; je ne sais cependant si elle vous donnera complète satisfaction, vu que les poils doivent être assez raides, après avoir été rasés. Mettez-en assez épais sur une petite surface et vous verrez d'après le résultat, si vous pouvez en mettre partout. Ce sera la meilleure solution, puisque vos moyens ne vous permettent pas sans doute d'avoir recours à l'électrolyse. Quand les poils sont fins, la cire les enlève facilement et sans douleur, mai plus ils sont raides plus ils offrent de résistance à l'action de la cire. Si vous avez fait la folie de raser aussi le côté des joues, n'y touchez pas et tous les jours appliquez un mélange fait de 2 c. à thé de péroxyde fort pour 1 c. à thé d'ammoniaque, sur les joues, le menton et les lèvres, pour affaiblir et décolorer les poils.

JEUNE FIANCE. — Il est assez rare que les fiancés se préoccupent de leur trousseau. Voici cependant une liste que j'ai déjà condensée, il y a une couple d'années et qui me paraît encore dans la note : Pour un homme de condition moyenne : 2 complets de ville ; 1 complet de sport (été) ; 1 tuxedo (si le marié à l'occasion de le porter) ; 1 paletot d'hiver ; 1 paletot demi-saison ; 1 imperméable ; 3 paires de chaussures ; 1 paire de pantoufles ; 2 chapeaux ; 2 paires de gants ; 1 foulard ; 6 chemises molles ; 3 chemises amidonnées ; 2 chemises du soir (s'il sort beaucoup) ; 6 faux-col ; 6 paires de chaussettes de laine ; 3 paires de chaussettes de fil ; 2 paires de de chaussettes de soie ; 6 cale çon ; 3 pyjamas ; 1 robe de chambre ; 2 douzaines de mouchoirs ; 1 douzaine de cravates ; Ceinture, bretelles, jarretelles, chandails, mouchoirs de fantaisie, etc.

J.H.D. — Peu importe le sac dans lequel vous entreposez vos fourrures, l'essentiel, c'est que vous y mettiez un produit anti-mites quelconque et que vous le fermiez hermétiquement pour que le produit choisi, sels, boules, ou huile de cèdre, ne s'évapore pas trop vite.

Pascale France

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissant chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.

La Direction



LES DEUX AMIES : Tel est le thème illustré ci-dessus par ce monument de glace érigé par M. Bernard Joncas, 4, rue St-Jean-Baptiste, à St-Romuald.

Le Dr Pierre Camu parle aux Mardis universitaires

"Les caractéristiques physiques de la région suburbaine de Québec". Tel est le titre que le Dr Pierre Camu, du Bureau géographique du Ministère des Mines à Ottawa, donnait à la conférence qu'il prononçait hier soir, rue de l'Université, devant l'auditoire attentif des Mardis universitaires.

Par caractère physique, l'auteur a présenté des plans d'ensemble de la région suburbaine; il s'agit d'un territoire de 25 milles carrés, englobant 17 municipalités et ayant une population de 250,000 âmes, soit une densité de 10,000 habitants au mille carré.

Les plans décrivent: premièrement, l'expansion territoriale de 1608 à nos jours; deuxièmement, la densité de la construction par bloc en 1955; troisièmement, la hauteur des édifices; quatrièmement, les matériaux de construction; et cinquièmement, un plan fonctionnel d'ensemble.

Ces plans furent préparés, durant l'été de 1955, par une équipe du Ministère fédéral des Mines. Le conférencier a décrit les grands traits physionomiques de la région construite, étude préliminaire à un travail géographique d'ensemble de la région métropolitaine de Québec.

C'est le Dr Louis-Edmond Hamelin, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, qui a présenté le distingué conférencier. La conférence du Dr Camu était illustrée de projections en couleurs.

Petite Matane est érigée en municipalité

Petite Matane, (DNC) Le conseil exécutif de la province de Québec, dans un décret en date du 13 octobre 1955, portant le No 1092, acceptait la demande qui lui avait été faite de détacher le territoire des municipalités de Ste-Félicité et de Matane. Le dit territoire est une municipalité distincte, sous le nom de municipalité de Petite Matane, depuis le 1er janvier 1956 suivant la date de publication de la présente proclamation dans la Gazette Officielle de Québec. L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur du Québec a approuvé cette proclamation signée par le sous-secrétaire de la province, M. Jean Bruchési.

Neuf jours après la publication de cet avis public, M. Gérard LaBrie, président d'élections, convoquait les électeurs de la nouvelle municipalité en la salle du couvent de St-Victor, mercredi, le 18 janvier, pour l'élection d'un maire et de six conseillers lundi, 23 janvier. Les résultats du vote se lisent comme suit :

A la mairie : M. Armand Gauthier, 125 voix; M. Augustin Harrison, 89 voix. Majorité de M. Gauthier, 36 voix.

Les six conseillers, tous élus par acclamation sont MM. Louis Marquis, Anatole Bouffard, Joseph Philibert, Léo Gagnon, Sylvio Marquis et Raoul Lefrançois.

Une soirée pour les Néo-Canadiens

Les nouveaux Canadiens qui habitent la ville de Québec sont invités à une soirée organisée spécialement pour eux, demain soir, à 8 h. 15, au Patronage St-Vincent de Paul, 64, côte d'Abraham. L'invitation est aussi faite aux personnes qui désirent participer aux prochaines activités culturelles du Circulo Luso-Brazileiro, qui a été reorganisé récemment.

Une quarantaine d'accidents

Les accidents de la circulation se sont faits nombreux, hier, dans les rues de la ville et sur les routes enneigées de la banlieue. La police en comptait une quarantaine. Quelques personnes ont été légèrement blessées. Il s'agit de M. Emile Fillion, 67 ans, 3 rue McMahon, Québec; Mme Donat Hallé, 48 ans, de St-David de Lévis et M. Laurent Gervais, 39 ans, 119 boulevard Ste-Anne, à Giffard.

M. Filion a été blessé à une jambe, hier après-midi, à Québec et a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Mme Hallé a été atteinte à une épaule, hier soir, et elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Quant à M. Gervais, il a subi des blessures à la tête, hier soir, dans une collision survenue sur le boulevard Ste-Anne. L'ambulance J. Bouchard et fils l'a transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état n'est pas grave, assure cette institution.

Toutes les routes de la région ont été rendues dangereuses. Mais il semble que les automobilistes ont fait preuve d'une grande prudence. Par contre, aucun service public de transport n'a été entravé par cette neige qui constitue une manne pour nombre de camionneurs et d'ouvriers dont quelques-uns disent n'avoir pas travaillé à la neige depuis le 24 décembre. Peu avant minuit hier soir, tout l'outillage disponible était à l'oeuvre pour déblayer les rues de Québec.

Conseil de promotion à la Faculté de Droit

A l'université comme au collège ou à l'école, les finissants de 1956 entrevoient déjà la fin de leurs épreuves, et dans un premier geste d'avenir, se désignent un conseil de promotion. On le faisait hier à la Faculté de Droit de l'Université Laval, où les licenciés en Droit de 1956 se sont hier donné le conseil suivant: M. Richard Drouin, de Québec, président; M. Maurice Roy, de Maniwaki, 1er vice-président; M. Romuald Roy, d'Arvida, 2e vice-président; M. Paul-H. Bouchard, de Jonquière, secrétaire; M. Camille Bergeron, d'Amos, trésorier; et Mlle Rose-Marie Fortier, de Québec, conseillère.

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

La circulation reprend

Manseau, 8 (DNC) Les premiers trains de passagers à circuler sur les lieux du déraillement survenu près de la gare de Manseau, lundi après-midi, ont commencé à passer vers 3 heures, hier après-midi. L'Express-Maritime, en route vers Halifax, a été le premier rapide à franchir, à une vitesse très réduite, la section qui venait d'être reconstruite. Des ouvriers des Chemins de fer nationaux du Canada sont encore sur les lieux et s'occupent à relever les wagons qui ont plongé dans la rivière Durocher où se sont arrêtés en bordure de la voie ferrée.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

2491 B-1140

Obéir

Certaines mains sont paradoxales. Quelques joueurs les considéreront comme difficiles en ce qu'elles exigent un peu d'une parfaite précision. D'autres joueurs les classeront comme étant faciles alors que la conduite du jeu est strictement commandée par la nécessité et qu'il suffit alors d'obéir à ses ordres.

Donneur: Ouest
Est-Ouest vulnérables



Ouest	Nord	Est	Sud
1-♠	contre	passe	2-S-A(1)
3-♦ (2)	contre	3-♠	passe
passe	3-S-A(3)	passe	passe
passe			

(1) En réponse à un contre d'appel, une force de dix points suffit pour classer une main dans la catégorie des bonnes mains, mais il ne faut oublier que la réponse 1-S-A n'est pas un cri de détresse car elle montre une force de huit à dix points, onze points étant généralement exigés pour une réponse à saut. De plus, il est difficile de montrer de l'enthousiasme pour un contrat à sans atout alors que l'on ne possède qu'un arrêt problématique de la suite adverses.

(2) Il est vrai qu'un simple complément des carreaux pourrait permettre la réalisation du contrat, mais le risque est élevé pour la recherche d'une simple marque partielle.

(3) Grande manifestation de confiance envers le partenaire; Nord n'apporte aucune suite solide et aucune assistance à pique.

Entame: trois de pique.

Si, sans hésitation, le déclarant fait la première levée de la dame de pique, il a toutes les raisons d'étudier sérieusement la situation avant de jouer à la levée suivante. Comment procéder?

Tout d'abord, le déclarant doit renoncer aux coeurs car la main ne peut être abandonnée sans que d'affilée les adversaires alignent au moins cinq levées. C'est donc à trèfle et carreau qu'il faut rechercher les huit levées manquantes. Au sujet de la distribution, comme guides, le déclarant a les enchères. Si les enchères des joueurs en E-O méritent le respect, le déclarant doit accorder au moins cinq piques et cinq carreaux à Ouest. Ce joueur peut-il posséder deux trèfles? Tout à fait improbable, car en ce cas Est aurait possédé au moins six coeurs et comment aurait-il refusé d'annoncer cette suite après le contre de l'enchère 3-carreaux? Il faut donc envisager une impasse à trèfle afin d'assurer la possibilité de cinq levées à cette suite. Comme protection contre la possibilité d'un valet de trèfle singleton chez Ouest, Sud en joue tout d'abord le roi.

A carreau, se présente également un problème car cette suite doit produire trois levées. Ici, la nécessité est impérieuse. Pour obtenir trois levées à cette suite, le dix doit se trouver singleton ou doubleton chez Est. Tout d'abord, le déclarant joue un petit carreau vers le valet qui conserve la levée; Est fournissant le dix de carreau, à cette suite les inquiétudes du déclarant sont dissipées. (De toutes façons, l'intention du déclarant était de continuer l'attaque à cette suite par le jeu de la dame). De Mort, le sept de trèfle est appelé et, avec confiance et succès, l'impasse du huit est tentée. Que Ouest couvre ou non la dame de carreau, Sud est maintenant assuré de neuf levées.

Ainsi, le contrat exigeait un jeu bien précis, mais au fond, le déclarant n'avait qu'à obéir aux suggestions des enchères et aux exigences de la nécessité. Toutefois, il y a parfois de l'héroïsme dans l'obéissance.



"Mais comment avoir des références de mon DERNIER patron quand il n'est plus en affaires depuis 17 ans . . . ?"



LES ÉPICIERS UNIS INCORPORÉS DE QUÉBEC
ÉPICIERS UNIS INC. UNITED GROCERS INC.
COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE

SERVICES - TELEPHONE - ACCOMODATIONS

$15,000.00 EN PRIX
GRAND CONCOURS DU "PLAT SURPRISE" HEINZ
Cuisinez au Ketchup Heinz
FORMAT DE 11 OZ. .28¢
FORMAT DE 15 OZ. .33¢
DEMANDEZ-NOUS LE RÈGLEMENT DU CONCOURS


Vente spéciale
SOUPES POULET et NOUILLES LIPTON 3 paquets pour .33
THE "Tender Leaf" paquet individuel 30 sacs, épargnez .05 .40
THE "Tender Leaf" paquet individuel 60 sacs, épargnez .10 .75



NOUVEAU
Fèves au Lard CLARK
JARRE 20 oz. .23

SPECIAL DE LA SEMAINE chez les Epiciers-Unis
CAROTTES CUBES Idéal boite 20 oz. 3 pour .29

POULET BA-RI-BO boite 7 oz. .43



KLIK boite 12 oz. .45

POUR LE JOUR DES CRÊPES (14 février)
ET DURANT TOUT LE CARÊME, servez CROWN BRAND, le sirop préféré des Canadiens!
2 lbs... 29¢




NOURRITURE POUR BEBES AYLMER boite 5 oz. 3 pour .29

SIROP SHIRRIFF (avec coupon 25c) bouteille 1-6 oz : .25




BOVRIL CORDIAL bout. 5 oz. .49 bout. 10 oz. .89 bout. 16 oz. 1.39
BOVRIL CUBES 12 cubes .31 8 cubes .17
CORNED BEEF BOVRIL boite 12 oz. .49

CREME A BARBE COLGATE large .45 géant .59
CREME A BARBE PALMOLIVE large .45 géant .65



détergent pour vaisselles et lingeries, grande boite .41



CIRE ELEGANT can 20 oz : .61 can 40 oz : 1.05

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
PAMPLEMOUSSES de Floride, grosseur 96, (numéro 1, choisis) 10 pour : .49
POMMES McKintosh surfine, B. C. grosseur 163, 2 doz pr .59
CHOUX VERTS frais, la livre, .07
CARROTTES fraîches, importées, 3 livres pr .29
(Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.)

FARINE A CREPES et SARRASIN AUNT JEMIMA paquet 20 oz. .21



MONARCH SPREAD paquet 1 lb .31



SAVON GRANULÉ MAJESTIC de plus en plus populaire
FORMAT RÉGULIER ..... .41 (avec 3 épingles en plastique)
FORMAT GÉANT ..... .83 (avec 1 pièce de coutellerie)

SURVEILLEZ LES JOURNAUX DE LA SEMAINE PROCHAINE
LES 15 ET 16 FEVRIER POUR UNE . . . SURPRISE
DE LA PART DES Epiciers-Unis

Hold-up et prompte arrestation rue St-Jean

(Suite de la 1ère page)

é oges de ses supérieurs. L'agent Dinel, qui compte huit années de service, se trouvait aux signaux lumineux de la rue St-Jean, lorsqu'il entendit les cris d'appel Après avoir saisi l'individu, il se fit conduire au quartier général de la police dans le même taxi que le bandit avait hélé sur a Place d'Youville.

Le capitaine Roland Masse a identifié l'individu, comme étant Conrad McNicoll, 38 ans, sans adresse connue. McNicoll aurait déjà un dossier judiciaire. En fournissant tous les détails de cet attentat, le capitaine Masse a aussi félicité le constable Dinel pour la manière prompte dont il a agi et le sang-froid dont il a fait preuve.

D'après l'enquête menée par les sergents-détectives G.-H. Lévesque et Vincent Ouellet, McNicoll héla un taxi de la compagnie 5-5191, conduit par M. Roland Tremblay, et demanda à se faire conduire à la Traverse de Lévis. Sur la rue St-Jean, aux abords de la Côte du Palais, il demanda au chauffeur d'arrêter. "J'ai affaire à la banque. Attends-moi quelques minutes" dit-il.

La police a déclaré que McNicoll n'était pas armé. Il a été conduit au local 117, sous la surveillance du constable Jules Blouin pour ensuite être interrogé par le capitaine Masse.

Nouveau tarif des vidanges mis en vigueur à Giffard

Le conseil de Giffard, à sa première réunion de février tenue ces jours-ci, a adopté une résolution en vertu du règlement No 197 (section D) fixant le tarif des vidanges pour les commerçants et les industriels. Ceux-ci sont divisés en quatre catégories avec les tarifs suivants : A-$6., B-$10, C-$20 et D-$50.

La réunion était sous la présidence de Son Honneur le maire, M. Emmanuel Fortin. Les échevins Lucien Thivierge, Marcel Roy, Gilbert Côté, Roger Dumas, Eloi St-Germain et Henri Parent étaient présents

M. Beaupré donna ensuite lecture d'une lettre envoyée par le Conseil des Ports Nationaux de Québec, demandant au Conseil certaines informations sur le dépôt des vidanges de la cité.

M. l'échevin Gilbert Côté informa le conseil de ville concernant une plainte d'un contribuable, à l'effet que ce dernier avait trop de taxes de vidanges et d'aqueduc à payer. Après étude, il fut démontré que le montant des taxes que ce certain contribuable avait à payer était conforme en tous points avec le règlement des vidanges et d'aqueduc, et que le concerné n'avait qu'à contester ce dit règlement, s'il voulait protester.

Les membres du conseil prirent ensuite connaissance de trois lettres du conseil Créditiste de Giffard. La première demandait de ramener les taxes d'aqueduc et de vidanges à ce qu'elles étaient auparavant. A ceci le maire répondit "que c'était le budget qui demandait cette hausse" et le conseil fut unanime à maintenir les tarifs tels qu'adoptés par les règlements antérieurs. La deuxième lettre demandait de prier le gouvernement fédéral de doubler les allocations familiales, et la troisième, de demander au gouvernement du Québec d'établir un organisme de crédit provincial pour rendre financièrement possible dans la province tout ce qui est physiquement possible et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. Ces deux dernières demandes furent différées pour étude. M. Romulus Morneau, secrétaire du conseil Créditiste, et quelques partisans demandèrent à parler mais la permission leur fut refusée, même à la suite d'instances répétées au point qu'il fallut devoir maintenir l'ordre.

Le froid amène la famine dans les villes d'Italie; danger d'émeute 45 morts

(Suite de la 1ère page)

aux préfets et autorisé les maires à embaucher les chômeurs pour faire le déblaiement de la neige.

Le bureau de la météo annonce un temps plus doux dans le nord, mais ne prévoit pas encore la fin du froid et de la neige dans l'Italie du centre et du sud, en Sicile et en Sardaigne.

Des secousses sismiques ajoutent au désarroi dans le sud. Sur les pentes du mont Etna en Sicile, la terre a tremblé hier soir. Les savants en attribuent la cause à un mouvement des laves dans le volcan. Il n'y a pas d'éruption prévisible, croit-on, mais le cône couvert de neige du Stromboli rejette de la lave depuis le Jour de l'An.

Dans toute l'Europe, cette vague de froid qui sévit depuis la semaine dernière a provoqué la mort de quelque 200 personnes. Outre l'Italie, la Turquie et la Grèce sont aussi aux prises avec le gel. D'Athènes provient la nouvelle que 18 personnes sont mortes au cours des trois derniers jours dans le pire froid subi depuis 50 ans. Les autobus et les trains sont assaillis par des meutes de loups affamés. On a rapporté aussi que les loups rôdaient autour de l'aéroport d'Istamboul, fermé depuis dimanche par la neige et la glace. Une température sous zéro recouvre le nord-ouest de l'Anatolie. Un train a été paralysé à 52 milles d'Istamboul il y a trois jours. Les 287 passagers et le personnel ont cherché refuge dans les villages avoisinants.

Blocus aérien projeté contre les Occidentaux

Berlin, 8 (PA). - L'Allemagne orientale communiste a soulevé aujourd'hui la menace d'un blocus aérien possible contre les appareils occidentaux, pour isoler Berlin.

La menace a été faite par la Chambre basse de l'Allemagne orientale pour protester contre les "ballons d'espionnage". Une déclaration affirme que les alliés seraient "bien avisés" s'ils se rappelaient que les avions survolant Berlin ouest voyagent à travers le "territoire aérien souverain" de l'Allemagne orientale. Berlin est situé à 110 milles à l'intérieur de l'Allemagne orientale.

Les nationalistes de l'Algérie désespèrent

(Suite de la page 13)

que doit affronter M. Mollet est posé par la représentation à l'Assemblée nationale française. Le système actuel accorde le même nombre de représentants aux 2,000,000 Européens et aux 8,000,000 musulmans autochtones ; les Français y sont opposés.

M. Mollet a affirmé à un groupe de socialistes algériens qu'il se propose de poursuivre la réalisation des objectifs de base esquissés dans son discours d'investiture, parmi lesquels figurent des élections libres en Algérie.

"L'égalité" en Algérie est actuellement définie par l'égalité de représentation : chaque groupe envoie 15 représentants à l'Assemblée nationale. M. Mollet a indiqué en outre qu'il veut tout autant instaurer une "égalité" réelle dans les domaines économique et social.

Les Français ont présentement la possessiotn de la plupart des meilleures fermes, des industrie et presque toutes fonctions publiques.

PJendant que M. Mollet tient ses conférences, les troupes françaises sévissent contre les bandes de rebelles qui terrorisent les régions montagneuses d'Alger. Les autorités françaises ont dit que dans les dernières 36 heures leurs troupes ont tué trois rebelles et fait 58 prisonniers.

Ben Salem a référé aux chefs de cette rébellion quand il s'est lavé les mains sur les futures négociations avec le gouvernement français. "Les Français doivent négocier avec les chefs de la résistance, a dit le médecin assis à une table de marbre dans le lobby d'un grand hôtel. "Nous ne sommes plus des négociateurs qualifiés, parce que nous n'avons plus aucun support".

Nouveaux permis de construction

La Commission municipale d'urbanisme a approuvé ce matin de nouveaux permis de construction pour une valeur globale de $157,800, représentant une douzaine de maisons nouvelles dans le secteur de Limoilou-ouest. On croit comprendre que la construction résidentielle connaîtra uune recrudescence très à bonne heure cette année. Les demandes de réparations mineures s'élèvent à $4,800.

Voici les principaux permis approuvés : Mme L.-A. Bisson, réparations à un solage, Des Peupliers-Est : $2,500; M. Armand Laforce, réparation de vitrine, rue St-Jean : $5,000; M. Joseph Bernard, transformation rue St-Roch : $5,000; M. Ludger Paré, maison de deux logements, des Lilas-est : $14,000; M. Jean-Claude Breton, maison deux logements, 25e rue : $10,000; M. Edmond Parent, maison deux logements, des Lilas-Est : $14,000; M. Saryo Marcoux, résidence, Des Frênes-Ouest : $10,000; M. P.-E. Pageau, maison de trois logements, rue Cadillac : $12,000; M. P.-Henri Veireault, maison de deux logements, des Lilas-Est $15,000; M. Z. Paquet, maison de deux logements, boul. Cardinal-Villeneuve : $16,000; M. Roland Marcoux, résidence des Frênes-Ouest : $10,000; M. Albert Noel, trois maisons de trois logements, rue Vitré : $30,000.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

Désertion de deux soldats communistes

Séoul, 8. (Reuter) Deux soldats communistes nord-coréens ont déserté du côté des Nations Unies à Pan-moun-jom et demandé asile politique, a annoncé hier soir la 8e Armée américaine. C'est la deuxième désertion de soldats communistes dans le camp de l'ONU, depuis août dernier.

33 passagers blessés

Londres, 8. (Reuter) Trente-trois passagers et un employé de chemin de fer ont été légèrement blessés lorsqu'un train a donné contre les amortisseurs à la gare St. Pancras, l'un des principaux terminus ferroviaires de Londres.

En raison du décès de

M. J.-Edgar Turgeon

copropriétaire de la laiterie City Dairy limitée,

NOS BUREAUX

seront

FERMES

jeudi 9 février jusqu'à 1 heure

VOUS VERREZ.... C'EST FACILE

de faire un marché chez un épicier S.P.

L'atmosphère accueillante, le service et les prix, en font une place de choix

C'EST LE MARCHE IDEAL

ALIMENTATION Service SP Prix

PATES ALIMENTAIRES CATELLI spaghetti et macaroni 2 31c

SARDINES JUTLAND 3 pour 31

NETTOYEUR BIG-FIVE 3 pour .27

Coronation

Petits oignons tendres bocal de 12 oz ..... .39

purée de tomates 2 pour ..... .25

POULET EN GELEE DINO boite de 7 oz ..... .43

boite de 15 oz 1.29

SAUCE HOT CHICKEN DINO boite de 15 oz ..... .23

BEURRE D'ARACHIDES SCHWARTZ

Idéal pour le lunch, favori pour sandwich délicieux.



Bocal 16 oz. 39c



RIZ DAINTY

boite 2 lbs 33c

boite 1 lb ..... .17

LA DELICIEUSE MELASSE ST-MAURICE le carton de 40 oz .29

SAVON GRANULE MAJESTIC de plus en plus populaire

FORMAT REGULIER (avec 3 épingles en plastique ou cadeau surprise) .41

FORMAT GEANT (avec 1 pièce de coutellerie) .83



MELANGE A PUDDING AU BUTTERSCOTCH OGILVIE

ajoutez l'eau seulement et vous avez un délicieux dessert.

Le paquet 25c



FEVES CLARK cuites au four dans le verre.

le bocal .23



Un délice pour les gourmets. La boite .29

Sardines Billionnaires, La boite ..... .20

NALKO eau type Vichy bouteille .29



MARINADES RAYMOND

bocal de 24 oz, sucrées .39

bocal de 24 oz, sûres .29

POIRES DESSERT TIP-TOP la boite de 20 oz 2 pour .37

FORMIDABLE..!

UN DIVAN SOFA "TV" DUO-LIT TEL QU'ILLUSTRE

Personne à part "TALON Ltée" peut vous offrir une telle valeur



CONSTRUCTION ENTIEREMENT A RESSORTS "No Saq" COUVERTURES GAIES ET ATTRAYANTES — ELEGANT ET PRATIQUE SOFA — VOUS ENLEVEZ LE DOSSIER ET IL SE TRANSFORME EN UN LIT CONFORTABLE.

VALEUR REG. 52.95

$29.95

Conditions de paiements des plus faciles

TALON Limitée

762 EST RUE ST-JOSEPH TÉL 2-4820

Commandes postales remplies avec soin

LE MAGASIN DE MEUBLES LE PLUS MODERNE A QUEBEC

Le Missionnaire

Affecté à la mission d'Affob, en Guinée, le Père Jean Maurel rêve de consacrer sa vie à un héroïque apostolat à travers la brousse. Mais il comprend bientôt qu'il est appelé à mener à son nouveau poste la vie sans histoire d'un vicaire de paroisse.

Pourtant le départ du Père Gauthier lui vaut bientôt de lourdes responsabilités. Les épreuves commencent. Son inexpérience, son manque de connaissance des noirs, provoquent de cruels déboires. Le climat lui-même l'accable et, malade, découragé, le Père Maurel doit être rapatrié en France.

Croyant voir alors dans cet échec un avertissement céleste, il demande à ses supérieurs la faveur d'entrer dans un cloître. Le Père Général saura lui parler, lui faire comprendre qu'il doit au contraire persévérer dans sa tâche. Et le Missionnaire, réconforté, prendra de nouveau le chemin de l'Afrique.

Maurice Cloche a tourné de nombreux films de caractère religieux, mais qui, tous, avaient la particularité d'être avant tout des films "humains". Le succès de Monsieur Vincent fut déterminé par ce fait qu'à travers l'apôtre, le réalisateur sut montrer un homme compatissant à la misère des hommes.

Cette fois encore, en évoquant la vie exemplaire du missionnaire, Maurice Cloche entend rester sur un plan humain.

"Notre but, a-t-il dit, est d'émouvoir sur le sens profond d'une vie que le héros aime passionnément parce qu'il l'a librement choisie parmi tant d'autres, vie qui l'a définitivement marqué autant par les souffrances que par les joies qu'elle lui procure."

Yves Massard, un jeune comédien incarne le Père Maurel, aux côtés d'excellents artistes comme Charles Vanel — le Père Gauthier — Albert Préjean, Jacques Berthier, Rene Blancard et Marie-France Planèze.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

4 films chez Warner

La compagnie Warner Brothers a commencé quatre nouveaux films au mois de janvier. Ce sont "Melville Goodwin, U.S.A.", avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall, mise en scène de H.-C. Potter; "The Wrong Man", avec Henry Fonda et Vera Miles, mise en scène de Hitchcock: "Toward the Unknown", avec William Holden et Lloyd Nolan, mise en scène de Mervin LeRoy et finalement "The Burning Hills", avec Tab Hunter et Sarita Montiel.

La même compagnie poursuivra par contre le tournage de "The Spirit of Saint Louis" et de "Santiago" commencés depuis plusieurs semaines.

Fillette maltraitée

Monrovia (PA) Les autorités californiennes recherchent aujourd'hui la mère d'une fillette de huit ans que son père et sa belle-mère ont battue et ont laissée enfermée durant trois semaines dans le porche non chauffé de leur maison. La jeune victime est Victoria Ruth Podger. Elle avait été confiée à son père après son divorce avec sa première femme, il y a trois ans.



Comme vous ne devinerez jamais qui est ce clown, nous vous donnons notre parole d'honneur qu'il s'agit de Gina Lollobrigida, dans une scène de son film le plus récent, "Trapèze". (Int. News)

Le beau film "Not as a Stranger" a déjà sa version française: "Pour qui vivent les hommes"

Le très grand succès remporté par le film "Not as a Stranger", tiré d'un best-seller américain portant le même titre, a incité les producteurs à mettre en circulation au plus tôt une version française de ce drame magnifique, qui met en vedette toute une pléiade d'artistes de premier plan: Olivia de Havilland, Robert Mitchum, Frank Sinatra, Gloria Grahame, Broderick Crawford et Charles Bickford. C'est une histoire passionnante qui se déroule dans les milieux de la médecine et qui met l'accent sur les problèmes intimes d'un jeune médecin sans argent lequel, pour poursuivre ses études, épouse sans amour une infirmière possédant quelques économies.

Pour les besoins de ce rôle, Olivia de Havilland a blondi ses cheveux et Robert Mitchum, qui excelle dans les rôles de "dur", est devenu un idéaliste qui commettra cependant des erreurs fatales mais qui renaîtra à ses devoirs après une cruelle épreuve, grâce à l'amour de sa femme.

La parution de ce film a fait beaucoup de bruit en Amérique, et il a été considéré comme l'un des meilleurs de l'année 1955. C'est pour cette raison qu'on a hâté la distribution de sa version française, pour satisfaire principalement les cinéphiles de France, de Belgique et de la province de Québec, qui constituent la clientèle la plus nombreuse des films américains doublés en français.

Luis Mariano en vedette dans "Quatre jours à Paris"

Coiffeur à l'Institut de beauté Hyacinthe, Mario tombe éperdûment amoureux de Gabrielle, de passage à Paris, et délaisse du même coup sa maîtresse Gisèle.

Le meilleur ami de Mario, Nicolas, épris de Gisèle se réjouit de cette situation. Et, pour éblouir la belle, il ne craint pas de se faire passer auprès d'elle pour le propriétaire de l'institut. Il va même jusqu'à engager en son nom vingt millions de travaux dans cette entreprise.

Mesurant, un peu tard, son inconséquence, Nicolas monte une savante machination pour obtenir les vingt millions d'une riche étrangère, Rita, qui éprouve une folle passion pour Mario. Mais l'absence imprévue de ce dernier, qui n'a pas hésité à suivre Gabrielle, marque l'effondrement de cette manoeuvre.

Tous se retrouveront finalement en Provence, chez le père de Gabrielle, où les difficultés s'aplaniront pour le bonheur des deux couples d'amoureux.

Quatre jours à Paris marque la venue au cinéma du nouveau producteur: Francis Lopez. Le célèbre compositeur a en effet décidé de se réserver le soin d'adapter ses opérettes avec son collaborateur de toujours Raymond Vincy. Et il a confié la mise en scène à André Berthomieu, spécialiste de la comédie gaie ou musicale, qui lui a valu une longue liste de succès. A la musique et aux chansons de Francis Lopez, interprétées par le plus populaire de nos chanteurs de charme, l'ouvrage allie les rebondissement d'une joyeuse intrigue se déroulant dans le cadre pittoresque d'un institut de beauté parisien et d'une accueillante auberge provençale.

Quatre jours à Paris groupe en outre une distribution particulièrement attrayante avec Jane Sourza, Geneviève Kervine, Gisèle Robert, Andrex et, surtout le tandem Luis Mariano-Roger Nicolas.

Un film de grande envergure

On n'a rien épargné pour tirer du "Quentin Durward" de sir Walter Scott un film de grande envergure, et le succès dépasse tout ce que promet la présentation : authentiques châteaux d'Ecosse et de France (Chenonceaux, Chambord, Maintenon et Fontainebleau bien qu'il n'aient pas encore été terminés au XVe siècles) et une distribution de comédiens anglais (Robert Morley, Kay Kendall, Eric Pohlman, George Cole, Alec Clunes, Duncan Lamont, Marius Goring) et Robert Taylor dans le rôle du héros.

Un jeune Ecossais est envoyé en France pour y négocier le mariage de son vieil oncle avec la plus belle héritière du royaume, Isabelle, comtesse de Macroy. Sans révéler son identité, les deux jeunes gens deviennent amoureux l'un de l'autre après que Durward eût sauvé la jeune fille d'une embuscade du comte de La Marck. Il s'est fait un autre ennemi dans le duc de Bourgogne, alors plus puissant que le roi de France, Louis XI. Tout le monde connaît l'intelligence et la rouerie de ce monarque qui a unifié la France, et Robert Morley en compose un portrait d'autant plus intéressant qu'il déguise ses fautes sous une finauderie et un raisonnement qui n'ont pour but que la gloire du pays. Kay Kendall est très belle, mais sa voix chantante est un peu monotone. Quant à Robert Taylor, il est ce que toute héroïne en détresse désire rencontrer. Un film à voir.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.15 hrs. "War Paint" (89 min.) à 1.00, 4.25, 7.50 hrs. "Desperate Hours" VistaVision (112 min.) à 2.30, 5.55, 9.25 hrs.

CAMBRAI : — Pas de Congé, pas d'Amour : 2.10, 5.50, 9.30 hrs. Le Maître de Lassie : 4.15, 7.05 hrs. Continuel de 2.10 à 11.25 hrs.

CINEMA DE PARIS — Actualités: 12.30, 4.12, 7.48 hrs. Le Crâneur : 12.40, 4.22, 8.04. La Reine Margot : 2.07, 5.49, 9.30 hrs.

CARTIER : — Nouvelles : 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Green Scarf : 1.20, 4.40, 8.00 hrs. The Constant Husband : 2.50, 6.10, 9.30 hrs.

CLASSIC : — Tu es à moi : 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Guet-apens : 2.50, 6.05, 9.25 hrs. Fin : 11.00 hrs.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.05, 4.25, 7.50 hrs. Professor Tom (cartoon) : 1.15, 4.40, 8.00 hrs. Big House, U.S.A. : 1.20, 4.50, 8.10 hrs. Gentlemen Marry Brunettes (en cinémaScope) : 2.50, 6.10, 9.30 hrs. Continuel de 1.05 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Sujets : 1.00, 3.37, 8.32 hrs. Tarzan et la Diablesse : 1.09, 3.46, 6.04, 8.41 hrs. Passage Interdit : 2.24, 4.51, 7.19, 9.56 hrs.

LAIRET : — Le Père de Mariée : 1.00, 4.27, 7.57 hrs. Entrons dans la Danse : 2.32, 5.59, 9.31 hrs. Nouvelles: 4.18, 7.44 hrs. Fin: 11.16 hrs.

LAURIER : — Dans l'Antre du Gorille : 1.00, 4.00, 6.45, 9.58 hrs. Nouvelles 2.05 7.50 hrs. Avril à Paris : 2.20, 5.05, 8.15 hrs. Fin : 11.00 hrs.

PIGALLE : — Actualités françaises: 1.00, 4.16, 8.12 hrs. Serenade d'Amour : 1.10, 4.46, 8.22 hrs. Les Enfants ne sont pas à vendre : 2.38, 6.14, 9.50 hrs. Fin : 11.33 hrs.

PRINCESSE : — Sujets : 1.00, 4.29, 7.58 hrs. The Raid : 1.23, 4.52, 8.04 hrs. Carmen Jones (en cinémascope) : 2.46, 6.15, 9.27 hrs.

RIALTO : — L'Espionne de Castille : 1.10, 5.05, 9.15 hrs. Nouvelles : 3.25, 9.00 hrs. Expédition du Fort King : 3.40, 7.25 hrs. Fin : 11.30 hrs.

VICTORIA : — Tu es à moi : 1.00, 4.35, 7.50 hrs. Guet-apens : 3.05, 6.10, 9.30 hrs. Continuel de 1.00 à 11.00 hrs.

SILLERY : — Green Fire (en cinémaScope) : 6.20, 9.45 hrs. Woman of the North Country : 8.15 hrs. Fin :

ETCHEMIN : — Les Rats du Désert : 7.30 hrs. L'Ile Enchantée : 9.05 hrs. 11.25 hrs.

BIENVILLE : — Le Violent : 6.30, 9.50 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Le Cavalier du Désert : 8.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Aventurière du Tchad : 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Cas de Conscience ! 8.00 hrs.

A L'AFFICHE JUSQU'A JEUDI SOIR !



Jane Russell • Jeanne Crain
IN THE BIG, BUXOM, BEAUTIFUL MUSICAL!
"Gentlemen Marry Brunettes"
in CINEMASCOPE Technicolor
Released thru UNITED ARTISTS

Aussi Broderick Crawford, Ralph Meeker dans "BIG HOUSE USA"

Matinées : 65c
Soirées : 85c
Empire
Dernier spectacle complet à 7.50 p.m.

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

2 GRANDS FILMS JUSQU'A JEUDI SOIR
Représentation continue de 1h. à 11h.15:
"The Desparate Hours" à: 2.30, 5.55, 9.25
L'histoire de l'invasion d'un paisible foyer par trois repris de justice, de la terreur qu'ils ont imposée à ses occupants et de la fin inattendue que vous n'oublierez pas de si tôt! Ce film sera un fort concurrent dans la course aux prix de l'Académie !

Paramount presents HUMPHREY BOGART and FREDRIC MARCH
in WILLIAM WYLER'S Production of
THE DESPERATE HOURS
co-starring Arthur Kennedy · Martha Scott · Dewey Martin
Gig Young · Mary Murphy
VISTAVISION
SECOND FILM à : 1h., 4h.25, 7h.50
MAT.: 65c
SOIRS: 85c
Robert STACK 'WAR PAINT'
Jean TAYLOR
en Pathe Color

PRINCESSE
Deux films EN COULEURS
CinemaScope, musical, moderne, entraînant
"CARMEN JONES"
Dorothy Dandridge & Harry Belafonte
"THE RAID"
Van HEFLIN & Anne BANCROFT

LAURIER JUSQU'A JEUDI
Une comédie musicale en couleurs avec les décors enchanteurs des boulevards et cabarets du gai Paris.
DORIS DAY, RAY BOLGER
dans
"AVRIL A PARIS"
en Technicolor
Johnny WEISSMULLER, dans
"DANS L'ANTRE DU GORILLE"

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE



Elle INTRIGUE. Elle AIME. Elle TROMPE. Elle DECHAINE les PASSIONS LES PLUS VIVES !
la Reine Margot
EN COULEURS
avec JEANNE MOREAU
aussi
RAYMOND PELLEGRIN
MARINA VLADY dans
LE CRANEUR

CARTIER
JUSQU'A JEUDI SOIR !
PRIX REGULIERS !



QUEL GENTIL CRETIN !
QUEL BIGAME !
QUEL HOMME !
REX HARRISON
The Constant Husband
Margaret LEIGHTON · Kay KENDALL
TECHNICOLOR
GEORGE COLE
SECOND FILM :
"THE GREEN SCARF"
avec MICHAEL REDGRAVE
Lee GENN et Ann TODD

SILLERY
A L'AFFICHE
CinémaScope
Grace Kelly
et Stewart Granger
dans "GREEN FIRE"
en couleurs
aussi
Rod Cameron
et Ruth Hussey dans
"WOMAN OF THE NORTH COUNTRY"
en couleurs

VICTORIA ET CLASSIC
A L'AFFICHE
Elizabeth Taylor
et Robert Taylor dans
"GUET-APENS"
aussi
Mario Lanza dans
"TU ES A MOI"
en couleurs

CAMBRAI
A L'AFFICHE
Van Johnson
et Pat Kirkwood dans
"PAS DE CONGE, PAS D'AMOUR"
aussi
Janet Leigh et Lassie dans
"LE MAITRE DE LASSIE"
en couleurs

SALLE CLIMATISÉE
PIGALLE
A L'AFFICHE



"Les Enfants ne sont pas à Vendre"
avec LEA PADOVANI · JACQUES SERNAS
DANIELLE DARRIEUX, ROSSANO BRAZZI dans
SERENADE D'AMOUR

AU CORONET



Formidable succès des JEROLAS
chanteurs impressionnistes. Le plus sensationnel numéro de l'heure présentement à Montréal, vedette de la télévision canadienne et aussi de la Barak de Maurice Gauvin. Ne les manquez pas ils sont formidables. Au même programme Doris Angers, brillante chanteuse de genre. Rés.: 3-2107 (Ann).

L'ALOUETTE
Pour la première fois à Québec, une pièce de théâtre tiendra l'affiche pour une 5ème semaine. En effet,
L'ALOUETTE
de Jean Anouilh qui remporte depuis quatre semaines un vif succès au PETIT THEATRE DE LA BASOCHE sera encore à l'affiche pour une 5ème et effectivement une dernière semaine, mercredi 8, jeudi 9, et vendredi, 10 février. L'ALOUETTE ou "Le Procès de Jeanne D'Arc" a été unanimement applaudie de la critique et a été l'objet d'un télé-reportage de Radio-Canada.

IMPERIAL
EN COULEURS
"PASSAGE INTERDIT"
("Untamed frontier")
JOSEPH COTTEN et SHELLY WINTERS
"TARZAN ET LA DIABLESSE"
LEX BARKER et JOYCE MACKENZIE

Chez Gérard
Commençant
demain en Grande Primeur
★
Manuela DeCadiz
ET SA
COMPAGNIE DE FLAMENCO DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS
Une fameuse troupe espagnole qui fera courir le tout Québec
Ce soir, soirée d'adieu avec
MONIQUE VAN VOOREN
RES.: 4-0549

Lairet JUSQU'A JEUDI SOIR
Fred Astaire, Ginger Rogers dans "ENTRONS DANS LA DANSE" (Barkleys of Broadway) Technicolor. Aussi "LE PERE DE LA MARIEE" (Father of the Bride) avec Spencer Tracy et Elizabeth Taylor.
Vitalto JUSQU'A JEUDI SOIR
Jeannette MacDonald, Allan Jones dans "L'ESPIONNE DE CASTILLE" (The Firefly). Aussi : "L'EXPEDITION DU FORT KING" (Seminole) Technicolor, avec Rock Hudson et Barbara Hale.

la COMPAGNIE de la BASOCHE
présente
à 8 h p.m.
(Centre des loisirs de St-Dominique)
l'alouette
de Jean Anouilh
— Les mercredis — jeudis, vendredis
Admission : $1.25 et $1.00 (Taxes incluses)
PETIT THEATRE DE LA BASOCHE
178 ouest, Grande-Allée

COLISÉE
Samedi soir 11 février
Grand
Bal Mascarade
Sous le distingué patronage de S. M. Gisèle 1ère et du Bonhomme Carnaval



Les membres de la célèbre
FAMILLE PLOUFFE
et ROGER LEMELIN
seront les hôtes d'honneur
Seuls les spectateurs qui seront costumés pourront danser et ainsi participer au Concours.
2 Fameux Orchestres
GUY BOUCHER - WILL BRODRIQUE
$2,000.00 en prix
Billets présentement en vente dans les dépôts réguliers pour le hockey et au Colisée.
BILLETS: .50 - .75 - 1.00

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC



en achetant les VIANDES Paquet !

COMMANDEZ PAR TELEPHONE (4-8481)

BOEUF HAUT DE COTE 5 lvs et plus, la lv ..... .29
BOEUF SURLONGE (désossé) la lv ..... .75
POULE cat. A 4 à 5 lvs la lv 39
BOEUF HACHE 5 lvs ou plus, lv 20
VEAU ROULE la lv .65

VEDETTES
POIS VERTS Qualité régulière bte 15 oz. 9 pour 1.00
CAFE INSTANTANE Borden (2 oz.) Rég. .59 2 pots pour .69
THE Tenderleaf bte 60 sacs, rég. .79 .69
SOUPES Lipton, nouilles poulet, Rég. 27.25 3 pour .31

POUR 1c et 35.00 d'achats d'épicerie ou de boucherie vous avez droit à UNE PIECE de ce magnifique
SERVICE À DINER
en semi-porcelaine avec décor rouge et or (22 carats)



Accumulez les factures poinçonnées en rouge. Commencez dès maintenant. L'offre en vaut la peine

POUDING 'ÉPONGE' Monarch caramel, citron, chocolat .23
raisins .25
Servez-le froid ou chaud CHOCOLAT INSTANTANE Jiffy, bte 1 lv. rég. .59 .47



KETCHUP AUX TOMATES Heinz 11 oz .49, 2 pour .32, 15 oz

FEVES AU LARD Clark's
bte 8 oz. 2 pour .21
15 oz. 2 pour .33
20 oz. 2 pour .39
28 oz. .28

FRUITS à TARTES à 1/2 prix
E. D. Smith, bleuets, ananas, framboises, cerises, raisins, dattes.

FRUITS ET LEGUMES



CHOUX NOUVEAUX importés frais la lv. .07
LAITUE FRAICHE de Californie, no 24, la pomme .14
CAROTTES FRAICHES en pqt cello, 2 pour .23
CELERI PASCAL de Californie no 36, le pied .17

Les délégués de Pepsi-Cola reçoivent Gisèle 1ère



Des représentants de la compagnie Pepsi-Cola, réunis au Château Frontenac pour discuter des méthodes de vente et de publicité, ont eu l'occasion hier soir de saluer la reine du Carnaval d'Hiver de Québec, les princesses, et le Bonhomme Carnaval. Parmi les délégués présents à ce congrès, on notait la présence de (photo ci-dessus, de gauche à droite): MM. C. TOMANA, gérant de district; M. ALEX. COULOMBE, embouteilleur de Québec; M. F.-W. McINTOSH, président de Pepsi-Cola Co. of Canada Ltd.; M. RENE COULON, gérant de la publicité et de la promotion; M. H. GIROUX, gérant; M. G. RIVA, gérant du district de Montréal. Sur la photo du bas, le président présente un cadeau à Sa Majesté GISELE 1ère, en présence du bonhomme Carnaval et des princesses du Carnaval.

(Photos du "Soleil")

Le Carnaval d'hiver de Québec attire dans la Vieille Capitale une affluence inusitée et réjouit tous les hommes d'affaires qui, à une date pareille, déploraient jusqu'ici une période morte. Ainsi, la publicité sur les festivités carnavalesques qui se déroulent à Québec depuis deux ans, a atteint plusieurs organisations importantes de l'extérieur qui ont fixé leur convention d'hiver à Québec pour l'année courante. C'est ce qui expliquait la présence depuis deux jours au Château Frontenac de quelque 350 représentants de la Cie Pepsi Cola et de leur épouse. Cette réunion annuelle à Québec coïncide fort heureusement aussi avec le quinzième anniversaire de l'établissement d'un distributeur de Pepsi Cola, à Québec, M. Alex Coulombe.

C'est d'ailleurs M. Coulombe qui a souhaité la bienvenue à Québec aux nombreux délégués et à leur épouse. Ceux-ci se sont réunis ici, hier pour discuter des méthodes de vente et de publicité.

Comme on l'a déjà annoncé, c'est au cours de ce congrès que pour la première fois au Canada on a adopté le système de traduction simultanée en opération aux délibérations des Nations Unies. Les délégués de langue française et de langue anglaise pouvaient simultanément et dans leur langue respective entendre les discussions en cours grâce à ce système de transmission par microphones et par écouteurs que chacun portait. Le système a été mis en opération spécialement à la demande des directeurs de Pepsi Cola.

Parmi les membres de l'exécutif de cette compagnie, venus à Québec, on remarquait M. F. W. McIntosh, président général, et M. W. B. Forsyth, président du bureau des directeurs, de Pepsi Cola Co of Canada Ltd, premier vice-président de Pepsi Cola Co of New-York, et président de Pepsi Cola International, qui a des embouteilleurs dans soixante pays différents.

Cette convention qui a commencé dimanche se terminait hier soir par un grand banquet dans la salle de bal du Château Frontenac. Les visiteurs ont eu l'opportunité de saluer à cette occasion la reine du Carnaval, S. M. Gisèle 1ère, et tout son cortège, de même que le Bonhomme Carnaval qui adressa quelques mots aux délégués. Le président de Pepsi Cola du Canada, M McIntosh en a profité pour remettre à Gizèle 1ère un chèque de $100 qu'elle pourra donner à l'oeuvre de charité de son choix.

La vie doit avoir un idéal, affirme l'abbé P. Gravel.

M. l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, éminent conférencier a vigoureusement exposé, hier soir, devant les membres du Club 2-N., les pressants devoirs qui incombent à chacun, particulièrement à la jeunesse, en face de la grave menace du communisme. Le distingué conférencier était l'hôte d'honneur au dîner annuel, à La Porte St-Jean.

M. l'abbé Gravel qui avait intitulé sa conférence : "Souvenirs" a relaté, avec beaucoup d'humour, quelques traits de sa vie sacerdotale auprès des travailleurs. S'adressant particulièrement à un auditoire de jeunes hommes d'affaires et professionnels, le conférencier a recomandé de commencer la vie par un idéal bien déterminé et de la remplir de la poursuite de cet idéal.

Il a mis son auditoire en garde contre les idées malsaines qui courent nos chemins. A cette fin, il a cité quelques passages du message de Noël de Sa Sainteté Pie XII, dans lequel le Souverain Pontife dénonce le progressisme "comme l'inqualifiable attitude de ceux qui veulent faire croire au monde civilisé que l'Eglise catholique jouit de la liberté en pays communiste". Le conférencier a démontré, avec témoignages à l'appui, que le communisme a profité des deux dernières guerres pour gagner du terrain dans notre pays, et il a protesté fermement contre ce qu'il a qualifié de "politique de main tendue". Une fois de plus, il a réaffirmé, à la suite de plusieurs témoins des persécutions communistes, en d'autres pays, d'Europe ou d'Asie, qu'aucune réforme sociale, dans le sens que nous l'entendons, n'est possible sous un régime communiste.

L'ardent patriote qu'est l'abbé Pierre Gravel a invité la jeunesse à se forger une âme de lutteur, comme ce fut le cas des grands Canadiens qui ont assuré la survie de notre nation aux heures les plus graves de son histoire. Il avait cité en exemple plusieurs figures illustres dont Henri Bourassa, l'abbé Appolinaire Gingras, Armand Lavergne, le juge Adjutor Rivard, et autres. M. l'abbé Gravel a conclu son vibrant plaidoyer en leur demandant de demeurer fermement attaché à leur clergé; à respecter et à collaborer activement au progrès de leur première patrie qu'est la province de Québec, surtout, à s'attacher étroitement à la personne auguste du Souverain Pontife et à penser comme lui.

Le dîner était présidé par M. Jean-Marc Boudreau, président du Club. Il fut présenté par M. Paul-Armand Latulippe, président-fondateur et remercié par Me Anatole Corriveau.

Le chemin de fer entre Knob Lake et la baie de l'Ungava pourrait être complété d'ici dix années

(Suite de la 1ère page)

ferrée entre Sept-Iles et Knob Lake et la Baie de l'Ungava.

L'aménagement de ce tronçon a coûté $125,353,000 et fut complété sans aide financière des gouvernements. La compagnie demande maintenant un délai de 10 ans pour lui permettre de prolonger la voie ferrée jusqu'à la baie de l'Ungava. Le sénateur Power a précisé que ce délai est nécessaire pour permettre aux intéressés de lotir le territoire dont on s'emploie présentement à déterminer la valeur minière.

"On a bon espoir que d'importants gisements miniers seront découverts dans cette région. Sans doute, cette entreprise ne paraît-elle pas très lucrative pour le moment, mais les progrès sont si rapides dans ce secteur du pays que la construction du chemin de fer devrait être effectuée rapidement. Il se peut également que des capitaux soient nécessaires pour financer le projet.

"Après tout, une somme de $125,000,000 est assez imposante, et je suppose qu'un montant égal, sinon plus considérable, sera nécessaire pour compléter la voie ferrée jusqu'à la baie de l'Ungava".

Le traitement des psychopathes sexuels convaincus d'un délit soulève des opinions diverses

(Suite de la page 13)

vis que ces fauteurs sont des égoïstes dans leurs désirs.

De son côté, M. Emmanuel Grégoire, directeur de la Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale, est d'avis que, pour certains psychologues, il est futile de déclarer psycopathe un criminel sexuel, vu l'insuffisance des services de traitement dans les prisons et les pénitenciers.

RAREMENT APPLIQUEE

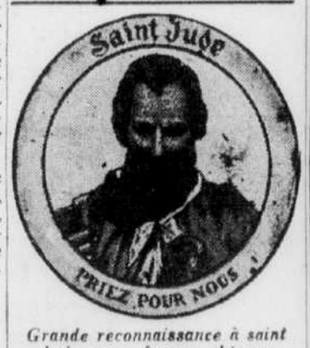
A ce sujet, Me Jacques Fournier, procureur senior de la Couronne, rappelle que cette mesure légale qui permet de déclarer un prévenu psychopathe n'a été appliquée qu'une fois à Montréal, et que cette décision a été renversée en Cour d'appel. Le code pénal ne cherche pas tant à punir le dévoyé sexuel qu'à le soigner et protéger la société, a-t-il ajouté.

Enfin, Mme Gilleland, présidente de l'Elizabeth, Fry Society, d'Ottawa, allègue que des traitements psychologiques devraient être mis à la portée des pervertis sexuels qui s'y soumettraient volontairement. Le fait que la police puisse cueillir 300 de ces pervertis lorsqu'elle enquête sur un crime sexuel prouve le besoin d'un tel traitement, dit-elle.

Le Dr Karl Stern, de l'Institut Prévost, a recommandé la création d'un centre où l'on pourrait déterminer si les personnes trouvées coupables de crimes sexuels peuvent être guéries.

Le Dr D. Cameron, professeur de psychiatrie à McGill, et Me Alexandre Chevalier sont également d'avis qu'il faut traiter les criminels sexuels.

Le Dr Cameron croit aussi qu'il faut, dans les écoles, un programme bien précis d'éducation sexuelle.



Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

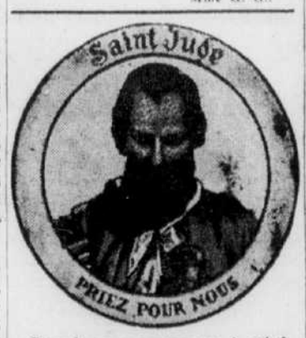
O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme G. G.



Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme G. G.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

Votre message porté dans 115,000 foyers.

LE SUCCÈS EN AFFAIRES!



Les affaires favorisent toujours ceux qui les recherchent.

Si vous voulez voir votre chiffre d'affaires s'accroître, vous devez agir de façon à atteindre un public plus nombreux.

Un programme de publicité à peu de frais est à votre portée grâce aux annonces classées du Soleil, qui transmettront votre message à des milliers de clients en perspective.

Un représentant du service des annonces classées du Soleil se fera un plaisir de vous aider à établir un plan de publicité efficace et à peu de frais. Pour renseignements plus détaillés, signalez

5-5133

E.-J. CHARTIER & Cie, Enr.
HUILE COMBUSTIBLE



TÉL.: 2-6895

505, RUE ST-ROCH, QUÉBEC

Magasins THRIFT Stores
UNE COMPAGNIE DU QUÉBEC

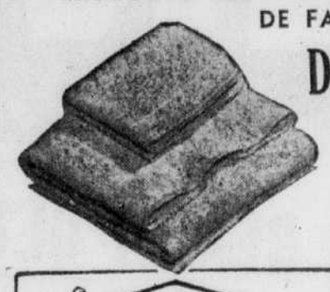
PRIX EN VIGUEUR AUX MAGASINS SUIVANTS :
- 955 rue ST-CYRILLE O. (PRES DE BELVEDERE) SILLERY, QUEBEC
- 500, 3e AVENUE (ANGLE DE LA 5e RUE) LIMOILOU, QUEBEC
- 977 ave CARTIER (PRES DE ST-CYRILLE) CITE DE QUEBEC
- 65 rue ST-JEAN (ENTRE STANISLAS et COTE DU PALAIS) CITE DE QUEBEC
- 46 rue ST-LOUIS (PRES DE LA COTE DU PASSAGE) LEVIS, QUEBEC
- 94 rue ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, QUEBEC

SPECIAUX A PRIX EXTRA REDUITS PLUS LIVRAISON GRATUITE

SPECIAL DE LA SEMAINE A $1.
JUS DE TOMATES "MARIANNE" DE CHOIX 9 btes 20 oz 1.00

OLIVES "GATTUSO" POT TIRE LIRE (HIBOU) 16 OZ 45c

PROCUREZ-VOUS UN ENSEMBLE "LADY GALT" DE FABRICATION CANADIENNE



DEBARBOUILLETTE et SERVIETTE POUR AUSSI PEU QUE 19¢

Lady Galt SERVIETTES

UNE DEBARBOUILLETTE ET UNE SERVIETTE POUR 19c SEULEMENT, AVEC DES REÇUS DE CAISSE TOTALISANT $33. OU PLUS ET DATES DU 23 JANVIER, OU APRES.
TONS PASTELS ASSORTIS

CATSUP AUX TOMATES "AYLMER" Bout. 11 oz. 21c
SHORTENING "New" Domestic Prix réduit de 3c pqt 1 lb 27¢
SIROP de MAIS "BEE HIVE" bte 2 lb 28¢
CORN FLAKES "KELLOGG" pqt 12 oz 25¢
CORNICHONS MELANGE SUCRE "NATION'S BEST" pot 24-oz 29¢

VOUS POUVEZ GAGNER $2,000 OU PLUS dans la COURSE AU TRESOR avec "Fameuses Marques"
Demandez les détails à votre MAGASIN THRIFT

Vous pouvez gagner $3,000. CETTE SEMAINE
2 prix de consolation DE $100.
ont été gagnés, samedi le 28 janvier, par :
Mme LEO PAUL AUBRY 4605, rue St-Dominique, Montréal
Mme C. JACQUES 429, Avenue Ash Pte. St. Charles, Montréal

VIANDES DE LA MEILLEURE QUALITÉ INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Vous pouvez aider A METTRE UN APPAREIL DE TELEVISION CROSLEY 21" DANS VOTRE ECOLE
RENSEIGNEZ-VOUS A VOTRE AMICAL MAGASIN THRIFT

ROTI DE CROUPE BOEUF DE 1ère QUALITE TENDRE ET SAIGNANT lb 59¢

SAUCISSES FRAICHES ET SAVOUREUSES DE LA MEILLEURE QUALITE lb 39¢

VEAU ROULE Cat. "A" — De lait Désossé Viande solide lb. 39c

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

ORANGES De Floride, cat. No 1 Extra sucrées et juteuses Très bonne valeur Sac polythène 8 lbs 59c

CELERI De Floride, cat. No 1 Vert et croustillant GROS PIEDS 2 pour 29c

PAMPLEMOUSSES De Floride Cat. No 1 Grosseur 96 Extra — Juteux 10 pr 39c

PRIX EN VIGUEUR LES 8, 9, 10 et 11 FEV. 1956 — THRIFT STORES LIMITED

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

GARANTIE 100% DE SATISFACTION

GARANTIE SANS PRÉCÉDENT DE Steinberg's

LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT...



OUI! STEINBERG VOUS REMET DEUX FOIS LE PRIX DE VOTRE BIFTECK OU DE VOTRE RÔTI DE BOEUF S'IL N'EST PAS ABSOLUMENT PARFAIT!

BIFTECK DE RONDE
TRANCHE ENTIERE – DESOSSE – "COUPE-SANS-PERTE"

BRAISE, IL EST SUCCULENT — MARQUE ROUGE — BAS PRIX — LB **59c**

ROTI DE CROUPE
TENDRE, PARTIELLEMENT DESOSSE, MAIGRE

POUR POT-AU-FEU OU ROTI AU FOUR — BOEUF DE MARQUE ROUGE — LB **59c**

Boeuf de marque rouge . . . le meilleur au pays!

ROTI DE PALERON
UN SUCCULENT MORCEAU A BAS PRIX — LIVRE **33c**

MAIGRE – DE "COUPE-SANS-PERTE"

PALERON DESOSSE
POUR VOS RAGOUTS — LIVRE **49c**

MAIGRE – DE "COUPE-SANS-PERTE"

Le boeuf à son mieux . . . marque rouge

BIFTECK HAUT DELICATISE
TOUJOURS TENDRE – A BAS PRIX – LB **79c**

MAIGRE – DE "COUPE-SANS-PERTE"

BIFTECK DE RONDE
AU FEU OU A LA POELE – BAS PRIX – LB **79c**

DESOSSE – "COUPE-SANS-PERTE"

ROTI DE CÔTES
ROULE – DE CHOIX – DESOSSE – "COUPE-SANS-PERTE"

BIEN ROULE . . . IL CUIT PLUS UNIFORMEMENT — BOEUF DE MARQUE ROUGE — LB **69c**

BOEUF HACHÉ
HACHE ET EMBALLE D'HEURE EN HEURE – FRAIS

POUR VOS MEILLEURES RECETTES CULINAIRES — BOEUF DE MARQUE ROUGE — LB **29c**

SANS LA MOINDRE HESITATION . . . Steinberg vous garantit que votre boeuf sera absolument parfait - sans quoi - il vous remet le **double** de votre argent. Voilà une garantie franche et nette !

IMPOSSIBLE DE TROUVER MEILLEUR BOEUF en ville . . . Livre pour livre, prix pour prix, la qualité de boeuf est insurpassable.

PROCUREZ-VOUS VOTRE PROCHAIN BIFTECK OU ROTI DE BOEUF CHEZ STEINBERG ! Vous aurez là un morceau de boeuf tout à fait exceptionnel - tendre, juteux et de belle couleur. Faites-le cuire d'après vos recettes. SI VOUS N'ETES PAS ENTIEREMENT SATISFAITES, RAPPORTEZ-NOUS AU MOINS LA MOITIE DU MORCEAU, AVEC LE SCEAU DE GARANTIE, ET L'ON VOUS REMETTRA IMMEDIATEMENT LE DOUBLE DE LA VALEUR ORDINAIRE.

Cette garantie sans précédent est en vigueur jusqu'au 29 février 1956.

Steinberg bat la marche en aubaines!

Epargnez 15c – (PRIX ORD. 23c LE POT) PURITAN
FEVES AU LARD CUITES AU FOUR **5** POTS 15 OZ **$1.00**

MARQUE AYLMER (PETITS)
GHERKINS SUCRES POT 9 OZ **23c**

(PRIX ORD. 23c)
BETTERAVES MARINEES – RAYMOND POT 24 OZ SEULEMENT **21c**

LITTLEJOHN
APPRET A SALADES POT 16 OZ **31c**

Epargnez 4c – (PRIX ORD. 39c) – MARQUETTE (PECTINE)
CONFITURE aux Framboises POT 24 OZ **35c**

À LA DEMANDE GÉNÉRALE!

UN ENSEMBLE BROSSE ET PEIGNE (POUR DAMES) EN NYLON

SEULEMENT **1c** MOYENNANT UNE COMMANDE DE $10.00

(Cette offre est en vigueur jusqu'au 11 février 1956)

PROCUREZ-VOUS UN ENSEMBLE DES AUJOURD'HUI ! NYLON RESISTANT . . . EMBALLAGE SOIGNE . . . PRIME DE CHOIX !



PARTICIPEZ AU CONCOURS GLEEM

Renseignez-vous et procurez-vous des bulletins de participation aux deux marchés Steinberg de Québec. Gagnez un approvisionnement de Dentifrice GLEEM pour l'année !

DENTIFRICE **GLEEM** GROS TUBE **33c** TUBE GEANT **59c** TUBE FAMILIAL ECONOMIQUE **98c**

N'oubliez personne . . . mardi, 14 février . . .

LA ST-VALENTIN

Votre marché Steinberg est bien préparé pour l'occasion . . . biscuits surfins, chocolats, etc., etc.

Et pourquoi pas une paire de bas nylon "CHORINE" actuellement en vedette à très bas prix !

Epargnez 6c

CONFITURE AUX FRAISES

MARQUETTE (PECTINE) **39c**

POT 24 OZ

(PRIX ORDINAIRE – 45c)

Les aubaines au rayon des légumes

DE LA FLORIDE, VERT
CELERI
PASCAL – MURI A POINT
GROS 48 **2** PIEDS AU POT **15c**

DE TABLE – No 1
PATATES
D'HIVER – DU N.-B.
SAC 50 LIVRES **89c**

CHOU VERT NOUVEAU IMPORTE – LB **5c**

CROQUANTES – IMPORTEES
CAROTTES SAC POLYTHENE **5** LBS **49c**

LAITUE ICEBERG DE CALIFORNIE **2** POMMES **25c**

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations

Steinberg, chez Pollack et à 2090, boul. Ste-Anne, EST OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 45

Steinberg's LIMITÉE - QUÉBEC
chez Pollack RUE DUPONT — 2090, Boul. Ste-ANNE

La présidence à M. J.-M. Lachance

Montréal — La 81ième assemblée annuelle de l'Association canadienne des voyageurs de commerce a eu lieu récemment dans la métropole sous la présidence de M. Gérald G. Maguire, président sortant de charge.

Dans son allocution, le président a signalé une augmentation du nombre de membres durant l'année. On en comptait 11,321 au registre de 1955. L'année écoulée a été fort active et un grand nombre d'affaires ont été transigées.

M. Arthur E. Bryant, trésorier de l'association, a signalé que le compte capital — la réserve — s'établit maintenant à $3,288,954.57, soit une augmentation de $60,-574.25 pour l'année. L'association détient maintenant des obligations dont la valeur aux livres ressort à $3,173,891.03 et des créances hypothécaires pour un montant de $132,050.

Le rapport annuel et l'état financier ont été adoptés à l'unanimité.

M. Jean-M. Lachance a été élu à l'unanimité président de l'Association pour l'année 1956.

La National Life marche de l'avant

Le 57ème rapport annuel de la National Life Assurance Company of Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955 révèle que cette entreprise a poursuivi sa marche ascendante. On peut en juger par le fait que les affaires nouvelles enregistrées durant l'année se sont chiffrées par $46,-323,854, soit un gain de $16,148,981 ou de 53.5 pour cent. Rien d'étonnant que l'assurance en vigueur à la fin de l'année ait grimpé à $214,237,762, soit une hausse de $33,203,841 ou de 18.3 pour cent. L'actif a augmenté de $2,541,163 et s'établit maintenant à $33,543,465. La quasi totalité des nouveaux fonds a été investie sur des premières hypothèques sur immeubles. Les prêts hypotécaires représentent maintenant 53.71 pour cent de l'ensemble de l'actif.

"Le rythme d'augmentation du volume de nos affaires est fort supérieur à la moyenne de toutes les compagnies d'assurance-vie et c'est, croyons-nous, un hommage à l'excellence de notre organisation des ventes à travers le pays et les Indes Occidentales et un indice de la confiance du public dans notre compagnie," a déclaré M. H.-R. Lawson, président de l'entreprise.

De son coté, M. J.-A. Rhind, vice-président et trésorier de la National Life Assurance Co. a souligné qu'à l'exemple de la plupart des autres domaines, l'industrie de l'assurance-vie venait de terminer une année au cours de laquelle les ventes ont atteint un niveau record. "Un facteur important qui a contribué au raffermissement de notre position financière au cours des récentes années, c'est l'augmentation du rendement obtenu sur les actifs investis. En 1955, le taux net du rendement s'est élevé à 4.83% contre 4.68% en 1954", précise M. Rhind.

Les tendances du marché du bétail

Montréal, (PC) Il y eut trop peu de ventes aujourd'hui à l'ouverture pour établir une cote au marché des bestiaux de Montréal. Arrivages : 15 bovins, 15 veaux et 3 porcs. Arrivages de mardi : 418 bovins, 352 veaux, 15 moutons et agneaux et 851 porcs.

Montréal (PC) Sur les deux marchés à bestiaux de la métropole, les offres de bovins consistaient surtout, hier, en bouvillons de l'Ouest de qualité moyenne et en vaches locales communes à moyennes.

Arrivages: 103 bovins, 120 veaux, 4 agneaux et 185 porcs. Arrivages, lundi: 47 agneaux et moutons, 1,132 bovins, 929 veaux et 919 porcs.

Les échanges de bovins ont été lents sur le marché de l'ouest et aucune cote n'a été établie. Sur le marché de l'est, les transactions ont été actives à des prix stables. Les bonnes vaches laitières ont rapporté $11-12, les moyennes $10-11, les communes $9.50-10.

Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont obtenu $26-28, les meilleurs $29, les moyens $21-26, les communs $15-21 et les veaux d'herbe $13.

Les porcs de la catégorie "A" se sont vendus, lundi, environ $1 de plus que la semaine dernière sur les deux marchés. Ils valaient $24. Un lot de 75 sujets a obtenu $24.50 sur le marché de l'ouest. Les truies se sont vendues $15.50-16.

Le prix des porcs a été stable sur les deux marchés, hier. Les sujets de la catégorie "A" ont trouvé preneurs à $24. Un lot a été échangé à $24.50 sur le marché de l'est. Les prix des truies ont été stables à $15.50-16. Quelques-unes ont rapporté $18 sur le marché de l'est.

Aucune cote des agneaux et des moutons.

Prix domestiques pour les métaux

Montreal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres, F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, $106.25; plomb, $17.00; zinc prime western, $15.00, zinc de haute qualité, $16.25; zinc de qualité spéciale, $17.10; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $27.00, antimoine standard 99 pour cent, $26.50; cuivre, $45.00 (prix nominal).

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $103.25; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent, $26.25; antimoine standard 99 pour cent $25.75.

Lots en charges de wagons: — Plomb, $15.50; zinc prime western: $13.50; zinc de haute qualité $14.85; zinc de qualité spéciale, $15.00; cuivre, $43.00 (prix nominal); aluminium en lingots 99.5 pour cent $22.25.

ELU A L'ADMINISTRATION DE MONTREAL TRUST COMPANY



M. F. M. COVERT

M. F. M. COVERT, O.B.E., D.F.C., C.R., de Halifax, a été élu au Conseil d'administration de Montreal Trust Company à la réunion annuelle des actionnaires tenue aujourd'hui. M. Covert fait partie de l'étude légale Stewart, Smith, MacKeen, Covert, Rogers, Sperry et Cowan. Il siège également au Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada et à celui de plusieurs importantes compagnies des provinces maritimes. —

Relèvement du dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien s'est apprécié aujourd'hui de 1-32 de cent pour faire prime par 1-8 pour cent sur le dollar américain. La livre sterling a fléchi de 1-8 de cent à $2.80 11-16.

x x x

Montréal, (PC) Le dollar américain s'escomptait à 3-32 pour cent en monnaie canadienne, à midi, annoncé la Banque du Canada. La cote de mardi était de 99 7-8 cents. La livre sterling s'est appréciée de 1-16 à $2.80 7-16.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) Le manque d'attrait et la crainte d'une autre contraction du crédit ont encore fait décliner les valeurs aujourd'hui à la Bourse de Londres.

L'avance des titres aurifères a pris fin devant les commentaires adverses de la presse et les prix ont fléchi après quelques encaissements de profit. Quelques transactions se poursuivent sur les titres de tout repos mais il y eut des déclins prononcés. Les obligations japonaises, grecques et bulgares montraient plus de fermeté, tandis que les obligations hongroises et péruviennes restaient mornes.

Les valeurs industrielles étaient presque toutes à la baisse. Les pétroles restaient mornes sous l'influence de Wall Street.

Montreal Trust Co. a terminé une année des plus fructueuse

A la soixante-sixième assemblée annuelle de la Compagnie Montreal Trust, tenue aujourd'hui à Montréal, son président, monsieur M. O. B. Thornton, a déclaré que les opérations de la Compagnie pour l'année 1955 ont atteint le niveau le plus élevé dans l'histoire de la Compagnie et dépassé ses prévisions les plus optimistes. Il insista sur l'uniformité des opinions présentement émises à l'effet que le niveau élevé des affaires que nous avons connu au cours de l'année 1955 devrait maintenir notre économie durant les premiers six mois de 1956. Nonobstant les vues exprimées en certains milieux à l'effet qu'un rajustement se produira, il se dit très confiant que l'année 1956 en sera une très satisfaisante pour la Compagnie ; le volume des affaires non terminées, reporté à cette année, n'a jamais atteint un chiffre aussi élevé depuis le commencement des opérations de la Compagnie et la valeur des actifs de successions, fiducies et agences confiées aux soins de la Compagnie comme nouvelles affaires en 1955 dépasse le montant de $100,000,000.

En décembre dernier, la Compagnie a acquis le contrôle de The Brockville Trust and Savings Company. Cette Compagnie a été fondée depuis déjà très longtemps et son acquisition permettra au Montreal Trust d'étendre ses opérations dans un territoire qui se développe très rapidement et qui devrait retirer des bénéfices considérables dus à la Canalisation du St-Laurent.

La Division des Caisses de Retraite progresse continuellement. La première mise en commun d'un fonds de pension en fiducie au Canada a été établie récemment par la Compagnie Montreal Trust et sera connu sous le nom de fonds de pension en fiducie au Fiducie".

Le Département des Prêts sur Hypothèques de la Compagnie s'est développé rapidement.

Le rapport annuel démontre que les profits de 1955 s'établissent à un niveau jamais atteint. Les profits nets, avant le paiement des impôts, s'établissent à la somme de $1,430,991, comparés à $1,355,291 pour l'année précédente, soit une augmentation de $75,700.

Après déduction des provisions pour taxes s'élevant à $562,952, les profits nets ont été de $868,-039, soit l'équivalent de $2.17 par action, comparé à $1.76 pour 1954.

Vu les profits de 1955, les directeurs ont déclaré un dividende extra de $0.25 par action, lequel sera payé en même temps que le dividende régulier de $0.25, le 16 avril 1956, aux actionnaires enregistrés au 31 mars 1956.

Les actifs Capital ont augmenté raisonnablement en 1955 et se chiffrent à $10,281,460 au 31 décembre 1955. Les Dépôts en fiducie avec garantie (Guaranteed Trust Deposits) s'élèvent à $64,-387,000, soit environ $4,000,000 de moins qu'en 1954. Ces dépôts avaient atteint un sommet de $78,000,000 en juin, mais la difficulté d'obtenir un rendement satisfaisant dans les placements à courte échéance a entraîné une diminution.

La valeur des parts du capital-actions de la Compagnie a été établie à $27.00 par part à l'assemblée, soit une augmentation de $4.00 l'action sur la valeur fixée en 1955. Sur cette base, le dividente régulier de $1.00 par action rapportera un revenu de 3.7 p.c.

L'élection de M. D. E. Kerlin comme l'un des vice-présidents, lors d'une assemblée des directeurs tenue le 26 janvier 1956, fut annoncée. Il continuera à agir comme gérant général.

M. Frank M. Covert, O.B.E., D.F.C., C.R., associé de feu James McG. Stewart, de l'étude légale de Stewart, Smith, MacKeen, Covert, Rogers, Sperry & Cowan, fut élu directeur.

Les directeurs élus furent: MM Gordon H. Allen, C.R., D. W. Ambridge, C.B.E., T. H. Atkinson, hon F.-Philippe Brais, C.B.E., C. R., LL.D., J. M. Breen, hon Brooke Claxton, P.C., C.R., F. M. Covert, O.B.E., D.F.C., C.R., Harold Crabtree, C.B.E., Victor M. Drury, John-E.-L. Duquet, C.R., Lionel A. Forsyth, C.R., hon. George B. Foster, C.R., J. A. Fuller, Severe Godin, A. E. Grauer, col B. Dickson Harkness, D.S.O., C.M., G. M. Hobart, Andrew P. Holt, W. H. Howard, C.B.E., C.R., Robert H B. Ker, D. E. Kerlin, E. M Little, Harold M. Long, M. A MacPherson, C.R., M. Wallace McCutcheon, C.B.E., C.R., H. R. Milner, CR., B. L. Mitchell, James Muir, Alfred T. O'Leary, Lazarus Phillips, O.B.E., C.R., Frank W Ross, O. B. Thornton, O.B.E., J. S. D. Tory, O.B.E., C.R., Colin W Webster.

Immédiatement après l'assemblée annuelle, les directeurs se sont réunis pour l'élection des officiers. Furent élus : M. W. H Howard, président du bureau de direction; M. O. B. Thornton, président; M. James Muir, vice-président; M. D. E. Kerlin, vice-président et gérant général.

ELU VICE-PRESIDENT DE MONTREAL TRUST COMPANY



M. D. E. KERLIN

A une récente réunion du Conseil d'administration de Montreal Trust Company, M. D. E. Kerlin a été élu vice-président. Il continuera d'occuper le poste de gérant général auquel il fut nommé en 1952. —

Revue des marchés mobiliers

Changements restreints à Montréal — Hésitation de la Bourse de New-York — Avance irrégulière sur le marché de Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Les valeurs industrielles ont peu varié aujourd'hui à l'ouverture de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne; le marché était modérément actif.

Les métaux communs présentaient un aspect mixte : Aluminium a gagné 3-8 de point, tandis que Hudson Bay perdait un point. B. C. Power et Royal Bank 1-4 de point et Bell, 1-8 de point.

Sans changement ce matin : Canadian Oil, B. A., Noranda, Canadian Breweries, Seagrams, Power Corporation, Great Lakes, Price Brothers, Dominion Bridge et Asbestos Corporation.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Les prix oscillaient à l'ouverture de la Bourse de New-York, aujourd'hui, mais gains et pertes en général ne dépassaient pas un point.

Il y eut exception pour le Texas and Pacific Railway, qui a avancé de 2 points, alors que les titres des autres rails, des aciéries et des services publics déclinaient de fractions de point.

Ford Motor a décliné à l'ouverture au nouveau bas de 62¾ offert et 63 demandé, au cours d'échanges lents. Chrysler, Goodrich, Anaconda, Allied Chemical, Westinghouse et Baltimore and Ohio ont aussi légèrement décliné.

American Cyanamid, en hausse de ¾ à 65, et Boeing, Caterpillard, Kennecott et Paramount traduisaient l'optimisme des spéculateurs.

A l'American Stock Exchange, légère tendance à la hausse, avec New Jersey Zinc, Dumont Laboratories A, Pacific Petroleum, Imperial Oil et Colonial Airlines.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les titres industriels et ceux des pétroles de l'Ouest ont avancé à l'ouverture de la Bourse de Toronto aujourd'hui, mais il y eut encaissements de profits sur les cuprifères. Les valeurs d'uranium sont demeurées mornes.

Les titres d'aciéries et d'institutions financières se maintenaient fermes. Stelco a gagné ¾ de point pour un sommet de 62. Loblaw B a redescendu de $1.50.

Parmi les mines, Temagami a gagné 10 cents et Duvan a légèrement fléchi. Great Sweet Grass était le titre le plus actif du domaine des pétroles, avec un gain de 10 cents à $4.80.

LES OBLIGATIONS

Montréal, (PC) Il n'y eut aucun changement dans les prix et l'activité était restreinte aujourd'hui sur le marché des obligations.

New-York, (PA) Un groupe d'obligations de chemins de fer et de services publics ont monté d'une fraction sur un marché par ailleurs irrégulier aujourd'hui. Les affaires étaient calmes. Les obligations du trésor américain étaient modérément à la hausse, mais l'activité était légère. Les obligations payables en dollars des pays de l'Amérique du Sud ont décliné dans une section étrangère généralement à la baisse.

A WINNIPEG

Winnipeg, (PC) Une recrudescence d'activités sur le parquet du seigle a marqué la séance d'aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg.

A 10.00 a.m., les prix des options étaient comme suit :

Avoine de mai	$0.75⅝ b
Avoine de juillet	0.72⅞
Orge de mai	1.01 b
Orge de juillet	0.98¼
Orge d'octobre	0.96¼
Lin de mai	3.74½ b
Lin de juillet	3.58 b
Seigle de mai	1.12⅞
Seigle de juillet	1.08¼ b

N.-B. — A : prix demandé; B : prix offert.

A CHICAGO

Chicago, (PA) Les prix des grains se sont orientés vers la baisse au cours d'une séance passablement active aujourd'hui au Board of Trade. Les pertes se confinaient généralement à une fraction. Le blé a baissé de 1-8 à 3-8 de cent; le contrat de mars se cotait à $2.13 1-2 - 3-8. Les fèves soya ont fléchi de 1-4 à 1 cent; celles de mars se vendaient $2.49 3-4.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-après un tableau des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché local:

PRIX DU BEURRE

Québec 92 points 58-58½
No 1 moule d'une livre 59

PRIX DES OEUFS

Catégorie Grosseur	A	B	C	D	E
A-e.g.	38-36	41-42	45	51-54	43½
A-gros	34-35	40-41	44-43	50-53	42½
A-moy	32-33	38-39	42-43	48-51	39½
A-petits	30-32	36-38	41-42	46-48	36½
B	31-32	37-38	40-41	47-49	37
C	28-30	34-35	37-38	40-43	33

A—Prix aux producteurs.
B—Prix aux postes enregistrés.
C—Prix aux détaillants.
D—Prix aux consommateurs.
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal.

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
(Sujets vivants)
Poulets de gril

3 livres	23

Poulets à rôtir

3 à 4 livres	23-25
4 à 5 livres	27-28
5 à 6 livres	31-33
6 à 7 livres	34-38
7 livres et plus	36-39

Poules.

3 à 4 livres	18-19
4 à 5 livres	22-24
5 à 5½ livres	22-25
5½ à 6 livres	25-27
6 livres et plus	28-29

(Sujets abattus)
Poulets de gril

Catégorie	3 lbs
A	26-27
B	20-22

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 à 7 livres
A	27-28	34-35	42-43	47-48
B	21-22	26-27	33-34	39-40

Poules

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5½ à 6 livres	6 lbs et plus
A	24-25	28-29	30-31	33-34
B	19-20	23	26-27	27-28

DINDONS

Femelles, catégorie A	48-49
Femelles, catégorie B	42-43
Mâles, catégorie A	39-40
Mâles, catégorie B	36-37

Prix de gros
(Sujets abattus)
Poulets de gril

Catégorie	3 livres
A	35-36
B	30-32

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 à 7 livres
A	35-36	44-45	50-51	52-55
B	31-32	37-39	46-47	48-50

Poules

Catégorie	5½ à 6 livres	6 livres et plus
A	37-38	38-40
B	32-35	34-35

DINDONS

Femelles, catégorie A	51-52
Femelles, catégorie B	46-47
Mâles, catégorie A	42-45
Mâles, catégorie B	39-40

PRIX DES PATATES
Prix du producteur au grossiste
Sacs neufs cousus

Québec nouvelles 75 livres	$1.08-1.15
N.-B nouvelles, 75 livres	$1.20-1.30

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs se maintient ferme par suite d'une légère diminution des arrivages. Les services de transport ont été désorganisés au début de la semaine à cause de la tempête qui s'est élevée dans toute la province. Les prix sont plus fermes.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec 92 points et sur place, se cotait à 58-58½ cents la livre (prix offert)

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur Catégorie A extra-gros, 43 1-2 cents la douzaine; gros, 42 1-2; moyens, 39½; petits, 36½; B, 37; C 33.

Lait écrémé en poudre, F.A.B. Montréal, procédé de pression (en sacs), 12½ à 13 cents; procédé centrifuge (en sacs), 14 à 15 cents.

Montreal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier soir, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Petites caisses: A-extra-gros, 44½ cents la douzaine; gros, 43; moyens, 37-38; petits, 37-37½; B, 37-38; C, 34. Caisses reçues: 1,290.

BEURRE: — Arrivages courants, 57¼. beurre frais de crémerie enveloppé de première qualité, 58½-60; frais non entrepose, 58¼-58½; entrepose, 58½. Aucun arrivage.

FROMAGE: — F.A.B. fromagerie, blanc de l'Ontario, 30½, coloré 31. F.A.B. Montréal, blanc du Québec, 30; coloré, 30½; prix du gros pour le blanc du Québec 31; pour le coloré, 31½; pour le blanc de l'Ontario, 31¾; pour coloré, 32¼. Arrivages: 273 boites.

POMMES DE TERRE — No 1: Nouveau-Brunswick, blanches 75 lbs, $1.50-1.60; 50 lbs, $1.00-1.10; $1.40-1.50. Ile du Prince-Edouard, 75 lbs, $1.70-1.80. Floride, rouges, 50 lbs, $3.25-3.50.

Voir autres nouvelles financières en page 20

Cours de 12h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 8 février 1956

Titres	Dern. vente
Abitibi	38
Algoma Steel	97½
Aluminum Ltd	102
Alcan 4% 1er pr.	98½
Do 2e pr.	92½
Anglo-Can T. pr.	46¾
Argus	41½
Asbestos	26⅝
Bk of Mtl	77¼
Banque de Nova-Scotia	37¾
Banque Can. Nationale	51¾
Bathurst "A"	37¼
Do "B"	1.90
Bell	38¾
Bailey prir.	5.85
Brazilian	33½
B. A. Oil	33½
B. C. El. 4½%, pr.	80
B. C. Power	46
B. C. Telephone droits	51¾
Bruck "A"	19¾
Building Prod.	23
Bulolo	31½
Can. Cement	32¾
Can. Iron	24¼
Can. Wire "B"	7¾
Cdn B. of Com	35
Cdn Breweries	17
Cdn Celanese	16½
Cdn Fairbanks	20¼
C.I.L. 5¼	11½
Cdn Oil	29¾
C.P.R.	4½
C. Petrofina, pr.	17
Cookshutt	18⅛
Cons. Smelters	33⅜
Corby "A"	13
Do "B"	8¾
Dist. Seagrams	32
Dom. Bridge	28½
Dom. Corset	8½
Dom. Foundries	20¾
Dom. Glass	24¾
Do pr.	17
Dom. Steel	18⅜
Dom. Stores	33¾
Dom. Tar	13
Dom. Textile	8¾
Donohue	24¼
Dow Brew.	32
Du Pont Sec.	28½
Dupuis Frères "A"	8½
Famous Players	20¾
Foundation	24¾
Fraser	12¾
Gatineau	10¾
Gen. Dynamics	80
Gen. Steel. pr.	87
Great Lakes	46½
Howard Smith	40
Hudson Bay (Ex-div.)	65¾
Imp. Bank	57
Imp. Oil	40
Imp. Tobacco	11¾
Ind. Acc.	82¼
Int. Nickel	80¾
Int. Paper	110¾
Int. Pete	111½
Interprov Pipe	39¼
Labatt	24
Lower St. Law.	26½
MacMillan "B"	42¾
Maillman, prior	28
Massey-Harris (ex-div.)	9¼
Do pr.	100
McColl Front.	45
Molson "B"	26½
Mtl Loco.	15¾
Nat. Steel	31⅜
Noranda	82½
Page-Hersey	77¼
Penmans	22½
Placer	39½
Powell River	56¼
Power Corp.	84½
Price Bros	51½
Rolland Paper "A"	20½
Do "B"	16
Royal Bank	61
Royalite (ex-div.)	13¾
St. Law. Corp.	82
Shawinigan	49¾
Do 4%, pr.	50½
Southern Can.	49¼
Steel Co.	62
Toronto-Dom. Bk	46¼
Triad Oil	6.40
Tuckett, pr.	155
United Steel	15
Walker-Gooderh.	71¼
Weston, pr.	104
Zeller's	24½

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 8 février 1956

Titres	Dernière vente
Anglo-Nfld. Dev.	12
Beld.-Corticelli, pr.	12
Brown	18¾
C. & D. Sugar	24
Cdn. Dredge	21¾
Cdn. Ingersoll	8
Cdn. Marconi	5¼
Cons. Paper	33
Crown Zellerbach	57¼
Dom. Oilcloth	36
Fleet Mfg.	1.70
Ford Motor 'A'	131
Pow. Corp., 1 pr.	42
Que. Telep.	21¼
Trans Mountain	48¾
Waterman Pen	16½
West. Can. Brew	31

MINES & HUILES (en cents)

Altex	22
Ameranium	14½
Anacon	305
Arcadia	16
Arno	9½
Ascot	42
Beatrice R. I.	13
Belle-Chiboug	26
Bonnyville	53
Boreal	125
Bousquadilac	7½
Bouzan	145
Cabanga	153
Calalta	13
Calg. & Edm.	822½
Callumet	10½
Cdn. Collieries	813¾
Cdn. Devonian	389
Cdn. Lithium	125
Carnegie	25
Cartier-Malartic	8½
Chem. Research	540
Chib. Mining	580
Chib. Expl.	128
Cons. Denison	810¼
Cons. Québec	82
Duvan	192
East Asbestos	125
Eastern Metals	96
East. Smelting	630
El Sol	16½
Fano	39
Fontana (1945)	19
Frobisher	410
Fundy Bay	34
Grandines	42
Gunnar	818½
Harrison	96
Hess	11
Hollinger Cons.	823
Indian Lake	67
Joliet-Quebec	116
Kenmayo	10
Kontiki	31
Lingside	16
Louvicourt	10
McIntyre-Porc	402
Merrill Island	329
Meta	12
Mogador	118
Mont Gary	202
Nama Creek	165
New Brit. Dom	229
New Highridge	55
New Jaculet	37
New Lafayette	83
New Royran	275
New Santiago	15
New Vinray	24
Normetal	700
Obaska (1945)	30
Okalta	214
Omnitrans	6½
Opemiska	850
Orchan	29½
Pacific Pete	13¾
Panel Cons.	178
Pitt	260½
Porcupine Prime	35
Que. Chiboug	236
Que. Copper	200
Que. Labrador	12
Que. Lithium	12½
Que. Metal	423
Quebec Oil	9
Que. Smelting	52
Radiore	185
Raycrock	226
Red Crest	18
Sherritt-Gordon	800
Soma-Duvernay	11
Standard	55
Steep Rock	15¾
Sullivan Cons.	515
Tanin	21½
Trebor	28
United Asbestos	810
Valor	17
Virginia	270
Weedon	93
Wendell	10
Westburne	77
Wilrich	46

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.

Séance du 7 février 1956

Titres	OFF	DEM.
x Affiliated Fund Inc Com	5.92	6.40
x American Business Sh	4.06	4.39
Balanced Fund	5.18	5.69
x Boston Fund Ltd	15.98	17.25
x Bullock Fund Ltd	12.10	13.56
Canadian Investment Fu	8.93	9.80
Canafund Co Ltd	14.52	16.25
Champion Mutua Fu of C	5.08	5.58
Commonwealth Int. Cor	7.62	8.37
Corporate Invest	8.41	9.14
Dividend Shares	2.67	2.93
x Group Sec Auto Sh	10.43	11.42
x Group Sec Rail Sh	10.77	11.80
x Group Sec Steel Sh	14.47	15.84
Growth Oil & Gas	5.90	6.14
x Incorporated Inv	17.79	19.23
Inter-American Inv	11.35	12.47
Investors Mutu of Can	9.60	10.38
x Keystone Custod B-2	23.93	28.28
x Do B-3	19.09	20.83
x Do B-4	11.23	12.24
x Do K-1	19.42	21.18
x Do K-2	11.96	12.29
x Do S-1	16.36	17.87
x Do S-2	11.66	13.05
x Do S-3	12.87	14.04
x Do S-4	9.25	10.10
Leverag. Fund	5.68	6.24
x Mass Invest Trust	32.40	35.03
x Mass Invest Growth Sto	9.59	10.37
Mutual Accum. Fu	6.14	6.67
Mutual Income Fund	5.04	5.47
Resources of Cda	7.12	
Supervised Amer Fund	5.83	5.89
Supervised Growth Fund	2.20	2.22
Supervised Exec (55) Ltd	34.08	35.42
Supervised Income Fund	4.26	4.30
Timed Investm Fund A-5.30		B-5.10
x Wellington Fund Inc	26.38	28.75

Compagnies de placement

Diversified Inc Sh Ser B	3.90	4.25
x North Amer Trust Sh (56)	3.47	

A-moins et B-plus commmission de la Bourse
x-en fonds américains

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-1006

Séance du 8 février 1956

	Dern. vente
Allied Chemical	108¼
American Cynamid	63
Amer Tel. & Tel.	183⅜
Anaconda Copper	69⅛
Baltimore & Ohio	43⅞
Boeing Aircraft	74
Bethlehem Steel	130⅜
Chrysler	74⅛
Cons Edison N. Y.	48
Dupont de Nemours	220¼
General Motors	44¼
Int. Nickel	80½
Ill. Central	62⅜
Int. Tel. & Tel.	31½
Kennecott Copper	121
Lockheed	48⅜
Loews Inc.	21½
Martin Glen	38
New York Central	41⅜
Nat Aviation	82
North Pacific	74
Ohio	37
Pennsylvania R. R.	23¼
Phillip Pete	86⅝
Republic Steel	44⅛
Royal Dutch	64¼
South Railway	104½
Standard Oil N. J.	158½
Sinclair	88¼
United Aircraft	69¼
Union Pacific	177½
U. S. Rubber	83
U. S. Steel	83⅜
Westinghouse Elec	69¼



NOUVEAU PRESIDENT : - M. JEAN-M. LACHANCE, qui a été nommé président de la "Dominion Commercial Traveller's Association" pour l'année 1956 lors de l'assemblée annuelle de cet organisme tenue la semaine dernière en l'hotel Windsor, à Montreal. Il succède à M. Gerald G. Maguire. Les autres membres du bureau de direction sont les suivants: MM. ANDREW A. McNIECE et J.-LLOYD BRAIDWOOD, vice-présidents; ARTHUR E. BRYANT, (tresorier; F.-J. BRENNAN, ADJUTOR HUOT, ROLAND LYONNAIS, ROBERT MORRIS, K.-W. OGDEN, ALBERT ROLLAND, H. FRED SENEZ, E.-A. THORNE, H. O'N. TRIHEY et JOS. H.-L. WAKEM, directeurs. —

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-1006

Titres	Dern. vente
Acadia	21¾
Anacon	305
Aumaque	23
Aunor	235
Bagamac	13
Bailey Selburn	990
Base Metals	103
Baska	45
Belcher	115
Bieroft	270
Bobjo	43
Bonville	13½
Brilund	105
Buffalo Canadian	17
Calgary & Edmonton	22¾
Can. Devonian	335
Can. Oil	32
Can-Met	291
Cassiar	890
Central Leduc	280
Chemical	540
Cons. Discovery	338
Cons. Ho Hey	415
Cons. Mosher	
Cons. Tungsten	70
Conwest Explor	6
Daragon	37
Del Rio	184
Devon Leduc	180
Dome	15
Duvex	27
Eastern Meal	98
El Pen Rey	12
El Sol	18
Eureka	140
Falconbridge	30¼
Fed Kirkland	20
Faraday	197
Frobisher	415
Geco	18⅜
Giant Yellowknife	595
God's Lake Mines	87½
Golden Manitou	335
Graham	40
Grandine	44
Great Sweet Grass	470
Gunnar	18⅜
Heva Gold	11
Home	A-11 B10⅝
Hosco	31
Hy-Charger	13½
Indian Lake	68
Jacobus	40
Joliette Quebec	120
Kerr-Addison	17¾
Kirkland Lake	40
Kroy	115
Lake Lingman	14
Lake Shore	515
Lake Wasa	26
Lamaque	320
Leitch	70
Little Long Lac	180
Macassa	215
MacLeod	135
Madsen	240
Malartic	220
Maritimes	264
McIntyre	92
McWatters	52

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Qu'est-ce que le général romain Agricola prouva au sujet de l'Angleterre physique ?
2—Qu'est-ce que Jacques Cartier prouva au sujet de Terre-Neuve ?
3—D'après un titre de Calderon et d'après un titre d'Henri Bordeaux, qu'est-ce qui est successivement: un songe et un sport ?
4—Les épisodes du célèbre roman de James Jayce, Ulysse, forment une espèce de parallèle avec une oeuvre encore plus célèbre. Laquelle ?
5—Combien y a-t-il d'enfants dans une famille dans laquelle chaque enfant a respectivement un frère et une soeur ?
6—Quelle est la tâche d'un muséobus ?
7—Quelle est l'attendrissante héroïne qui est traitée de O SOAVE FANCIULLA (littéralement: ô suave jeune fille) ?
8—Comme on reprochait au célèbre philosophe et historien anglais David Hume de ne pas continuer son Histoire d'Angleterre jusqu'à son siècle, il répondit: "J'ai quatre raisons pour ne plus écrire. Je suis trop vieux, trop gras, trop paresseux et trop . . ." quoi ?
9—Dans le titre d'un de ses livres, qu'est-ce que Simone Weil (1909-1943) oppose à la pesanteur ?
10—Si le président et le vice-président des Etats-Unis étaient tués en même temps dans un même attentat, qui accéderait à la présidence ?

REPONSES

1—Il la longea suffisamment, vers le nord, pour prouver qu'elle était une île.
2—Il prouva, en s'engageant dans le détroit de Belle-Isle, que Terre-Neuve n'était pas reliée au continent mais qu'elle était une île.
3—La vie. — La Vie est un Songe, de Calderon. — La Vie est un Sport, de Bordeaux.
4—L'Odyssée d'Homère. (Par exemple: Dans une taverne, le héros se querelle avec un ivrogne dans un épisode qui est une transposition moderne de l'épisode dans la caverne avec le cyclone Polyphème).
5—Cette famille est une impossibilité en logique.
6—Ce néologisme — muséobus — désigna un autobus transformé en musée qui a pour tâche de faire connaître de ville en ville et de village en village, à la jeunesse des écoles, quelques trésors des grands musées français.
7—Mimi, dans le duo qui termine le premier acte de LA BOHEME de Puccini.
8—"Et trop riche !"
9—La Pesanteur et la Grâce.
10—Le Président de la Chambre des Représentants. Deuxième choix: le président pro tempore du Sénat. (Depuis la loi du 18 juillet 1947 — avant: Secrétaire d'Etat . . . Secrétaire du Trésor).

Sur le marché libre de l'or

Londres (PC) Prix de l'once d'or fin en argent américain sur le marché de l'or européen, hier: $34.98 1-2 à l'achat et $34.99 1-2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots: $34.90

Débits bancaires plus considérables

Ottawa — Les chèques tirés sur des comptes de banques individuels ont atteint un nouveau sommet en 1955, totalisant $166,541,032,000, soit une augmentation de près de neuf pour cent par rapport au chiffre de $153,192,527,000 en 1954. Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé que les débits bancaires ont augmenté pour l'année dans toutes les régions économiques, à l'exception des provinces de l'Atlantique où il y eut un recul de 1.5 pour cent. Dans la province de Québec, l'augmentation a été de 12 pour cent.

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Etats-Unis (dollar)	$0.99⅞
Royaume-Uni (sterling)	2.80⅜
Belgique (franc)	0.0201
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1398
Danemark (couronne)	0.1454
France (franc)	0.0028 11/16
Hollande (florin)	0.2625
Norvège (couronne)	0.1406
Suede (couronne)	0.1940
Suisse (franc)	0.2343

Bourse Américaine

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 7 février 1956

Titres	Haut	Bas	Ferm
Brax Traction	7¾	7¼	7¾
Brown Company	18⅜	18⅛	18⅜
CDN Marconi	6⅛	6	6
Cent. Explorers	5	5	5
Cons. Smelters	35¼	35¼	35¼
Creole Pete	70¾	69¼	69¼
Dom. Steel & Coal	18⅜	18¼	18⅜
Elec. Bond & Share	28⅜	28⅛	28⅜
Ford of Cda A	132	131	131
Great Ann. Industries	7	6¾	6¾
Humble Oil	125⅜	124	125
Imp. Oil	40	39⅝	39⅝
Int. Pete	31⅞	31	31⅛
Molybdenum	25¼	25⅛	25¼
Mosabi Iron	45¼	45⅛	45⅛
Pac. Pete	13⅜	13⅛	13⅜
St. Law. Corp.	85	83⅝	83⅝
Webb & Knapp	2¼	2⅛	2⅛

ROLE IMPORTANT DU CONSOMMATEUR

La reprise économique de 1955, au Canada, semble avoir reposé en très grande partie sur un facteur psychologique: la confiance des consommateurs. Telle est l'opinion qu'exprime la Lettre Commerciale de La Banque Canadienne de Commerce, livraison de janvier.

Déjà en 1954, en dépit d'un fléchissement de la production d'environ 2 p. 100, les dépenses des consommateurs s'étaient accrues de plus de 3½ p. 100. Cet optimisme vraiment inattendu des consommateurs, soutenu en 1955 par une hausse du revenu personnel de près de 7 p. 100, un accroissement du revenu des placements de l'ordre de 20 p. 100 et une augmentation du crédit à la consommation qui dépasse 15 p. 100, a amené une nouvelle augmentation de la consommation nationale de plus de 6½ p. 100.

Après avoir noté que notre produit national brut a atteint le niveau record de 26.4 milliards de dollars en 1955, la Lettre Commerciale interroge l'avenir et conclut que c'est le niveau et la composition des dépenses de consommation, par quoi se manifestent nos préférences individuelles, qui constitueront en 1956 le facteur prépondérant de l'économie canadienne, tout comme ils l'ont fait au cours des deux dernières années.

L'indice des mines

Londres (Reuter) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.6 point à 84.9.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec — 2-7006
Séance du 8 février 1956

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	97	97½
Bolivie 7 pc 1958	14¾	15⅛
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 5)	86	
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	86	
Brésil 3⅜ pc anciennes 1979	69½	
Brésil 3⅜ pc nouvelles 1979	63½	64½
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	63¼	64½
Chili 2 et 3 pc 1993	43¼	44
Colombie 3 pc 1970	83	84
Cund. 6½ pc 1959	93	
Italie 1 à 3 pc 1977	63	64
Medellin 3 pc 1978	55½	57½
Milan 6½ pc 1952	113	118
Norvège 4 pc 1963	99	
Pérou 1½ à 3½ pc 1997	55	58
Rome 6½ pc 1952	113	118

Le Soleil offre tous les jours une profusion de nouvelles dans tous les domaines de l'actualité.

2 voleurs parmi les prisonniers

Deux voleurs, un homme et une fille, étaient au nombre des prisonniers qui partageaient les cellules du local 117 ce matin. Le premier est un homme originaire de Gaspé qui a été rejoint à la suite d'un vol à la tabagie de l'échevin Henri Gagnon, côte du Palais. La femme est détenue en rapport avec un vol sur la personne d'un ami d'occasion. Le Gaspésien a été retracé par le constable G. Dinel tandis que la seconde a été appréhendée par les sergents-détectives G. Miller et Mathias Fradette.

Deux filles d'Eve, âgées de 20 et 30 ans, ont été appréhendées, hier soir, pour vagabondage. L'une a été arrêtée par les sergents détectives Miller et Fradette; l'autre par l'inspecteur Alexandre Rochette et le sergent détective Garneau, tous de la brigade des moeurs.

Un jeune homme de 19 ans a été également incarcéré pour avoir conduit un véhicule moteur sans permis. Les autres détenus ont été hébergés pour ivresse simple.

Dix-neuf wagons déraillent à Saratoga

Saratoga Springs (PA) Dix-neuf wagons-marchandises ont déraillé hier matin, quand un wagon d'un train de fret de la Delaware and Hudson a heurté un autre train près de Saratoga, dans l'état de New-Yorw. On ne rapporte aucun blessé. Cinq wagons d'un train et 14 de l'autre ont quitté les rails. Les deux voies sont obstruées et les autorités ignorent quand elles pourront être utilisées de nouveau. Les trains faisant la navette entre Montréal et New-York devront en attendant emprunter une autre voie.



BAL POPULAIRE : La danse est l'une des plus pittoresques manifestations du carnaval d'hiver. M. Marcel Paquet s'est inspiré du répertoire folklorique pour dresser ce beau trio de glace au 15 de la 17e rue, à Gros-Pin, où un violonneux soutient de ses mélodies la danse endiablée de deux amoureux. (Photo du "Soleil")

SPECIAL D'OUVERTURE à Québec
appel de service $3.00
jusqu'au 10 février
UNIVERSEL TV ENR. TEL. : 2-8676
Installation d'Antennes et toutes pièces garanties satisfaction garantie.

SERVICE
par des EXPERTS de FOURNAISES ET BRULEURS A L'HUILE
Entretien, Nettoyage, Réparation
Pièces de rechange authentiques
Spécialités : BRULEURS TIMKEN
SIGNALEZ 42421 EN TOUT TEMPS
JAY BOUCHARD INC. 97 CÔTE D'ABRAHAM-QUÉBEC

DOMINION
est l'endroit pour
DIMINUER LE COÛT DES VIVRES



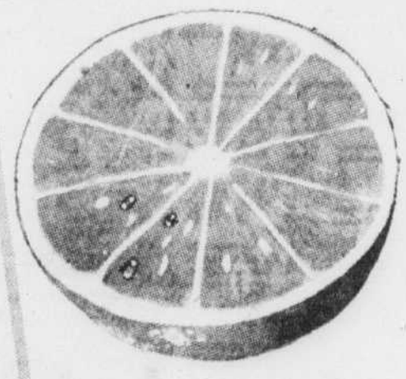
OLIVES 'COMBINATION' "GATTUSO" pot "Owl" 16 oz 45¢
PATATES "CHIP" HUMPTY DUMPTY Pour le goûter de Télévision — boite 4 oz 25¢
CAFE RICHMELLO Délicieux et Economique — ½ lb 49¢ — 1 lb 95¢
CAFE INSTANTANE "MAXWELL HOUSE" Offre Spéciale (5c de moins sur le pot de 2 oz) — pot 2 oz 60¢ (15c de moins sur le pot de 6 oz) pot 6 oz $1.70
PATE DENTIFRICE "Colgate ou Pepsodent" — Offre Spéciale (2 tubes de 33c pour 49c) 2 tubes lge 49¢
DUZ BLEU "PROCTER & GAMBLE" Gros format 42¢ format Géant 81¢
FEVES AU LARD "LIBBY" Qualité de Fantaisie 2 boites 15 oz 33¢ 2 boites 20 oz 39¢
TIDE "PROCTER & GAMBLE" Gros format 40¢ Format Géant 79¢
DETERGENT LIQUIDE "Maple Leaf" (7c de moins sur une bouteille de 12 oz) bouteille 12 oz 35¢ (14c de moins sur une bouteille de 24 oz) bouteille 24 oz 69¢
SHORTENING DOMESTIC Prenez avantage de cette aubaine 3c de moins PAQUET 1 LIVRE 27¢

SPECIAL POUR LE CARNAVAL
TUQUES DU CARNAVAL
GRANDEURS ET COULEURS ASSORTIES $1.49
EN VENTE A 800 LA CANARDIERE SEULEMENT

Offre moitié prix – Obtenez deux boites, saveur à votre choix, pour le prix d'une – boite 20 oz
MELANGE SMITH POUR REMPLIR UNE TARTE
CERISE OU ANANAS 2 pour 33¢
BLEUET OU FRAMBOISE 2 pour 37¢

VIANDES Garanties
QUALITÉ DE CHOIX
AGNEAU CANADIEN
ENTIER OU MOITIE GIGOT lb 59¢
ENTIER OU COUPE DANS LE PANIER DEVANT lb 25¢
SERVEZ AVEC GELEE DE MENTHE
ROTI DE COTES lb 49¢
Le Roi des rôtis — Tendon dorsal enlevé
BOEUF INSPECTE DU GOUVERNEMENT
PAIN AU POULET et PAIN A LA VIANDE ET AUX OLIVES
"Hygrade" — Idéal pour le goûter de Télévision. Deux paquets combinés à un prix très spécial. Valeur de 52c pour
39¢

ACHETEZ-EN 12 OBTENEZ-EN 1 GRATIS
PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE
US. NO. 1 - GROSSEUR 96
SANS NOYAU - PELURE MINCE
13 POUR 49¢
DANS SAC DE POLYTHENE



CHOUX VERT — Frais importé — US No 1 lb 06¢
CAROTTES CROUSTILLANTES Fraiches — Tendres 3 BOTTES 29¢
Spécial Pommes McIntosh
JUTEUSES – CROUSTILLANTES DU QUÉBEC
SAC CELLO 5 LBS 29¢

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 11 février dans les magasins de Québec.

DOMINION STORES LIMITED

Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

★



866

La petite écolière est aussi une coquette petite personne. Elle aime bien, le dimanche, avoir une robe neuve. Voici un modèle gentil et seyant pour les moins de dix ans. Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 2, 4, 6, 8.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix : 40c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Le Frontenac décontenancé 6-1 par le combatif Victoria

Pierre-René Pichette enfile trois buts derrière le cerbère Michel St-Laurent — Tremblay, Simard et Drouin obtiennent les autres buts — Maurice Boivin évite le blanchissage au Frontenac — Piètre tenue des joueurs de Bouvrette.

par Denis BUSSIERES

Le Victoria a raffermi son emprise en deuxième position de la ligue Junior "A" Saguenay-Québec, hier soir, au Colisée en triomphant de décisive façon du Frontenac au compte de 7-1 dans la dernière partie entre ces deux clubs. A l'exception de la première période, les joueurs du Frontenac ont fait piètre figure et devront se resaisir en temps et lieu s'ils veulent ajouter le championnat des éliminatoires à celui de la ligue qu'ils ont remporté en fin de semaine dernière.

Conduit à l'attaque par Pierre-René Pichette, qui a obtenu un autre "truc de chapeau" contre le cerbère Michel St-Laurent, Le Victoria a dirigé l'offensive pendant toute la partie tandis qu'à la ligne bleue, les joueurs du Frontenac ont trouvé un mur infranchissable. Bergeron a été à la hauteur de la situation même s'il n'a eu que 13 lancers à bloquer dont neuf à la période initiale. St-Laurent a reçu pour sa part 22 lancers et a été mal protégé par ses joueurs de défense. L'arbitre René Langevin a du décerner 20 punitions dont trois majeures pour calmer les esprits. Raymond Simard, du Victoria, a écopé de cinq de ces punitions.

Première période

Le jeu a été grandement intéressant dans la période initiale alors que les deux clubs ont lutté à force égale. Boivin a déjoué Bergeron à 1:36 minutes pour le premier but de la partie et le seul du Frontenac. Une punition à Bilodeau a permis à Pierre-René Pichette d'égaliser le compte sur des passes de Tremblay et Drouin. Le Victoria jouait avec un désavantage numérique lorsque Tremblay porta le compte à 2-1 avec le plus beau but de la partie. Il lança juste par-dessus l'épaule de St-Laurent et le disque se logea dans le coin supérieur gauche de la cage.

Frontenac abattu

Le Frontenac a affiché une piètre tenue dans les deux dernières périodes pour ne réussir que quatre lancers contre Bergeron en 40 minutes de jeu. La tenue spectaculaire de la défense du Victoria a empêché les joueurs de Bouvrette de s'approcher des buts adversaires. Le Victoria a ajouté deux buts dans la seconde période, par l'entremise de Ray Simard et Pierre-René Pichette. Pichette a réussi sont but en enlevant le disque à Therrien à la ligne bleue. St-Laurent bloqua son premier lancer mais Pichette poussa le retour dans les filets. Il s'était également mérité l'assistance sur le but de Simard.

Question de prestige

Drouin compta le cinquième but au milieu de la seconde période alors que son lancer ricocha sur le poteau des buts pour glisser derrière St-Laurent. Moins d'une minute plus tard, Pichette compléta son tour du chapeau. C'était la troisième victoire d'affilée du Victoria sur le Frontenac et par conséquent, les joueurs de Jean-Paul Poulin ont eu l'avantage sur le Frontenac durant la saison puisque les détenteurs de la première position n'ont réussi qu'à battre le Victoria que deux fois, l'autre partie étant nulle.

Ça joue dur

A quelques reprises durant la partie, les esprits s'échauffèrent mais ce n'est qu'à la dernière minute de jeu que l'on assista à un début de bataille. Après avoir reçu un coup de coude en plein visage de la part de Simard, Therrien voulut s'attaquer à ce dernier qui conserva ses gants et son bâton. Langevin envoya Simard au pénitencier.

Quelques secondes plus tard, Bilodeau et Jeffrey en vinrent aux coups près de la bande et on réussit difficilement à les séparer. Tous deux écopèrent de punitions majeures. Jean-Paul Noël reçut l'autre majeure pour assaut contre Marc-André Lachance dans la bande.

VICTORIA — Buts: Bergeron; défenses: Forgues, Martin, Simard, Gagnon; avants: Tremblay, Roussel, Gagné, P.-R. Pichette, J. Pichette, Thibault, Samson, Drouin, Jeffrey, Lachance.

FRONTENAC — Buts: St-Laurent; défenses: Gauthier, Therrien, Bégin, Marois, Noël; avants: Guérard, Bilodeau, Champagne, Boivin, Letellier, Guertin, Côté, Cloutier.

Arbitre: René Langevin.
Juges de lignes: Claude Légaré, Paul Caseault.

SOMMAIRE

Première période

1—Frontenac: Boivin (seul) 1:36
2—Victoria: P.-R. Pichette, (Tremblay, Drouin) 10:03
3—Victoria: Tremblay (Thibault) 19:03
Punis: Simard 1:49; Noël 4:11, Bilodeau 8:43, Roussel 11:56; Martin 17:07; Roussel 19:32.

Deuxième période

4—Victoria: Simard (P.-R. Pichette) 3:27
5—Victoria: P.-R. Pichette (seul) 10:07
Punis: Therrien 1:52; Guertin 7:17; Noël (maj.) 12:11; Simard 13:40; Boivin 14:32; Simard 16:49.

Troisième période

6—Victoria: Drouin (J. Pichette) 12:20
7—Victoria: P.-R. Pichette (Martin) 13:17
Punis: Guertin 5:37; Noël 9:19; Gagné 14:09; Simard 15:16; Simard 19:10; Jeffrey (maj.) 19:25; Bilodeau (maj.) 19:25; Noël 19:46.

Décision impopulaire à Peter Waterman

Londres, 8. (PA) — Peter Waterman, invincible jeune mi-moyen britannique, a remporté hier soir une décision extrêmement impopulaire sur l'ancien champion Kid Gavilan, de Cuba, dans un combat de dix rounds disputé au stadium Harringay.

Une foule de 11.000 personnes a assisté à la bataille et a longuement hué la décision de l'arbitre. Le Cubain pesait 147 livres et demie, soit une demi-livre de plus que son adversaire.

Le jeune Anglais de 21 ans, qui lit Homère et Virgile, peint des paysages et aime une soirée au ballet ou à l'opéra s'est vu déclarer vainqueurs aux huées de la foule. Les cris et les protestations ont duré un bon dix minutes après la bataille.

La Presse Associée aurait accordé la victoire à Gavilan par une marge de 6-2, avec deux rounds nuls. En Angleterre, l'arbitre est le seul à prendre une décision et celle qu'il donne n'est jamais révélée en détails.

Waterman, qui a maintenant livré 32 batailles professionnelles, n'a jamais encore été battu. Il a été tenu à une rencontre nulle une fois. C'était cependant la première fois qu'il se battait dans un combat de dix rounds.

L'Anglais avait la figure taillée et en sang lorsque la cloche annonça la fin de la rencontre. Gavilan ne portait pas une seule marque.

Le Cubain de 30 ans, qui en était à sa première bataille dans un ring d'Angleterre, a fait saigner Waterman du nez dès le premier round. Gavilan a semblé mener le combat à sa guise en tout temps, même au beau milieu des plus furieuses attaques du jeune Anglais.

Claque de 6 à 2 des Lions aux As

Jacques Gagnon et Gary Blaine ont chacun deux buts pour les Lions — Les autres comptés par Bisaillon et Chuck Scherza — Tremblay et Cossette sont les deux compteurs des As — Les As conservent une avance de dix points sur les Lions.

Trois-Rivières, 8. (PC) — Les Lions de Trois-Rivières ont conservé les faibles chances qu'ils ont encore, de prendre part aux éliminatoires de la ligue professionnelle du Québec en déclassant hier soir les As de Québec par 6-2.

En dépit de ce revers, les As détiennent cependant encore une avance de dix points sur les Lions. Ces derniers se doivent de devancer les As s'ils veulent prendre part aux éliminatoires.

Jacques Gagnon et Gary Blaine ont conduit l'attaque des Lions avec deux buts chacun. Jean-Paul Bisaillon et Chuck Scherza ont compté chacun une fois. Le vétéran Ludger Tremblay a compté un des deux buts des As et a obtenu un assist sur celui compté par la recrue Jean-Marie Cossette.

Les As ont eu le meilleur du jeu dans la première période, lançant 18 fois contre le gardien de buts André Payette, des Lions, mais il a tenu bon devant cette attaque. Les Lions ont pris une avance de 2-1 dans la deuxième période, puis ont compté quatre buts contre un seul par les As dans la dernière.

QUEBEC — Buts: Evans. Défenses: Schneider, Crozier, Ernst, Zeniuk; avants: Gamble, Powell, Ford, Poliziani, Labadie, Tremblay, Cossette, Achtymichuk, Buchanan, Vinet.

T.-RIVIERES — Buts: Payette. Défenses: Bédard, Amadio, Bouchard, Tennant, MacNeil; avants: Blaine, Scherza, Kapusta, Groleau, Thibault, Leclerc, Gagnon, Gooden, Bisaillon.

Arbitre: Whitehead. Juges de lignes: Côté et Dodds.

Première période

Aucun but.
Aucune punition.

Deuxième période

1—T.-Rivières: Blaine, (Bisaillon, Groleau) 3:39
3—T.-Rivières: Bisaillon, 18:25
2—Québec: Tremblay, 18:57
Punis: Crozier 2:56, MacNeil 8:10, Gamble 12:36.

Troisième période

4—T.-Rivières: Gagnon, (Kapusta, Tennant) 6:21
5—T.-Rivières: Blaine, (Gooden, Leclerc) 2:14
6—T.-Rivières: Gagnon, (Kapusta, Scherza) 15:04
7—Québec: Cossette, (Tremblay) 17:39
8—T.-Rivières: Scherza, (Gagnon, Kapusta) 19:23
Aucune punition.

ARRETS —

EVANS	7	10	12—30
PAYETTE	18	5	7—30



NON, CE N'EST PAS UNE CHAMBRE MORTUAIRE mais un aspect présenté par la chambre des joueurs des Dutchmen après leur défaite aux mains des Russes à Cortina. De gauche à droite: FLOYD MARTIN, GERRY THEBERGE, PAUL KNOX, JIM LOGAN et HOWIE LEE. Pas d'autre commentaire...

La fête de nuit au Lac Beauport

Grâce à la tempête de neige qui a soufflé sur Québec et la région du Lac Beauport, hier, la fête de nuit des skieurs au Lac Beauport, qui doit avoir lieu ce soir et qui a failli être remise à plus tard, parce qu'on manquait de neige, aura donc lieu tel qu'il avait été prévu.

Claude Charest, président du club de ski du Lac Beauport et organisateur de cette fête, avertit donc tous les skieurs qui ont promis de participer aux descentes en formation avec torches et flambeaux de se rendre sur les lieux comme il avait été entendu.

Il y aura également une descente ouverte à tous les skieurs. Les manifestations ont lieu sur les pentes faisant face au Manoir St-Castin.

Le public sera témoin d'un spectacle de choix qui a été préparé avec le plus grand soin. Cette fête de nuit promet d'être une des plus brillantes manifestations du Carnaval d'Hiver.

Un service d'ordre a été organisé en coopération avec le service de la circulation de la Sûreté provinciale. Il y aura service de stationnement pour accommoder les nombreux spectateurs.

Bien que l'état des routes soit excellent, on demande aux automobilistes d'être prudents en se rendant au Lac Beauport ou en revenant.

Tous les skieurs qui désirent participer à la fête de nuit des skieurs sont priés de se rendre au Chalet des Skieurs, à 7.00 p.m., ce soir.

Premier joueur signé par les Maple Leafs

Toronto, 8 (PC) — Bobby Prentice, de Toronto, est devenu hier le premier joueur à signer son contrat de la saison prochaine avec les Maple Leafs de la ligue Internationale de baseball.

Le gérant-général Rudy Schaffer a déclaré que Prentice, un produit des parcs de baseball de la ville de Toronto, sera joueur d'utilité au champ intérieur des Leafs.

Qui choisiriez-vous...?





Denise 1ère... ou... Diane 1ère...?

AU FESTIVAL DE MONTMAGNY

Montmagny aussi aura sa Reine du Festival et elle n'aura rien à envier à aucune autre en charme et en grâce. Ce sont les étudiants de l'école des Arts et Métiers qui ont pris l'initiative de faire élire une Reine du Festival à Montmagny. Le résultat du vote populaire sera dévoilé au festival qui se tiendra le 14 février à l'Aréna. Les deux concurrentes dont Mlle Diane Robin, fille de M. et Mme Georges Robin, qui représente le cours des métiers et Mlle Denise Bernatchez fille de M. et Mme Robert Bernatchez qui représente le cours technique. Cette journée sportive débutera le matin par une messe à l'église St-Thomas, puis dans l'avant-midi il y aura différentes courses et jeux pour les élèves de cette institution.

Dans l'après-midi des tournois de tennis sur table mettront aux prises les équipes des écoles d'Arts et Métiers de Thetford-Mines, Plessisville, Lauzon et Montmagny. Une très belle coupe sera décernée à l'équipe gagnante et l'on terminera par quelques séances théâtrales et musicales.

Le soir, les activités débuteront par une parade à travers les rues de la ville, le cortège sera précédé de la fanfare du patro de Lévis pour se diriger vers l'arène. Le couronnement de la reine aura lieu au début de la soirée, de nombreuses personnalités de Montmagny et de différents groupements politiques et sociaux présideront cette cérémonie. Différentes troupes de fantaisistes bien connues dans la région donneront un magnifique spectacle. Pour les amateurs de hockey, l'équipe des Arts et Métiers de Lauzon affrontera celle de Montmagny au cours de cette intéressante journée.

Cataractes 2, Royal 1

Cette défaite du Royal a à peu près anéanti toutes les chances qu'il avait de rejoindre les Cats en tête du circuit et de les empêcher de remporter leur deuxième championnat consécutif.

Gilles Dubé a compté ce qui devait être le but de la victoire dans la deuxième période, sur des passes d'Erwin Grosse et de Jean-Paul Denis. George Faulkner avait mis les Cats en avant 1-0 dans le premier vingt, avec l'aide de Connie Broden, alors que Ron Ingram, du Royal, était au banc des punitions.

Chaque gardien de buts a bloqué 25 lancers.

MONTREAL — Buts: McNeil, Défenses: Desaulniers, Clune, MacPherson, Ingram, R. Rousseau. Avants: Goyette, L. Denis, Thorndycraft, Mackay, Lapointe, Burnett, Corriveau, G. Rousseau, Dudych.

SHAWINIGAN — Buts: Perreault. Défenses: Roche, Hodgson, Langlois, Lamirande, Léger. Avants: J.-P. Denis, Dubé, Grosse, Broden, Faulkner, Kachur, Desaulniers, Wray, Bouchard.

Arbitre: Corriveau. Juges de lignes: J. Landry et R. Landry.

Première période

1—Shawinigan: Faulkner, (Broden) 11:42
Punis: Clune 7:20, Dudych 9:26, Faulkner 9:28, Ingram 16:56.

Deuxième période

2—Shawinigan: Dubé, (Grosse, J.-P. Denis) 3:35
3—Montréal: Thorndycraft, (MacPherson, Goyette) 12:33
Punis: Bouchard 4:26, Kachur 18:37.

Troisième période

Aucun but.
Punis: Thorndycraft (maj.) 2:12, Kachur (maj.) 2:12, Wray 3:36.

ARRETS —

McNEIL	9	8	8—25
PERREAULT	7	7	11—25

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 2 Détroit 3

Ligue du Québec
Québec 2 Trois-Rivières 6
Montréal 1 Shawinigan 2

Ligue Saguenay-Québec
Victoria 6 Frontenac 1
Arvida 3 Chicoutimi 7
Port-Alfred 5 Jonquière 5

Ligue Junior d'Ontario
Barrie 2 Kitchener 9
St-Michael's 6 St. Catharines 5

Ligue Senior d'Ontario
Windsor 2 Owen Sound 5

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
Boston à Rangers

Ligue du Québec
Trois-Rivières à Chicoutimi

Ligue Américaine
Springfield à Buffalo
Pittsburgh à Hershey

Ligue Saguenay-Québec
Jonquière à Alma

Ligue Armée de Valcartier
C.A.T.S. vs Depot
3e Bataillon vs Quartiers-Généraux

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	53	32	12	9	141	95	73
New-York	50	25	17	8	132	129	58
Détroit	52	22	16	14	136	104	58
Chicago	54	16	28	10	124	168	42
Toronto	52	17	28	7	114	142	41
Boston	51	15	26	10	103	142	40

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	46	31	13	2	181	136	64
Pittsburgh	43	28	13	2	180	121	58
Buffalo	44	20	20	4	161	169	44
Cleveland	44	16	21	7	147	159	39
Hershey	46	6	25	5	156	179	17
Springfield	45	12	31	2	139	200	26

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	51	34	14	3	184	131	71
Montréal	50	36	18	6	150	125	58
Chicoutimi	47	23	21	3	151	133	49
Québec	46	17	27	3	138	160	36
T.-Rivières	46	12	32	2	107	182	26

LIGUE SAGUENAY QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	22	22	4	6	161	96	50
Victoria	31	18	11	2	115	96	38
Port-Alfred	33	15	13	5	142	137	35
Chicoutimi	31	14	13	4	142	107	32
Arvida	31	10	17	4	126	136	24
Jonquière	22	8	18	6	112	140	22
Alma	20	8	19	3	104	127	19

LIGUE REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pts
Lévis	27	16	7	4	36
Ste-Foy	27	14	11	2	30
St-Emile	27	11	14	2	24
Lac St-Charles	24	6	14	4	16

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	7	6	1	0	31	21	12
Laval	7	5	2	0	26	24	10
U. de Montréal	7	1	6	0	19	33	2
McGill	5	1	5	0	32	2	2

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	8	5	3	0	41	30	10
Aigles	8	5	3	0	42	31	10
Loups	8	4	4	0	39	35	8
Bull Dogs	8	2	6	0	25	42	4

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dépôt	11	8	2	1	49	27	17
3e Bataillon	12	7	2	3	47	24	11
2e Bataillon	10	4	3	3	37	37	11
Guards	10	4	4	2	32	35	10
Q. Généraux	10	3	5	2	32	42	6
C.A.T.S.	10	0	7	3	31	46	3

LIGUE JUVENILE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	8	5	0	3	25	10	13
Victoria	7	5	1	1	34	14	11
St-Pascal	8	4	3	2	18	14	10
Parc Champlain	8	4	4	0	34	34	8
Frontenac	8	3	4	1	17	16	7
St-J.-Baptiste	8	2	6	0	20	51	4
St-Patrick	9	1	7	1	13	34	3

Un double de $1,069.40 payé hier à Miami

Miami, Floride, 8 (AP) Le plus gros pari-double de la saison a été payé hier à la piste Hialeah quand le cheval l'Script gagna la première course pour payer $123.30 et que Royal Gold remporta la deuxième pour payer $32.20. Le double fut de $1,069.40.

La combinaison 5-5 fut la gagnante. On avait vendu 95 billets de $2, sur cette combinaison, deux billets de $5. et un billet de $10. Le chanceux qui avait le billet de $10. a récolté $5,347.

COLISÉE
JEUDI --- 8 h. 30 p.m.
★ ROYAL ★
vs ★ AS ★
-- Concours Autographe --
Prix de $100 à chaque partie
$7,000 en PRIX
la joute du 17 mars
L'achat de CHAQUE BILLET donne droit à une CARTE-AUTOGRAPHE pour le prix de $100 et pour les GRANDS PRIX du 17 mars.

À LA TV CE SOIR
de 11h.15 à 11h.45 à CFCM-TV
RENDEZ-VOUS DES SPORTS
avec ÉMILE GENEST, animateur
Tous les exploits et événements sportifs les plus controversés font le sujet de discussions animées.
LE JURY CE SOIR:
★ GILLES PELLERIN
★ JEAN BELIVEAU
★ BERT SOULIERE
et un "INVITÉ MYSTÈRE"
Présenté par la
BIERE GOLDEN MOLSON'S



AU DINER DES CELEBRITES SPORTIVES à Toronto, la famille PATRICK avait délégué cet inoubliable trio avec LESTER, 72 ans (au centre), maintenant vivant retiré à Victoria après avoir été joueur célèbre, gérant et dirigeant de la N. H. L. Puis LYNN (à gauche), gérant général des Rangers de New-York, et MURRAY, gérant général des Bruins de Boston.

VOYEZ MON SPÉCIAL VEDETTE
PLYMOUTH SEDAN 1953
avec chaufferette
GARANTIE ECRITE
$1095
J.-ALBERT BLOUIN
GERANT DES VENTES
MEILLEURES VALEURS A PRIX PLUS BAS
AUSTIN 1951
Modèle coach
avec chaufferette
GARANTIE ECRITE
$495
FORD 1950
Modèle sedan
avec chaufferette
GARANTIE ECRITE
$645
AUTOS USAGÉES GARANTIES CAMIONS USAGÉS
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H. 30
ET LE SAMEDI JUSQU'A 6 HRES
MORISSET AUTOMOBILES INC.
175 EST, PRINCE-EDOUARD, ANGLE CARON
ET 60 DORCHESTER, QUEBEC. TEL.: 5-7158
CHEVROLET SEDAN 1954
Voiture très propre
avec chaufferette
GARANTIE ECRITE
$1,545
BUICK 1952
Modèle sedan
complètement équipé
GARANTIE ECRITE
$1,795

301ième but de sa carrière professionnelle par Howe

Il réussit deux buts contre Chicago hier soir alors que les Wings l'emportent 3-2 — Détroit rejoint les Rangers en deuxième place — Howe rejoint Béliveau en tête des compteurs —Ferguson compte l'autre but des Red Wings Leswick et Sullivan sont les compteurs des Black Hawks.

Détroit 8, (PC) — Gordie Howe a compté hier soir les 300e et 301e buts de sa carrière dans la ligue Nationale pour conduire les Red Wings de Détroit à une victoire de 3-2 sur les Black Hawks de Chicago. Cette victoire des Wings les a fait monter en deuxième place dans le classement de la ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York.

Le prolifique ailier droit des Wings devient le troisième joueur dans l'histoire de la ligue Nationale à atteindre la marque des 300 buts. Il a enregistré son 300e à 9:40 de la première période, sur une passe de Ted Lindsay. Son 301e fut enregistré à 12:55 de la deuxième période, alors qu'il déjoua Al Rollins avec l'aide de Dutch Reibel et de Larry Hillman.

Howe rejoint donc Maurice Richard, des Canadiens de Montréal et Nels Stewart, maintenant à sa retraite, dans le cercle très choisi des compteurs de 300 buts.

Richard, qui a passé toute sa carrière dans la ligue Nationale avec les Canadiens, a compté 450 buts en 14 saisons régulières. Stewart, en 15 saisons avec les défunts Maroons de Montréal, les Bruins de Boston et les défunts Americans de New-York, en a compté 323.

Les Wings et les Rangers ont maintenant chacun 58 points, soit 15 de moins que les Canadiens, les détenteurs de la première place dans le classement.

Lorne Ferguson a compté le 3e but des Wings dans la joute d'hier soir, portant le compte à 3-1 en faveur de son club au début du dernier vingt. Tony Leswick et George Red Sullivan ont été les compteurs de Chicago.

Le deuxième but de Howe l'a placé sur un pied d'égalité avec Jean Béliveau, des Canadiens, en tête des compteurs de la ligue. Ils ont chacun 60 points.

Les Hawks ont retiré Al Rollins de sa cage 45 secondes avant la fin de la joute, dans un effort pour égaliser les chances, mais ce fut peine perdue. Howe a eu une opportunité de compléter le truc du chapeau mais son lancer de 100 pieds en direction du filet désert était trop haut de six pouces.

CHICAGO — Buts : Rollins. Défenses : Mortson, F. Sullivan, Fogolin, White, Pilote. Avants : Ciesla, Litzenberger, Wilson, Watson, G. Sullivan, Leswick, Mickoski, Sandford, Skov, Lalande, Corcoran.

DETROIT — Buts : Hall. Défenses : Pronovost, Hillman, Godfrey, Goldham, Hollingworth. Avants : Reibel, Howe, Lindsay, Delvecchio, Dineen, Kelly, Ullman, Prystal, Pavelich, Ferguson, Costello.

Arbitre : Red Storey. Juges de lignes : Bill Roberts, Doug Davies.

Première période

1—Détroit : Howe, (Lindsay) 6:33
2—Chicago : Leswick, (Mortson, Watson) 9:40
Punn : Corcoran 6:17.

Deuxième période

3—Détroit : Howe, (Reibel, Hillman) 12:55
Punn : Corcoran 6:40. Mortson 14:24.

Troisième période

4—Détroit : Ferguson, (Dineen) 8:25
5—Chicago : G. Sullivan, (Leswick, Mortson) 16:03
Aucune punition.

ARRETS			
ROLLINS	8	12	5—25
HALL	2	10	4—16



LA CIRCULATION EST DENSE ET DIFFICILE autour des filets de GIL MAYER, des Leafs de Toronto, dans cette phase d'une joute qui les oppose aux Black Hawks de Chicago. HARRY WATSON (au premier plan) s'esquive après avoir tenté de déjouer MAYER, et BRIAN CULLEN (2ième en comptant de la droite) met en échec TONY LESWICK, des Hawks.

Augmentation pour Clem Labine

Brooklyn, 8. (PA) — Clem Labine, l'as de relève des Dodgers de Brooklyn, a signé hier son contrat pour la saison prochaine et touchera une substantielle augmentation de salaire. En 60 joutes auxquelles il a pris part la saison dernière, Labine a conservé un record de 13 victoires contre cinq défaites.

Le solide lanceur droitier de 29 ans a particulièrement été efficace dans la deuxième moitié de la saison, soit après le 27 juillet, prenant part à 30 joutes en relève, seul chaque fois, et conservant une moyenne de points mérités de 1.17. Sa moyenne générale pour la saison a été de 3.25.

Labine a été le seul lanceur à prendre part à quatre joutes des séries mondiales, l'automne dernier. Seul Don Newcombe a eu un meilleur record — 20-5 — que lui avec les Dodgers.

RAY CYR SOUFFRE DE COMMOTION CEREBRALE A LA SUITE D'UN ACCIDENT SURVENU LUNDI

Vancouver, 8 (PC) Ray Cyr, brillant joueur de centre des Canucks de vancouver, dans la ligue de hockey de l'ouest ca-



RAY CYR

nadien, souffre aujourd'hui de commotion cérébrale et de perte de la mémoire à la suite d'un accident survenu au cours d'une joute disputée lundi soir.

Le Dr Wally Brewster, médecin des Canucks, a déclaré être d'avis que Cyr se rétablira mais il a ajouté: "Vous ne savez jamais ce qui peut survenir dans de tels cas".

Le Dr Brewster a déclaré qu'il n'est pas rare de voir un joueur perdre temporairement la mémoire après un tel accident.

Cyr a été transporté hors de la patinoire au début de la troisième période, après avoir été "enfoncé" dans la bande par le joueur de défense Bill Dohbyn, des Cougars de Victoria. Les Canucks ont perdu la partie par 2-1.

Compteurs Campbell

	B	A	Pts
Béliveau, Canadiens	34	26	60
Howe, Détroit	30	30	60
M. Richard, Canadiens	28	25	53
Sloan, Toronto	30	22	52
Bathgate, Rangers	17	35	52
Olmstead, Canadiens	9	41	50
Reibel, Détroit	14	32	46
Creighton, Rangers	19	25	44
Kelly, Détroit	13	26	39
Delvecchio, Detroit	19	19	38
Gadsby, Rangers	6	32	38

5 Patinoires à louer

Tous les soirs de la semaine à l'Institut St-Jean-Bosco, $5.00 de la partie, aussi équipement à louer aux joueurs et aux clubs.

Tél. : 7-3441

Le tir au range St-Jean-Bosco

Le Range St-Jean Bosco bourdonnait d'activité mercredi dernier avec plus de 25 tireurs de toute catégorie accumulant un aggregate de 5414-7500 points dans le National Match hebdomadaire Slow Timed - Rapid pour enregistrer une moyenne très forte de 72.19%.

En répétant son exploit de la semaine précédente, le vétéran Gingras dominait le tir de la soirée par 282-300, suivi de Boissinot avec 277, Lavigueur 275, Turcotte 270, Boisjoly 261, Frédérick 260 et Mme Burns 260 (R-85), alors qu'un troisième québécois, le colonel Jos Matte, recevait les quatre médailles 70-80-85-90% pour ses succès dans les séries canadiennes "Dominion Marksmen".

Au club tout est en oeuvre pour rendre les pratiques de plus en plus intéressantes. Le tir contrôlé produit d'excellents résultats, l'esprit de compétition s'affirme davantage à chaque séance.

La prochaine pratique est cedulée pour ce soir à 8 heures, au Range St-Jean Bosco.

Deux records de Gadsby

Bill Gadsby, joueur de défense des Rangers de New-York, en est à sa meilleure saison dans ses dix passées dans la ligue Nationale de hockey. Le rapide démarreur chez les joueurs de défense est le meilleur compteur dans la ligue et il a établi deux nouveaux records chez les gars de l'arrière-garde des Rangers. Après 48 parties, cette saison, Gadsby en était à 6 buts et à 30 assistances pour 36 points.

Dans le passé, le meilleur pointeur chez les joueurs de défense des Rangers a été Ott Heller avec 35, en 1943-44. Hy Buller a égalé ce total, en 1951-52. L'ancien capitaine du Chicago, maintenant assistant-capitaine, avec les Rangers, a aussi établi un nouveau record pour les assistances par un joueur de défense. L'ancien était celui de 27 par Ott Heller, en 1943-44.

Demandez
OLAND'S
EXPORT ALE
55-32F

CURLING

LE "BRITISH CONSOLS"

Deux équipes — Jacques-Cartier et Cambrai — sont les seules invincibles après deux rondes

Hier soir, au club Québec, le skip Gaston Amyot (Jacques Amyot) a eu le meilleur 13-2 contre Québec (René Giguère) pendant que Jerry Hogan (Cambrai) l'emporta 10-9 contre Victoria (Herbie Hatch). Dans l'autre partie au programme c'est Nazaire Lemelin (Etchemin) qui l'emporta 10-8 contre Winter Club (MacWilliams) pour sa première victoire du tournoi. Ce dernier et Québec n'ont pas encore de victoires.

Ce soir, on jouera au club Jacques-Cartier, et seulement deux parties sont au programme. Les deux leaders se rencontreront sur la glace 7 pendant que Québec et Etchemin joueront sur la glace 8. Winter Club et Victoria sont inactifs.

GALERIE SPORTIVE

La lutte est devenue de plus en plus contestée dans ce circuit lorsque l'équipe Radio-Télévision (George MacDonald) l'a emporte 8-2 contre l'équipe Presse No 2 (Louis Fusk) sur les glaces du club Cambrai.

A la suite de cette partie, Fusk est toujours en tête avec un record de 2-1 dans la lutte pour le trophée "Collard-Côté", mais MacDonald a maintenant 2-2 et l'équipe Presse No 1 (Roland Sabourin) 1-2. Advenant une victoire de cette dernière équipe la semaine prochaine, il y aura triple égalité en première position.

Dans la partie d'hier, MacDonald fut aidé de Richard Garneau, Jean Boileau et Louis Chassé pendant que Léo Frénette, Guy Lemieux et Trevor Kitchings complétaient l'équipe de Fusk.

Dans une exhibition, l'équipe du colonel C.A. Young a réussi cinq points au tout dernier bout pour briser une égalité de 7-7 et l'emporter 12-7 contre l'équipe Sabourin. Cette dernière équipe menait 7-4 après six bouts.

La compétition mixte pour le trophée "T. J. Byrne" commencera ce soir pour se continuer demain soir ainsi que lundi et mardi prochains, les 13 et 14 février.

AU CLUB QUEBEC

CE SOIR
7.00 HEURES

Herb. Kelly vs Nap. Rousseau
L. McIntyre vs Paul Martin
W. Williams vs Wm. Barlow
8.45 P.M.
Dr Beaudin vs J. K. Hackett
Emile Drolet vs René Collette
Ben Girard vs Joe Lemieux

DEMAIN
7.00 HEURES

Arthur Egan vs T. H. Delany
Tony Demers vs Pat Holden
Chas. Michaud vs Reg. Harris
8.45 HEURES
Chester Egan vs Mike Delaney
Herb Pearson vs Steve Prosenyak
Bob Hatch vs Tom Byrne



AU BANQUET DES CELEBRITES SPORTIVES tenu à Toronto pour le fonds des paraplégiques, l'invité d'honneur était, cette année, le jeune CHRIS MARTIN, 12 ans, infirme de Markham, Ontario. Malgré qu'il ait été fortement déçu de ne pas rencontrer son idole Johnny Podres, des Dodgers de Brooklyn, il fut tout de même "traité aux p'tits oignons" et comblé par tous les convives. Nous le voyons ici s'appuyant sur deux cannes pour causer "sport" avec DIZZY TROUT, ex-lanceur étoile des Tigers de Détroit (à gauche), et JACK SHARKEY, ancien champion de l'arène.

Décision à Boardman contre Bud Smith

Boston, 8 (UP) Larry Boardman, un boxeur inconnu de Marlboro, Conn., a livré une bataille acharnée au champion poids-léger Wallace (Bud) Smith hier soir et a survécu à une visite au plancher à la neuvième ronde pour s'assurer la victoire par décision partagée dans une bataille de dix rondes. Le combat non pour le titre fut disputé au Boston Garden devant 2,670 amateurs.

Boardman, qui pesait 139 livres contre les 140¾ livres de Smith, a été favorisé par le juge Jim Shaughnessy et l'arbitre Joe Zapustas. Le juge Joe Heirty favorisa Smith par un point soit par la marge de 96-95, tout comme le représentant de la United Press.

G. Glass vainqueur au concours de St-Moritz

St-Moritz, Suisse, 8 (U.P.) — Harry Glass de l'Allemagne de l'est, qui s'est classé troisième dans le concours de sauts disputé aux Jeux Olympiques de Cortina, a gagné hier le concours international disputé à St-Moritz entre sauteurs allemands, suisses, français, américains et italiens devant une foule de 3,500 amateurs.

Glass a totalisé 225 points avec des sauts de 236 pieds et 2 pouces et 226 pieds et quatre pouces. Andreas Daeschler de Suisse, sixième aux Jeux Olympiques, s'est classé deuxième tandis que Werner Lesser de l'Allemagne de l'est, huitième aux Olympiques, s'est classé troisième.



Photo prise au Mont Astok, où eut lieu la bénédiction du chalet pour les skieurs, et en même temps celle des skieurs. De gauche à droite : MM. TANCREDE LABBE, député de Mégantic; VALERE BOLDUC, maire de St-Méthode, M. le curé de St-Daniel, M. PATRICE TARDIF, M. LIONEL BOURGAULT, président du club de ski de Thetford-Mines, M. PIERRE GELOZ, moniteur de ski.
(Photo Studio Robert)

LA BOXE

Boston — Larry Boardman, 139, Marlboro, Conn., par décision sur Wallace Bud Smith, 140¾.

Cincinnati — Bobby Murphy, 145½, Boston, par décision sur Jackie O'Brien, 147, Meriden, Conn., 10.

Londres — Peter Waterman, 147¼, Grande-Bretagne, par décision sur Kid Gavilan, 147½, Cuba, 10.

Houston, Tex. — Paul Jorgensen, 128, Houston, par décision sur Teddy Red Top Davis, 128, Hartford, Conn., 10.

Hollywood, Calif. — Art Aragon, 146, Los Angeles, KO Ramon Tiscareno, 148, Juarez, Mexique, 2.

San Antonio, Tex. — George Easterling, 135, Port-Arthur, Tex., par décision sur Luciano Gonzalez, 135, Monterrey, Mexique, 10.

Honolulu — Stan Harrington, 145, Honolulu, KOT Carlos Chaves, 144, Los Angeles, 5.

Tiger Jones favori 3-1 contre Baldoni ce soir

Washington, D.C., 8 (UP) Ralph (Tiger) Jones, le vétéran poids-moyen qui a triomphé de Sugar Ray Robinson il y a un an, est favori à 3 contre 1 pour vaincre l'ancien matelot Tony Baldoni, de Wilkes Barre, Pa., ce soir au cours de leur engagement de 10 rondes qui sera télévisé et radiodiffusé à travers le pays.

Jones, de Yonkers, New-York, a remporté cinq de ses huit combats en 1955 et il désire rencontrer à nouveau Robinson, qu'il a défait par décision à Chicago alors que Sugar Ray revenait dans l'arène. Robinson a plus tard knockouté Carl (Bobo) Olson, reprenant ainsi la couronne des poids-moyens.

Victoria juvénile

Imitant l'exemple de leurs aînés, les joueurs du Victoria de la ligue Juvénile ont disposé hier soir du Frontenac par 9-2 dans la seule partie à l'affiche au parc Victoria.

Drolet a conduit l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Paquet et Beaudoin ont obtenu deux buts chacun tandis que Blanchette et Rochette complétaient le pointage. Letellier et Brassard ont compté les buts du Frontenac. Quatre punitions mineures et une majeure ont été décernées.

Signal du départ au dog-derby d'Ottawa

Ottawa, 8 (PC) — Trais mushers de Québec, qui ont remporté tous les honneurs des derbies internationaux de chiens disputés à Ottawa depuis cinq ans, sont à la tête des 25 concurrents qui prendront part à la course de cette année. Le derby international d'Ottawa doit en effet débuter aujourd'hui, pour prenre fin demain.

Sept trophées et des bourses de $2,750 sont en jeu dans cette épreuve d'endurance et de vitesse de 60 milles par les rues de la capitale et en rase campagne dans la banlieue. La course est divisée en deux étapes de 30 milles chacune et le concurrent qui aura vu son attelage couvrir la distance totale dans le meilleur temps sera déclaré vainqueur.

La Chambre de Commerce junior d'Ottawa, sous les auspices de laquelle le derby est présenté, a rapporté hier soir qu'à la suite de la récente chute de neige, les conditions sont idéales pour la course. Le derby devait en effet commencer lundi mais il a été remis à cause du manque de neige sur le parcours.

Emile Martel, de Loretteville, en banlieue de Québec, le gagnant des derbies de 1951 et de 1954, Wilf. Lépine, de Québec, le gagnant en 1950 et 1952, et Narcisse Dompierre, un autre Québécois qui remporta les honneurs de la course de l'an dernier, sont les grands favoris de cette année.

Dompierre, qui a gagné les deux derniers derbies de Québec, a établi un record l'an dernier en conduisant ses chiens sur une distance de 66 milles en cinq heures, 33 minutes et 58 secondes.

Le Dr Charles Belford, de Deerfield, Mass., qui s'est classé deuxième l'an dernier en 5:47.19, a encore inscrit un attelage dans la course de cette année.

Le premier prix au meilleur conducteur est de $1,000. Trois dames conduiront des attelages et la meilleure des trois touchera un prix de $250.

Au nombre des autres attelages inscrits, on relève celui de Paul Lefebvre, de Trois-Rivières et ceux de A. Hardy, de Lévis, de Marcel Plante, de Lauzon, de L. Arcand, du Cap-de-la-Madeleine et de Jean Joannette, de Québec.

Le championnat au club National

Le club National St-Roch s'est assuré le championnat de la cédule régulière de la ligue mixte de badminton Quebec-District, lundi, grâce à une victoire remporté contre les Loisirs-Limoilou par 7 à 1. Micheline Trépanier, Louisette Pépin, Aline Laprise, Jean-Paul Gagnon, Gérard Paquet, Jean-Claude et Paul-Henri Laprise ont continué leur magnifique performance.

Pendant ce temps, le Jacques-Cartier blanchissait le L.P. Couture, par 8 à 0. Colette Pépin, Fern. Chamberland, N. Jobin, B. Pépin, Claude Pouliot, Marc Dupuis, J.-Paul Havard, Gaston Gilbert se signalèrent.

Voici le classement des clubs:

	PP.	PG.
National St-Roch	8	88
Salle de Limoilou	31	65
L. P. Couture	47	49
Loisirs Limoilou	58	30
Jacques-Cartier	67	29

La championne Tuca devenue un homme

Belgrade, 8 (PA) Mira Tuca, championne de la Yougoslavie pour les épreuves de piste et gazon, a été privée de tous ses titres et championnats "après avoir changé de sexe" à la suite d'une opération.

Le quotidien Politika de Belgrade rapporte que l'opération a été un succès et que Mlle Tuca est maintenant un homme.

Yogi Berra dans le chocolat au lait

Garfield, 8. (PA) — Yogi Berra, receveur des champions de la ligue Américaine, les Yankees de New-York, est devenu hier le président d'une firme fabriquant du chocolat au lait.

Berra n'a pas fini d'être l'objet de taquineries de la part de ses adversaires, la saison prochaine. Le nom de la compagnie: Yoo-Hoo Chocolate Products, Co.

Le Casting Club

La pratique régulière et les concours par équipe de lancer à la mouche, au Québec Casting Club auront lieu ce soir, mercredi le 8 février au lieu de demain comme à l'habitude. Donc notez bien, si vous êtes intéressés dans les activités du Casting Club, il faudra vous rendre au Centre Durocher ce soir et non demain soir. Le programme débutera à 8 hres p.m., par une causerie sur "La Mouche", donnée par M. Eustace Marier.

Cette causerie sera une excellente occasion pour le tyro de la pêche de se familiariser avec les neuds importants dans la pratique de ce sport, dans la fabrication et l'usage des mouches et leur maniement.

Aux concours de la semaine dernière, les quatre équipes en liste obtenaient les résultats suivants: "La Roche-St-Marc," cap. Armand Richard, 171; "Savanne" Maurice Lavigueur, 171; "Parc des Laurentides" Philippe Gagnon, 138 et "Montmorency" Roméo Martineau, 154.

Les lanceurs suivants obtinrent des scores d'au-dessus de 30, sur un score parfait de 50: Magella Blais, 39; Gérard Lajoie, 37; Germain Giroux, 37; Gaston Richard, 36; Wilbrod Poulin, 36; Adélard Fortin, 35; Jos. Fecteau, 35; Eugène Lambert, 35; Maurice Lavigueur, 34; Roméo Martineau, 34; Armand Richard, 34; René Boutet, 33; Valmore Lemieux, 32. Il y a aussi des débutants qui participent à ces concours, mais afin de donner une chance à tous, seuls les cinq plus hauts scores de chaque équipe sont comptés dans le score final. Cependant, grâce à la pratique et aux conseils des capitaines et des co-équipiers, les débutants auront tôt fait de rejoindre les vieux experts et nous devrions voir des renversements dans ce domaine avant la fin de la saison.

Et notez bien qu'il n'est pas trop tard pour participer à ces concours et surtout aux concours individuels de fin d'année, pour des prix très intéressants. Donc venez au Centre Durocher ce soir pour vous informer de la pêche du lancer à la mouche et des autres aspects de ce grand sport.

"Red Top" Davis perd contre Paul Jorgenson

Houston, Texas, 8 (UP) — Paul Jorgenson a gagné une décision partagée de 10 rondes sur Teddy "Red Top" Davis devant 7,000 amateurs hier soir grâce à une puissante fin de combat.



MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL, P.Q.

100% TABAC de VIRGINIE

Extra fin ... extra frais ...
Mallard est idéal pour rouler à la machine

LE TABAC À CIGARETTES Mallard
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Au tour de Clarence Campbell d'y aller de sa suggestion

A la suite de la défaite des Dutchmen à Cortina contre les Russes — Ces derniers invités à nous rendre visite avec une série de joutes dans différents centres du pays — Proposition qui n'a aucune chance d'être acceptée.

Montréal, 8. (PC) — Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, a déclaré hier qu'il aimerait voir l'équipe de hockey olympique de Russie faire une tournée de joute hors-concours au Canada et aux Etats-Unis sous les auspices de l'Association des gérants d'arénas.

Selon Campbell, les membres de cette association seraient les organisateurs et les commanditaires idéaux pour une telle tournée étant donné qu'ils sont propriétaires de la plupart des plus importants arénas que les problèmes financiers de la tournée seraient par là résolus.

Le président a de plus exprimé l'avis que chaque membre de l'association consentirait à faire sa part. "Je ne serais pas en faveur que la Russie défraie le coût du voyage de son équipe," a ajouté Campbell.

"Le fait que la tournée serait sous les auspices de gens intéressés au hockey ferait de l'affaire un succès, pas une affaire de propagande," a déclaré le président de la plus importante ligue de hockey au monde.

"La CAHA ne pourrait assumer la responsabilité de l'organisation et des frais d'une telle tournée parce qu'elle n'a pas les moyens financiers nécessaires ni les facilités," a ajouté Campbell. Il a ajouté être d'avis que les gouvernements canadien et américain ne seraient que trop heureux de s'occuper des questions de protocole qui pourraient surgir.

Campbell a suggéré le nom de Walter Brown, de Boston, président de la Fédération mondiale de hockey comme homme idéal pour voir aux détails de l'organisation d'une telle tournée. Brown est président des Bruins de Boston, dans la ligue Nationale.

Le président, en déclarant qu'une telle tournée aiderait grandement la cause du hockey, a cru que les villes suivantes pourraient être placées dans l'itinéraire de l'équipe russe : Québec, Montréal, Otnipeg, Calgary, Edmonton, une ville canadienne sur la côte du Pacifique, Seattle, Minneapolis, Chicago, Détroit, peut-être St-Louis, puis ensuite Cleveland, Buffalo, New-York, Boston et peut-être Providence.

Campbell a déclaré qu'à son avis, cette victoire que les Russes ont remportée sur le Canada, dans le tournoi de hockey olympique, fera grand bien au hockey à travers le monde, particulièrement dans les pays qui sont dans l'orbite de la Russie.

Courville passe en finale

Le club de hockey Courville, après avoir terminé la saison avec une avance confortable en première position, s'est assuré le droit de passer en finale en disposant du Château-Richer en trois parties consécutives.

Les joueurs attendent maintenant le vainqueur de la série Boischatel vs Beaupré. La finale commencera probablement vendredi ou dimanche à Courville.

On tient à signaler la belle tenue de tous les joueurs durant la saison: Robert Giroux s'est emparé de la première position chez les compteurs suivi par son coéquipier Louis Laperrière, pendant que Yvon Lachance s'emparait de la première position chez les gardiens de buts avec une moyenne de trois points par partie.

Kitchener remporte deux exhibitions

Baden-Baden, Allemagne, 8 (PA) Les Dutchmen de Kitchener-Waterloo qui représentaient le Canada au tournoi de hockey des Jeux Olympiques à Cortina, ont disposé des Flyers du C.A.R.C. par 15-4 hier dans une exhibition disputée à la base de Sollingen. Les Dutchmen avaient battu la même équipe par 15-5 lundi.



COURONNEMENT DE YVONNE 1ère, CANDIDATE A GIFFARD, à la salle de Dumais Ltée, par Me JEAN-JACQUES BEDARD, député du comté de Québec à la Législature provinciale. Son Honneur le maire de Giffard, M. EMMANUEL FORTIN, assistait aussi à cette fête.

Décès d'un célèbre joueur d'échec

Paris, 8 (PA) — Xavier Tartakower, un grand maître des échecs, est décédé dimanche soir à son hôtel. Il aurait eu 68 ans demain. Né en Russie de parents austro-polonais, il devint célèbre dans le domaine des échecs lors d'un tournoi à Nuremberg en 1906. Plus tard il a participé aux tournois internationaux et écrit plusieurs livres sur le sujet.

SKI le Soir



MARDI – JEUDI

de chaque semaine, de 8 à 10 h., sur les pentes illuminées du

MANOIR ST-CASTIN
Lac Beauport

MAISON FONDEE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Le tournoi provincial de curling pour les écoliers débute demain

Le tournoi pour le championnat provincial de curling des écoliers commencera demain dans notre ville, alors que neuf équipes choisies à travers la province se disputeront le trophée "Pepsi-Cola".

Il s'agit d'un tournoi "round-robin" divisé en deux sections, et les deux leaders se rencontreront samedi après-midi sur la glace 16 du club Cambrai.

La région de Québec est représentée dans ce tournoi par une équipe du club Etchemin dont le skip est Michel St-Hilaire.

Dans ce tournoi, nous remarquons des équipes de Shawinigan, Arvida, Ville Mont-Royal, Sherbrooke, Baie-Comeau, Percival et Ormstown.

Voici maintenant les noms des joueurs de chacune des équipes

VALLEE DU ST-MAURICE

Shawinigan Technical Institute : John Graves, Terry Scott, Wilhelm Loken, Gilles Archambault, skip.

LAC ST-JEAN

Arvida High School : Edwin Uhlein, Lawrence LeGallais, Eric Hato, James Boland, skip.

QUEBEC

Ecole Supérieure du Sacré-Coeur : Jacques Dochon, Marc Vallée, Jacques Huot, Michel St-Hilaire, skip.

MONTREAL No 1

John Rennie High School (Pte Claire) : Brian McQuiggan, Richard Bebee, Hugh Thompson, Gordon Garrett, skip.

MONTREAL No 2

Mount Royal High School : Douglas Lloyd, Lance Lummis, Peter Nichol, Fred Fowler, skip.

CANTONS DE L'EST

Sherbrooke High School : Geo. Lalonde, P. Prosf, M. Rennart, R. Dwyer, skip.

BAS ST-LAURENT

Baie Comeau High School : J. Archambault, Marcel Mioussf, Peter Dawson, Arthur Corbier, skip.

NORD-OUEST DU QUEBEC

Percival County High School : Harold North, David Isbister, Steven Wilson, Peter McCarthy, skip.

SUD-OUEST DU QUEBEC

Ormstown High School : Bob Hope, Ron Wadell, Ross White, Wm. Ness, skip.

Trois gardiens d'Eveleth

Eveleth, Minnesota est la ville de plusieurs des étoiles du club des Etats-Unis aux jeux Olympiques d'hiver. Cette ville fut aussi celle de trois des anciens gardiens de buts des Black Hawks de Chicago de la ligue Nationale de hockey. On veut parler dans l'ordre de Mike Karakas, Sam LoPresti et Fr. Brimsek. Eveleth est aussi la ville natale de Johnny Mariucci, instructeur de l'équipe américaine aux jeux Olympiques. Mariucci est un ancien capitaine des Black Hawks de Chicago.

Dan Murray sera l'arbitre lors de la finale vendredi, à La Tour

Connaissez-vous Alphonse... ? Il peut être l'épicier du coin, votre voisin de chambre, votre copain de travail, un gros industriel, un fonctionnaire ou un robuste manoeuvre. Alphonse c'est le gars qui va à la lutte chaque vendredi soir à La Tour, paye son écot, jouit de cette atmosphère de grande famille dans un chaud foyer et se délecte de son passe-temps favori en regardant évoluer les robustes athlètes dans l'arène. Il est pour la justice, il favorise les scientifiques et les patients contre les rudes bagarreurs et même si son pire ennemi chez les lutteurs est mal pris aux mains de son homme, il aime le "fair-play" pour tous et veut que le meilleur homme gagne même s'il avait souhaité voir triompher son favori. Eh bien mes amis, Alphonse par le temps qui court n'est pas content du tout surtout depuis la décision rendue au match Robert-Kowalski vendredi soir dernier. Si vous l'avez rencontré il a dû vous en déplier long comme a sur la façon dont le match de championnat s'est terminé. Il s'était bien juré de ne plus remettre les pieds à La Tour (personne ne l'a pris au sérieux).

Mais voilà que le matchmaker Ste-Marie apprend aux sportifs que de nouveau vendredi et pour le même championnat Robert et Kowalski se feront face et cette fois avec un arbitre de la trempe de Dan Murray de Montréal. Et voilà notre sympathique Alphonse de crier "attaboy" et de s'empresser de faire sa réservation à La Tour. Eh oui, mes amis c'est un match qui promet que cette bataille-revanche, et ce n'est pas tout. Que dites-vous de la semi-finale entre les frères Dusek et un clan formé de Paul Baillargeon et Larry Moquin. N'est-ce pas que cette bataille par équipes a vraiment de quoi obliger les officiels de La Tour à aller examiner attentivement les poteaux, le plancher et les câbles de l'arène pour vérifier si tout est suffisamment solide pour résister... ? Et ce n'est pas tout. En spécial, le colosse et rude Dick Hutton nous revient et cette fois contre Larry Raymond et en préliminaire Ovila Asselin fait face à Maurice Vachon...

Depuis que La Tour présente de la lutte nous n'avons jamais pu voir un programme suscitant autant de commentaires de la part de ceux qui aiment de l'action dans l'arène. On dirait que le tout a été agencé pour que tout branle du début à la fin de la soirée, un véritable carnaval chez les robustes lutteurs aimant à mêler et à remettre coup pour coup. Quand un programme de lutte débute avec un Vachon et se termine avec un Kowalski, pas besoin d'autres commentaires. Et c'est encore La Tour, cette bonne vieille Tour et son "new look" avec toilette rafraichie et air climatisé qui vous offre tout cela. Encore une fois elle a damé le pion a Toronto et Boston et tout cela pour vous, sportifs de la ville et du district... —

Meilleurs compteurs de la Régionale

	PJ	B	A	Tot	Pn
Ferland, St-Emile	25	19	27	46	33
Chabot, Ste-Foy	23	16	28	44	29
Vézina, Auberge	23	18	23	41	15
Despres, Lévis	23	16	23	39	14
Drolet, Auberge	20	21	17	38	59
Robitaille, Lévis	25	12	22	34	9
Nadeau, Auberge	23	13	21	34	18
Cadorette, St-Emil	25	16	15	31	50
Samson J.-L. Lévis	23	15	16	31	24
Picard, Lévis	25	16	14	30	4

Moyennes des gardiens de buts

	PJ	PC	Moy	Pn
DeVarennes, Ste-Foy	25	85	3.40	15
Bouchard, St-Emile	28	98	3.50	2
Turmel, Lévis	8	29	3.62	0
Barbeau, Auberge	23	120	5.21	0
Roy, Lévis	3	3	1.00	0
Poitras, Lévis	13	45	3.76	0
Johnson, St-Emile	1	3	3.00	0
Beaulieu, Ste-Foy	1	5	5.00	0

Programme spécial de lutte à Québec-ouest ; Jean Baillargeon

On peut s'attendre à une foule considérable au Centre récréatif de Québec-Ouest jeudi soir, demain, alors qu'un programme spécial de lutte sera à l'affiche, le tout comprenant trois grands combats dont la finale pour le championnat et le trophée d'équipe en plus d'une fameuse exhibition de tours de force par le non moins fameux Jean Baillargeon, celui-là même dont on dit qu'il ne connait pas sa limite.

Les dangereux champions Pat et Roddy Layrence mettront leur nouveau titre à l'enjeu dans la grande de 2 de 3 contre Fernand Gagnon et le versatile Juan Lopez qui compte des admirateurs par milliers. Le promoteur a réussi à amener les Lawrence à défendre leur trophée contre tout venant et ce n'est qu'après de nombreuses démarches qu'il a bâclé l'équipe qui aspire au titre sous de nouvelles conditions. Comme l'arbitre du dernier combat n'a pu donner satisfaction et que de plus, il se fractura un poignet, c'est un nouvel arbitre qui sera appelé à donner un plein rendement car le combat promet des sensations.

Le spécial opposera un nouveau-venu en Paul Bernier qui promet beaucoup après un sérieux entrainement au gymnase Baillargeon. Bob Kaiser n'a pas la victoire d'avance.

En semi-finale d'équipe également, les rudes Gaston LaBrec et Bob Morin aura à affronter de scientifiques mais rusés lutteurs très habilles en Paul Teddy et Phil Delarosbil.

Avec Jean Baillargeon comme attraction de grande classe, les amateurs peuvent être assurés de passer une agréable soirée jeudi à 8 h. 30 à Québec-Ouest aux prix d'admission à la portée de toutes les bourses. (Ann.)

Slalom-carnaval dans la Côte Salaberry

Le concours de slalom pour le championnat du Carnaval d'hiver de Québec sera de nouveau disputé cette année dans la côte Salaberry. Ce concours unique en son genre, par le fait qu'il est tenu dans les limites de la ville, sera présenté samedi après-midi à compter de 2 heures p.m.

L'an dernier, le trophée challenge Manoir Saint-Castin, division des hommes, fut remporté par André Bertrand tandis que le trophée Auberge des Monts, division des femmes, avait été gagné par Thérèse Royer-Laberge.

Ce grand concours organisé par le club de ski Redskins est ouvert à toutes les classes de skieurs et tous ceux et celles qui veulent y participer sont priés de s'inscrire avant vendredi soir le 10 février. On acceptera les inscriptions jusqu'à 7 heures p.m. On doit communiquer avec Jos. Faucher, tél.: MUrray 1-1052 ou Paul Dubois, tél.: 3-7286. L'an dernier, quarante-quatre compétiteurs avaient participé au concours.

Le tracé sera fait par les moniteurs diplômés du club Redskins. Conrad Delisle et Joan Monaghan, présidente du Club-Ecole St-Castin, ouvriront le concours.

Hockey à St-Philippe

Le club junior du Mont-Carmel rencontrait ces jours derniers nos étudiants sur leur propre glace. St-Philippe fut vainqueur par le comptage de 4 à 3.

LA MEILLEURE SAVEUR



AU MEILLEUR PRIX!

Les métaux de l'Inco à l'œuvre au Canada



Le cuivre est l'un des 14 éléments extraits des mines de l'Inco. L'Inco produit plus de 250,000,000 de livres de cuivre par année. Plus de la moitié de cette production est destinée à l'industrie canadienne. Des descentes d'eau et des centaines d'autres objets sont fabriqués au Canada avec le cuivre de l'Inco. Les tuyaux de descente en cuivre comme celui-ci durent généralement plus longtemps que les immeubles sur lesquels ils sont posés.

Voici comment les tuyaux de descente d'eau en cuivre INCO aident à procurer du travail aux Canadiens

C'est en fabriquant ce dont on a besoin que l'on crée des emplois. Voici comment le cuivre INCO aide à procurer des emplois à des milliers de Canadiens:

1 A l'Inco, des mineurs canadiens extraient le minerai. Puis ils le font fondre pour en extraire le métal. Environ 18,000 hommes et femmes sont à l'emploi de l'Inco au Canada.

2 Les manufacturiers canadiens achètent de l'Inco le cuivre affiné et l'usinent en feuilles et en barres. Plusieurs milliers de travailleurs sont à l'emploi de ces compagnies.

3 Dans d'autres usines canadiennes, des ouvriers utilisent des feuilles de cuivre pour fabriquer les tuyaux en cuivre dont sont faites les descentes d'eau.

4 Les entrepreneurs canadiens, qui emploient une main-d'œuvre canadienne, installent ces descentes sur les maisons canadiennes.

L'industrie canadienne fabrique d'innombrables objets en cuivre Inco, procurant ainsi du travail à des milliers de Canadiens.

La brochure illustrée: "The Romance of Nickel" (en anglais seulement) sera envoyée gratuitement sur demande.

INCO NICKEL TRADE MARK

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED • 25 OUEST, RUE KING, TORONTO

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication, ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapedia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada: 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00

Etats-Unis: 1 an, $12.00; 6 mois, $8.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25
3 ins. consécutives la lig. comptée	.65
6 ins. consécutives la lig. comptée	.22
24 ins. consécutives la lig. comptée	.20
Minimum 2 lignes comptées par ins.	.17
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case frais et réexpédition, en plus $0.05.

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50

Mots additionnels $0.03

REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle cinq mots, .25 la ligne

Prière pour faveurs obtenues $5.00

Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces, classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER

Coin Cartier et Fraser

Tél.: 4-9944

30 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

BHERER, G., 138 avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency — Tél.: MO 3-5107

BLAIS, DAMASE, épicier, 726 rue Ste-Thérese — Tél.: 7-9935

JOS. COTE (Ltée)
Succ. No 2, 26 St-Jean — Tél.: 4-0374
Succ. No 3, 232 St-Jean — Tél.: 2-0203
Succ. No 4, 15 Buade — Tél.: 4-0592
Succ. No 8, 409 St-Jean — Tél.: 4-0454
Succ. No 11, 101 St-Joseph — Tél.: 4-0454
Succ. No 12, 269 rue St-Joseph, coin Dorchester — Tél.: 4-9084
Succ. No 15, Carré d'Youville — Tél.: 2-0594

C.-A. GAGNON, 101 ave Royale, Giffard — Tél.: MO 3-6753

DION, RENE, 208 ouest, St-Vallier — Tél.: 4-0473

GAGNON, MME J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Wilf. Laurier — Tél.: 7-1343

GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233 St-Joseph — Tél.: 3-0738
357 St-Joseph — Tél.: 4-1102

GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne — Tél.: 2-0522

LINOUX, ADELARD, 900, 3e Avenue — Tél.: 2-0191

LABRECQUE, M.-A., 77 ave Plante, Québec-Ouest — Tél.: 7-7907

LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne — Tél.: 2-0442

PARENT ENRG., 29 du Collège, Beauport — Tél.: MO 3-3453

PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue — Tél.: MA 3-3120

PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue — Tél.: MA 3-1474

ROGER, RENE, 1219, 1ère Ave — Tél.: 3-2319

ROUSSEAU, J.-B. 377 St-Jean — Tél.: 8-8301

RHEAULT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard — Tél.: MO 3-0931

SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85 ave Cartier, coin St-Cyrille — Tél.: 2-1234

TABAGIE ST-JEAN, 372 rue St-Jean — Tél.: 2-8923

TABAGIE CARTIER ENRG., 111 ave Cartier — Tél.: 4-9944

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" — Tél.: 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis — Tél.: TE 7-4031

PHARMACIE AUGER, 2 rue Guenette, Lévis — Tél.: TE 7-4863

PARE, J.-E., 237 rue St-Joseph, Lauzon — Tél.: TE 7-7801

LORETTEVILLE

A. BOIVIN ENRG., 167 St-Ambroise, Loretteville — Tél.: VI 7-2821

6 AGENTS

DE BON REVENUS vous sont assurés en vendant nos 225 produits garantis: Toilettes, médecines, culinaires, thé, café. Commission avantageuse. Territoires protégés. Spéciaux chaque mois, $18 requis. JITO: 5130, St-Hubert, Montréal.

SOYEZ INDEPENDANT — AYEZ VOTRE PROPRE COMMERCE! Notre ensemble d'échantillons GRATUITS vous aidera à vendre à toute la famille — vêtements, chaussures, chemises, pantalons, vêtements sport ou de travail, bijouterie, etc. Profits étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Boni sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratis. Département 1143, Blake Walker Co., C. P. 657, Montréal, P. Q.

3 VENDEURS DEMANDES

La compagnie Elna du Canada entrainera des vendeurs pour vendre la machine à coudre automatique qui est la meilleure vendeuse au Canada. Bons revenus, conditions de travail agréables, excellentes opportunités d'avancement au poste de gérant dans 2 ou 4 mois.

Pour plus de renseignements Tél.: 3-4147. Soir à 7-8558 ou présentez-vous à 376 du Roi, 2ième étage, entre 3 et 5.30 heures p.m.

10 APPARTEMENTS A LOUER

2-3 PIECES, meublées, chauffées R. Pinard, 2286 STE-FOY, 7-1340.

APPT à louer, 42½ Desjardins, Boudoir, cuisinette, douche, poêle, frigidaire fournis, libre 1er février. TEL.: 4-2730.

APPT A LOUER avec frigidaire, poêle et eau chaude. S'adresser 8 COLLIN, Appt 2.

794 CORINNE, St-Malo, flat 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, $9.00 semaine. TEL.: MU 3-5937.

SUITE 2 pièces, à louer, maison et meubles neufs, entrée seule, eau chaude à l'année, située rue du Pont, entrée 704 de la Reine. TEL.: 2-0357.

ST-CYRILLE, paroisse St-Dominique, appartement meublé, vivoir, cuisinette, chambre bain, poêle électrique, chauffé MU 3-5624.

FLAT chauffé, meublé, avec gaz, chambre avec eau chaude. 8 COUILLARD. 4-0553.

BEAU GRAND FLAT meublé, chauffé éclairé. 656 ST-VALLIER Est. 3-7494

FLAT 2 pièces, moderne, chauffé, meublé, douche, eau chaude année, entrée privée. 390 DUROCHER. 2-3158.

TRES CENTRAL

RUE Lockwell, magnifique flat neuf 2½ pièces, meuble ou non, conviendrait pour une ou deux personnes. Occupation immédiate. $15.00 et $18.00 par semaine. TEL.: 4-7022 — 7-9187.

10 APPARTEMENTS A LOUER

ST-SAUVEUR. Flat 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule. 299 St-Germain. 3-7991.

FLAT très propre à louer. S'adresser à 31 STE-MARIE.

SUITE 2 pièces complètement neuve, avec tapis, située rue de la Fabrique, entrée 30 Ste-Famille. TEL.: 5-0097.

FLAT 2 pièces, meublé, balcon, coupée. 1075, 24ème RUE, MO 3-0324.

2 APPTS, meublés, chambre bain, moderne, poêle, frigidaire, galerie. 4-9904.

2 APPTS, meublés, chauffés. 62 ST-JEAN, Appt 1.

2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, 1er plancher. 20 GARNEAU.

APPARTEMENT McMAHON, 10 McMahon, boudoir avec cuisinette, chambre bain, pour 1er mars. S'adresser au concierge.

179 ST-JOSEPH Est. Appartement une pièce, chauffage "Glassheat", réfrigérateur, poêle électrique, douche, eau chaude, télévision.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque à Québec et banlieue seulement. SAMSON SAMSON & GASCON, notaires. 970 Ave CARTIER.

JE PRETE argent sur petits commerces que j'ai à vendre. Casier postal 514, Haute-Ville, Québec.

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bernard CORRIVEAU, notaire. 609 Blvd CHAREST Est. 5-4781.

$100,000.00 DIVERS MONTANTS, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, banlieue. Notaire FORTIER, 72 de L'EGLISE. 5-9450.

ARGENT A PRETER

Sur automobiles, meubles, etc.

COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.

Compagnie québécoise "28 ans"

61 D'AUTEUIL, tél.: 5-4941

TÉLÉPHONEZ POUR EMPRUNTER

$25.00 à $2,500.00

5-7144

Argent remis le même jour 37 de la Couronne

COMMUNITY FINANCE CORP.

29 BRULEURS A L'HUILE

DRUM GRATIS avec brûleur Lynn Breeze, Victor, Kemac. L. PARENT, 198 3e AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur exclusif huile à poêle tralée Kleen-Flo. EUG. DESROCHES & FILS Ltée, 569 ST-VALLIER-OUEST. 5-4946.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JEAN, 2 étages 2475 p.c. chacun avec ascenseur. 7-4190.

RUE ST-JOSEPH-EST, bureaux à louer, chauffés. 754 EST ST-JOSEPH. TEL.: 2-1233.

1er MAI, 3-4-5 pièces, chauffées, poêle, réfrigérateur. 7-7668.

RUE ST-JOSEPH-EST, bureaux à louer, chauffés. 754 Est ST-JOSEPH. TEL.: 2-1233.

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur. L. CASSULO. 130 ST-JEAN.

Idéal pour professionnel

BUREAUX des plus modernes. 144 Grande-Allée. TEL.: 4-7022, soir 7-9187.

St-Joseph et St-Dominique

BUREAUX à louer, pour compagnies, professionnels, salle d'échantillons. 800 pieds carrés, 3e étage. S'adresser: 857 ST-JOSEPH, Est. TEL.: 2-2962.

36 CHALETS A VENDRE

VAL ST-MICHEL, sur 30e ou à louer. TEL.: 3-8377.

LAC ST-JOSEPH, 7 chambres, meublées, parfaite condition, inclus le terrain, 96 pieds largeur par 386 pieds profondeur. 1299 ST-VALLIER-Ouest.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE-PENSION, lavabo, eau chaude, conviendrait pour 2 personnes, hommes ou couple. 173 ST-JEAN. 2-1681.

GRANDE CHAMBRE pour monsieur, pension si désiré, près Château TEL.: 4-9288. S'adresser 37 Avenue Sainte-Geneviève.

PRES PARLEMENT, grande chambre avec pension. TEL.: 2-2897.

CONVIENDRAIT pour jeunes gens 2 frères ou 2 amis ou 1 seul dans famille privée. 280 DE LA SALLE. 5-5697.

CHAMBRE et pension dans Limoilou, préférence monsieur. S'adresser: 320, 6ème RUE. TEL.: 3-0933.

ST-FRANCOIS D'ASSISE 1er étage. Chambre boudoir, bonne pension. TEL.: 4-5884.

BONNE PENSION, monsieur distingué, logement neuf, central, TV, téléphone. 5-7345.

40 CHAMBRES A LOUER

HOTEL UNION. Chambres confortables avec eau courante, à partir $10.00 semaine. Pension si désirée. Nouvelle administration. 359 du PONT. 2-4728.

CHAMBRE pour 1 ou 2 personnes, bain, eau chaude, permis recevoir. 181 St-Cyrille Est. 2-3425.

CHAMBRE, pension si désirée avec garage pour auto. 181 de la RONDE.

CHAMBRE ou FLAT, meublés, permis cuisine ou pension si désirée. S'adr. 1091 BEGIN. TEL.: 7-0036.

CHAMBRE ensoleillée, aussi logement 3 pièces. S'adr.: 340 Chemin Ste-Foy.

2 CHAMBRES, une permis cuisine, pour 2 personnes travaillant. MU 3-5383.

24 STE-ANNE, chambres confortables pour 1 ou 2 personnes, lavabo, endroit tranquille.

PERMIS CUISINE, eau chaude, réparée neuf, grande, prix modéré, tranquillité, bien chauffé. 138 STE-ANNE. 2-0403.

PRES PARLEMENT. Chambre-boudoir, meublée, eau chaude année, permis cuisine, pas de tourisme. 30 CONROY.

PETITE CHAMBRE. Visible soir. S'adr. 280 St-Joseph Est, 3ème étage.

CHAMBRE très confortable, rue Desjardins, près Hôtel Clarendon, jeune fille seulement. TEL.: 4-9425.

ST-ROCH, grande chambre, eau chaude année. S'adr.: 592 St-François Est.

CHAMBRES 1 ou 2 personnes, paroisse St-Dominique. 1190 Cartier. 4-9909.

FLAT, entrée seule, 1er étage, chambre simple, $4.00. 350 L'EGLISE.

ST-ROCH, grande chambre meublée. S'adresser 884 Boul. Charest Est. 3-7476.

CHAMBRE meublée, 2e étage. 371 KIROUAC. TEL.: 5-6212.

CHAMBRE meublée, chauffée, propre, place tranquille. 887 BOISSEAU. TEL.: 5-7519.

CHAMBRE très propre, 1er plancher, toutes commodités. S'adr 5-5229.

CHAMBRE DOUBLE meublée, cuisinette, vrai chez soi. 432 ST-JEAN, Appt 4. Soir 5-0085, jour 3-3760.

GRANDE-ALLEE, jolie chambre, lavabo eau chaude à l'année. 5-7629.

CHAMBRE confortable, permis cuisine, eau chaude, 10 Ste-Julie. 3-1257.

SUITE 2 pièces, eau courante, permis cuisine. 16 LATOURELLE. 3-4922.

GRANDE, belle chambre, permanente, près Parlement, 1er plancher, lavabo, eau chaude, conviendrait personnes tranquilles. 5-9271.

FLAT, 2½ chambres meublées, poêle à gaz, frigidaire, $12.00 par semaine. 40 DESJARDINS.

GRANDE CHAMBRE à louer. 14 VIEUX MOULIN, Giffard. MO 3-3140.

ST-PASCAL, grande chambre étage bain, permis cuisine. TEL.: 3-0925.

CHAMBRE pour couple ou personne seule, pension si désirée. TEL.: 2-5585 — 220 VITRE, appt 1.

PETITE CHAMBRE remise à neuf, divan, eau chaude. 6 STE-FAMILLE.

CHAMBRE dans maison privée pour homme ou couple, femme seule. 111 ARTILLERIE. 2e étage.

GRANDE CHAMBRE double avec poêle gaz. 336 De La Couronne.

CHAMBRE moderne, pension, lavabo, eau chaude, 230, 3e Avenue. 3-6945.

CHAMBRE à louer, 9 Aucien Chantier. TEL.: 4-1034.

CHAMBRE meublée ou non, messieurs distingués, paroisse St-Dominique. TEL.: 7-6530.

44 Chauffage, Bois, Charbon

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur. 15 Marie l'Incarnation. 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

E. LACOULINE, claviographe Royal, Underwood 146 Côte d'Abraham — TEL.: 4-1889. Location claviographe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

CLEMENT & CLEMENT Inc., agents exclusifs d'Underwood, 811 Blvd Charest-Est. Téléphone: 5-4823. $5.00 par mois, $12 pour 3 mois. Réparations claviographes.

CLAVIGRAPHES pour location, modèle récent, $5.00 mois, 3 mois, $12.00. ROYAL TYPEWRITERS CO. LTD. 2-7051.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER. 5-5158.

53 COMMERCE A LOUER

EPICERIE à louer à 686 de l'Alverne, vis-à-vis Pères Franciscains. SAMSON, SAMSON & GASCON, TEL.: 5-6083.

54 COMMERCES A VENDRE

MAISON 21 chambres, meublées, 1560 Chemin Ste-Foy. TEL.: 7-1353.

EPICERIE licenciée, logement 2 pièces, $4,250.00. Ecrire Casier 317 Le Soleil.

ATTENTION: différents commerces, tabagies, restaurants, boulangerie, hôtels cabines, épiceries licenciées, avec logement. DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. TEL.: 7-9189.

BOULANGERIE, centre de Québec, très moderne, bonne clientèle. DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

HOTEL, salle de réception, 3 milles de Québec. MO 3-5554.

MAISON de 36 chambres, gros revenu, parfait ordre, propriétaire quitte la ville. TEL.: soir 4-0403. M. Côté, 7 des REMPARTS.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 252 ST-JEAN. 5-7688.

RUE ST-JEAN, Confection pour dames, prix de l'inventaire. 3-4567.

QUARTIER LATIN, Propriété 14 pièces meublées, chauffée, acompte $5,000.00. 3-4567.

ORSAINVILLE, Propriété avec épicerie, à vendre ou à louer, acompte $5,000.00. TURMEL, 90 L'Espinay, 3-4567.

COMPTANT seulement. Restaurant-épicerie. Prix d'inventaire. TEL.: 2-0017.

MOTEL, épicerie licenciée ou restaurant. Florent Legendre. MU 3-8872.

ST-SAUVEUR: Comptoir lunch avec équipement au comptant. Cause départ. TEL: après midi et soir: 5-0028.

EPICERIE-LICENCIEE, bon chiffre affaire, direct du propriétaire. Ecrire Casier 912 Le Soleil.

BOUTIQUE de mecanicien à vendre, grand terrain, bâtisse 35 x 70, outillage complet, à vendre en bloc ou séparément. Endroit industriel. MARCEL MOREL. TEL.: 7-1732.

STATION de service et garage dans municipalité aux limites de Québec. TEL.: 7-1732.

RESTAURANT équipé moderne, refait à neuf, possibilité d'agrandissement acceptérais échange, très bonnes conditions. TEL.: MU 3-7495 — 3-3616.

RESTAURANT LICENCIE, gros débit. Pas de spectacles (show). Bien situé, clientèle choisie, haute-ville. Informations, J.-P. Julien 5-4837. Rés.: MA 3-3085.

CHARLESBOURG, garage et résidence privée, equipement moderne, gros chiffre d'affaires. Information: J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

VILLENEUVE, Beauport, épicerie-boucherie, avec maison, très bon chiffre d'affaires. Acompte $5,000.00. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

50 MILLES Québec, épicerie-boucherie, gros chiffre d'affaires. Cause santé. Acompte $10,000.00. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

SEULE BOULANGERIE

PROPRIETE, grand terrain, tout équipement, camion, conditions faciles. A. DUMONT, 79 rue St-Louis, Lévis. — TE-7-7326.

ACHETEUR SERIEUX

Commerce établi depuis 45 ans, épiceries générales, pharmacies, peintures, huile, ferronnerie, etc. $6,000 comptant, balance conditions faciles. Bureau postal à louer, situé 35 milles Québec, proximité usine papier journal. Cause âge propriétaire. CASE 962 LE SOLEIL.

55 COMMERCES DEMANDES

VENDEZ votre commerce facilement en le confiant à DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

VOULEZ-VOUS vendre votre commerce. J'ai plusieurs clients qui sont acheteurs, 30 jours me suffisent. L. HUNT, 252 ST-JEAN. Tél.: 5-7688.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons, meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. TEL.: 2-1278 — 5-9309.

63 DIVERS A LOUER

RADIOS, réfrigérateurs, laveuses, poêles électriques, à l'huile, télévision. CROTEAU LTEE. 154 du Roi, Est. — 5-9426.

64 DIVERS A VENDRE

MEUBLES divers, poêles, lessiveuses, radios, téléviseurs, chesterfields, à sacrifier pour balance de compte. CROTEAU LIMITEE, 154 Est rue du ROI.

DRAPEAU ENRG. — Achetons, vendons, échangeons, meubles et occasions de toutes sortes. 490 STE-THERESE. 3-7991.

VENDONS achetons échangeons pianos, davenport, bureau, garde-robes. — MARCEAU MEUBLES USAGES. 79 Mgr Gauvreau. — 3-5825.

PARFAITEMENT neufs, manteaux mouton gris, $275.00. Mouton noir, Castor. 5-6434.

PUPITRE, poêle, machine à coudre, garde-robes, lessiveuse, chesterfield, matelas ressorts. L.-J.-A. DEMERS, 240 La Couronne. 2-2685.

MANTEAU "station wagon" pour dame, 16 à 18, doublure laine, collet mouton. Cape, renard argenté, 14, en bonne condition. Aucune offre raisonnable refusée. MU 1-1843.

SHOW-CASES, balances, miroirs, machine hot-dog, hamburger, frite, Coca-Cola, fournaise à l'huile. 3-5802.

AUBAINE. Balance électrique, moulin Singer électrique, poêle, fournaise, set chambre, studio, GILBERT INC. 1096 St-Vallier. 2-7216, pied Côte Palais.

DESIREZ-VOUS orchestre pour vos soirées, etc. 3-9466. Marius Delisle.

SET VAISSELLE, 72 morceaux, 12 couverts, $4.50. 4-9684. Livraison gratuite.

CHESTERFIELD à vendre. S'ad. 510 ST-LEON. Tél.: 3-2913.

REFRIGERATEUR à Coke, véritable aubaine, moitié prix. TEL.: 2-2081.

COSTUMES TAILLEUR (13-14), beige, gris pâle et foncé. Soir: 2-7548.

SET SALLE A DINER, poêle gaz McClary 4 feux, avec fourneau. S'adr.: 865, DES PRAIRIES.

CENDRIER en fer ornemental à vendre. $8.00. TEL.: MU 3-0168.

POELE HUILE, bois, électrique, frigidaire, meuble. 260 LACHAPELLE. TEL.: 4-3979.

RAT MUSQUE neuf, breath spring, long. (12-14). $195.00. 4-3724.

MOUTON PERSE noir, gris, seal brun, rat musqué, $175.00. 4-3724.

ROBES mariées, diadèmes, voiles, crinolines, bouquets, capes, vente, louer. — 4-3724.

LAVEUSE automatique Thor, repasseuse automatique Thor, tricoteuse pour bas de laine. TEL.: MO 3-4087.

MACHINE coudre Pfaff, prix populaires Centre PFAFF, 419 ST-JEAN. 4-9724.

POELE, réfrigérateur, télévision, setchambre, cuisine, chesterfield, divan, studio, radio combiné, poêle électrique, lessiveuse, moulin Singer, poêle gaz, commode, lit complet. 35 ST-VALLIER-OUEST. 3-3760.

CAISSE enregistreuse, clavigraphe, machine additionner, télévision, laveuse, chesterfield. Coleman. 3-3760.

25 ROBES MARIEES, neuves, soirée, voiles, diadèmes, bouquets, crinolines, louer, capes fourrure, trousseau baptême. 5-6434.

CARROSSE gris bleu pour bébé, fait pousse-pousse $20.00 — 4-8663 — 379 LA REINE (en arrière).

MACHINE à coudre White électrique, fini noyer, tapis d'escalier. 7-6936.

FOURNAISES AU CHARBON

6 BONNES FOURNAISES, genre air chaud, pouvant servir pour contracteur. Grandeur 24 pcs, car. $16.95. ENCHERES MARCEAU ENR. 110 rue ST-PAUL. TEL.: 2-1278 — 5-9309.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques vendeuses, table à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS. 654 ST-VALLIER Ouest.

CROTEAU LIMITEE

MEUBLES neufs ou usagés. Nos bas prix font sensation. 154 du ROI Est. TEL.: 5-9426.

LEMIEUX ENR.

Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 29 RUE ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

ATELIER D'EMAIL CUIT

Bergevin Enr. Tél.: 4-9021

SPECIALISONS dans le peinturage à l'émail cuit au four, réfrigérateurs, laveuses, poêles électriques, lampes de poêles, classeurs, filières, ouvrage garanti. Prix raisonnable. 30 Avenue RENAUD.

64 DIVERS A VENDRE

A SACRIFIER, 2 perches en bambou, 1 en fibre de verre, 1 rail automatique, autre pour spéling. TEL.: 5-0895.

HOTELLIER, restaurateur, steak machine dernier modèle, prix d'aubaine. TEL.: 3-0690.

FIXTURE fluorescent, 4 pieds. S'adr.: 803 ST-JOSEPH EST.

MOTEUR 10 forces G. E. sur ball bearing comme neuf. Prix d'aubaine. S'adr.: Charcuterie Hygiénique, 27 St-François Est. TEL.: 3-7438.

MANTEAU lapin teint japonais, 18-20. TEL.: 4-5039 — 83 ST-LOUIS.

POELE neuf électrique combiné huile à vendre. Cause départ. MO 3-3103.

MANTEAU chinchilla 12 ans, presque neuf, bon marché. TEL.: 4-6239.

400 RADIATEURS en fonte de l'armée, 40 cts pied. PORTES PLAQUEES LTEE, 800 DORCHESTER. 5-4887.

POELE Super de Luxe 220 volts General Electric 40 pouces largeur, complètement automatique avec réchaud, tiroir, compte minutes, lampes, prise de courant, horloge et marmite économique, état de neuf. $225.00. Tél.: MU 3-7012.

LAVEUSE Beatty Thermos, en très bon ordre, prix raisonnable. S'adresser 5-5883.

MACHINE A COUDRE. S'adr. 261, 8e AVENUE. Tél.: 4-8755.

68 ENTREPOT A VENDRE

ENTREPOT à vendre ou louer, tout ou en partie; aire de plancher, 10,000 pieds carrés; aire de terrain, 35,000 pieds carrés, avec voie ferrée d'évitement privée Jonn Townend. 2-8131.

70 ECOLE

INSTITUT THOMAS, 96 ST-JEAN. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 2-7490 — 7-4653.

COURS CLASSIQUE. Eléments à philosophie. Professeur BELLEAU. 40 D'AIGUILLON. 3-3754.

COURS par correspondance, 8e, 9e, 10e 11e années pour aspirantes garde-malades; commercial, bilingue, sténo, dactylo, (machine fournie), cours comptabilité supérieur (6 mois). INSTITUT DENYS, 322 rue ST-JEAN, Québec 4.

APPRENEZ LA STENOTYPIE (GRAND-JEAN) par correspondance. Cette nouvelle méthode révolutionnaire, beaucoup plus rapide et facile que la sténographie s'apprend aisément chez soi à raison d'une heure par jour. Renseignements gratuits sur la STENOTYPIE, à l'Institut Grandjean, Enr. 402, ST-JEAN, Québec. TEL.: 2-6746.

INSTITUT DENYS — Jour, soir. Cours commercial, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes garde-malades (4 mois). Cours compliété très rapide (6 mois). Cours spécial de 8e, 7e 8e et 9e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 ST-JEAN, Québec. TEL.: 2-5147 — 4-6269.

COURS PAR CORRESPONDANCE. 8e-9e et 10e-11e années, pour aspirantes garde-malades, 11e scientifique pour garçons. Livres fournis gratuitement. EXAMENS DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Aussi, français, anglais, comptabilité, etc. INSTITUT RAYMOND ENR., 1475 Chemin Ste-Foy, Québec.

BART SCHOOL — Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Pour entrevue TEL.: 2-5889 — 7-6412 — 7-4533. 109 COTE D'ABRAHAM.

72 FEMMES, FILLES demandées

PERSONNE pour fabrication de fleurs artificielles. S'adresser 95B CREMAZIE-OUEST. TEL.: 5-8706, Québec.

PERSONNE certain âge ayant pension, demandée comme dame de compagnie, pour monsieur, âgé, logée nourrie, bon soi. Références. MA 3-3700.

FEMMES, filles demandées, avec expérience dans la confection de pantalons et robes d'enfant, à la manufacture, ouvrage à l'année. S'adresser MME BEGIN, 51 Dorchester.

IMPORTANTE compagnie de cosmétiques désire les services de quelques conseillers en beauté et d'une gérante. Pour inf. TEL.: 2-2828.

$23. PAR SEMAINE porter jolies robes données en boni. Montrez vos amies les robes North American Fashion Frocks. Aucun capital, sollicitation ou expérience nécessaire. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS Ltd., 2161 Parthenais St., Dept U-3575, Montréal.

A TOUTE DAMES ou demoiselles possédant belle personnalité et disposant de quelques heures par semaine nous offrons intéressants revenus. Téléphoner MO 3-6277 ou 7-4009.

Occasion intéressante pour bonne d'enfants d'expérience, parlant français pour travailler dans grande famille canadienne - anglaise, s'occupant de trois petits enfants en bonne santé. Maison située en dehors de London, Ontario. Bonnes conditions de travail, comprenant équipement moderne, et salaire excellent. Ecrivez rapidement au Lt-Col. Tom Lawson à Case 922 Le Soleil.

DEMANDÉES

Compagnie de machine à coudre Elna entrainera 3 femmes pour vendre notre fameuse machine à coudre. Pour plus de renseignements: Tél.: 3-4147 entre 3 heures et 5.30 p.m. ou le soir à 7-8558.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

COIFFEUSE diplômée fait domicile, ouvrage garanti 6-8 soir. 5-6886.

FEMME propre et honnête prendrait ouvrage en journée. Ecrire donnant téléphone CASIER 911 LE SOLEIL.

77 FILLES DEMANDEES

FILLE pour travailler à 325 ST-PAUL.

FILLE demandée, ouvrage à la journée au bureau le soir. TEL.: 3-7716.

JEUNE FILLE de plus de 24 ans demandée pour comptoir de bonbons, position permanente. S'adr.: J. Gobeil, Jonction de SHery Engr., 310 St-Cyrille Ouest.

COMPAGNIE d'assurance générale demande dactylo bilingue pour travail sur dictophone. Expérience préférable mais non requise. Bonnes conditions travail. Ecrire mentionnant âge, expérience, téléphone. CASE 918 Le Soleil.

POSITION INTERESSANTE

Fille demandée pour travail sur CARTES D'INVENTAIRES "CARTEX", préférable avec expéreince, semaine de 5 jours, assurance maladie, etc. S'adresser:

115 Ch. de la Canardière.

84 GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE un commissionnaire. S'adr.: 1496 CANARDIERE. TEL.: 3-4131.

89 HOMMES DEMANDES

MODELEUR d'expérience demandé par une industrie dans banlieue de Québec. Ecrire Case 917 LE SOLEIL.

VENDEUR demandé, possibilité $100.00 et plus semaine. 419 rue ST-JEAN.

CUISINIER d'expérience, hôtel de 48 chambres, située sur Rive Sud du St-Laurent, salaire $250.00 par mois, chambre, pension, transport payés, si mariée la femme aura du travail également. Position ouverte à partir du 15 février. Ecrire Case 918 LE SOLEIL.

HOMMES sérieux, pour travail facile, honnête, payant chez vous. Ecrivez à: Box 385, Westmount, Montréal. Incluez 25c pour notre échantillon.

NOUS AURIONS besoin de 3 vendeurs, livreurs avec expérience, Ecrire CASE 903 Le Soleil.

ETES-VOUS MARIE, 9e année et plus? Avez-vous de l'ambition? Désirez-vous gagner un bon salaire? Carrière offerte dans l'assurance-vie, salaire garantie, pas d'avance et plus haute commission payé, clientèle fournie, solide entrainement. Ecrire CASE 915 LE SOLEIL.

HOMMES, pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers soudeurs, mécanique automobile, machiniste, moteur Diesel débossage. Demandez prospectus. ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3e Avenue, Québec. Ouvert à l'année.

ATTENTION. Demandé par le plus grand système d'école de télévision de l'Amérique du Nord (pas par correspondance) 2 vendeurs expérimentés et possédant une bonne apparence. Excellent revenu. Téléphonez à 2-6855 — 2-6858 — 4-8660. Messieurs Dumoulin ou Keller.

DEVENEZ opérateur de Bull-dozer, Loader, Pelle, gros salaire, ouvrage immédiat pour trois homme. 380 des Laurentides, Pont Viau, Qué.

COMPAGNIE universellement connue aurait ouverture pour trois hommes, âgés de 25 à 40 ans. Conditions de travail et revenus très avantageux. Cette offre est aussi valable pour hommes demeurant à l'extérieur de la ville de Québec. Pour informations, vous présenter au bureau de la Compagnie, situé à 498 rue de L'EGLISE, Québec.

REPRESENTANTS pour vendre dans ligne rapide de vêtements sur mesures, du manufacturier aux clients. Commissions intéressantes, bas prix, bonis garantis de vêtements, plein temps ou partiel. Expérience pas nécessaire. Notre assortiment varié et imposant d'échantillons tout laine rend notre proposition intéressante. Ne manquez pas cette occasion unique. Ecrivez immédiatement pour nos échantillons. RODNEY TAILORING COMPANY, Dept L., B. P. 83, Montréal.

89 HOMMES DEMANDES

VENDEUR bilingue d'expérience pour représenter importateur établi, de pipes, articles de fumeurs, petits objets en cuir et articles divers. Pour est du Québec comprenant ville de Québec et Lac St-Jean. Commission, avances et allocation. Aucune objection d'une autre ligne non compétitrice. Ecrire donnant renseignement complet, expérience, âge, etc. Rendez-vous personnels seront organisés à Québec, semaine du 19 février. Boîte 910 LE SOLEIL.

RICHE occasion pour hommes ambitieux. Vendez chemises "Stetson" faites sur mesures directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez STETSON SHIRT COMPANY, casier postal "C" Montréal.

HOMMES ACTIFS pour vendre produits RAWLEIGH. Se présenter l'avant-midi (samedi exceptés). — 466 de la COURONN

AUTOS USAGÉS

SPECIAUX

Buick Coach 1951 ..... $1100.

Oldsmobile 98 sedan 1954 .... $3295.

Entreposage gratuit pour livraison au printemps.

Tél.: 2-8264

Ouvert le soir

Beau choix de camions et d'autos usagés.

TERMES FACILES.

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE

1095 DE LA CANARDIERE

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE, parties d'automobiles neuves, usagées. LUDGER FERLAND, 661 1ère AVENUE. 4-2930.

SIMARD AUTO PARTS

PIECES d'autos neuves et usagées. Réparation et échange de transmission. Achat de chars accidentés. Vente et échange d'autos neuves et usagées. 606 DORCHESTER. TEL.: 4-4091.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. — TEL.: 5-4769

18 AUTOMOBILES A LOUER

AUTO LOUER, $5.00 jour, 10c du mille, assurance $5,000 - $50,000 - $100,000. Gazoline gratis. ROBERT JOBIDON ENR 20 Place d'Aiguillon — 2-5317.

AUTOS neuves, louées pour toutes occasions. Tilden system. Assurance gratuite. Pour taux appelez ROMPRE & FRERE DRIVE YOURSELF, 1303 Maguire. 7-8575.

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS
MEILLEUR ACHAT

"LA VOITURE USAGEE QUE VOUS ACHETEZ CHEZ NOUS SERA A VOTRE GOUT

Nous jugeons que le petit profit que nous réalisons est moins important que la satisfaction de savoir qu'un client qui achète chez nous une voiture usagée en sera content. C'est de cette façon que nous nous faisons des amis.

SPECIAL

3104A

MERCURY CUSTOM 1954. Automatique, radio, Servo freins. Servo-direction, 2 tons, bas millage garanti. Pneus blancs, très propre $2,250

LEGER COMPTANT

TERMES FACILES

Ouvert jusqu'à 10 heures p.m.

Eclairage comme en plein jour, vous permettant de faire un choix judicieux.

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

BALANCE DE FINANCE

AUSTIN convertible 1954, propre, bas millage, aucun comptant requis. — MU 3-8906.

PICK-UP ½ tonne, International 1952, millage: 22,000 état neuf. Belle occasion. S'adresser, le jour, 15 BLVD. HENRI BOURASSA Limoilou.

N'ACHETEZ pas sans venir consulter nos bas prix et qualité pour modèles récents. Notre grand choix vous permettra d'acheter aussi des modèles à partir de $50.00. Conditions faciles. Ouvert le soir. HUDON AUTO ENRG., 545, 1ère Avenue. TEL.: 5-4769.

CADILLAC coupé 1955, peu millage, tout équipé, conditions. TERMINUS-7-7340.

FORD coach 1952, très propre, 75½ Renouard. Giffard. MO 1-2110.

VANGUARD station wagon 1952, vendre en bas du prix de liste. 15 COLOMBIERE-EST. MA-3-3153.

CAMION citerne, 1,000 gallons, (300), (200), (300), (200), montée sur camion GMC, 3 T. 1949, moteur neuf, 6 pneus 826-20, parfaite condition. Victoriaville. TEL.: 3086 ou 2474.

MONARCH 1949, bon ordre, à sacrifier. S'adr.: 1064 2e AVENUE.

CHEVROLET Panel 1 tonne 1954 de luxe, chaussé neuf, pneus à neige, chaufferette. MA 3-3061.

PONTIAC 1953, équipé, échange et condition de paiement. TEL.: MU 1-1260.

FORD 1956 Fairlaine, chaloupe Peterborough avec moteur Evenrude 15 forces. Jeep pouvoir sur 4 roues 1950. Plymouth 1954, sedan, A.J.S. 650 c.c. 1955. Pick-up ¾ de tonne Fargo 1950, à vendre ou échanger. TEL.: VI 2-2786.

3 CAMIONS, Chevrolet 3 tonnes, spécial avec dunky 1953, G.M.C. 4 tonnes, 1948; Mercury 3 tonnes, 1951. TEL.: 7-8950.

AUBAINE, BUICK Century, sedan 1955, neuf, tout équipé, prix très réduit. 785 Blvd des Oapucins.

130 MOTOCYCLETTES

BICYCLE Jawa 53, 5,000 milles, garantie parfaite condition. TEL.: 3-0690.

162 TERRAIN A VENDRE

STE-FOY, magnifique terrain vue sur le fleuve. TEL.: 3-2481.

GRAND TERRAIN boulevard Talbot, 10 milles de Québec. Conviendrait pour motel, station gazoline. S'adresser: 2-1459.

CHARLESBOURG Terrains 60 x 80, très bonne condition. TEL.: 3-8711 — 4-6188.

COLOMBIERE - OUEST, St-Albert-le-Grand, un seul terrain à vendre, $1,500. TEL.: 7-9189.

GIFFARD, terrain avec carré de maison, près à finition. MO 3-7723.

A PRETER "TERRAINS"

DE TOUTES grandeurs pour petite industrie seulement. TREMBLAY LUMBER 800 DORCHESTER-NORD.

163 TERRAIN DEMANDE

DEMANDES, St-Albert le Grand, Ste-Foy, DUMONT 325 St-Cyrille Ouest, Québec.

168A VOYAGES

MEXIQUE, Californie, compagnon sachant conduire demandé, Buick récent, voyage environ 2 mois, départ vers le 20. Partie dépenses payées, pas moins 25 ans, bonne éducation, références. Ecrire CASE 913 Le Soleil.

121 MAISON A VENDRE

(Suite de la page 24)

ST-SACREMENT direct du propriétaire rue Madeleine-de-Verchères, plain-pied 8 pièces soubassement, 3 pièces louées rapportant $90.00 par mois, garage, terrain fini. TEL.: 7-7 32.

ROUTE VALCARTIER. Maison 6 pièces, terrain 100 x 400 à vendre ou échanger pour automobile. 359 Des Commissaires.

KAMOURASKA, près église, 8 pièces, conviendrait pour professionnel. Information J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

HAUTE-VILLE, près Parlement, grande propriété louer, complètement en bureau, bail 7 ans. Revenu 10%. Acompte $10,000. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

CHATEAU D'EAU, résidence d'été, 11 pièces, 150,000 pds terrain, près église, règlement succession. — LAMOTHE. VI 2-3105.

LORETTEVILLE, 4 pièces près écoles. Acompte $1,000.00. J.-E. LAMOTHE. — VI 2-3105.

RUE JEANNE D'ARC, 2 logements 6 pièces, système l'huile, $13,500. 4-2542.

RUE ST-EUGENE, 2 grands logements 8 pièces, chauffage. Occasion. 4-2542.

AVE ROCHETTE. Cottage 6 pièces, plus flats loués, garage. 4-2542.

BONAVENTURE, 2 logements 5-4 pièces, aubaine, $5,500. ROGER. 4-2542.

RUE CORINNE, 3 logements 4-3 pièces, bain, $6,500. 4-2542.

RUE LA SALLE, 2 logements, 6 pièces, bain, brique, garage. 4-2542.

1ème RUE, St-Fdele, 2 logements 4 pièces, bain. ROGER. 4-2542.

RUE ST-VICTORIEN, Giffard, 2 logements 6 pièces, brique, $12,500. 4-2542.

ST-RODRIGUE. Cottage 6 pièces, bain, chauffage amianté. Vente $9,500. 4-2542.

ST-PASCAL, 4 logements, 6-3 pièces, garage. ROGER. 4-2542.

STE-FOY, Split Level, 6 pièces, plâtre, brique, $15,000. ROGER. 4-2542.

15ème RUE, 2 logements 5 pièces, système l'huile, $16,500. 4-2542.

16e RUE, St-Rodrigue, 2 logements 4 pièces, chauffage, brique. 4-2542.

CHRISTOPHE-COLOMB, 4 flats rapportant $240.00, brique, chauffage, $13,500 4-2542.

ST-GEORGES, Giffard, 2 logements, propres, chauffage, vente $11,500.00. ROGER. 4-2542.

RUE ARTILLERIE, 2 logements, 5-4 pièces, bain, $7,500. — 4-2542.

ST-MALO, 2 logements, 4-3 pièces, garage. Acompte $4,500. — 4-2542.

ST-SACREMENT, 644 due Monk, maison neuve 5 logements, 1 de 6 pièces, 3 de 4, 1 de 3, chauffage central. S'adresser 780 MONK. TEL.: 7-0296.

CHARLESBOURG, 2 logements 4 pièces, Acompte $2,000. Balance comme petit loyer. MO 3-6263.

ORSAINVILLE. Plain-pied 5 pièces, $2,000 comptant. MO 3-6263.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, 2 logements 5 pièces. Acompte $1,500. MO 3-6263.

ST-ROCH, Aubaine, 2 logements 8-4 pièces, conviendrait commerce. 4-2542.

ST-ALBERT, 2 logements neufs, 5 pièces, grande cuisine, près église, 1ère avenue, Logement libre 8 jours. Termes faciles. Demander J.-P. JULIEN. 5-4837. Rés.: MA 3-3085.

ST-RODRIGUE, près futur centre achat. Magnifique propriété 2 étages, coin de rues, 9 pièces. Conviendrait pour commerce ou résidence. Demandez J.-P. Julien 5-4837. Rés.: MA 3-3085.

APPARTEMENT 2 pièces, plus chambre bain et cuisinette, meublé, chauffé et éclairé. Situé à 43 Lachevrotière. S'adresser à 108 Richelieu. TEL.: 2-3288.

ST-PASCAL. Logement 5 pièces, chauffe. TEL.: MO 1-1079.

ST-FIDELE, plain-pied, 6 pièces, bain, grand terrain, $9,500 — 4-2542.

ST-SAUVEUR, bâtisse, comptoir-lunch, logement 5 pièces. Acompte $3,500 — 4-2542.

LA REINE — 2 logements 5 pièces, cave ciment. Acompte $4,500 — 4-2542.

RUE BERGEMONT, 4 logements 3 pièces, bain. Occasion, $11,500 — 4-2542.

RUE D'ASSISE 3 logements 6 pièces, bain, grand terrain. 4-2542.

ST-FIDELE, plain-pied 6 pièces, bain, $8,900. ROGER: 4-2542.

STE-MONIQUE — Cottage neuf 4 pièces, bain. Acompte $2,000 — ROGER 4-2542.

MAISON DE CHAMBRES meublée, chauffage huile, direct propriétaire, rue Hamel. Ecrire Casier 919 LE SOLEIL.

MAISON A REVENU à vendre, située dans St-Jean-Baptiste, coin de rues, vue magnifique, très ensoleillé, 4 logements chauffés, 2 garages. Rapporte $2,500.00 annuellement. Placement 10%. Conditions faciles. Directement du propriétaire. Ecrire Case 931 LE SOLEIL.

RUE ABERDEEN, 2 logements 6 pièces, système huile, $16,500.00. — 4-2542.

ST-GERARD MAJELLA, 1½ étage, 6 pièces, terrain 70 x 125. Acompte $1,500.00 J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

ST-THOMAS D'AQUIN. — Deux blocs. Construction neuve. Fort revenu. Notaire GASCON.

MAISON neuve, six logements, tous loués. Revenu $5,000. Florent Legendre. 1180 St-Cyrille. MU 3-8872.

ST-PASCAL 2 logements chauffés $14,500 S'adr: 117 RUE VITRE. 2-5523

$500.00 ET PLUS COMPTANT pour devenir propriétaire, finance facile, discrétion assurée. J. Fradette, Casier Postal 814 Haute Ville, Québec.

122 MAISONS DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX. 525, 3e AVENUE. 4-3836.

PROPRIETE et commerce demandés. J.-A. TURMEL. 90 l'Espinay. 3-4567.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement — Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e Rue. 4-2542.

BUNGALOW demandé, aussi maisons 2 log. dans St-Albert, St-Pascal, discrétion assurée. Casier postal 514, hauteville, Québec ou MU 3-4121.

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE. 35 rue CARON Loretteville. VI 2-3105.

ATTENTION Grand besoin de différentes maisons pour nombreux clients. S'adresser: DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest Québec. 7-9189.

PROPRIETES demandées, 1 ou plusieurs logements, argent à prêter, 1ère et 2e hypothèque. BACQUE & BOLDUC. TEL.: 4-6188.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété. J'ai plusieurs clients qui sont acheteurs de propriété seule ou à revenu. 30 jours me suffisent. L. HUNT, 253 St-Jean. TEL.: 5-7888.

AURAIS BESOIN de deux propriétés dans St-Roch, de 2 logements, 5 appartements. Une dans St-Sauveur, 2 logements 5 appartements, 1 plain-pied à St-Albert le Grand. J.-E. LAMOTHE. 35 rue Caron. Loretteville.

POUR ARGENT COMPTANT

MAISON demandé 3 à 8 logements, 4-5-6 pièces, chauffés, St-Sacrement, Sillery, etc. TEL.: 4-0787.

127 MARCHANDISES SECHES

MONTREAL JOBBING LTEE

MARCHANDS COLPORTEURS. Demandez nouveau catalogue: marchandises sèches, vêtements, coupons d'automne hiver 1955, envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE (notez nouveaux nos) 857-859 ST-JOSEPH EST Québec.

128 MATERNITE

MATERNITE licenciée pour fille, discrétion, avantages religieux, servante demandée. 10 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1966.

MATERNITE LAROCHE, privée, dames, demoiselles, 194 PIERRE-BERTRAND Québec. MU 3-4084.

132 OBJETS PERDUS

MONTRE "Marier" pour monsieur, perdue, soir 4 février. TEL.: MU 3-7943.

133 ON DEMANDE A ACHETER

LOUIS 852 St-Joseph Est. Achetons argenterie bijouterie diamants, radios, valises, clavigraphes, kodaks, lunettes d'approche. 4-1431.

ACHETONS Burlaps, Baggins, Guenilles, Fer, Métaux QUEBEC SACKS SUPPLY 805 St-François. TEL.: 3-4553.

138 PENSION POUR ENFANTS

PRENDRAIS BEBE en pension, très bon marché. TEL.: avant 5 heures: 4-8667.

PRENDRAIS enfant en pension, tout âge, 130 Père Arnaud. 7-0101.

PRENDRAIS enfants en pension, dans maison privée. TEL.: 3-5496.

139 PERSONNELLE

POUR RENCONTRE sérieuse, sommes en mesure répondre toutes demandes. 3-6945 Mme TARDIF, 228 3e AVENUE.

FAITES NOUVELLES, sérieuses connaissances. Lic. 8-2676. Consultez MME LANGLOIS. 3-7458.

CONSEILS sérieux donnés par professeur qualifié concernant vos problèmes personnels et intimes. Réponse assurée Confidentiel. Ecrire CASE 704 Le Soleil.

144 PIANOS A VENDRE

3 PIANOS ordinaires, 2 automatiques électriques. 6 Claire-Fontaine.

153 RADIO A LOUER

RADIO pick-up location, semaine ou mois, chambre, hôtel, hôpitaux — MU 1-1630.

159 SERVANTES DEMANDEES

BONNE générale, famille privée. S'adr. 469 Lemesurier près Moncton. MU 3-8005.

BONNE, ouvrage général, 3 enfants, références 2150 DICKSON. Tel.: 7-0280.

ON DEMANDE servante, rue Brulart, Sillery, références, bon salaire. 4-5225 ou 7-3579.

SERVANTE demandée, maison moderne, Boul Laurier, pas d'enfant, ouvrage général, bon salaire. TEL.: 7-0657.

SERVANTE demandé pour famille 3 enfants, Sillery, chambre seule, lessiveuse et sécheuse automatiques, salaire et bonté. TEL.: 7-7946.

SERVANTE demandée, gros lavage en dehors, devra coucher chez elle. S'adr. 338 Marie l'Incarnation. 7-9815.

ST-SACREMENT, fille campagne, sachant faire cuisine, maison privée, année, chambre seule, expérience, références exigées. 7-2325.

BONNE DEMANDEE. S'adr. à 41 MONT-MORENCY, Boischatel. TEL.: MO 3-4573.

159c TELEVISION A LOUER

SPECIALITE: Hôpitaux, maisons de repos. Taux à la semaine. QUEBEC ELECTRONIQUE Enr. 775 ST-JEAN 4-4237.

159D TELEVISIONS A VENDRE

GRANDE VENTE de televisions, marques réputées 21 po., super-géant 140 ST-VALLIER TELEVISION. TEL.: 4-7821.

162 TERRAIN A VENDRE

STE-FOY, St-Rodrigue, Charlesbourg, Loretteville, Château d'Eau, J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

CONTRACTEURS ATTENTION, 2 grands terrains à vendre, rue donnant sur Avenue Oak, Sillery. TEL.: 5-6985.

Les petites soeurs Tremblay sont mortes accidentellement

Les deux petites soeurs Jocelyne et Rachel Tremblay, âgées respectivement de 8 et 6 ans, enfants du professeur et Mme André Tremblay, de St-Rodrigue, ont été tuées accidentellement alors qu'elles se rendaient à l'école dans la matinée du 2 février, sur la 1ère Avenue, à l'angle de la 15e Rue. Le jury du coroner, à l'enquête que présidait le Dr J.-E. Raymond, en est venu à cette conclusion, hier soir, après avoir entendu la version de 13 témoins.

Les fillettes ont été blessées mortellement vers 8 h. 30 du matin, jeudi le 2 février, par un camion que conduisait Jean-Marie Mainguy, 31 ans, 63 rue Bibeau, à Stadacona. L'accident a eu lieu comme les enfants traversaient la 1ère avenue, au croisement de la 15e rue, pour se rendre à l'école.

Les témoins entendus ont été M. Adélard Bégin, professeur à l'Ecole technique, 286 rue Sagard; Mme Rosaire Blais, 92, 1ère avenue, St-Rodrigue; M. J.-A.-Roméo Caron, 432 1ère avenue, Charlesbourg; le Dr Hector Beaudet, de Charlesbourg; M. Roger Paquet, du service des véhicules-automobiles, 148 Lockwell; M. Léo Monaghan, du Lac Beauport; M. Victorin Bourgault, garagiste de Charlesbourg; M. Alfred Defoy et son fils Roland, 63 rue Bibeau, propriétaire du camion; l'agent de la route, G. Gelly; le détective Octave Laroche, de la Sûreté provinciale; M. Omer Métivier, 275 de l'Espinay; et M. Jean-Paul Plante, garagiste, 67 avenue Lamontagne.

Le Dr J.-E Raymond, de Courville, présidait l'enquête. Me Paul Miquelon, c.r., représentait le ministère public. Me Pierre Côté et Me Gérard Doyon, étaient respectivement représentants de M. André Tremblay, père des victimes et de M. Alfred Defoy, propriétaire du camion.

Rôle de l'Ass. patronale du Commerce

(Suite de la dernière page)

trateurs qui oublient ainsi l'individualité de ceux qu'ils dirigent. Il a fait appel à l'imagination capable de prévoir et corriger les réactions des subordonnés.

Parmi les qualités requises d'un bon administrateur, le conférencier a mentionné le culte des choses concrètes, le sens du devenir, le sens du risque et l'esprit d'adaptation.

M. Aimé Déry, fils, vice-président de la section de la Boîte de Carton au sein de l'Association, a présenté le conférencier. Celui-ci fut remercié par M. Maurice Couture, président de la section des Grains et Moulées.

Le dîner était présidé par M. Henri Racine, vice-président de l'A.P.C. On remarquait parmi les hôtes d'honneur de nombreuses personnalités dont S. H. le maire Wilfrid Hamel; M. Paul Drolet, président de l'A.P.C.; M. Robert Motard, président du Jeune Commerce de Québec; M. Francis Boudreault, m.a.l., député de St-Sauveur; Me Paul Lebel, conseiller juridique; M. Alphonse Proteau, président de la Chambre de Commerce de Québec; M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail; M. Jean Champoux, président de l'Association des Marchands Détaillants et M. Raymond Gérin, secrétaire de l'A.P.C. Ce dernier agissait comme maître de cérémonie.

Le maire Drapeau rêve d'un Opéra à Montréal

(Suite de la page 3)

A ce propos, il importe de noter que la présentation d'un seul chanteur au public de New-York signifie le paiement de salaires à des centaines de personnes dans certains cas. Le Conseil pourra porter secours au Musée des Beaux-Arts, à la Société des Festivals, à la Société des Concerts Symphoniques et à toute autre institution semblable, aux prises avec des difficultés financières constantes et souvent rendu à l'état de mendicité. C'est à ce moment que M. Drapeau a dit qu'on pourra peut-être créer un opéra qui ferait l'orgueil de la province!

Le maire de Montréal a souligné que le Conseil des Arts pourra alléger dans une grande mesure la tâche de l'administration qui ne peut répondre à toutes les demandes d'aide.

Les administrateurs de Montréal auraient voulu obtenir l'autorisation de lever une taxe de 15% sur le produit de la location, dans un but commercial, de salles, d'immeubles normalement exempts d'impôt parce qu'ils sont utilisés par des oeuvres de charité, des maisons d'enseignement, des institutions religieuses, par exemple le Stade Molson de McGill, le Monument National (Sté-St-J.-Baptiste), la Salle du Gesu, (Compagnie de Jésus), le Gymnase du Mont St-Louis (RR. FF. des Ecoles Chrétiennes), etc.

Le comité se réunira, de nouveau, ce matin. Il sera appelé à prendre une décision au sujet du nouveau Rôle d'Evaluation de Montréal; la valeur des biens-fonds imposables, inscrite dans ce registre, en moyenne est de 36% plus élevée que la valeur figurant dans les anciens livres.

Locaux d'une oeuvre d'assistance aux malades inaugurés à Québec

(Suite de la page 3)

S. EXC. MGR GARANT

Après avoir évoqué la sollicitude de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour les malades durant sa vie terrestre, S. Exc. Mgr Garant a souligné qu'à ce moment les disciples du Maître étaient peu nombreux. Bien plus, dit-il, ceux-ci l'ont abandonné au moment de sa Passion. C'est ensuite que l'Eglise s'est développée. Pendant sa vie sur la terre, Notre-Seigneur a guéri les corps pour ouvrir les yeux à la lumière de la foi. L'exemple que nous a donné Notre-Seigneur justifie l'oeuvre que nous inaugurons. Elle répond à un besoin. Elle a déjà fait du bien et elle en fera davantage avec la collaboration de tous. Elle fera du bien non seulement au point de vue des corps, mais aussi dans le domaine spirituel avec le concours de nos médecins catholiques.

LE DR ARMAND RIOUX

"En plus des soins professionels à dispenser", a déclaré le Dr Armand Rioux, "nous nous proposons, avec le temps, d'enseigner les soins à donner, d'aider à la prévention des maladies et au maintien de la santé en répandant les principes d'hygiène. C'est évidemment un programme très vaste qui se réalisera avec les années.

"Nos infirmières" poursuit-il, "ne pourront faire de service à temps complet auprès de malades. Elles se limiteront à remplir les ordonnances médicales concernant les soins usuels, traitements, pansements, injections. Les cas de maternité continueront d'être dirigés à l'Assistance Maternelle de Québec.

"Je tiens à préciser qu'aucune visite ou traitement professionnel ne sera exécuté sans l'autorisation préalable du médecin traitant. Voilà pourquoi, chers confrères, nous avons voulu vous présenter "L'Oeuvre d'Assistance aux Malades à Domicile Inc." De votre côté, n'hésitez pas à faire appel à nos services chaque fois que l'occasion se présentera. Vous pouvez nous téléphoner au numéro 3-9657". Le Dr Rioux termina ses remarques en remerciant tous ceux qui ont contribué à la mise sur pied de l'oeuvre.

LOCAUX SPACIEUX

"L'Oeuvre d'Assistance aux Malades à Domicile" est logée dans l'ancienne résidence du Commandeur et de Mme Adjutor Maranda à 190 de l'avenue Parent. Avec le concours du Conseil Central des Oeuvres, elle a fait l'acquisition de ce vaste immeuble à des conditions heureuses de la succession. Un fils du Commandeur, le Dr Emilien Maranda, assistait à la cérémonie. En outre des nombreux bureaux aménagés dans l'édifice, il y a une chapelle où l'on garde le Saint-Sacrement.

BUREAU DE DIRECTION

Le Dr Armand Rioux, président du bureau de direction de l'oeuvre a comme collègues immédiats Mme Beaumier-Paquet, conseillère; Mgr Louis-Emile Hudon, P.D. aumônier, et Garde Hortense Turcotte, conseillère.

Pour la cérémonie de bénédiction, S. Exc. Mgr Garant était assisté de son secrétaire, M. l'abbé Jean-Marie Brochu. On remarquait aussi M. l'abbé Alphonse Giroux, délégué de l'Ordinaire au Conseil Central des Oeuvres; M. Paul-H. Plamondon, ex-président de la Fédération des Oeuvres; M. Alphonse Proteau, président de la Chambre de Commerce de Québec; MM. les docteurs J.-Eugène Bissonnette; Gérard Matte, Jean Chouinard; Benoit Boucher; Maurice Caron, Georges Foy et Guy Drouin, M. Pierre Tremblay, du Conseil des Oeuvres; M. Albert Côté, du service de réadaptation et d'autres membres de la profession médicale et officiers des oeuvres.

L'hon. sén. Vaillancourt contre l'abus du crédit

(Suite de la page 3)

alors que le crédit trop facile, dont on abuse, crée une inflation et empêche la stabilité économique. En empruntant $500.00 à 2 pour cent d'intérêt par mois, notre individu réduit son pouvoir d'achat de $135.04, tandis qu'en procédant par l'épargne il l'augmente.

"On craint l'inflation et malheureusement personne n'ose appliquer les remèdes à l'inflation. On a eu des exemples de ce genre de crise depuis nombre d'années, dans le monde, spécialement en France de 1706 à 1712 et ça été un effondrement économique effrayant. Malgré cette expérience, on renouvela d'une façon encore pire que la première, cette même expérience avec les assignats, puis ça été la crise inévitable, le commencement de la Révolution française, révolution qui a bouleversé le monde et qui continue encore, malheureusement, à le bouleverser".

ET NOTRE BEURRE

Le gouvernement, en stabilisant le prix du beurre, a pris en considération l'intérêt des producteurs et des consommateurs. La production du beurre, à la saison d'été, excède d'environ 40 pour cent ce que le marché de consommation absorbe; l'inverse se produit à la saison d'hiver: la consommation absorbe alors 40 pour cent de plus de beurre que la fabrication peut en fournir au marché, affirme M. Vaillancourt.

Dans le passé, dit-il, avant que l'on fixe un prix minimum pour le beurre, les négociants achetaient du beurre durant l'abondance à des prix relativement bas; ils l'entreposaient et, l'hiver venu, ils réalisaient $0.15, $0.20 et même $0.30 de bénéfice par livre de beurre. Qui en bénéficiait? Quelques hommes seulement, tandis que les consommateurs et les producteurs en souffraient. Les uns payaient trop cher, les autres ne recevaient pas un prix raisonnable pour leur beurre. Aujourd'hui, en mettant un plancher des prix, on stabilise le marché du beurre, au bénéfice du producteur et du consommateur.

CONSOMMATEUR

"Ne l'oublions pas, l'industrie laitière dans les provinces Maritimes, de l'Ontario et de Québec est une industrie de base de l'agriculture. Dans ces provinces, la production est active seulement durant six mois de l'année. L'industrie laitière stabilise l'économie agricole de toute la nation.

"Dans les provinces de l'Est, les cultivateurs qui s'adonnent à l'industrie laitière font, avec le résidu du lait ou même avec le lait en nature, l'élevage du bétail, des porcs, des poules, etc. Ce bétail, ces porcs et ces poules consomment des grains qu'on achète des fermiers de l'Ouest. Si le prix du beurre tombait à un niveau absolument improductif, qui ne laisserait pas de revenu, les cultivateurs seraient obligés d'abandonner non seulement l'industrie mais aussi l'élevage, avec cette conséquence néfaste que la consommation en grain diminuerait considérablement et les gens de l'Ouest se plaindraient encore davantage.

"En poursuivant cette juste politique de stabilisation économique par la fixation d'un prix de plancher du beurre, le gouvernement canadien montre qu'il est sage et qu'il considère d'abord le bien-être et la prospérité de la nation. Le jour où les cultivateurs n'auront plus suffisamment de revenus sur leurs fermes, ils laisseront leurs terres; lorsqu'il n'y aura plus ou presque plus de cultivateurs sur les fermes et que les gens seront pour ainsi dire réduits à se nourrir presqu'uniquement de produits synthétiques, nous nous demandons quelle sorte d'hommes la chimie nous donnera? Sans doute des hommes desséchés, c'est-à-dire des êtres sans coeur et presque sans âme".

Mauvais Rhumes
Soulagez rapidement la douleur avec VICKS VAPORUB



La tendance des relations entre patrons et employés

(Suite de la page 13)

dre de la période de stabilisation économique que le commerce et l'industrie traverse à l'heure actuelle.

Me Gagné conclut en ces termes: "Les buts poursuivis par les agents négociateurs doivent être, non pas de semer la haine et la discorde entre les classes de la société, mais de travailler à établir un régime de travail qui favorisera la permanence de l'emploi, le bien-être économique, physique et moral des employés, ainsi que la survivance de notre régime économique. Pour jouer leur rôle au maximum, ils doivent prendre des attitudes de plus en plus réalistes, devant le problème soulevé par les relations patronales et ouvrières, et peut-être, maintenir davantage leurs positions non seulement sur les questions d'intérêt, mais également sur les questions de principes qui peuvent surgir hors de la négociation de conventions collectives de travail. Ne l'oublions pas, les intérêts changent et passent, mais les principes nouveaux qui sont établis demeurent. Les industriels et les commerçants doivent avoir conscience de l'importance de leur rôle dans l'économie moderne et doivent être les défenseurs intelligents et convaincus de notre régime d'entreprise privée, meilleure garantie de la conservation de notre façon de vivre et du régime de liberté qui est le nôtre".

M. Léopold Jobin, directeur de la publicité de la Compagnie Paquet, remercia le conférencier.

M. Marcel Drolet rappela aux membres du club Vente-Publicité que des cours-cliniques débuteront à la faculté de Commerce de l'université Laval, le 20 février, pour se poursuivre tous les lundis soirs jusqu'au 26 mars. Le mardi, 3 avril, aura lieu un dîner de clôture au Château Frontenac. Le conférencier invité sera l'honorable Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie de la Province de Québec.

L'avenir du Canada presque inimaginable

(Suite de la 1ère page)

ministres du Commonwealth, qui aura lieu en juin prochain, à Londres, le commerce anglo-canadien, la crise au Moyen-Orient et la situation en Indochine, où le Canada fait partie d'une commission internationale pour la surveillance de la trêve.

De ses pourparlers avec les chefs canadiens, sir Anthony a déclaré hier soir que "nous fûmes complètement d'accord sur chaque sujet discuté."

M. St-Laurent a donné une réception en l'honneur de sir Anthony, hier soir, et le premier ministre britannique a dîné privément à Rideau Hall, où il s'était retiré dès son arrivée de Washington, vendredi soir.

L'hon. Power ne croit pas à l'infaillibilité du cabinet

(Suite de la 1ère page)

ment de l'Union nationale en disant qu'il est "le plus bel exemple, peut-être, de la force à laquelle l'organisation d'un parti peut atteindre."

"Il y a une vingtaine d'années, dit-il, un groupe d'hommes appartenant aux deux grands partis politiques formèrent ce qu'ils appelèrent un mouvement pour libérer à tout jamais le gouvernement de la politique et des partis.

"Maintenant, 20 ans après, ce groupe est devenu un parti — le plus blindé et le plus discipliné qu'on ait jamais vu au Canada.

"Il gouverne avec une main de fer, non pas sans peur et sans reproche, comme le veut le dicton, mais par la crainte et le favoritisme."

La tendance est au pouvoir exécutif non seulement dans le gouvernement mais aussi dans les unions ouvrières et les grandes sociétés. En politique, il en résulte un "vaste accroissement du pouvoir, du prestige et de l'autorité de l'exécutif."

La même tendance inquiète M. Power sur le plan fédéral.

Il a tout de même reconnu que les sénateurs libéraux sont dans un dilemme. S'ils ne dépistent pas les défauts et les injustices dans la législation du gouvernement, ils risquent d'être traités de gens grassement payés pour une sinécure. S'ils critiquent trop le gouvernement, on peut les accuser de "mordre la main qui les nourrit".

L'aqueduc de Beauport

Dans son récent règlement concernant la régie municipale de l'aqueduc, il est mentionné qu'aucune personne ne devra salir l'eau aux sources, ou y jeter des matières à polluer ou affecter l'eau; on ne devra pas changer ou modifier le fonctionnement actuel.

De plus, les branchements particuliers du service d'eau, à partir de la conduite de la rue à la maison seront à la charge du propriétaire. Les robinets ne devront pas rester ouverts pour laisser couler l'eau inutilement par crainte de la gelée ou autre raison. Les bornes-fontaines sont la propriété de la ville et il est défendu de s'en servir, sans une autorisation du conseil; encore moins les endommager et enlever les couvercles.

Voyez-le par la fenêtre!



Vous pouvez vraiment *voir* *la différence* dans ce nouveau

Café Chase & Sanborn Instant

• LORSQUE VOUS irez chez l'épicier, cette semaine, prenez un pot de nouveau Chase & Sanborn Instant. Regardez par la petite fenêtre ronde sur l'étiquette — la riche couleur de café que vous y verrez vous *prouve* que voici un café instantané possédant toute la richesse de saveur du café fraîchement fait.

Les experts de Chase & Sanborn ont mis au point un nouveau procédé de "préparation en douceur" pour leur nouveau café instantané. Ce procédé traite le café si doucement que rien ne se perd de la délicate essence du café. Vous ne trouvez ni cette coloration de brûlé, ni ce goût d'échaudé auxquels on s'attend généralement dans un café instantané. Vous dégustez un café vraiment *délicieux*, au goût bien corsé.

Essayez-en un pot au plus tôt. Votre famille *goûtera* la différence.

Offre spéciale de présentation:
25¢ de moins sur le pot économique de 6 oz.
10¢ de moins sur le pot de format régulier

Nouveau **Café Chase & Sanborn Instant**



Saveur unique!

Le ketchup Heinz transforme d'une façon merveilleuse des aliments aussi simples que le hamburger. Le délicat mélange d'épices, ajouté à l'appétissante saveur des tomates, fait ressortir le goût particulier de chaque plat! Si vous n'utilisez pas déjà le ketchup Heinz en cuisine et sur la table, vous vous privez d'un plaisir certain. Ne manquez pas d'en acheter quand vous irez à l'épicerie!

EN DEUX FORMATS
FORMAT ORDINAIRE de 11 onces
FORMAT DE FAMILLE de 15 onces



TP-3568F

Ketchup aux tomates HEINZ

L'ONCLE NIC vous répond

CLO-CLO. — A Vancouver, il y a le Vancouver Sun et le Vancouver Province. Aux Etats-Unis, tu peux écrire à School and Teen Page Editor, Standard Times, New Bedford, Mass. A cet endroit, peut-être puoliera-t-on ta demande de correspondants gratuitement, mais ailleurs, il faudra payer. Voici quelques autres adresses : Press Herald, Portland, Maine; News Tribune, Duluth, Minnesota; The Journal, Dayton, Ohio; The Post, Charleston, South Carolina; The American, Waterbury, Conn.; The Gazette, Niagara Falls, N.-Y.

2. — Voici quelques dates importantes de la vie du grand Caruso : né à Naples le 27 février 1873, il chanta pour la première fois le 16 nov. 1894, dans "L'Amico Francisco", au théâtre Nuovo, à Naples; son premier gros succès, il l'obtint dans "Fedora", en 1898; il fit ses débuts au Metropolitan de New-York en 1903, dans "Rigoletto"; le 1er février 1904, il enregistra le premier disque Victor "La Donna et Mobile"; le 22 mars 1919, à l'occasion de la 550e représentation du Metropolitan, il chanta un acte des trois opéras : "L'Elisir d'Amore", "Pagliacci" et "Le Prophète"; en 1920, il fit son dernier disque Victor "Messe Solennelle", de Rossini; le 24 déc. 1920, il chanta pour la dernière fois au Met dans "La Juive"; le 22 août 1921, il mourut à l'hôtel Vesuvius, à Naples. Il est vrai qu'un film a été fait sur sa vie, outre celui de Mario Lanza. Ce second film a été tourné en Italie, avec la voix de Mario del Monaco.

GILLOT. — Les règlements de l'immigration américaine sont très sévères. Tu les connaîtras en t'adressant au Consulat américain, l'avenue Ste-Geneviève, Québec. Si tu as là-bas des parents qui se rendent financièrement responsables de toi, les procédures seront simplifiées. Il est vrai que les salaires sont plus élevés aux Etats-Unis, mais la vie en général y est plus chère et les occasions de dépenses plus nombreuses. Tout de même tu es libre et si tu es majeur, tu peux entreprendre ces démarches, car je ne crois pas qu'un mineur soit admis aux Etats-Unis. Tu sauras tout cela au bureau du consulat. Quand on passe des vacances dans une grande ville, c'est bien différent de la vie qu'on y mène, lorsqu'on travaille régulièrement, n'oublie pas cela. Par exemple, il y a des milliers de Canadiens qui adorent passer une huitaine ou une quinzaine à New-York, mais qui ne voudraient pas y demeurer, parce qu'ils ne pourraient pas vivre au même rythme de dépenses pendant 52 semaines.

PETIT POUSSIN. — Le type latin se caractérise par la taille moyenne plutôt petite, le teint mat, les yeux foncés; si on regarde le crâne en se plaçant juste au-dessus, on constate un élargissement du côté des tempes. C'est un brachycéphale. L'anglo-saxon est grand, large, blond, teint et yeux clairs. Si on regarde son crâne en se plaçant au-dessus, il se présente en longueur. C'est un dolichocéphale.

2. — A moins de posséder de la fortune ou une situation très avantageuse, il est prématuré de se marier avant 21 ans. Financièrement, le jeune mari s'expose à des ennuis, si les enfants et la maladie viennent grever son budget. Du point de vue psychologique, le mariage de mineurs peut être heureux si les conjoints ont atteint leur maturité émotive, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet, un grand nombre de jeunes gens de 21 ans ne sont pas encore des "hommes" dans le vrai sens du mot et ils ont une mentalité de grands adolescents, qu'ils ne perdent que vers 24 ans environ, cet âge étant considéré comme l'âge idéal pour le mariage d'un garçon normal. Cependant il peut y avoir des exceptions et il est préférable de considérer chaque pas en particulier.

B. B. — Il y a en effet des personnes qui sont portées aux extrêmes. Si elles prennent le bon chemin, elles peuvent aller très loin dans la pratique de la vertu, de l'héroïsme; si, au contraire, elles sont mal dirigées, elles peuvent également tomber bien bas, car leur nature est ardente, pour le bien comme pour le mal. C'est parmi les hommes et les femmes de cette trempe que se recrutent les grands repentis, les saints, les révolutionnaires, les héros, et aussi les criminels de haute échelle.

COEUR EN PEINE. — Ma pauvre petite fille, il est beaucoup trop tôt, à 15 ans, pour t'amouracher d'un garçon qui te regarde depuis un mois. Ne te forge donc pas de chimères en rêvant qu'il sera un jour ton mari, car tu risques d'user tes beaux yeux à pleurer! Le fait que ce garçon, encore aux études, t'a dit quelques mots aimables ne signifie aucunement qu'il veut devenir ton soupirant. Ne laisse donc pas ton petit coeur prendre feu pour si peu, et sois patiente. L'amour sonnera chez toi à son heure. En attendant, continue d'être la bonne fille qui gagne bravement sa vie et qui s'initie à tous les travaux du ménage. Tu ne manqueras certainement pas de cavaliers dans un an ou deux, et je t'assure que tu n'auras alors que l'embarras du choix! Il n'est pas impossible non plus que l'écolier d'aujourd'hui devienne un jour ton amoureux, mais il est préférable de ne pas t'attacher à cette idée. Nos goûts changent en vieillissant, et il se peut fort bien qu'à 16 ans, tu n'éprouves plus du tout pour ce garçon les sentiments qui t'agitent en ce moment.

Ne négligez pas les

FAUSSES DENTS qui glissent

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou branlent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Ne soyez plus embarrassé et ennuyé par de tels handicaps. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide), qui se saupoudre sur vos dentiers, les tient plus fermement en place. Vous donne une sensation de confiance et de sécurité, et un plus grand confort. Aucun goût ni sensation de pâteux, gluant ou gommant. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

ANNONÇANT LE PLAN:

DE L'ARGENT MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Maintenant, vous pouvez obtenir promptement l'argent dont vous avez besoin et *Payer Plus Tard* en mensualités exactement adaptées à votre revenu! Et profitez aussi de ces avantages: *De l'argent en 1 Visite*—Téléphonez d'abord, puis venez. *Service d'Unification des Factures* sans frais supplémentaires! *Carte de Crédit Exclusive*, valable dans tout le Pays. Téléphonez, écrivez ou venez aujourd'hui et voyez pourquoi près de 2 millions de gens ont choisi "*Beneficial*" l'année dernière!

Prêts de $50 à $800 ou plus sur signature, meubles ou auto

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI" **Personal FINANCE CO.** Beneficial Finance SYSTEM

UN NOUVEAU BUREAU *Personal* à EDMUNSTON
69 RUE ST. FRANCOIS
Deuxième étage, Edifice Martin • Téléphone 1620

6 bureaux bien situés—adressez-vous au plus proche?

QUEBEC — 2 Bureaux
• Deuxième étage, 764 rue Saint-Joseph.....Tél. 5-6151
• Deuxième étage, 236 rue St-Jean.....Tél. 5-4581
CHICOUTIMI..2ième étage, 130 rue Racine est.....Tél. 4-4421
JONQUIERE...Deuxième étage, 102 St. Aime.....Tél. 2-3571
LEVIS — 73 Cote Du Passage.....TErminus 7-4752
THETFORD MINES — 264 Rue Notre Dame, Nord.....FEderal 5-9129

Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes • Personal Finance Company of Canada

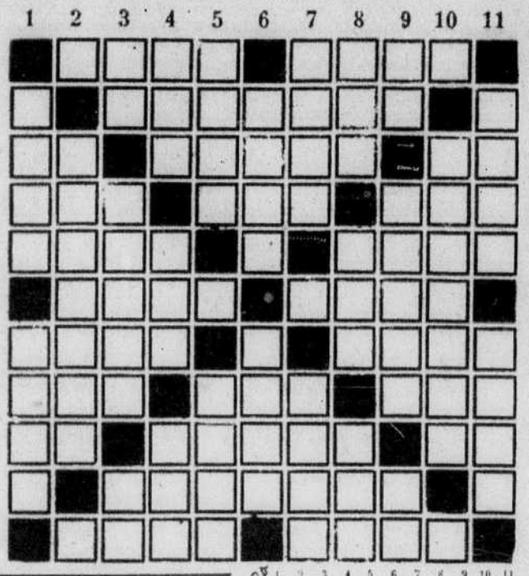
Mots croisés du "Soleil"

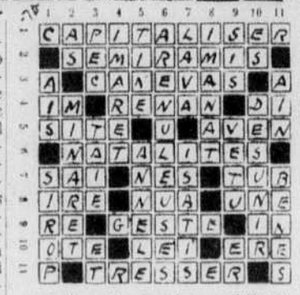
HORIZONTALEMENT

1—Commune de l'Aude, arr. de Limoux. — En Afrique, l'intérieur des terres.
2—De l'Acadie.
3—Art. contr. — Qui rend service. — Pro. dém.
4—Possédent. — Epoque. — Arbrisseau de Chine.
5—Dis qu'une chose n'existe pas. — Audace.
6—Ayez un air gai. — Liquide blanc, d'une saveur douce, fourni par les femelles des mammifères.
7—Dommage. — Partie du corps humain, depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac.
8—Recueil de bons mots. — Selle grossière. — Roue à gorge d'une poulie.
9—Conjt. — Vraiment. — Eu un air gai.
10—Préparation liquide salée pour conserver les alimenis.
11—Interj. — Dernier repas de J.-C. avec ses apôtres.

VERTICALEMENT

1—Genre d'oiseaux gallinacés, originaires de la région indo-malaise, acclimatés comme oiseaux d'ornement. — Ancienne unité monétaire chinoise.
2—Confondront en un.
3—Note. — Ne dira pas. — Adj. poss.
4—Ancien bouclier. — Manche au tennis. — Marches.
5—Goutte d'encre tombée sur le papier. — Extrémité.
6—Réciter. — Besoin de manger.
7—Liquide sécrété par le foie. — Moyen adroit et subtil.
8—Général américain. — Evénement fortuit. — Epoque.
9—Préposition. — Choisir. — Pro. pers.
10—Corriger.
11—Chef-lieu du dép. de Calvados, sur l'Orne. — Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne.





(Solution du dernier problème)

La police municipale de Black Lake

Black Lake, Még. (DNC) — La séance régulière du mois de février se tenait récemment à l'hôtel de ville. S. H. le maire Emilien Maheux présidait cette assemblée à laquelle assistaient MM. les échevins René Houle, Napoléon Chrétien, Agénard Métivier, Arthur Lafontaine, Emile Huard, Lorenzo Fortier, Jules Grégoire et Alphonse Huppé.

Le conseil a adopté à l'unanimité les minutes de la séance de janvier ainsi que les comptes courants au montant de $2,463.72 et les listes de paye d'entretien au montant de $1,388.02.

Le secrétaire-trésorier a donné lecture d'une lettre du ministère des Affaires Municipales, approuvant le règlement No 154 de la ville de Black Lake adopté à la séance de janvier.

M. Lucien Grégoire a avisé le conseil qu'il a vendu sa propriété, No 324-231, à M. Denis Lemelin et demande que les corrections soient faites aux rôles de perception et d'évaluation. Ces changements sont autorisés.

Le conseil a adopté le règlement de la Commission Sportive de la ville de Black Lake, concernant l'équipement possédé par cette organisation.

Le conseil a refusé la location gratuite de la salle municipale aux Chevaliers de Colomb de la ville à l'occasion d'une soirée qu'ils désirent organiser pour le 11 février prochain, s'en tenant au règlement établi, savoir : aucune location gratuite ne sera faite pour des soirées payantes.

Le conseil a voté la somme de $10 à la Légion Canadienne à l'occasion de leur campagne de souscription pour combattre la polio.

Une autre somme de $25 fut votée à l'hôpital du St-Sacrement de Sherbrooke pour faveurs accordées à des personnes de la ville qui ont été hospitalisées à cette institution.

Une longue discussion s'est engagée sur l'organisation de la police.

Sur proposition de M. René Houle, appuyé par M. Alphonse Huppé, M. Ubald Guertin est engagé assistant-chef à raison de $275 par mois.

Les conditions de travail devront être déterminées par le Comité de la Police nommé par le conseil, qui devra faire rapport à la prochaine séance régulière.

Ce comité est formé de MM. René Houle et Alphonse Huppé.

MUTT et JEFF — *par Al Smith*



LE SURHOMME — *par Wayne Boring*



BRICK BRADFORD — *par Paul Norris*



LES AVENTURES DE PAULINE — *par Buford Tune*



JOE PALOOKA — *par Ham Fisher*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



RIP LE DETECTIVE — *par Alex Raymond*



MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



AVENTURES DU CHEVALIER ARAM — (La Pierre du Prophète)



"En effet, ma fille!" lui répond le Romain. "La salle des trésors de l'empereur Caracalla qui vient, après dix siècles, en reprendre possession!" Il parcourt à grands pas la spacieuse cave et, triomphalement, pose ses mains sur les coffres et les urnes de pierre. "De l'argent! De l'or! Des pierres précieuses!" crie-t-il . . . "Des diamants! Des perles! Des rubis! Assez pour louer toute une armée! Et des armes! De bonnes armes romaines! Des épées et des boucliers qui serviront à nouveau, comme aux jours anciens, des bords du Nil à la forêt de Teutberg,. Ha! Je pourrai à nouveau . . ." Le Romain se tait subitement, faisant un saut de côté pour se garer. De gros morceaux de plafond tombent en le frôlant et viennent s'écraser à ses pieds. Caracalla recule, effrayé. Aram se tourne aussitôt vers son écuyer: "Presto, reconduis hors d'ici demoiselle Iris. Cette voûte ne tient plus que par miracle et peut s'effondrer d'un instant à l'autre! Vite! Il peut y avoir danger de mort à rester ici!" "A vos ordres, Messire !", dit Presto légèrement déçu. Il aurait tant voulu rester encore dans la salle des trésors si pleine de tant de choses intéressantes! Mais son esprit chevaleresque reprend vite le dessus, et c'est tout fier de la tâche qui lui incombe qu'il dit à Iris: "Suivez-moi, noble demoiselle. Je vous conduirai sans encombre hors de ce lieu plein de danger!" Avec un sourire, Aram regarde les deux jeunes gens remonter l'escalier. Caracalla, lui, ne s'est même pas aperçu du départ de sa fille. Les yeux luisants, il fait glisser entre ses doigts quelques pièces d'or: "De l'or . . . de l'or! Et l'or, c'est la puissance! L'Or est puissant . . . assez puissant pour reconquérir un empire . . . !!"

JEFF COBB — *par Peter Hoffman*



Décès de madame Emile Galichand

Mme Emile Galichand, née Hélène Hamel, est décédée hier, aux Trois-Rivières, à l'âge de 62 ans et 11 mois. Elle habitait au no 1104, rue Chapleau.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses soeurs: Mmes Arthur Pérusse (Florence Hamel), Harvey Terry (Marie Hamel), de West Rutland, Vermont, et Mme Henri-Paul Courtois (Rita Hamel), de Trois-Rivières.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de la maison Rousseau & Frères, 460, rue Des Forges, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière St-Louis.

Epargnez en lavant vos lainages

Vous **épargnez** de l'argent en lavant vos lainages avec le savon ZERO pour l'eau froide . . . et vous épargnez vos lainages. Un peu de ZERO dure si longtemps . . . un seul paquet de 59c suffit pour laver 50 chandails. Lavés au Zero et à l'eau à peine tiède, vos lainages ne se rétrécissent pas, ne feutrent jamais et conservent leur forme. Dans les grands magasins et pharmacies. Pour échantillon-gratis — écrire à Dépt. 3X, ZERO Soap Victoria C.P.

L'ALVERNE

Une soirée récréative à été organisée par les fermières de la localité. Il y eut séance, chant et musique. Cette soirée a été organisée aux profits des oeuvres paroissiales.

M. J. Thibault est décédé à 79 ans

Saint-Mathieu de Montmagny (DNC) Une famille estimée du bras St-Nicolas a été éprouvée par la mort de M. Joseph Thibault âgé de 79 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, Mme Caroline Proulx; ses fils, MM. Paul-Emile Armand et Maurice Thibault; sa belle-fille, Mme Paul-Emile Thibault (Marcelle Proulx) et sa soeur Mme Joseph Tondreau.

Le service fut chanté en l'église Saint-Mathieu par M. l'abbé Joseph Vruchu, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Bois et Boulanger, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Willie Thibault, neveu du défunt et le cercueil par ses neveux également.

Un grand nombre de parents et amis, entre autres les citoyens du Bras St-Nicolas assistaient aux funérailles.

Madame, un bon tonique est important après les relevailles, une méchante grippe, un surmenage. Tonifiez-vous avec un produit connu et de prix abordable.

Contre *faiblesse, pâleur, troubles particuliers dus à l'anémie.*

PILULES ROUGES

Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE LIMITÉE 5-54

Coussinet Prodige qui tient le Dentier fermement en place



Soulage les Gencives Douloureuses

Les Coussinets marque Snug pour Dentiers sont un triomphe scientifique. Une doublure sensationnelle en plastique, qui vous débarrasse des irritations causées par un dentier mal ajusté ou lâche. Snug atténue les douleurs et irritations gingivales dues à un dentier lâche. S'applique en quelques minutes, tient fermement en place le dentier le plus branlant — donne un confort parfait. Mangez du blé d'Inde en épis, des steaks, des pommes — parlez, riez comme vous voulez — le dentier "reste placé" fermement, solidement. Inoffensif pour les gencives ou le dentier.

La doublure Snug peut durer de 2 à 6 mois. Reste douce et flexible — ne durcit ni n'abîme le dentier. Se détache entièrement quand elle a besoin d'être remplacée. Pas d'adhésif à mettre tous les jours. Procurez-vous des Coussinets marque Snug pour Dentiers chez votre pharmacien aujourd'hui! 2 doublures pour dentiers supérieur ou inférieur, $1.50. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait

G. T. FULFORD Co., Ltd., Brockville, Ont.

Décès à 61 ans de M. Charles Renaud

M. Charles Renaud, employé civil, époux de dame Marie-Anne Aubé, est décédé lundi à l'âge de 61 ans et un mois. Il demeurait au no 9, rue Robitaille.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils MM. Gérard, Clément et Jean-Marie Renaud et sa fille, Mlle Irène Renaud, tous de Québec; son frère, M. Albert Renaud, de Val d'Or et ses soeurs: Mme Rosaire Genest (Rosanna Renaud) et Mme Ernest Ferland (Jeanne Renaud), de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Rosaire Genest et Ernest Ferland, M. et Mme Nazaire Aubé, de St-Vallier, M. et Mme Achille Aubé, de St-Vallier, M. et Mme Gaudiose Gagné, de Québec, M. et Mme Josephat Thibeaudeau, de Québec, M. et Mme Albert Roy, de St-Vallier, Mme Xavier Roy, de St-Vallier, M. et Mme Arthur Matte, de Montréal, M. et Mme Charles Côté, de Montréal, M. et Mme Arthur Moisan, de St-Raymond, M. et Mme Béland, de St-Raymond; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle de M. Renaud est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 252 rue d'Aiguillon. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Vincent de Paul et l'inhumation au cimetière Belmont.

Mme A. Kirkwood meurt à 71 ans

Mme Alexander Kirkwood, née Eva Boucher, épouse de M. Alexander Kirkwood, ancien employé au Château Frontenac, est décédée dimanche dernier à l'âge de 71 ans. Mme Kirkwood était née à St-Romuald, fille de M. et Mme Louis Boucher.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille, Mlle Jeannette Kirkwood et quatre fils : MM. Edward Mark, Joseph et Gilbert Kirkwood, tous de Québec; ses belles-filles : Mme Edward (Rita O'Connor), Mme Mark (Thérèse Paquet), et Mme Gilbert (Violette Charp); ainsi que plusieurs petits-enfants. Elle laisse également une soeur, Mme Walter Romonowski, et trois frères : MM Albert, Raoul et Lucien Boucher, tous de New Westminster, Colombie-Britannique.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui en l'église St-Patrice, Grande-Allée et l'inhumation au cimetière St-Patrice.

Mort de monsieur Alfred Tremblay

M. Alfred Tremblay est décédé dernièrement au domicile de sa fille, Mme Lucien Langelier, à Val St-Michel, à l'âge de 66 ans et dix mois.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Rose Lachance; ses neuf enfants : Gérard, Arthur, Jean-Paul, Adjutor, Raymond, Mme Auguste Blanchette (Yvonne), Mme Stanislas Asselin (Anna), Mme Léopold Bourque (Marie-Jeanne), Mme Lucien Langelier (Marguerite); son frère, M. Joseph Tremblay, de St-Ferréol; sa belle-soeur, Mme Célémire Labraic; sa soeur, Mme Cérèas Racine (Rosalie); ses belles-filles Mme Gérard Tremblay, Mme Gagnon (Béatrice), Mme Arthur Racine (Marie-Ange), Mme Jean-Paul Martel (Cécile), Mme Adjutor Paquet (Estelle), Mme Raymond Aleric (Lise); ses petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Les obsèques ont eu lieu à St-Gérard Majella.

Mort de madame J.-T. Coulombe

St-Cyrille de l'Islet (DNC) Mme Joseph-T. Coulombe, née Marie-Louise Thibault, est décédée vendredi à sa résidence à l'âge de 69 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Joseph Coulombe; ses enfants, Paul-Emile, Napoléotn, Albert, de St-Cyrille, Maurice de Sherbrooke, Lionel, de Montréal, la R. Sr Gilles-Marie, des Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Matane, Marie-Anne, Mme Armand Carlos (Marie-Blanche), de St-Cyrille, Mme Lucien Normand (Alberine), Mme Armand Normand (Georgette), de St-Eugène, Mme Georges Richard (Yvonne), de Montréal, Mme Gérard Bernier (Jeanne d'Arc), de Sherbrooke; son beau-frère, M. Théophile Coulombe; plusieurs petits-enfants; ses frères, Calixe et Joseph-Ernest, de St-Eugène, Napoléon, Eugène, Adélard; ses soeurs, Mme Adélard Coulombe (Adélia), Mme Amédée Thibault (Ezilda); ses beaux-frères et belles soeurs, M. et Mme Gatien Dubé, M. et Mme Georges Caron, M. et Mme Edmond Normand de St-Eugène, M. et Mme Ls-M. Bernier de L'Isleville, M. et Mme Alphonse Morin de Montmagny, M. et Mme Maxime Coulombe, de St-Eugène.

Mme Coulombe laisse également un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines dont le R. P. Gabriel Gamache de Mobile, Alabama.

Les funérailles ont eu lieu mardi.

Mort accidentelle de M. E. Marcotte

St-Basile, (DNC) M. Eugène Marcotte, fils de M. Joseph Marcotte et de dame Alma Richard, décédée, est mort accidentellement ces jours derniers à l'âge de 53 ans.

En l'église de St-Basile, la levée du corps fut faite par M le curé Aimé Grenier, qui chanta aussi le service. La croix était portée par Guy Pépin. Portaient la dépouille mortelle : MM. Clément Jacques et Gilles Marcotte, Raymond et André Savard, Marcel Leclerc.

Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Joseph Marcotte; ses frères : Emile Marcotte, de Lorretteville, Ulric Marcotte, de St-Basile, Donat Marcotte, de Portneuf, Joseph Marcotte, de Québec, Arthur et Emilien, de St-Basile; ses soeurs : Mme Emile-S Richard (Corinne), Mme Philémon Savard (Hélène), Mme Elias Leclerc (Yvonne), Mme Raymond Jobin (Jeannette); ses belles-soeurs : Mme Emile Marcotte (Simone), Mme Ulric Marcotte (Evelina), Mme Donat Marcotte (Emilia), Mme Arthur Marcotte (Marie-Paule); ses beaux - frères : MM. Emile-S. Richard, Elias Leclerc, Philémon Savard et Raymond Jobin; ses oncles et tantes : M. et Mme Napoléon Marcotte, de Portneuf, Mme Clodomir Marcotte, M. Eugène Langlais, Mme Victor Godin, Mme Ulric Richard, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

M. Odilon Jobin mort à St-Raymond

St-Raymond (DNC) M. Odilon Jobin, époux de dame Yvonne Lortie, est décédé récemment à St-Raymond.

En l'église paroissiale, M. le curé G.-M. Bilodeau a chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Gérard Jacob, cousin et de M. l'abbé René Villeneuve, vicaire. Assistaient au choeur, le R. P. Louis-Marie Parent, o.b.i., fondateur et directeur des Oblates Missionnaires de l'Immaculée.

Les porteurs du corps étaient les neveux du défunt : MM. Bruno Jobin, Alexandre-J. Jobin, Alexandre-M. Jobin, Marcel Jobin, Victorin Jobin, Gilles Huard.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils : MM. Maurice, Henri, Hermann, Lionel et Jean-Claude Jobin; ses filles : Mme Maurice Gendreau (Monique), de Montréal, Mme Alexis-H. Caron (Jacqueline), de St-Jean Port-Joli, Mme Gernando Frenette (Thérèse), de St-Basile, Mlles Madeleine, Denise, oblate de l'Immaculée à Ste-Agathe des-Monts, Jeannine et Nicole Jobin; ses gendres : Maurice Gendreau, Alexis Caron et Fernando Frenette; ses beles-filles : Mme Maurice Jobin (Hénédine Caron), Mme Henri Jobin (Marguerite Alain et Mme Lionel Jobin (Claire Robitaille); ses frères, MM. Michel et Pierre Jobin; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Joseph Lortie, Antonio Huard, Georges Lortie, Eugène Lortie, Adélard Lortie, Paul Parent, Paul Lortie, M. Irénée Lortie, Mlle Bertha Lortie; ses petits-enfants : Claudette, Raymond, Denis, Jeanne d'Arc, André, Jocelyne, Gilles et Henriette Jobin, Yvon et Michel Caron, Francine, Jean-Louis, Sylvain Caron, Roger Gendreau, Serge et Jean-Louis Frenette, Diane et Carole Jobin ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

Décès à 76 ans de Mme Nap. Gendreau

St-Samuel (DNC) Mme Napoléon Gendreau, née Mary Dalaire est décédée récemment à l'âge de 76 ans 7 mois, chez son fils Paul-Emile Gendreau à Cookshire.

La défunte laisse 10 enfants dont 6 garçons: Julien, de St-Samuel, Lucien et Ernest, de Montréal, Pierre-Albert, de St-Jean, Québec, Adrien, de Shefford West, Paul-Emile, de Cookshire; 4 filles: Mme Albert Pelchat (Alma), Mme Ernest Samson (Irène), Sr Bernadette de Lourde de la congrégation St-Louis de France, de St-Gérard Magella, Mme Léo Boulet (Germaine) ; deux frères, MM. Josaphat Dalaire, de St-Samuel, Ernest Dallaire, de McWater Abitibi; deux soeurs, Mme Josephat Bisson (Albine) de Lewiston, Mme Jos. Tremblay, de Rouyen; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Elle laisse 46 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

En l'église de St-Samuel était chanté le service par M. Joseph Champagne, curé de la paroisse assisté des curés: MM. Emile Desrochers, de Ste-Cécile et Jules Jeoffroy de Spaulding comme diacre et sous-diacre.

Le curé de la paroisse a fait la levée du corps.

Les porteurs du corps étaient MM. Joseph Quirion, Odilon Rodrigue, Jos. Lachance, Paul Rodrigue, Antoine Lessard, Eugène Rodrigue.

Suivaient la dépouille ses enfants et un grand nombre de parents et d'amis.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissiale dans le lot de la famille.

M. Victor Boily meurt à 57 ans

M. Victor Boily, de Baie-St-Paul, est décédé à Québec à l'âge de 57 ans et 11 mois.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Florida Côté; ses frères, MM. Albert, Charles, Irénée, Ovide et Jules Boily; ses soeurs, Mme Gaudias Boivin (Rose-Anne), ses beaux-parents, M. et Mme Jean-Baptiste Côté; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. l'abbé Charles Côté, curé de St-Hélène de Mance Bourg, Abitibi, M. Achille Tremblay, Mmes Irénée Boily, Ovide Boily, Jules Boily, M. et Mme Edmond Côté, M. et Mme Oscar Boivin, M. et Mme Adrien Côté, M. et Mme Jos. Côté, M. et Mme Gérard Côté, M. et Mme P.E. Marcoux, M. et Mme Reh-Turgean, M. et Mme Aimé Racine, M. et Mme François Fillion, M. Jos.-Art. Côté, M. Charles Lavoie et de nombreux neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu vendredi prochain à Baie-St-Paul. Les restes mortels sont exposés au salon funéraire Laurent Perron, à Baie-St-Paul.

Mort à 61 ans de M. J. Caouette

St-Fabien de Rimouski (DNC) M. Joseph Caouette époux de dame Sarah Malenfant, est décédé récemment à St-Fabien, à l'âge de 61 ans et 7 mois; après une brève maladie. M. Caouette est natif de St-Simon et demeurait à St-Fabien depuis 3 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre fils, MM. Achille, de St-Simon, Léonard, Romuald et Georges de St-Fabien, et une fille, Mme Théophile Fournier (Lina), de St-Simon; ses brus, Mme Achille Caouette (Aline Gagnon), de St-Fabien, Mme Léonard Caouette (Madeleine Berger), de St-Fabien; un gendre, M. Théophile Fournier de St-Simon et 12 petits-enfants.

Il laisse aussi ses frères, Urbain Caouette d'Amqui, Thomas de Tourville et J.-Bte, de Montréal; ses soeurs, Mme Henry Moreau Adèle), Mme Pierre St-Pierre (Eugénie), de Tourville, Mme Vve Zénon Moreau (Antoinette), de Montréal, Mlle Marie Caouette, de St-Fabien et Mme Joseph Théberge (Elise) de St-Simon.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Fabien. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hermel Pelletier, curé de St-Simon et le service fut chanté par M. le curé Bernier de St-Fabien, assisté de M. l'abbé Pelletier et M. l'abbé Bélanger, vicaire de St-Fabien, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. François Beauchesne de St-Fabien. Portaient le corps, MM. Amédée Bélanger, Romuald Gagnon, J.-A. D'Astous, Charles Plourde, de St-St-Simon et Jean Bélanger et André, Albert Fournier, de St-Fabien. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de St-Fabien.

Décès à 47 ans de Mlle L. Durand

Gentilly, (DNC) Mlle Laurette Durand, garde-malade, fille de M. et Mme Victor Durand, de Gentilly, est décédée récemment à l'âge de 47 ans, après une longue maladie.

En l'église paroissiale, M. l'abbé Raymond McComber, de Beauharnois, ami de la famille, présida la levée du corps. Son service fut chanté par M. l'abbé Paul Provencher, neveu de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Réal Provencher et Jules Thibodeau; des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Louis-Philippe Corriveau et Charlemagne Dessureau, amis de la famille.

La défunte faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse. Plusieurs membres assistèrent aux funérailles et reconduisirent la dépouille jusqu'au cimetière.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Victor Durand; ses frères, MM. Donat et Albert; ses soeurs Mme Alfred Poisson (Léa) de Rumford, Mme Carmel Mailhiot (Nelda), de St-Pierre-les-Becquets, Mlles Edina et Cécile, plusieurs neveux et nièces.

Une Noire décidée à se défendre

Tuscaloosa, (PA) — Mlle Autherine Lucy, la jeune étudiante noire de 26 ans dont la présence à l'université de l'Alabama a provoqué lundi des émeutes, a donné 48 heures de répit aux autorités de cette institution.

Mais elle est "toujours déterminée à fréquenter l'université" et si d'ici jeudi matin on ne l'autorise pas à y revenir, elle se propose de prendre par l'entremise d'un avocat "de plus amples mesures judiciaires".

Mort à 61 ans de M. J. Caouette

St-Fabien de Rimouski (DNC) M. Joseph Caouette époux de dame Sarah Malenfant, est décédé récemment à St-Fabien, à l'âge de 61 ans et 7 mois; après une brève maladie. M. Caouette est natif de St-Simon et demeurait à St-Fabien depuis 3 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre fils, MM. Achille, de St-Simon, Léonard, Romuald et Georges de St-Fabien, et une fille, Mme Théophile Fournier (Lina), de St-Simon; ses brus, Mme Achille Caouette (Aline Gagnon), de St-Fabien, Mme Léonard Caouette (Madeleine Berger), de St-Fabien; un gendre, M. Théophile Fournier de St-Simon et 12 petits-enfants.

Il laisse aussi ses frères, Urbain Caouette d'Amqui, Thomas de Tourville et J.-Bte, de Montréal; ses soeurs, Mme Henry Moreau Adèle), Mme Pierre St-Pierre (Eugénie), de Tourville, Mme Vve Zénon Moreau (Antoinette), de Montréal, Mlle Marie Caouette, de St-Fabien et Mme Joseph Théberge (Elise) de St-Simon.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Fabien. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hermel Pelletier, curé de St-Simon et le service fut chanté par M. le curé Bernier de St-Fabien, assisté de M. l'abbé Pelletier et M. l'abbé Bélanger, vicaire de St-Fabien, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. François Beauchesne de St-Fabien. Portaient le corps, MM. Amédée Bélanger, Romuald Gagnon, J.-A. D'Astous, Charles Plourde, de St-St-Simon et Jean Bélanger et André, Albert Fournier, de St-Fabien. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de St-Fabien.

Décès à 47 ans de Mlle L. Durand

Gentilly, (DNC) Mlle Laurette Durand, garde-malade, fille de M. et Mme Victor Durand, de Gentilly, est décédée récemment à l'âge de 47 ans, après une longue maladie.

En l'église paroissiale, M. l'abbé Raymond McComber, de Beauharnois, ami de la famille, présida la levée du corps. Son service fut chanté par M. l'abbé Paul Provencher, neveu de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Réal Provencher et Jules Thibodeau; des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Louis-Philippe Corriveau et Charlemagne Dessureau, amis de la famille.

La défunte faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse. Plusieurs membres assistèrent aux funérailles et reconduisirent la dépouille jusqu'au cimetière.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Victor Durand; ses frères, MM. Donat et Albert; ses soeurs Mme Alfred Poisson (Léa) de Rumford, Mme Carmel Mailhiot (Nelda), de St-Pierre-les-Becquets, Mlles Edina et Cécile, plusieurs neveux et nièces.

Une Noire décidée à se défendre

Tuscaloosa, (PA) — Mlle Autherine Lucy, la jeune étudiante noire de 26 ans dont la présence à l'université de l'Alabama a provoqué lundi des émeutes, a donné 48 heures de répit aux autorités de cette institution.

Mais elle est "toujours déterminée à fréquenter l'université" et si d'ici jeudi matin on ne l'autorise pas à y revenir, elle se propose de prendre par l'entremise d'un avocat "de plus amples mesures judiciaires".

DÉCÈS

BERUBE — A Québec, le 5 février 1956, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Estelle Morissette, épouse de sieur Joseph Bérubé, demeurant à 635, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 318 de la Canardière, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Limoilou, et de là au cimetière St-Charles.

6fév-3fs—722817

BOILY — A l'hôpital St-François d'Assise, le 7 février 1956, à l'âge de 57 ans 11 mois, est décédé M. Victor Boily, époux de dame Florida Côté, demeurant à Baie St-Paul.

Les funérailles auront lieu vendredi.

Départ du salon mortuaire Laurent Perron, pour l'église de Baie St-Paul, et de là au cimetière paroissial.

8fév-3fs—723083

COUTURE — A Christ-Roi, Lévis, le 7 février 1956, à l'âge de 72 ans 10 mois, est décédée dame Albertine Roberge, épouse de feu Léonidas Couture, demeurant à 131 rue St-Georges, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, No 58 avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie.

7fév-3fs—723017

COUTURIER — A Québec, le 6 janvier 1956, à l'âge de 69 ans, est décédé M. J.-C. Couturier, époux de dame Marie-Louise Masse, 208 Carillon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier O., à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

7fév-2fs—722927

GALLICHANT — A Trois-Rivières, le 7 février 1956, à l'âge de 62 ans 11 mois, est décédée dame Hélène Hamel, épouse de sieur Emile Gallichant, demeurant au nº 1104, rue Chapleau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Rousseau & Frères, 460 rue des Forges, à 7 heures 45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière St-Louis.

—723172

HAMELIN — A Cap-Rouge, le 7 février 1956, à l'âge de 11 ans, est décédé Claude, fils de feu Lucien Hamelin époux de dame Thérèse Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine, No 535 avenue des Oblats, à 8 heures 30, pour l'église de Cap-Rouge, et de là au cimetière St-Casimir. Le trajet se fera en automobile.

—723166

HAMELIN — A Cap-Rouge, le 7 février 1956, à l'âge de 9 ans, est décédé Jean-Marc, fils de feu Lucien Hamelin, époux de dame Thérèse Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine, No 535 avenue des Oblats, à 8 heures 30, pour l'église de Cap-Rouge, et de là au cimetière St-Casimir. Le trajet se fera en automobile.

—723168

McNEIL — A Québec, le 7 février 1956, à l'âge de 46 ans 10 mois, est décédée Mlle Marie-Louise McNeil, fille de sieur Louis McNeil, employé du C.N.R., et de dame Emelda Larochelle, demeurant No 29A rue Fraser, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, No 58 avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière Mont-Marie.

7fév-3fs—723022

PHILLIPS — A Québec, le 7 février 1956, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Norman Phillips, époux de dame Ann Johnson.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine, No 96 avenue St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick, Grande-Allée et de là au cimetière St-Patrick.

—723170

PICHE — A Trois-Rivières, le 7 février 1956, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédé Gustave C. Piché, m.a.m.f., Dr s., époux de dame Césarine Paré.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 87 rue St-Louis, à 8 heures 45 pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

8fév-3fs—723184

RENAUD — A Québec, le 6 février 1956, à l'âge de 61 ans 1 mois, est décédé M. Charles Renaud, employé civil, époux de dame Marie-Anne Aubé, demeurant 9 rue Robitaille.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures 40, pour l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière Belmont.

7fév-3fs—723045

TARDIF — A Bienville, le 7 février 1956, à l'âge de 84 ans 4 mois, est décédée dame Emilie Proulx, épouse de M. Joseph Tardif, ex-employé de l'usine de filtration de Lévis, demeurant à 111 rue Fraser.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, No 9 rue Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière paroissial.

7fév-3fs—723011

TURGEON — A Québec, le 6 février 1956, à l'âge de 47 ans 5 mois, est décédé subitement M. Edgar Turgeon, copropriétaire de la laiterie City, époux de dame Julienne Samson, demeurant à 132 Paquineau.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290 1ère Avenue, à 8 heures 40 pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière de Lauzon.

Le trajet se fera en automobile.

S. V. P. ne pas envoyer de fleurs.

7fév-2fs—722989

Services anniversaires

BELANGER — Samedi, le 11 février 1956, à 9 heures, en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de Mme Laura Marceux, épouse de Silvère-P.-E. Bélanger.

8fév-3fs—723041

VEZINA — A Château-Richer, jeudi, le 9 février, à 9 heures a.m., sera célébré le service anniversaire de dame Louis Vezina.

7fév-2fs—722939

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

SAVARD — Les membres de la famille Léonce Savard remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Mme Léonce Savard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. —723122

Feu Mme D. Jacques

Mme David Jacques, décédée à l'âge de 82 ans, était aussi la grand-mère de M. et Mme Marcel Clavet. M. Clavet est le fils de Mme Donat Clavet.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

ARTHUR THIVIERGE

EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL

198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél.: 2-3804

Dernière semaine à ce bas prix

Cerises et ananas Smith boite 20 oz, 2 pour .39
Framboises et bleuets Smith boite 20 oz, 2 pour .45
Carottes cubes, 20 oz, 3 pr .29
Macédoine Lég. 20 oz, 3 pr .40
Ananas tranch., 20 oz, 2 pr .55
Jus tomates, bte 48 oz .28
Nourriture chat, chien, 15 oz .11

Oeufs A-gros, la doz .52
Lard frais, ép. et soc, lb .34
Boeuf, haute-côte, la lb .27
Steak ronde, la lb .63
Jambon cuit, la lb .85
Jambon, épaule, la lb .33
Jambon, cottage, 3 à 4 lbs .55
Bacon tr., ½ lb .23
Lapins, 4 lbs .57
Gourmet Spread, la lb .27



2 lbs pr .55
Démonstration Jewell, un gâteau à gagner

FARINE FIVE ROSES
Sac 7 lbs .51
Sac 24 lbs 1.75
Sac 98 lbs 6.10



Tomates choix, bte 28, 2 pr .41
Blé d'Inde, pois, 20 oz, 6 pr .79
Pois verts No 2, 20 oz, 2 pr .49
Soupes aux pois, 28 oz, 2 pr .29
Poires choix, 20 oz, 3 pr .59
Pêches choix, 20 oz, 3 pr .69
Sardines Brunswick, 6 pr .49
Jus pamplem., 20 oz, 3 pr .35
Jus raisin Welch, 32 oz .41
Mélasse Barbade, 53 oz .39

Beurre No 1, la lb .60
Poules, Cat. A, 4 à 5 lbs .35
Poules, Cat. A, 6 lbs .42
Poulets, Cat. A, 6 lbs .59
Dindes, Cat. A, 25 lbs .48
Dindes, Cat. A, 12 à 15 lbs .58
Veau, fesse désossée, lb .59
Saucisse fraiche, la lb .29
Cretons français, la lb .39
Lard haché, 2 lbs .75

LIQUIDE DETERGENT MAPLE LEAF
boite 24 oz.
.65





Grand format .38
Format géant .75
Joli cadeau gratis avec dessus de boite
Acceptons commandes

Gelée assortie, 6 paq. pr .45
Tapioca et sagou, 2 lbs .45
Pois cuisants, 5 lbs .49
Fèves blanches, 5 lbs .65
Riz à soupe, 5 lbs .45
Barley fin, 5 lbs .39
Marmelade, bte 4 lbs .65
Bonbons satinettes, 2 lbs pr .55
Chocolat pyramide, la lb .45
Pistaches fraiches, salées lb .29

Oranges Sunkist, 2 doz .69
Pamplemousses, 10 pr .49
Pommes de cuisson 1.50
Pommes McIntosh 1.99
Céleri le pied .20 - .25
Tomates, le cello .23
Carottes et navets, 10 lbs .45
Petite morue, 2 lbs pour .25
Morue salée .12
Sardines salées .15



Mix-O bout. 32 oz: .25
FAU DE JAVEL CONCENTRÉE



LA PLUS BRILLANTE
Boite de 20 oz .59
Boite de 40 oz .99
Boite de 1 gallon 3.59

DEPARTEMENT DU GROS

Biscuits mélasse, cse, la lb .15
Biscuits cassés, cse, la lb .10
Carottes et navets, 50 lbs 1.45
Soupes lég. et tom., la doz. 1.19
Patates blc No 1 1.29
Jus tomates, 24/20 2.90
Sirop Barbade, 175 oz 1.15
Confitures framb., 40 lbs .18

Nous acceptons les commandes de la campagne accompagnées d'un mandat-poste.

VENTE à L'ENCAN

à l'HOTEL ST-LOUIS

(salle Champlain)

jeudi le 9 février à 7h. p.m.

Succ. H. B. Archibald

Le tout consistant :

sofas antiques, fauteuils antiques, chaises, horloge, table, tapis, lampes, sofa-lit, lits, sommier, matelas, set de cuisine, buffet antique, coffre en cèdre, vitrine, patère, bureaux, commodes, poêle, réfrigérateur, chaises berceuses, radio Victorola, bibelots, etc . . .

visible le 9 février de 2h. à 5h. p.m.

H. GALE encanteur

Améliore tous les repas

AJOUTE DE LA SAVEUR AUX VIANDES, POISSONS, OEUFS, MACARONI, FÈVES AU LARD ET SOUPES



la favorite au Canada

HP SAUCE

F52K

ÉPARGNEZ

Procurez-vous BRADING dans ce carton

CARTON DE 12 PETITES RETOURNABLES

Vous épargnerez en retournant les bouteilles vides

SAVOUREZ BRADING

Un procédé unique, le brassage au ralenti, fait de Brading une bière légère, pétillante et rafraîchissante. Dégustez-la et, comme des milliers d'amateurs de bonne bière, vous direz: "Une bière, c'est bon . . . Une Brading, c'est mieux!" Exigez Brading, la bière à

√ COLLET PLUS RICHE
√ ARÔME SUPÉRIEUR √ SAVEUR PLUS VELOUTÉE

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

PRENEZ AVIS que MARY ETHEL IRVING BUCHANAN, employée de bureau, de la Ville de Westmount, dans la Province de Québec, Canada, fera demande au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session pour obtenir un divorce d'avec son mari, ARTHUR LOCIS SIMCOX, de la Ville de Arvida dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 11 janvier 1956.

A. J. Rosenstein
Procureur de la requérante
Montréal.
1117 Ste-Catherine Ouest, ch. 208.

DANS LA COUR SUPERIEURE
(Loi sur la faillite)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 5376-F

Dans l'affaire de la proposition de :
GEORGES-HENRI BILODEAU
474, 101ème Rue,
Québec
débiteur

AVIS DE PROPOSITION AUX CREANCIERS

Avis est par la présente donné que M. Georges Bilodeau, gérant, 474, 101ème Rue, Québec, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre nos mains,

DURANT FEVRIER

Profitez de notre grande vente de livres neufs avec escomptes "réels" de

40% à 50%

JAMAIS nous n'avons eu un aussi beau choix de volumes pour une seule vente! Une visite, en passant, vous convaincra.

INSTITUT LITTERAIRE

LE BEURRE DE CHOCOLAT "FUDGE"

Toujours délicieux!



LE BEURRE D'ÉRABLE

Grenache INC.

Toujours préférés!

Autres produits délicieux: toffees – sirop de table.

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

HOLÀ!



Prenez le NOUVEL empaquetage commode de Labatt, le "pac à trois"

3 grosses bouteilles dans un carton solide et peu encombrant. C'est plus facile à emporter chez soi et à rapporter— et ça ne coûte pas plus cher!

LABATT

N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Concours LE SOLEIL et L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

"QUEL EST MON NOM?"

$50 EN PRIX chaque semaine

Question No 1: Quel est le nom donné aux paysans royalistes qui prirent les armes contre la Premiere Republique Française?

(Parmi les lettres reçues, cinq seront tirées au hasard et le prix total sera divisé en parts égales entre les concurrents ayant donné la bonne réponse. S'il n'y a aucun gagnant, le montant au complet sera ajouté à celui de la semaine prochaine.)

Toutes les participations devront être accompagnées du bon du concours qui paraît chaque jour dans ce journal.

Remplissez et faites parvenir avant VENDREDI LE 10 FEVRIER, à

"QUEL EST MON NOM!"
Le Soleil et L'Evénement-Journal,
590 de la Couronne, Québec 2, Qué,

Réponse à la question No 1.....

Nom .....

Adresse .....

Localité .....



SERVICES MUTUELS ENTRE PATRONS ET OUVRIERS: Parlant devant les membres de l'Association Patronale du Commerce et leurs épouses, hier soir, chez Kerhulu, S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec, a déclaré que patrons et ouvriers doivent se rendre des services mutuels, que les deux catégories sont des parties nécessaires et essentielles à des entreprises auxquelles elles sont associées. Sur cette photographie, on remarque au centre, S. Exc. Mgr GARANT, le R. Frère CLEMENT LOCKQUELL, doyen de la faculté de Commerce de l'université Laval; M. HENRI RACINE, vice-président de l'A. P. C., Son Honneur le maire WILFRID HAMEL. (Photo du "Soleil")

Rôle de l'Ass. patronale du Commerce

Un citoyen blâmé d'avoir pris sur lui de libérer sa maison des cordes à linge du voisin

(Par Maurice Laperrière)

Nos lois ne permettent pas encore à l'individu de se faire justice lui-même. C'est pourquoi, M Léo Bourdon s'en est fort mal tiré comme défendeur dans une cause que M. le juge Gérard Lemay instruisit à la Cour de Magistrat.

Bourdon et son voisin, Louis Mitron, devaient assurément faire bon ménage, autrefois, c'est-à-dire en 1947, puisque le premier vendit au second l'une de ses trois propriétés situées à l'intersection des rues du Matelot et St-Maurice. Ces résidences, dont l'une, sur la rue St-Maurice, est occupée par Bourdon lui-même sont reliées à l'arrière par une cour commune.

Dans l'été de 1955, Bourdon mit soudain Mitron en demeure d'enlever les deux cordes à linge qui permettaient à l'épouse de ce dernier et celle de son locataire de pavoiser la cour les jours de lessive. Mitron ne bouge pas. Un deuxième avertissement est donné. Aucune réaction de la part de l'intimé. Bourdon ordonne alors à sa femme de décrocher les poulies et de les déposer sur la galerie de Mitron. Celle-ci optempère aux instructions de son seigneur et maître.

Quelques mois plus tard, Mitron traînait Bourdon devant les tribunaux, lui réclamant la somme de $81 pour les ennuis donnés du-

(Suite à la page 12, 3e col.)

La canalisation serait grandement profitable à la ville de Québec

S'il est vrai que des Espagnols, au 14e siècle, ont rebroussé chemin sous prétexte que ce qu'ils avaient vu dans l'entrée du golfe St-Laurent ne leur inspirait pas grand chose, ils ignoraient également qu'ils tournaient le dos à la plus grande richesse d'or au monde: l'or pourpré des minerais d'acier; l'or vert des forêts; l'or blanc des turbulentes rivières qui coulent du bouclier laurentien. Incidemment, la canalisation du St-Laurent est destinée à jouer un rôle très important dans le développement futur de la Cité de Québec, de son port naturel et même de la région de Québec. Cette prévision repose sur les trois sources principales d'activités économiques que nous trouvons chez nous: les minerais, les forêts et les pouvoirs hydrauliques.

Ce sont là les prévisions de l'avenir économique de Québec et de la région dévoilées hier midi au club Rotary, au déjeuner hebdomadaire, par M. George S. Mooney, du bureau municipal de Montréal de la canalisation du St-Laurent. Le conférencier a été présenté par M. William MacMillan et remercié par M. Les Taylor. Le déjeuner était présidé par M. Nil Marcoux.

Après avoir rappelé le geste historique posé par les fondateurs de notre pays, de ces coureurs de bois et de ces prêtres qui n'ont rien ménagé pour ouvrir à la civilisation une terre aussi prometteuse que celle du Canada, d'un océan à l'autre, M. Mooney souligne que le projet de canalisation remonte bien haut dans l'histoire du pays, soit même à la guerre de Sept-Ans, alors que l'on a décidé le creusage de nombreux canaux à mesure que les besoins se faisaient sentir d'améliorer les conditions économiques du pays. Le dénouement de ces projets s'effectuera en 1959, alors que la canalisation du St-Laurent sera complétée. Et sa réalisation accélérera le développement de toutes les régions environnantes, assurant l'installation de nouvelles industries et activant l'activité économique. Mais quelques régions spécifiques en bénéficieront plus que d'autres et parmi ces dernières, il y a la région de Québec.

M. Mooney prédit ensuite un avenir des plus encourageant pour la ville de Québec, pour le port de Québec et la région qui s'étend de Québec au golfe, et il en donne les raisons. En effet, dit-il, ce futur repose sur trois sources principales que l'on trouve dans la province de Québec: nos minerais, nos forêts et nos pouvoirs d'eau. Parlant des récentes découvertes de la région de l'Ungava, le conférencier dit que réside là le plus grand espoir d'expansion gigantesque de l'industrie de l'acier et du fer. C'est le monde entier qui tourne les yeux vers la province de Québec pour s'approvisionner des matières premières tant recherchées pour le fonctionnement de nombreuses industries secondaires. La canalisation du St-Laurent aidera notre province à atteindre ce sommet prévu par ceux qui ont foi en l'avenir des mines du Québec. Le conférencier prévoit également l'installation d'une industrie importante de fer et d'acier dans la région s'étendant entre Qué-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

AVIS DIVERS

8 h. 15 p.m. — Mercredis littéraires — Conférence de M. Michel Dassonville à l'amphithéâtre de physique, 3 rue de l'Université. Sujet: "Classiques ou baroques".

7 h. 30 p.m. — Club des Femmes de Carrière — Dîner-causerie Chez Marino. Conférencier: Mgr Ibranyi, doyen de la faculté de Théologie.

7 h. 30 p.m. — Cercle de l'Amitié italo-canadienne — Cours d'italien et de français à la salle paroissiale St-Jean-Baptiste.

8 h. 15 p.m. — Institut Canadien — Conférence de M. Gaston Wiet, professeur au Collège de France. Sujet. "Le monde arabe et notre temps".

8 h. 30 p.m. — Rincon espanol — Réunion au club de la Voirie, 130, Grande-Allée.

Patrons et ouvriers doivent se rendre des services mutuels, déclare S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant — Le R. F. Lockquell parle des "tentations de l'administrateur".

Appliquant un mot de S. S. Pie XII à l'esprit qui doit animer l'Association Patronale du Commerce, S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec a déclaré hier soir aux membres de cet organisme réunis pour leur dîner annuel "que patrons et ouvriers doivent se rendre des services mutuels, que les deux catégories sont des parties nécessaires et essentielles à des entreprises auxquelles elles sont associées".

Reprenant le thème qui a présidé à l'établissement de cette association, S. Exc. Mgr Garant qui se dit d'ailleurs fier d'en avoir été l'aumônier-fondateur, a rappelé à nos administrateurs que l'APC doit être un élément de paix et d'harmonie propre à engendrer le bonheur.

"C'est le rôle que s'est donné l'Association, a émis le distingué prélat en souhaitant que l'Association garde toujours l'esprit dans lequel elle s'est orientée dès ses débuts.

Une centaine de membres et leur épouse s'étaient donné rendez-vous au restaurant Kerhulu hier soir pour prendre part au dîner annuel de l'Association. Tous ont pris plaisir à entendre en outre de S. Exc. Mgr Garant, le R. F. Clément Lockquell, doyen de la faculté de Commerce de l'Université Laval, conférencier invité.

Ce dernier a traité des "tentations de l'administrateur", observations qu'il a fait suivre des qualités requises chez tout bon employeur. L'auteur des "Elus que vous êtes" avait délibérément limité sa causerie à treize minutes; il ne lui en fallut pas davantage pour situer l'administrateur moyen au milieu de ses problèmes journaliers et de suggérer des attitudes qui pourraient correspondre à leur règlement.

Le R. P. Lockquell a cité par exemple la tentation qu'ont plusieurs administrateurs de se soucier trop de l'ordre, attitude qui empêche une certaine souplesse dans la gestion des affaires. Il s'est dit aussi sceptique au sujet de ces ad- à l'égard de la recherche. Il a mis ministrateurs trop soupçonneux les administrateurs en garde con- la vanité qui fait des spécialistes dans les plans établis d'avance; il a réclamé le bon sens qui puisse s'adapter aux diverses circonstances de la vie quotidienne. Il a rappelé que l'abstraction est souvent le fait de grands adminis-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Jean Barrette nommé adjoint de J.-D. Bégin

M. J.-D. Begin, organisateur en chef de l'Union Nationale, annonce qu'il vient de s'adjoindre l'hon. Jean Barrette, m.c.l., pour Montréal. Voici sa déclaration:

"En ma qualité d'organisateur en chef de l'Union Nationale pour la province de Québec, je viens de m'adjoindre l'hon. M. Jean Barrette, M.C.L., pour Montréal.

"L'hon. M. Barrette est avantageusement connu à Montréal où il jouit d'une très grande popularité. Il est le fils du notaire J.-A. Barrette, qui fut député de Berthier à Ottawa de 1911 à 1917 et de Berthier - Maskinongé de 1930 à 1935. Il a été nommé, l'automne dernier, membre du Conseil Législatif.

"L'hon. M. Barrette prend charge immédiatement de ses fonctions dans l'organisation de l'Union Nationale".

A 84 ans, M. J. Bernard est un solide bûcheron

(Par Denis Masse)

Quand le 1er décembre dernier, M. Joseph Bernard jeta sa cognée par-dessus l'épaule, il venait de compléter 68 années de "bûcheronnage" dans presque toutes les forêts du nord-est québécois, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick.

Agé maintenant de 84 ans, l'alerte bûcheron n'a pas encore renoncé à la forêt et se promet de poursuivre encore la coupe du bois au printemps prochain.

C'est la petite rivière Lauzon, dans le comté de Restigouche au Nouveau Brunswick, qui a été le premier théâtre d'abattage du jeune Bernard. C'était en 1888. Pour $12 par mois, l'adolescent participait à la "drave" avec une vigueur qui le trouvera encore en pleine action plus de soixante ans plus tard.

A mesure que la hache taillait des clairières devant le jeune homme, une carrière presque insouvie s'ouvrait au bûcheur. Pas une saison n'a trouvé le bûcheron en défaut. Chaque fois, l'appel de la forêt comme aux marins celui de l'océan, se faisait pressant et invitait l'infatigable athlète à reprendre la dure cognée...

M. Bernard demeure maintenant chez l'une de ses filles et son gendre, M. et Mme Paul Morin, au numéro 1900 du boulevard Benoit XV à Québec. Au milieu des siens, il jouit d'une santé à toute épreuve qui le rend apte à tous les travaux. Atteint d'une bénigne surdité qu'il attribue à l'âge, l'octogénaire garde quand même une mémoire vivace que le fait se rappeler de maints incidents de son aventureuse carrière.

Marié en 1896 à Jacquet River, comté de Restigouche, il compte sept garçons et trois filles. L'un des secrets de la longévité, explique-t-il, est dû en grande partie à son abstinence totale de tabac. Il n'a jamais fumé et n'en éprouve aucune envie.

Un trait particulier de sa condition physique est encore le fait qu'il n'a jamais éprouvé le besoin de visiter le dentiste. "J'ai arraché moi-même les petites dents, explique-t-il en clignant malicieusement de l'oeil, et les autres n'ont pas lâché prise".

DANS LES CHANTIERS DE 1900

M. Bernard a passé la dernière saison à abattre des petits sapins dans les chantiers de M. Maurice Paré à Stoneham. Evidemment, il y a une grande différence entre les chantiers d'aujourd'hui et ceux que connaissaient les bûcherons au début du siècle et peu après.

"C'est la différence de la nuit et du jour", commente M. Bernard. Les "camps" bâtis avec des moyens de fortune laissaient filtrer un déluge quand il pleuvait. L'hiver, une mince couche de frimas recouvrait les murs à l'intérieur.

Il fallait souvent se creuser une porte dans le banc de neige pour pénétrer dans la cabane de bois rond. Autant dire que le poêle, la fameuse "truie" des chantiers, devait réchauffer tout le Canada avant de se limiter au "camp".

Le cuisinier suivait le groupe tout le long des rivières. M. Ber-

(Suite à la page 6, 2e col.)



A 84 ANS: M. JOSEPH BERNARD, un alerte octogénaire qui exerce encore le rude métier de bûcheron, aime à retremper ses souvenirs au milieu de multiples photos jaunies qu'il a glanées au cours de son aventureuse carrière dans toutes les forêts du nord-est québécois. On le voit ici fouillant le précieux album, en compagnie de l'un de nos reporters, DENIS MASSE. (Photo du "Soleil")

LOCAL À LOUER

Pour entrepôt et bureau, à l'épreuve du feu, chauffé, quartier St-Roch.

S'adresser 355 Est, des Commissaires, suite 210, Tél.: 2-8246

Demandée

Personne d'expérience pour prendre en charge une section de département comprenant les lignes pour dames suivantes: Gants, Sacoches, Blouses, Jupes, et autres articles de vêtements de sport. BILINGUE de préférence. Inutile de se présenter sans pouvoir fournir de sérieuses références.

S'adresser à

J.-D. DUBUC INC.

214 ST-JEAN, QUEBEC

VOUS SENTEZ-VOUS SANS ENTRAIN APRÈS LES REPAS?

Pourquoi souffrir lorsque les comprimés Tums, doux et efficaces, peuvent apporter un tel soulagement à l'hyperacidité et aux brûlements d'estomac.

Les comprimés antiacides Tums sont inoffensifs et ont une agréable saveur de menthe. La formule adoucissante des Tums, contenant du calcium, agit immédiatement pour neutraliser l'excès d'acidité allégeant ainsi les malaises après les repas. Les Tums ne contiennent absolument *pas de soude!* Prenez des Tums pour calmer les aigreurs et les douleurs dues aux gaz. Ces comprimés efficaces soulagent et réconfortent l'estomac.

Les Tums ne requièrent ni eau ni mélange—prenez simplement un ou deux comprimés lorsque votre estomac ne va pas. Un rouleau de 12 comprimés Tums ne coûte que dix sous et le paquet économique de 3 rouleaux, 25¢. Ne vous laissez jamais prendre au dépourvu. Ayez toujours un rouleau de Tums dans votre poche ou votre sac à main. Achetez Tums pour l'estomac aujourd'hui!

(Ann.)

COMMIS EN PHARMACIE DEMANDÉ

Expérience requise, références exigées, bon salaire pour personne qualifiée. S'adresser PHARMACIE E. MARTEL, 72 Côte du Passage, Lévis.

Une Etoile de la Radio et de la TV dit comment elle évite les succédanés lorsqu'elle demande ASPIRIN. Voici ce que dit

AMANDA ALARIE



"Moi, je veux *ASPIRIN et rien d'autre. C'est pourquoi j'insiste toujours pour avoir le paquet avec la Croix Bayer."

*MARQUE DÉPOSÉE



Un Produit BAYER

PRENEZ ASPIRIN POUR UN SOULAGEMENT RAPIDE DES MAUX DE TÊTE ET DES MALAISES DUS AU RHUME, À LA NÉVRITE, À LA NÉVRALGIE ET AU RHUMATISME.

ECHANGE

Echangerais Chevrolet coach 53, parfait ordre, pour camion à patates frites.

S'adresser à Edgar Paré 136 rue Ruel, Everell, Qué. Tél.: MO 1-2616

PORTES

Peinture $6.35 Vernis

TOUTES LES GRANDEURS MEME PRIX

PORTES PLAQUÉES LIMITEE

800 DORCHESTER. Tél.: 5-4887

MOZART

EXTRA-SPÉCIAL!

Chaises berçantes

TUBAGE CHROME



AUCUN ACOMPTE $1. PAR SEMAINE

Magnifiques chaises berçantes montées en tubage chromé, bien rembourrées et recouvertes de Vinyl plastique au siège, dos et appuis-bras. Choix de couleurs.

TELLE QU'ILLUSTREE

Val. réelle $21.95

en vente pour:

$15.95

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure taxe provinciale requise. Livraison gratuite dans la province.

MOZART LIMITEE 226-228 ST-JOSEPH EST